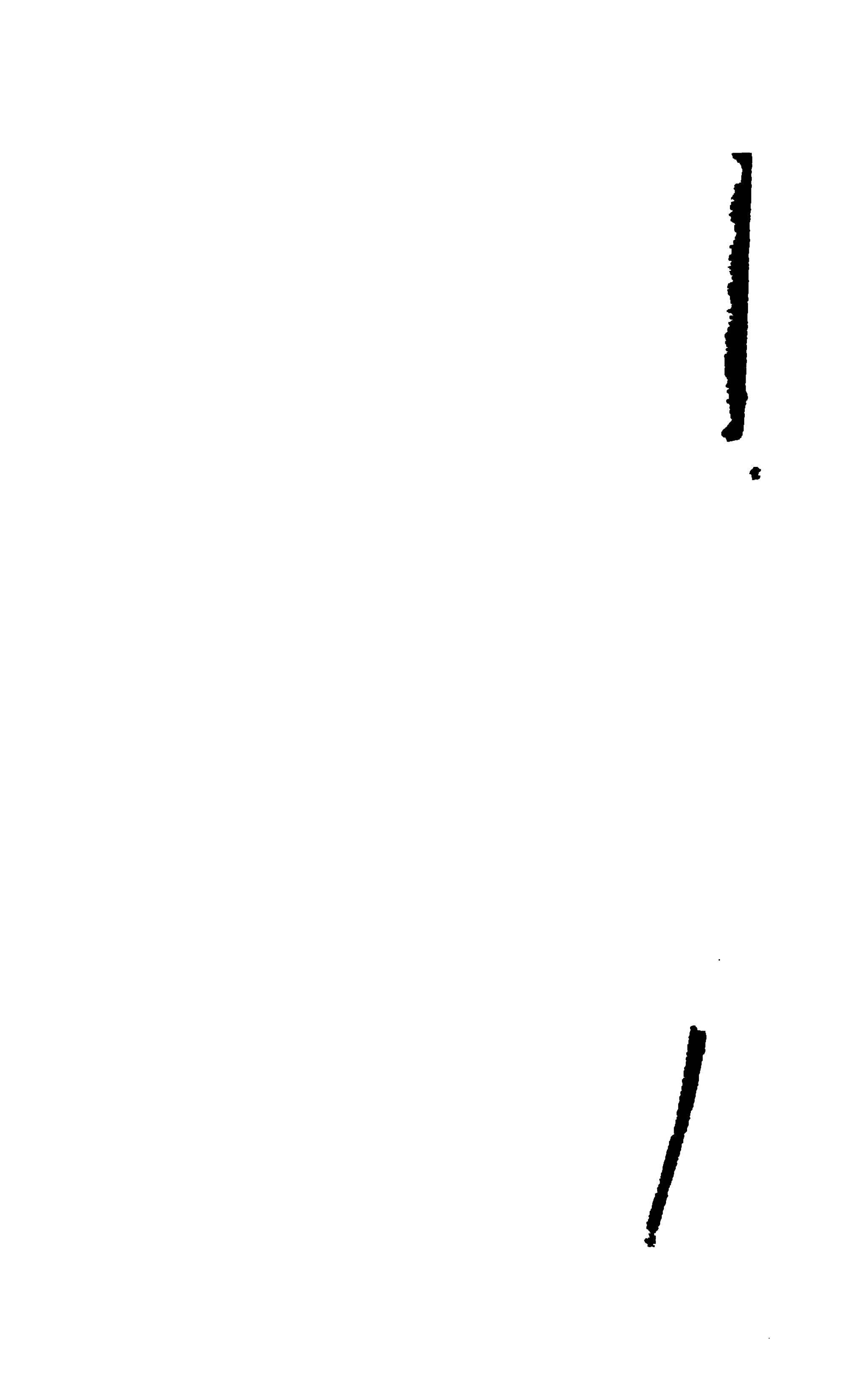



600031537P



HISTOIRE

DE

SOIXANTE ANS

LA

RÉVOLUTION

(1789-1800)

TOME QUATRIÈME

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET Cᵉ, RUE D'ERFURTH, 1

HIPPOLYTE CASTILLE

HISTOIRE

DE

SOIXANTE ANS

LA

RÉVOLUTION

(1789-1800)

TOME QUATRIÈME

PARIS

FERDINAND SARTORIUS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6 JACOB. 6

1863



HISTOIRE

DE

SOIXANTE ANS

LA

RÉVOLUTION

(1789-1800)

TOME QUATRIÈME

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET Cie, RUE D'ERFURTH, 1

HIPPOLYTE CASTILLE

HISTOIRE
DE
SOIXANTE ANS

LA
RÉVOLUTION
(1789-1800)

TOME QUATRIÈME

PARIS
FERDINAND SARTORIUS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
6 JACOB, 6

1863


BIBLIOTHECA·BODLEIANA

LIVRE XXI

—

DU 13 JUIN AU 28 JUILLET 1794

Affaires extérieures de la République française en 1794. — Politique de l'Angleterre sous M. Pitt. — Les armées de la République française en 1794. — Augereau et Dugommier occupent les Pyrénées. — L'armée des Alpes s'empare des sommets du Saint-Bernard. — Opérations des armées du Rhin, de la Moselle et de Sambre-et-Meuse. — Saint-Just et Lebas à l'armée du Nord. — Carnot : ordre admirable du 11 floréal 1794. — Ruine des Vendéens : mort de Larochejacquelein. — Pirateries de la marine anglaise. — Révolte des nègres à Saint-Domingue. — Jean-Bon-Saint-André improvise une armée navale. — L'amiral Villaret-Joyeuse. — Bataille navale. — Sublime héroïsme des marins du Vengeur. *— Robespierre continue de s'absenter du Comité de salut public. — Progrès du complot contre Robespierre. — Intrigues de Barrère, Amar, Vadier, Vouland. — Imprudences des robespierristes. — Affaire des Saint-Amaranthe. — Extension des attributions du bureau de police. — Rapport d'Élie Lacoste sur la conspiration de l'étranger. — Calomnies contre Saint-Just. — Les* Assassins de Robespierre. *— Exécution des* Chemises rouges. *— Suite du complot contre Robespierre. — Affaire de Catherine Théot, dite la* Mère de Dieu. *— Perfide rapport de Barrère et de Vadier sur Catherine Théot et ses affiliés. — Robespierre s'oppose à l'impression du rapport de Vadier. — Bataille de Fleurus. — Irritation et retraite de Robespierre. — Imprudence de ses partisans. — Conseils de Payan à Robespierre. — Robespierre se rejette dans la Terreur. — Craintes qu'il inspire aux représentants revenus de mission. — Affaire des grottes de Saint-Émilion. — Mort tragique des derniers Girondins. — Robespierre se*

plaint aux Jacobins des calomnies répandues contre lui. — Menaces de Robespierre contre ses ennemis. — Prétendus complots et exécution de cinquante-quatre prisonniers du Luxembourg. — Hypocrisie des mœurs révolutionnaires. — Repas civiques. — Achèvement du grand-livre de la dette publique. — Robespierre fait rayer Dubois-Crancé de la liste des Jacobins. — Robespierre exprime le désir d'arrêter l'effusion du sang. — Violentes attaques de Robespierre contre Fouché. — Fouché est exclu des Jacobins. — Plan d'attaque de Robespierre contre les comités. — Découragement de Barrère. — Attitude des deux factions. — Manœuvre des deux comités. — Affaire Magenthies. — Retour de Saint-Just. — Robespierre rentre au Comité de salut public. — Apparente réconciliation des membres du Comité de salut public. — Alarme des thermidoriens. — Longanimité de Robespierre. — Pétition des Jacobins à la Convention. — Rapport de Barrère. Il feint de ménager Robespierre et attaque son parti. — Dernier discours de Robespierre. — Caractère de la Révolution française. — Robespierre fait sa propre apologie. — Robespierre cherche à s'appuyer sur la droite. — Injustes attaques de Robespierre contre Carnot et Cambon. — Conclusions du discours de Robespierre. — Indécision des ennemis de Robespierre. — L'Assemblée vote l'impression du discours. — Premières attaques contre Robespierre. — L'Assemblée rapporte son décret sur l'impression du discours de Robespierre. — Fureur de la Commune et des jacobins. — Les jacobins jurent de mourir avec Robespierre. — Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois sont violemment expulsés de la salle des Jacobins. — Altercation de Saint-Just et de Collot-d'Herbois au Comité de salut public. — Préparatifs d'insurrection. — Inaction des comités. — La Montagne cherche à entraîner la droite contre Robespierre. — Caractère de la droite et du centre en 1794. — La droite promet son concours à la Montagne.

1794.

Affaires extérieures de la République française en 1794.

Tandis que la République, livrée aux fureurs des factions, semblait devoir s'anéantir elle-même, la coalition redoublait d'efforts contre une Révolution qui devait changer la face de la société. L'âme de cette coalition, M. Pitt, poussa la haine jusqu'au génie et grandit en quelque sorte à force d'injustice et d'implacabilité. Il faisait semer le bruit mensonger d'un

projet de descente des Français en Angleterre et s'autorisait de ces bruits pour limiter le droit de réunion, pour augmenter l'armée de terre et de mer, pour solder des corps d'émigrés, et accroître, comme le lui reprochaient généreusement Fox et Sheridan, son pouvoir au moyen de précautions nécessitées par des périls imaginaires. L'Angleterre, sous prétexte d'écraser la Révolution, plana réellement sur le monde. Aidée de la Hollande et de l'Espagne, elle enveloppa la France, fit de la Méditerranée un lac anglais, ruina nos colonies, pilla outrageusement les navires neutres qui approvisionnaient nos ports, et foula aux pieds les droits les plus sacrés. Sans la neutralité de la Suède, du Danemark et de la Suisse, notre commerce eût péri. Les coalisés, tout en ayant l'air de faire une guerre de principes, donnaient carrière à leurs convoitises. Tandis que les uns se partageaient la Pologne démembrée, l'Angleterre étendait sa puissance maritime, s'efforçait d'affamer la France, et usait envers nous de procédés plus dignes de forbans et d'écumeurs de mers que d'une grande nation qui sait que la guerre elle-même a ses lois. Le poignard et la fausse monnaie ne sont pas des armes de guerre. Mais la haine et la convoitise aveuglaient à ce point le fils de Chatam, qu'il espérait faire de la France une nouvelle Pologne. Dans ce partage, les provinces du Nord et de l'Ouest eussent été la proie de l'Angleterre.

C'est à Londres que les plans d'invasion étaient généralement conçus et rédigés. Un militaire alle-

1794. mand, Mack, avait préparé le plan que les coalisés essayèrent de mettre en exécution en 1794. Jomini en a tracé l'exposition et la critique. Mais le temps des invasions était passé. Il résulte des documents conservés aux archives du ministère de la guerre, que le nombre des armées dont disposait la République était de treize, savoir : celles du Nord, des Ardennes, de Sambre-et-Meuse, de la Moselle, qui couvraient notre frontière jusqu'aux Alpes et tenaient tête aux Anglais, aux Hollandais, aux Autrichiens, aux Prussiens et aux émigrés. L'armée des Alpes et celle d'Italie contenaient le Piémont. Les troupes espagnoles étaient tenues en respect par les armées des Pyrénées-Orientales et des Pyrénées-Occidentales. Celles de l'Ouest, des côtes de Brest, des côtes de Cherbourg et de l'intérieur, étaient plus que suffisantes pour s'opposer à un débarquement, disperser les restes de la Vendée et la chouannerie, et pourvoir à la sécurité publique, en cas de séditions. En septembre et octobre, l'effectif de ces treize armées fut de 1,169,144 hommes, et le chiffre des présents fut de 749,545. Les forces de l'ennemi n'avaient pas augmenté. Augereau et Dugommier avaient reconquis nos frontières aux Pyrénées. Bonaparte, général de brigade, sous les ordres de Dumerbion, qui était malade à Nice, forma le plan de dominer la chaîne des Alpes et de s'étendre depuis Genève jusqu'à Gênes. Il jeta une division dans les gorges d'Oneille, franchit la Corniche et s'empara des hauteurs de Saint-

Les armées de la République française en 1794.

Agathe, tandis que Masséna, après une suite de mouvements et de combats aussi heureux que hardis, repoussait l'armée austro-sarde au delà du col de Tende. Le même jour (1), la droite de l'armée des Alpes forçait le passage de Fénestrelle, du fort Miraboco et de Villeneuve-de-Pratz. Peu de jours après, l'armée occupait les passages du mont Cenis, s'emparait du poste des barricades au col de l'Argentière et du camp de l'Assiette. La ligne se développa aussitôt sur les sommets du Saint-Bernard. 1794.

Les armées du Rhin et de la Moselle ne furent ni moins vaillantes ni moins heureuses. Le 9 germinal (18 avril), Jourdan délogea les Autrichiens des hauteurs d'Arlon, et coupa les communications entre le Luxembourg et les Pays-Bas. Depuis le 1er janvier, Brunswick avait été remplacé à l'armée prussienne par le feld-maréchal de Mollendorf, et Wurmser par Devins, à l'armée autrichienne. Ces nouveaux chefs devaient débuter par des échecs. Tandis que l'armée de la Moselle marchait sur Thionville et se disposait à aller s'unir à l'armée de Sambre-et-Meuse, l'armée du Rhin, qui comptait parmi ses généraux Desaix et Saint-Cyr, remporta des avantages décisifs et resta maîtresse du pays entre le Rhin, à la hauteur de Manheim, jusqu'à Winweiller.

Opérations des armées du Rhin, de la Moselle et de Sambre-et-Meuse.

Mais c'est au nord que l'ennemi avait concentré ses principales forces. Il était maître du Quesnoy, de

(1) 21 floréal (10 mai) 1794.

1794. Valenciennes et de Condé. François II passa lui-même en revue, sur les hauteurs de la Selle, derrière le Cateau-Cambrésis, une armée de plus de deux cent mille hommes, en y comprenant les Hollandais et les Anglais. Il entrait dans le plan des coalisés de s'emparer de Landrecies. Mais au delà de Guise se tenait l'armée française. L'ennemi commença l'attaque le 17 avril (28 germinal). Nos troupes repoussées durent rentrer au camp de César et à Cambrai. Landrecies fut bombardée. L'insuccès de notre centre inspira à Pichegru la pensée d'opérer une diversion en Flandre et d'agir sur les ailes. Ces opérations furent conduites avec vigueur. L'aile gauche battit à Courtrai le général Clairfait, qui se retira à Thielt. L'aile droite, moins heureuse contre le général Kaunitz, passa quatre fois la Sambre, mais fut obligée chaque fois de revenir sur ses pas. Une attaque sur Ypres obligea Clairfait à quitter Thielt, et Pichegru lança contre lui l'armée d'observation, commandée par le général Souham. Clairfait fut repoussé le 10 juin (22 prairial). Trois jours après il se porta de nouveau en avant avec des renforts. Une partie de la division de Souham fut culbutée, mais le général Macdonald tint si ferme, que le général Dewinther put venir à son aide et forcer les Autrichiens à reculer encore une fois dans leur position de Thielt. Nous restâmes maîtres d'Ypres et de toute la West-Flandre.

Nos troupes s'étaient aguerries dans ces combats successifs. La discipline faisait de grands progrès.

Saint-Just et Lebas, pendant leur mission à l'armée du Nord (du 2 au 13 floréal), avaient ordonné, sous peine de mort, que soldats et officiers eussent à éloigner les femmes qu'on voyait jusqu'alors se traîner à la suite des armées. Jeanne d'Arc avait aussi chassé les filles de joie de l'armée de Charles VII. Des généraux qui ont laissé un nom immortel, Marceau, Kléber, combattaient à la tête de cette armée. Carnot, du sein du Comité de salut public, dirigeait l'ensemble des opérations, et donna pendant la campagne cet ordre admirable (1) qui enjoignait à Jourdan de prendre quinze mille hommes à l'armée du Rhin, de quitter ensuite la Moselle pour se réunir à l'armée de Sambre-et-Meuse, puis de faire sa jonction en Belgique avec l'armée, et de présenter une masse imposante à l'ennemi, déjà démoralisé par l'insuccès de ses plans et par une suite de revers. Jourdan devait sur sa route remporter la victoire de Fleurus, et c'est le 11 juillet (23 messidor) seulement, qu'après des fatigues inouïes, à travers mille dangers, et au prix d'une série de combats et de batailles, devait s'accomplir cette jonction des deux armées, ayant pour centre Bruxelles, Wilvarden à gauche, et Namur à droite.

1794. Saint-Just et Lebas à l'armée du Nord. — Carnot : ordre admirable du 11 floréal 1794.

En Vendée, les derniers débris du parti royaliste, réunis sous Larochejacquelein et Charette, tentaient quelques coups de main sur la rive gauche de la Loire, tandis que les chouans, sur la rive droite, se

Ruine des Vendéens. — Mort de Larochejacquelein

(1) 11 floréal (30 avril) 1794.

1794. Valen... ...n combat pr...
mêm... ...mant un prison...
le ... ...et héroïque jeun...
... vendéennes, qui en...
Charette.

...at naval, dans lequel ...vèrent une bravoure ...nde que la France ... sur terre. Il deve... pût s'en convaincre. ... pas à piller les navires ... colonies. Nous avions . La Guadeloupe nous avait ... tant de la guerre des mu... la révolte des nègres à Saint-... s'étaient emparés du fort Saint-... ssaire de la Convention, Santho... amer l'émancipation des nègres ... pour contenir les Anglais. Notre ... dans ces luttes acharnées. La ... de tirer du dehors une grande ...nces, souffrait singulièrement ... marine anglaise.

...ment, en prairial, un convoi ... subsistances et de denrées colo... -Unis d'Amérique sous la direc... ...sabel. L'Angleterre avait résolu ... envoya à la rencontre du convoi ... trente-trois vaisseaux et douze

1794. livraient à leurs brigandages. Dans un combat près de Vezins, Larochejacquelein, désarmant un prisonnier blessé, fut tué. La mort de cet héroïque jeune homme fut la ruine des bandes vendéennes, qui en majeure partie abandonnèrent Charette.

A la même époque, un combat naval, dans lequel les marins de la République déployèrent une bravoure extraordinaire, vint montrer au monde que la France était aussi redoutable sur mer que sur terre. Il devenait urgent que l'Angleterre pût s'en convaincre.

Pirateries de la marine anglaise. — Révolte des nègres à Saint-Domingue.

Cette puissance ne se bornait pas à piller les navires neutres, elle détruisait nos colonies. Nous avions déjà perdu la Martinique. La Guadeloupe nous avait été vivement disputée. Profitant de la guerre des mulâtres et des blancs, de la révolte des nègres à Saint-Domingue, les Anglais s'étaient emparés du fort Saint-Nicolas; et le commissaire de la Convention, Santhonax, avait dû proclamer l'émancipation des nègres et recourir à leur aide pour contenir les Anglais. Notre commerce périssait dans ces luttes acharnées. La France, obligée alors de tirer du dehors une grande partie de ses subsistances, souffrait singulièrement des pirateries de la marine anglaise.

On attendait notamment, en prairial, un convoi précieux chargé de subsistances et de denrées coloniales, parti des États-Unis d'Amérique sous la direction de l'amiral Venstabel. L'Angleterre avait résolu de s'en emparer et envoya à la rencontre du convoi l'amiral Howe avec trente-trois vaisseaux et douze

frégates. Le Comité de salut public résolut de sauver à tout prix le convoi. Jean-Bon-Saint-André partit pour Brest. Une armée navale fut improvisée et composée en partie de jeunes hommes qui n'avaient pas encore navigué. On nomma contre-amiral et chef d'escadre le capitaine Villaret-Joyeuse. L'escadre, composée de trente vaisseaux, sortit de Brest le 20 mai (18 prairial). Jean-Bon-Saint-André montait le vaisseau amiral. L'Anglais se croyait si sûr du succès, que les capitaines des navires de commerce que l'amiral Venstabel prit en route lui disaient : « Vous nous prenez en détail, mais l'amiral Howe vous prendra en gros. » Au bout de neuf jours, Villaret-Joyeuse aperçut la flotte anglaise. Une exaltation extraordinaire régnait à bord de nos navires. La première journée se passa en manœuvres. L'escadre devait d'ailleurs ne se battre que pour défendre le convoi. Mais Jean-Bon-Saint-André prit sur lui de donner l'ordre du combat. Un de nos vaisseaux, le *Révolutionnaire*, manœuvra mal, se trouva engagé à l'entrée de la nuit par plusieurs vaisseaux anglais, eut son capitaine tué, fut désemparé.

1794.

Jean-Bon-Saint-André improvise une armée navale.

—

L'amiral Villaret-Joyeuse.

La nuit se passa en observation. Dès le matin, l'amiral anglais manœuvra de manière à inquiéter notre arrière-garde. Le mouvement de l'escadre française pour s'y opposer amena un engagement. Une manœuvre trop tardive laissa le *Tyrannicide* et l'*Indomptable*, qui étaient à l'arrière-garde, aux prises avec des forces considérables. Vainement Villaret-

1794. Joyeuse donnait-il l'ordre de virer pour dégager ses deux vaisseaux. Le vaisseau de tête ne bougeait pas. L'amiral se plaça en tête de ligne, et, suivi de son armée, il fondit sur l'armée anglaise. Nous perdîmes ainsi l'avantage du vent, mais l'*Indomptable* et le *Tyrannicide* furent dégagés. Nos canons firent, pendant huit heures, un feu terrible. L'ennemi, surpris, en désordre, força de voiles et nous laissa le champ de bataille. Là devait passer le convoi attendu. L'escadre anglaise continuait de nous observer. Dans la brume apparaissaient des ombres de navires manœuvrant d'une manière suspecte. Notre escadre tint habilement la bordée du large, entraînant ainsi insensiblement l'ennemi vers le nord. Le brouillard continua le 11 et le 12. Dans la nuit, nos vigies aperçurent vers le soir l'escadre anglaise qui courait sur nous. Sa ligne était de vingt-quatre vaisseaux; le lendemain on en compta vingt-huit, puis trente-quatre, dont huit à trois ponts, et un même nombre d'officiers généraux. Nous n'avions que trois vaisseaux à trois ponts et trois officiers généraux, en tout vingt-six vaisseaux. Malgré cette inégalité de force, il fallait, pour sauver le convoi, accepter le combat. Le feu commença le 13 à neuf heures du matin. Nos marins avaient plus d'héroïsme que de méthode. Bientôt les deux flottes disparurent dans la fumée. Le combat fut terrible, acharné. Le vaisseau le *Vengeur* fut tellement criblé, qu'il menaçait de sombrer. L'ennemi criait à l'équipage de se rendre. Mais nos marins réunis sur le pont hissèrent

tous les pavillons, et, poussant le cri de : *Vive la République! Vive la France!* se laissèrent couler au fond de l'Océan. Les blessés sur les autres navires se consolaient de mourir *pourvu qu'on fît danser la Carmagnole aux Anglais*. Pendant cette lutte héroïque, le convoi passait silencieusement à vingt-cinq lieues au sud, sur le champ de bataille encore couvert des débris de la journée du 10. 1794.

L'Anglais cessa le feu le premier. Quand la fumée se fut dissipée, on s'aperçut que l'avant-garde française avait plié, ce qui l'empêcha de s'élever dans le vent et de couvrir les vaisseaux désemparés des deux nations. Villaret-Joyeuse rallia son avant-garde et mit en panne. Nous avions l'armée anglaise au vent à nous. Nous ne pouvions que l'attendre. Mais elle ne vint pas ; elle était hors d'état de tenir la mer. L'amiral Howe n'en déclara pas moins qu'il nous avait mis en fuite. Nos marins demandaient un nouveau combat. Jean-Bon-Saint-André refusa. Le but de la campagne était accompli. L'escadre rentra couverte de gloire, donnant la chasse à douze vaisseaux frais qui croisaient devant Penmarck. Notre marine d'un jour avait débuté par un de ces coups d'éclat qui immortalisent un peuple.

Robespierre continue de s'absenter du Comité de salut public.

Ces succès militaires retardaient la chute de Robespierre et du groupe d'hommes qui, avec lui, passaient pour imprimer la direction suprême au gouvernement et poussaient leur chef à la dictature. Celui-ci continuait de se tenir à l'écart du Comité de salut

1794. public et n'apparaissait qu'au club des Jacobins, où, avec un parti pris violent de ressaisir la terrible autorité morale de la Terreur, il lançait chaque jour contre les indulgents ces vagues accusations qui causaient à ses adversaires le frisson de l'échafaud. Au moyen du bureau de police du Comité, bureau créé par lui et à la tête duquel il avait placé son compatriote Hermann, il continuait de faire espionner les députés qu'il voulait perdre. De leur côté, ses ennemis ourdissaient contre lui un complot qui fut conduit avec autant d'art que de vigueur. Les principaux conjurés, Billaud-Varennes, Ruamps, Laurent, Lecointre (de Versailles), Fréron, Barras, Legendre, Thuriot, Bourdon (de l'Oise), Courtois, Garnier (de l'Aube), Rovère, Tallien, Thirion, Guffroy, etc., avaient des réunions secrètes. Le complot commença dès le 3 prairial (24 mai). Lorsqu'un représentant revenait de mission, les conjurés cherchaient à en faire un complice. Ingrand étant revenu à Paris : « Va voir Ruamps, lui dit Billaud-Varennes, il t'apprendra des choses fort graves qui se passent ici. » Ruamps parla ; Ingrand épouvanté répliqua : « Si vous attaquez Robespierre, vous perdez la République. » Ce n'était pas, on le pense, au sein des comités que se tramaient ces complots; tantôt on se réunissait à Passy chez l'ancien fermier général Dupin ; tantôt à la petite maison que Barrère possédait à Clichy. Vadier, Amar et Vouland étaient presque toujours de ces réunions où figuraient aussi des femmes

galantes célèbres alors, la Demahy, la Bonnefoi et autres. C'est là qu'au milieu des plaisirs qui rappelaient les mauvaises mœurs du temps de Louis XV, ils taillaient, selon l'expression de Barrère, de l'ouvrage au tribunal révolutionnaire. Là fut ourdie la trame de l'intrigue qui devait, par le ridicule et la calomnie, préparer la chute d'un homme incomplet en politique, implacable, entaché de fanatisme et d'utopie, mais qui, par la pureté de ses mœurs, par sa probité, par ses facultés gouvernementales mêmes, fut certainement supérieur aux hommes qui devaient le renverser.

1794.

Intrigues de Barrère, Amar, Vadier et Vouland. — Imprudences des robespierristes.

Si Robespierre prêtait peu le flanc à la calomnie, il comptait, parmi les hommes qui le poussaient à la dictature, des amis dangereux et moins inattaquables. Son frère aimait les plaisirs de la vie. Hanriot, général de la garde nationale, était un ivrogne. Il allait souvent avec une partie de son état-major dîner à Maisons-Alfort, chez un ami de Robespierre, nommé Deschamps. Ils couraient à cheval, à bride abattue, quatre de front sur la route. Il en résulta des accidents; deux personnes furent blessées. Quoique Robespierre n'eût jamais mis les pieds à Maisons-Alfort, on fit courir le bruit qu'il était de ces parties. Il avait été parrain d'un enfant de Deschamps, et pris pour commère une vieille femme du nom de Rosalie. Les calomniateurs trouvèrent piquant de faire de cette vieille femme et de la Deschamps deux galantes beautés. Robespierre jeune fréquentait, lorsqu'il revenait de mission, une maison de jeu tenue par une

1794. dame Saint-Amaranthe et ses deux filles. L'une d'elles avait épousé M. de Sartines, fils du ministre de la police sous Louis XV. La mère et les filles étaient fort belles et très-royalistes. Saint-Just fit arrêter les Saint-Amaranthe et Sartines le 10 germinal. Les comités tirèrent parti de cette affaire; ils ne dirent point lequel des deux Robespierre hantait la maison des Saint-Amaranthe. Une explication eut lieu entre les deux frères. Maximilien Robespierre se tint sur ses gardes; Vadier essaya de pénétrer sa pensée, Robespierre parut indifférent. Mais en même temps, il trouva moyen de faire étendre les attributions du bureau de police, sur lequel il exerçait une influence suprême. Ce bureau fut investi, par le Comité de salut public, du droit de traduire les prisonniers au tribunal révolutionnaire, et d'interroger les suspects qu'on envoyait des départements à Paris.

On ne faisait à Robespierre ces apparentes concessions que pour mieux lui masquer la conspiration dans laquelle on l'enveloppait. Le bureau de police fit main basse sur d'obscurs galériens entassés à Bicêtre; en même temps, le Comité de sûreté générale dressa l'acte d'accusation des assassins de Robespierre et de Collot-d'Herbois. Élie Lacoste, instrument du Comité, se chargea du rapport et, pour ajouter une certaine solennité à l'affaire, conseilla de lui donner la désignation de *Conspiration de l'étranger*. On supposa que le baron de Batz, qui avait jadis tenté de sauver la reine et qui était en fuite, avait été chargé par

Rapport d'Élie Lacoste sur la *Conspiration de l'étranger*.

l'étranger et par les émigrés d'organiser la contre-révolution. A ce plan général l'accusation rattachait les factions de Chabot, Fabre, Basire et Julien de Toulouse, des hébertistes, des dantonistes et des adorateurs de la Raison. Grâce à ce roman, il fut aisé de grouper dans une même accusation, l'Admiral et la fille Renault, la femme Saint-Amaranthe et ses deux filles, son gendre Sartines, cinq municipaux : Michonis qui avait essayé de sauver la reine; Marino, ex-président de la commission, qui avait organisé les massacres de Lyon; Soulès, Froidure et Dangé. On remarquait encore parmi les prévenus : Sombreuil père et fils, Rohan-Rochefort, Laval-Montmorency, etc., des femmes de diverses conditions, depuis la femme d'Epremenil, l'actrice Grandmaison, jusqu'à une pauvre petite ouvrière de dix-sept ans, Nicolle, que l'agent chargé de l'arrêter trouva dans un grabat au septième étage, couchée sur un matelas et une paillasse, sans couchette, n'ayant pour mobilier que des haillons dans un panier d'osier, une table, une chaise, un tabouret. Voilà tout ce que possédait cette malheureuse victime, que rien dans les pièces ne présentait comme coupable ou suspecte. Son seul crime était de porter à manger à la Grandmaison. Avec une intention marquée, on associa des affaires qui n'avaient entre elles aucune connexité. 1794.

La calomnie, qui déjà avait essayé d'atteindre Robespierre, en lui attribuant les actes de son frère, n'épargna pas Saint-Just. On fit courir le bruit qu'il

1794. avait fait arrêter la Saint-Amaranthe par ressentiment de n'avoir pu jouir d'elle. Mais Senart, qui s'exprime ainsi, ne dit même pas s'il s'agit de la mère ou de l'une des deux filles. Saint-Just était alors épris de la sœur de Lebas, qu'il devait épouser; et d'ailleurs l'austérité de ce jeune et fanatique tribun rendait peu probable une telle supposition.

Le nombre des prévenus s'éleva à cinquante-quatre. On affecta de les désigner sous le nom d'*assassins de Robespierre*, afin que l'odieux de cette épouvantable vengeance retombât sur lui. Vouland, Vadier et Louis (du Bas-Rhin) conduisirent cette sanglante intrigue. « J'estime, dit le dernier, qu'il faut donner à cette affaire un certain éclat; c'est de mettre la *chemise rouge* aux accusés; les plus petites choses conduisent aux grandes, les appareils font illusion, et par l'illusion on conduit le peuple. — Oui, répondit Vadier, mais il faut du réel, il faut du sang.» Louis (du Bas-Rhin) ajouta: « Les poëtes représentent le sage à l'abri d'un mur d'airain; élevons-en un de têtes entre nous et le peuple. » Que la chronique ait chargé ces discours de couleurs exagérées, il se peut; mais les faits parlent ici plus haut encore. Les cinquante-quatre accusés comparurent le 17 juin (29 prairial) devant le tribunal révolutionnaire, furent condamnés en une seule séance et conduits immédiatement, dans le costume indiqué, au lieu du supplice. Le convoi mit un temps considérable à franchir la distance de la Conciergerie à la place de la Révolution. Tout fut

combiné pour donner à cette exécution un aspect extraordinaire. On rapporte que Vouland, qui, du coin de la rue Saint-Honoré et de la rue de la Loi, examinait cette mise en scène et en prévoyait l'effet contre Robespierre, s'écria dans sa joie : « Partons, allons auprès du grand autel voir célébrer la messe rouge ! » L'exécution dura plus d'une heure. Le peuple consterné dut maudire secrètement Robespierre, en voyant immoler tant de victimes qu'on crut désignées par sa vengeance. 1794.

Les hommes qui dirigeaient le complot formé contre Robespierre ne se bornèrent pas à le calomnier dans sa vie privée, à le rendre odieux en immolant des innocents en son nom, en faisant circuler de prétendues listes de proscription qui augmentaient le nombre de ses ennemis; ils essayèrent de briser par le ridicule cet homme qui jusque-là n'avait inspiré que de la crainte, et qui, en réveillant le sentiment religieux, venait de conquérir une autorité plus haute. Collot-d'Herbois, Barrère et Vadier, qui menaient cette intrigue, imaginèrent de mêler le nom de Robespierre à une affaire tellement grotesque, que sa gravité compromise ne parut plus qu'un masque de comédie. Quand les révolutions politiques interrompent l'exercice des cultes, il est rare qu'il ne se produise pas des sectes qui cherchent dans telles ou telles pratiques de mysticisme l'apaisement des instincts religieux. La Révolution française eut donc ses illuminés comme l'Allemagne. De telles gens se tournent volontiers

1794. vers l'homme qui, chez un peuple, résume le mieux l'idée du pouvoir. Rêvant, en effet, à la venue de quelque rédempteur destiné à changer la face du monde, il leur reste au moins cette dernière lueur de sens commun, d'attacher leurs espérances aux destinées de l'homme qui réunit la plus grande somme de puissance. Or Robespierre, en 1794, était cet homme. Il avait en outre chassé l'athéisme de la politique et ramené l'idée de Dieu dans la Convention et dans les sociétés populaires qui couvraient le sol de la France. En fallait-il plus pour qu'il devînt l'objet des préoccupations des mystiques et des illuminés?

Suite du complot contre Robespierre. — Affaire de Catherine Théot, dite la *Mère de Dieu.*

La police inquiète et prodigieusement active de la Révolution, découvrit une affiliation d'illuminés, parmi lesquels figurait un ex-constituant, le chartreux dom Gerle qui, resté fidèle à Robespierre, en avait obtenu un certificat de civisme. Ce moine, esprit faible et superstitieux, trouvait dans certains passages de l'Écriture la prophétie de la Révolution. Il puisait ses inspirations non loin de l'Estrapade, au numéro 1,078 de la rue Contrescarpe, chez une vieille femme nommée Catherine Théot, qui se faisait appeler la *mère de Dieu*. Deux créatures singulières et charmantes l'assistaient dans la célébration des mystères. On les nommait la *Chanteuse* et la *Colombe*. Des mesmériens, des swedenborgiens, des fous, des visionnaires et des intrigants hantaient le galetas de la *mère de Dieu*. La vieille Théot était célébrée dans

un chant dont les deux derniers vers étaient ainsi conçus : 1794.

Ni culte, ni prêtre, ni roi,
Car la nouvelle Ève, c'est toi.

La nouvelle Ève devait régénérer le genre humain en réduisant l'humanité à cent quarante mille élus de son choix. Une lettre, écrite sans doute par la *Colombe* et la *Chanteuse*, fut trouvée sur dom Gerle. C'était une invitation à déjeuner qui peut donner une idée du ton qui régnait entre les affiliés. « O Gerle, cher fils Gerle, chéri de Dieu, digne amour du Seigneur. C'est sur ta tête, sur ce front paisible où doit être posé le diadème digne de ta candeur. Vis à jamais, cher frère, dans le cœur de tes deux petites sœurs; elles t'engagent à venir déjeuner avec elles demain, jour de décadi, sur les neuf heures et demie, ni plus tôt, ni plus tard; mille choses agréables au cher fils de la part de ses deux colombes. » L'espion qui dénonça et arrêta la *mère de Dieu* et ses affiliés, trouva dans le galetas des images symboliques, des livres de magie, des amulettes, des prières cabalistiques. Vadier, aidé de Barrère, avait rédigé le rapport du Comité de sûreté générale à la Convention; ils mentionnèrent aussi un portrait de Marie-Antoinette et des lettres contre-révolutionnaires, sans signatures, datées de Londres. Parmi ces lettres il s'en trouvait une de la *mère de Dieu* à Robespierre, qu'elle qualifiait de *Verbe divin*, de *Rédempteur*, de *fils de l'Être*

1794. *suprême*. Cette lettre fut sans doute fabriquée par les espions qui s'étaient fait affilier aux mystères de la *mère de Dieu*, car Catherine Théot ne savait pas écrire. On impliqua dans l'affaire un certain Quesvremont, dit Lamotte, ex-médecin du duc d'Orléans, une marquise de Chastenois. Sans se soucier de l'invraisemblance d'un pareil tissu de mensonges et de sottises, Barrère et Vadier rattachèrent à l'affaire de Catherine Théot la découverte d'un portrait en pied du jeune Louis XVII, que des commissaires du Comité de sûreté générale découvrirent derrière un lit, au palais de Saint-Cloud. Le génie malicieux et perfide qui présida à la rédaction du rapport éclate jusque dans un infime détail : Barrère avait falsifié l'orthographe du nom de Catherine Théot, qu'il nomma Catherine *Theos*, ajoutant : « On sait que le mot grec *theos* signifie divinité. »

Vadier lut gravement à la Convention ce pamphlet destiné à ridiculiser Robespierre. Un rire violent l'interrompait fréquemment. La perfidie était comprise. On se vengeait par ce rire implacable, qui fut pour celui auquel il s'adressait le premier avertissement de la mort. Quand Vadier parla des sept baisers que la *mère de Dieu*, donnait aux nouveaux élus du *verbe divin* (Robespierre) qu'elle devait enfanter, les rires augmentèrent. Robespierre souffrait, ne pouvait rien dire. Mais, quand on eut voté l'impression du rapport de Vadier et l'envoi aux communes et aux armées de la République, il se rendit au Comité de salut

public, ordonna en maître d'arrêter l'impression, se fit remettre les pièces par Fouquier-Tinville et les emporta. Les comités firent beaucoup de bruit de cette affaire, demandant comment on pouvait arrêter le cours de la justice. L'impression fut réduite au nombre d'usage. Vadier, le lendemain, 16 juin (28 prairial), essaya de prolonger le scandale en lisant son rapport aux Jacobins. Mais plus on se rapproche des masses, moins le ridicule, cette arme de la corruption, trouve de prise. Des murmures d'indignation couvrirent plus d'une fois la voix de Vadier. L'exécution des *Chemises rouges*, dont on connaît les funèbres détails, eut lieu sur ces entrefaites et vint ajouter l'odieux au ridicule.

1794.

Robespierre s'oppose à l'impression du rapport de Vadier.

La nouvelle de la bataille de Fleurus, qui eut lieu le 26 juin (8 messidor), rendit un peu de force à Robespierre et à ses partisans. L'obstination de Saint-Just fut pour beaucoup dans cette victoire. Il avait donné l'ordre à Jourdan de passer encore une fois la Sambre, comprenant qu'une bataille gagnée sous l'inspiration de sa volonté rendrait à son parti la vigueur nécessaire pour se débarrasser des conspirateurs, ramener l'ordre et assurer par des institutions la stabilité du système républicain. Le combat s'engagea dès l'aube. Cinq corps d'armée, commandés par le prince d'Orange, le général Quosdanowich, le comte Kaunitz, l'archiduc Charles et le général Beaulieu se déployèrent sur les hauteurs de Boigne, de Tongrin, se prolongeant jusqu'à Herlaimont et Ander-

Bataille de Fleurus.

1794. lues. Jourdan, Bernadotte, Kléber, Marceau, Lefebvre, Championnet combattirent dans cette journée mémorable. La victoire fut disputée avec un acharnement extraordinaire. Repoussés sur divers points, nos soldats se ralliaient autour de leurs jeunes et admirables chefs et revenaient à la charge en criant : « *Point de retraite aujourd'hui!* » C'est à cette bataille que l'on employa pour la première fois un aérostat comme moyen de connaître les dispositions de l'ennemi. Jourdan, qui en fit usage, s'en trouva bien. La victoire de Fleurus fut suivie de nouveaux succès et de la jonction des deux armées à Bruxelles, après la prise de Charleroi, de Tournay, d'Ostende, de Bruges et de Gand.

Irritation et retraite de Robespierre. — Imprudence de ses partisans.

Quoique Saint-Just eût pris une part énergique à la journée du 18 juin et que le parti de Robespierre pût disputer l'honneur de cette victoire, l'éclat du reste de la campagne, jusqu'au 10 juillet (22 messidor), rejaillissait sur Carnot et sur le Comité de salut public, où, depuis les derniers jours de prairial, Robespierre ne paraissait plus. L'affaire des Saint-Amaranthe et de Catherine Théot, les accusations auxquelles il s'était vu en butte depuis la fête de l'Être suprême, avaient achevé d'aigrir le caractère de cet homme habituellement porté à la méfiance. Il se rejetait donc avec une roideur excessive dans ses théories de la vertu, de la sagesse et de la justice, et rangeait dans la catégorie des indulgents des hommes couverts de sang, mais dont les mœurs et la probité n'étaient

pas exemptes de blâme. Ses partisans recueillaient sa pensée, la traduisaient en actes et l'exagéraient. Plus leur chef était ennemi de la violence, plus il mettait sa foi dans la seule force de la parole, plus ces hommes se croyaient obligés de suppléer à ce qui lui manquait. 1794.

Dans le parti de Robespierre, au-dessous de Couthon, de Saint-Just et de Lebas, il existait des esprits impétueux et imprudents comme Hanriot, des personnages d'un génie sombre et tortionnaire comme Dumas et Hermann. L'agent national Payan faisait seul exception parmi eux. C'était un homme d'assez bon conseil, d'une énergie puissante et que sa position de chef de la Commune rendait important. Il comprenait la situation, n'ignorait pas les intrigues du Comité de sûreté générale et le but du rapport de Vadier sur Catherine Théot. Il pensait que Robespierre devait s'appuyer sur le Comité de salut public et, dans un vaste rapport qui eût à la fois frappé des feuillants, des royalistes, des hébertistes et des dantonistes, écraser d'un seul coup toutes les factions, mettre un frein aux débordements de la presse, réduire les fonctionnaires à l'obéissance et centraliser dans les mains du gouvernement la puissance matérielle et la puissance morale. Il exposa ses idées dans une longue lettre adressée à Robespierre et lui fit pressentir les dangers dont il était environné.

Tandis que les uns excitaient à l'action ce dictateur incomplet, d'autres agissaient. Hermann, à l'aide de

1794.

Robespierre se rejette dans la Terreur.

—

Craintes qu'il inspire aux représentants revenus de mission.

son bureau de police, faisait main basse sur les prisons. Il commença par trente galériens de Bicêtre. Les comités ne refusèrent pas leur signature, et les galériens périrent, accusés, par un dénonciateur complaisant, de projets d'évasion. Une autre série passa. Cette fois Hermann y mêla deux personnes connues : un bâtard de Sillery et le représentant du peuple, Osselin, montagnard dantoniste, emprisonné pour avoir caché une jeune femme émigrée qu'il aimait. Osselin essaya de se percer le cœur à l'aide d'un clou. On le porta mourant à la guillotine. Le parti de Robespierre visait évidemment à reprendre la dictature de la Terreur et à répondre par des actes terribles à ceux qui l'accusaient d'indulgence. Le Comité de sûreté générale le secondait perfidement. A la mort d'Osselin, la Montagne eut peur. Il y avait là plus d'un homme coupable de cette faute généreuse. D'autres, couverts de crimes, redoutaient le théoricien de la vertu. L'un de ceux qui devaient le plus influer sur le grand événement qui se préparait, Tallien, tremblait pour lui-même et pour sa maîtresse, la dame Cabarrus de Fontenay, récemment incarcérée comme suspecte.

La conduite de plusieurs représentants en mission dans les départements contribua singulièrement à développer ce violent retour de Robespierre vers la Terreur. Il devint évident qu'il cherchait à effacer l'effet produit par la fête à l'Être suprême et par le rapport de Vadier sur Catherine Théot. Couthon dé-

fendit ouvertement Joseph Lebon, qui avait commis des actes cruels à Arras. Un autre agent de Robespierre, Jullien, qui avait à Nantes, près de Carrier, joué le rôle de modéré, devenait tout à coup terroriste à Bordeaux. Il n'ignorait pas que Guadet, Salles, Barbaroux, Pétion et Buzot avaient paru au Bec-d'Ambès. Ils avaient remonté la rivière. Guadet fut aperçu à Libourne. On comprit que les fugitifs s'étaient cachés dans les immenses souterrains de Saint-Émilion. Jullien fit prendre des informations. La famille de Guadet habitait les environs; on l'épia. Jullien choisit dix hommes résolus. Ils emmenèrent des dogues, qu'ils devaient lancer sur la piste des infortunés proscrits. Un détachement du bataillon de Bec-d'Ambès cerna les souterrains et investit les maisons de la famille de Guadet. Salles et Guadet furent pris dans un grenier. Le lendemain, des volontaires passant près d'un champ de Pinada, entendirent la détonation d'une arme à feu. Ils s'approchèrent et virent un homme couvert de sang, dont la mâchoire était fracassée. On lui demanda son nom. Il ne pouvait répondre, mais quand on lui dit le nom de Barbaroux, il fit un signe affirmatif. Quelques jours après, on trouva en outre deux cadavres déjà en proie aux vers, hideux, défigurés et à demi rongés par les bêtes fauves, on les reconnut pour les restes de Pétion et de Buzot. Louvet avait pu revenir à Paris, s'y cacher et gagner le Jura.

1794.

Affaire des grottes de Saint-Émilion.

—

Mort tragique des derniers girondins.

Ce lugubre récit parvint le 28 juin (8 messidor)

1794. à la Convention. Les rires soulevés par l'affaire de Catherine Théot et par le bouffon rapport de Barrère cessèrent aussitôt. Quand, trois jours après, Robespierre prit la parole au club des Jacobins, signala la fausse marche imprimée au gouvernement, se plaignit du système de calomnie organisé contre lui et dénonça ceux qu'il comprenait dans la dénomination de *faction des indulgents*, il redevint encore une fois le chef suprême de la Terreur. Il parla aussi des fripons; le nombre en était considérable alors, comme à toutes les époques d'anarchie. Il s'éleva contre les agents de l'étranger, qualification dont l'affaire des *chemises rouges* et le rapport d'Élie Lacoste avaient permis d'apprécier l'effrayante élasticité. Lorsqu'on songeait en outre que dans cette faction des indulgents Robespierre, qui ne parlait plus des exagérés, comprenait tous ses adversaires, parmi lesquels figuraient des hommes couverts de sang, les Vadier, les Vouland, les Amar et leurs complices tremblèrent. Avec une amertume profonde il parla des libelles imprimés contre lui à Paris et à Londres, où on le représentait comme l'assassin des honnêtes gens. « C'est ainsi, articula-t-il, que l'on absout les tyrans en attaquant un patriote isolé, qui n'a pour lui que son courage et sa vertu. » Les Jacobins s'émurent à cette parole de leur chef, et l'un deux s'écria : « Robespierre, tu as tous les Français pour toi. » Mais lui, se méfiant de l'éloge autant que du blâme : « Je ne veux ni de partisans, ni d'éloge, ma défense est dans ma

conscience. » Et, revenant avec persistance à son sujet, il évoqua le souvenir de Brissot, de Louvet, de Camille Desmoulins, de Danton. S'enfonçant toujours plus profondément dans cet abîme de la peur et de la vengeance : « Que direz-vous, s'écria-t-il, si je vous apprends que ces atrocités n'ont pas semblé révoltantes à des hommes revêtus d'un caractère sacré ; si parmi nos collègues eux-mêmes il s'en est trouvé qui les ont colportées (1) ! » Il promit de s'expliquer plus longuement un autre jour. « Aujourd'hui, dit-il, j'en dis assez pour ceux qui sentent. » La Convention, informée de ces paroles, sentit en effet qu'elle allait être prochainement décimée. 1794.

Ce discours, dans la pensée des ennemis de Robespierre, équivalait à une déclaration de guerre sans trêve ni merci. Joignant l'acte à la parole, le parti de Robespierre augmenta l'épouvante en envoyant d'un seul coup à l'échafaud cent cinquante-quatre détenus du Luxembourg. Ce fut Hermann qui dirigea l'opération, aidé d'un dénonciateur nommé Boyenval, qui joua le même rôle que Laflotte. Il fallut élever un échafaudage de banquettes supplémentaires dans la salle du tribunal. On les jugea et les exécuta en trois fois.

Prétendus complots et exécutions de cent cinquante-quatre prisonniers du Luxembourg.

L'année 1794, comme celle qui l'avait précédée, fut marquée par d'épouvantables effusions de sang humain. De grandes choses et des choses utiles sans

(1) Club des Jacobins, séance du 1er juillet (13 messidor) 1794.

1794. doute s'accomplissaient au milieu de ces horreurs. Jamais peuple ne fit de tels sacrifices à l'idéal et ne plaça plus haut sa foi dans les principes. La démocratie en France eut cela de commun avec certaines doctrines catholiques qu'elle mit une foi profonde dans la vertu du sang versé. Cette analogie frappera les esprits impartiaux. En lisant certaines pages de Joseph de Maistre, on croirait lire un écrivain jacobin. Mais si le mépris de la vie de la part des chefs de l'État et si cet horrible système qui plaçait les généraux de la République entre la victoire et l'échafaud, engendrèrent des actes d'héroïsme qui surpassent ceux dont l'antiquité nous a légué le récit, à l'intérieur et surtout à Paris l'effet fut bien différent. Cette constante effusion de sang abaissa le sens moral. L'hypocrisie des mœurs est une des conséquences de la terreur. Elle donna naissance, en 1794, à un fait singulier.

Hypocrisie des mœurs révolutionnaires.

Quelques personnes, à l'occasion de la fête du 14 juillet, eurent l'idée, par ostentation de fraternité et d'égalité, de dresser des tables devant leurs maisons. Cette nouveauté venait de Danton et de l'école démagogique d'Hébert et de Chaumette. Le premier venu pouvait s'asseoir à ces tables hospitalières. En temps de terreur de telles innovations se propagent rapidement. Les usages comme le costume tendent alors à l'uniformité, par la crainte que chacun éprouve de se faire remarquer. Paris se couvrit de tables, et ces repas en plein air prirent le nom de *repas civiques*.

Robespierre, qui n'adopta jamais le bonnet rouge et la carmagnole et conserva l'usage de la poudre, n'aimait pas ces signes extérieurs ; ses partisans les méprisaient également. L'agent national Payan, dans une séance du Conseil général de la Commune, condamna les repas civiques. « J'ai aperçu des personnes, dit-il, commander impérieusement à leurs domestiques dans l'escalier, et, un moment après, se plaçant à table à leurs côtés, s'écrier avec une affectation risible, si elle n'était coupable : *A ta santé, Picard!* (1). » Dès lors les repas civiques devinrent suspects. Cet incident contribue à caractériser la politique de juste milieu que Robespierre et son parti cherchèrent à fonder dans la Révolution. 1794.

Achèvement du grand-livre de la dette publique.

L'achèvement du grand-livre de la dette publique eut lieu au commencement du même mois. Cambon l'annonça à la Convention. La dette consolidée ne s'élevait pas à plus de cent millions, et le nombre des créanciers à quatre-vingt-dix mille, sur lesquels il y avait à déduire les émigrés et les condamnés (2). Quelques jours après, sur la proposition de Cambon, la Convention déclara nationaux l'actif et le passif des hôpitaux et de tous les établissements de bienfaisance (3). Mais ces actes d'une si haute importance passaient presque inaperçus. Les exécutions en

(1) Séance du conseil général de la Commune du 15 juillet (27 messidor) 1794.

(2) Séance de la Convention du 2 juillet (14 messidor) 1794.

(3) Séance de la Convention du 12 juillet (24 messidor 1794).

1794. masse continuaient, et chacun pressentait la lutte terrible qui allait éclater entre le parti de Robespierre et les débris des anciennes factions girondine, dantoniste et hébertiste, groupés à la Montagne et dans les deux Comités.

En messidor, Robespierre écrivit beaucoup. Après le dîner, il allait aux Jacobins et parlait souvent. Le club était sourdement travaillé par les ennemis de Robespierre. De prétendus amis de Châlier, des Lyonnais, partisans de Fouché, s'étaient introduits aux Jacobins et avaient fait nommer Fouché président. Robespierre s'inquiéta de ce mouvement et l'arrêta en faisant rayer Dubois-Crancé, sous prétexte qu'il avait sauvé les Lyonnais révoltés. Les Jacobins obéirent; mais pendant tout le temps que Robespierre parla, ils restèrent froids et muets. Après avoir flétri les modérés, l'orateur exprima la volonté d'arrêter l'effusion du sang humain. Ce préambule fut suivi d'une motion en vertu de laquelle la société invita Fouché à venir se disculper. Les Jacobins semblaient plongés dans la torpeur. Robespierre jeune crut y voir un système et fit une vive harangue. Couthon répliqua et dit : « Tous les patriotes sont frères et amis; pour moi, je veux partager les poignards dirigés contre Robespierre. » A ce mot le club se retrouva tout entier, tel qu'il était jadis. La salle vibra d'un seul cri : « Et moi aussi ! » qui s'échappait de toutes les poitrines. La guerre contre les scélérats qui, selon l'expression de Couthon, « voulaient affamer

Violentes attaques de Robespierre contre Fouché.

le peuple par la disette et l'athéisme, » continua dans la séance du 14. Fouché ne parut pas. Il écrivit, pour prier la société de suspendre son jugement jusqu'à ce que les Comités de salut public et de surveillance générale eussent examiné sa conduite; Robespierre fut accablant contre lui. « Je commence par faire la déclaration, dit-il, que l'individu Fouché ne m'intéresse nullement. J'ai pu être lié avec lui, parce que je l'ai cru patriote; quand je l'ai dénoncé ici, c'était moins à cause de ses crimes passés, que parce qu'il se cachait pour en commettre d'autres, et parce que je le regarde comme le chef de la conspiration que nous avons à déjouer. » Il tira ensuite parti de l'absence de Fouché, l'accusant de conjuration, cherchant à extraire un système de ses actes, le flétrissant, le qualifiant de vil et de méprisable, rappelant qu'il avait fait partie de cette faction hébertiste qui déshonorait la Révolution. Chose étrange et curieuse, il ajouta : « La terreur était le moyen dont ils se servaient pour forcer les patriotes au silence. » Il trouva l'éloquence de la haine et du mépris. S'étonnant de l'absence de Fouché : « Craint-il les yeux et les oreilles du peuple, dit-il, craint-il que sa triste figure ne présente visiblement le crime; que six mille regards fixés sur lui ne découvrent dans ses yeux son âme tout entière, et, qu'en dépit de la nature qui les a cachés, on y lise ses pensées (1)? » Fouché fut exclu du club des Jaco- 1794.

(1) Séance du club des Jacobins du 14 juillet 1794.

1794. bins, mais la société éleva à la présidence Élie Lacoste, qui avait rempli les fonctions de rapporteur dans l'affaire des Saint-Amaranthe. Le hasard seul fut-il cause de cette nomination d'un ennemi de Robespierre? Il y a lieu d'en douter. Les Jacobins obéissaient en protestant, ne comprenant peut-être pas bien la conduite de leur chef.

Il fallait que Robespierre eût d'ailleurs dans sa puissance et dans la réussite de ses plans d'épuration une confiance bien grande pour tenir un pareil langage. Il pensait que le pouvoir venait à lui par la force des choses et qu'un discours suffirait pour renverser les comités, ou du moins pour obtenir leur renouvellement. Ancien juge d'église, ennemi naturel de la force, dénué d'instincts militaires, patient comme tous les gens formés à la politique spéculative, il aimait mieux tourner la loi que la violer et obtenir du temps, de l'agitation morale, ce que les hommes de parti demandent presque toujours à l'insurrection. C'est donc à l'aide de pétitions, de rapports et de discours, que Robespierre comptait entamer la lutte contre les comités. Il disposait de la Commune, des Jacobins, c'est-à-dire de la force politique et de la force armée. En réalité, sa puissance était considérable; entre les mains d'un homme d'action, elle se fût changée instantanément en dictature.

Plan d'attaque de Robespierre contre les comités.

La lenteur de Robespierre, qui se souvenait trop de la manière dont s'était accompli le 31 mai, devait lui être fatale. Elle lui laissa le temps de désespérer

ses ennemis et de les pousser aux résolutions extrêmes. 1794.
Une tentative de réconciliation fut pourtant essayée, dans les derniers jours de messidor, par quelques membres du Comité de salut public. Barrère, revenant un soir des Jacobins, où Robespierre l'avait attaqué, dit au juré Vilate : « Je suis soûl des hommes. Si j'avais un pistolet... Je ne reconnais plus que Dieu et la nature. » Et, s'abandonnant au cours de ses pensées, il ajouta : « Ce Robespierre est insatiable. Parce qu'on ne fait pas tout ce qu'il voudrait, il faut qu'il rompe la glace avec nous. S'il nous parlait de Thuriot, Guffroy, Rovère, Lecointre, Panis, Cambon, de ce Monestier qui a vexé toute ma famille, et de toute la séquelle dantoniste, nous nous entendrions ; qu'il demande encore Tallien, Bourdon de l'Oise, Legendre, Fréron, à la bonne heure ;... mais Duval, mais Audoin, mais Léonard Bourdon, Vadier, Vouland, il est impossible d'y consentir. » Barrère paraissait accablé. De part et d'autre on redoutait le moment de la lutte. La faction, qui depuis le 5 prairial (24 mai) avait formé un complot contre Robespierre, espérait le pousser à l'attaque. Mais rien ne pouvait ébranler les résolutions de cet homme immuable et systématique. Ses partisans, au contraire, contenaient mal leur impatience; Hanriot et son état-major excitaient les canonniers, Lebas exaltait les jeunes têtes de l'école de Mars, Payan essaya de convoquer à la Commune les comités révolutionnaires.

Le Comité de salut public se mit sur la défensive;

1794. il empêcha la convocation, éloigna de Paris la moitié des canonniers, confia leurs canons à l'école de Mars dont il s'assura ainsi les sympathies, et subordonna le bureau de police d'Hermann au Comité de sûreté générale. Parmi les moyens employés pour perdre Robespierre, il faut encore citer la pétition d'un certain Magenthies, qui demandait qu'on punît de mort quiconque manquerait de respect à l'Être suprême, en mêlant le nom de Dieu aux jurements. On arrêta en même temps comme suspects des artisans qui s'étaient enivrés; c'était un moyen d'effrayer le peuple sur les conséquences du triomphe de Robespierre et de l'établissement du régime de la vertu. Quelques mesures terroristes et l'exécution de cent trente-huit prisonniers titrés, une nouvelle liste de trois cent dix-huit personnes à envoyer au tribunal, mirent les deux comités à l'abri du reproche d'indulgence. Dans cette attitude ils attendirent l'ennemi. La première décade de thermidor, qui dans l'almanach républicain est dédiée au Malheur, s'ouvrit au milieu de ces funestes conjonctures.

Manœuvres des deux comités. — Affaire Magenthies.

Robespierre avait rappelé auprès de lui son jeune et terrible disciple. Saint-Just revenait du champ de bataille de Fleurus avec ce sentiment de l'action et cette croyance dans la force, dont Pascal avait jadis révélé la loi, mais dont Robespierre, élève de l'école sentimentale de Jean-Jacques Rousseau, n'entrevoyait qu'à regret et malgré lui l'inévitable nécessité. Tandis que Saint-Just, songeant à sauver la Révolution par

Retour de Saint-Just. — Robespierre rentre au Comité de salut public.

la dictature et par des institutions, s'acheminait vers 1794.
Paris, Robespierre reparaissait inopinément dans le sein du Comité de salut public. Depuis quarante jours, il s'était tenu éloigné du Comité; sa présence étonna, elle fit pressentir un événement. Il n'en était rien. Robespierre n'avait d'autre but que d'agir par la persuasion. Mais comment persuader le suicide à un adversaire? Il se renferma d'abord dans de vagues accusations. Il se plaignit qu'on n'eût pas suivi la victoire de Fleurus, qu'on ménageât les Anglais. Il parla des conspirateurs, des indulgents, des contre-révolutionnaires, des corrompus, et finit par attaquer nominativement Carnot pour avoir pris la direction exclusive de la guerre, et Cambon, qu'il accusa de favoriser les riches aux dépens des pauvres. En parlant il versa des larmes véritables et sincères sur le sort de la patrie. Malgré l'injustice de ses reproches, les comités étaient émus. Billaud-Varennes dit : « Nous sommes très-amis; nous avons toujours marché ensemble. » Plus expansif ou plus oublieux de ses propres périls, Collot-d'Herbois supplia Robespierre de songer aux périls que ces dissentiments accumulaientsur la patrie. Elie Lacoste, d'un ton ferme, déclara que l'absence de Robespierre avait pour résultat de laisser peser une responsabilité dangereuse sur les comités et de trahir, aux yeux de l'étranger, les discordes du gouvernement de la République.

Il fut décidé que, pour simuler un accord que chacun intérieurement sentait impossible, Saint-Just, au

1794. nom des deux comités et après les avoir consultés, rédigerait un rapport sur la situation. La Montagne crut à une réconciliation. Les conjurés, Fouché, Tallien, Fréron, Léonard Bourdon, etc., se virent sacrifiés. Les membres des comités les rassurèrent. Les chefs de la Montagne sentaient la mort planer sur leur tête, et dans cette situation, pire que la mort elle-même, ils voulaient en finir, dussent-ils assassiner Robespierre.

Apparente réconciliation des membres du Comité de salut public.

—

Alarme des thermidoriens.

Saint-Just avait consenti à se charger du rapport, mais les idées qu'il exposa relativement à la morale publique déplurent à Billaud-Varennes et à Collot-d'Herbois. Ils insinuèrent qu'il ne fallait point parler de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme. Dans la pensée de Saint-Just, le Comité de salut public devait toujours être au complet. Or les missions, en éloignant la plupart des membres du Comité, altéraient le gouvernement et concentraient l'autorité suprême entre quelques personnes. Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois se sentaient désignés, car ils ne s'étaient même pas, comme Carnot et Cambon, absorbés dans une spécialité. Ils s'opposèrent aux idées exprimées par Saint-Just. Le rapport fut confié à Barrère, qui l'improvisa pour le lendemain. La lutte était ouverte. On pressa Robespierre de terminer le discours qu'il préparait et de hâter la crise. Ce singulier chef de parti se promenait à Montmorency, travaillant à son discours, le corrigeant avec la patience d'un poëte docile aux préceptes de Quintilien et de Boi-

leau. Il ne fut prêt à le prononcer que le 8. La journée du 7 avait déjà permis à ses adversaires de se concerter. 1794.

L'idée d'un 31 mai étant admise, les événements se plièrent avec une sorte de servilité fatale à ce programme du passé : des harangues, une pétition des Jacobins, un grand discours, un rapport. La Commune, la force armée, l'insurrection ne devaient intervenir que dans le cas où la pression morale serait insuffisante. Robespierre apparaît sous deux aspects différents dans cette dernière période de son existence. Tantôt il parle en maître plein de confiance dans sa destinée et qui n'entend point transiger; tantôt son âme semble s'affaisser sous le poids de pressentiments funestes. « La Convention et la République gangrenées par la corruption périront, » dit-il, le 4 thermidor, à une députation du département de l'Aisne. « Pour moi, j'ai mis un pied dans la tombe; dans peu de jours, j'y mettrai l'autre. »

Le 7, le mouvement commença, selon le programme, par une pétition des Jacobins à la barre de la Convention. L'orateur de la députation lut une adresse où éclatait le vice de la situation. On y reconnaissait, dans certains passages relatifs à Magenthies et aux indulgents, des malhabiletés trop violentes pour qu'on pût les mettre sur le compte de l'impéritie des rédacteurs. L'esprit de Fouché et de ceux des Lyonnais ses amis qui siégeaient encore aux Jacobins rampait, agile et souple, à travers ce discours. Il amoindrit

1794. l'effet des hommages rendus à Robespierre, désigné par ces paroles : « Celui qui honore l'Être suprême, la morale et le peuple, qui érige la vertu en culte national. » Éloge d'autant plus dangereux qu'il était immédiatement suivi d'une allusion blessante contre Carnot. Après quelques mots de Dubois-Crancé, qui vint à la tribune défendre sa vie menacée par les récentes attaques de Robespierre, Barrère prononça, au nom du Comité, le rapport sur la situation générale de la République, qui, dans la pensée de Robespierre, aurait dû être prononcé par Saint-Just, écarté la veille par les comités. Barrère mêla à des lieux communs des insinuations d'un machiavélisme profond. « Hier, dit-il, quelques citoyens disaient autour de la Convention, et répétaient dans les groupes : *Il faut faire un 31 mai*. On dirait, à la légèreté avec laquelle ces mots sont tour à tour prononcés et répétés, que la destinée d'un grand peuple ne tient à presque rien, ne dépend que de la volonté plus ou moins éclairée, plus ou moins pure de quelques intrigants, des machinations de quelques contre-révolutionnaires, souvent cachés derrière les meilleurs citoyens. » C'était attaquer les robespierristes, tout en ayant l'air de ménager leur chef.

Rapport de Barrère. Il feint de ménager Robespierre et attaque son parti.

Il y a des circonstances où la puissance d'un mot est incalculable. Ce mot de 31 mai, que venait d'articuler Barrère, vibrait dans tous les cœurs. Il équivalait à une dénonciation. Les deux factions passèrent une nuit plus anxieuse qu'une veille d'armes. Le len-

demain 8, Robespierre, pâli par le travail et la maladie, et plus encore par le poids de ses résolutions, plus fortes que lui-même, parut à la Convention. Depuis quarante jours, on ne l'avait pas vu dans le sein de l'assemblée. Il revenait plus redoutable qu'il n'était jamais apparu. La mort d'un groupe de députés assis sur les bancs de la Montagne, parmi les rangs décimés des anciennes factions, était suspendue à ses lèvres. On attendait impatiemment qu'il prît la parole. Mais Barrère annonça d'abord à l'assemblée la prise et l'occupation d'Anvers. Cette nouvelle était, à elle seule, une éloquente réplique aux récentes attaques de Robespierre contre Carnot. Un autre député, Poultier, dit quelques mots relatifs aux soldats dépouillés de leur équipement par l'ennemi. On vit ensuite à la tribune cette figure pâle et ce mince profil, qui inspiraient plus de terreur que n'en inspirait jadis la face volcanisée de Danton. Un profond silence régna aussitôt dans la Convention, et Robespierre prononça son dernier discours, celui qui devait décider de son sort, celui qu'il avait écrit et récrit plusieurs fois, celui qu'il aiguisa comme on aiguise un glaive et auquel il attribuait, non sans raison, la puissance du glaive, mais qui se retourna contre lui.

1794.

Dernier discours de Robespierre.

Nos devanciers, emportés par le mouvement des faits décisifs et graves qui s'accumulent à cette date, ont dit peu de chose de ce discours, digne pourtant d'être examiné. Il est, en effet, la dernière parole d'un parti qui envisagea la Révolution d'une manière spé-

1794. ciale, et qui représente, parmi les diverses familles d'esprits qui composent notre unité nationale, un groupe qui s'est perpétué, par cette raison que les idées sont impérissables. « La Révolution française, articula Robespierre, est la première qui ait été fondée sur la théorie des droits de l'humanité et sur les principes de la justice. » Cette formule placée au début du discours suffirait à caractériser cette école de politiques moralistes qui voulait fonder un ordre social sur les principes de la vertu publique et privée, dût-elle, comme moyen transitoire, recourir à la dictature et à l'échafaud. L'utopie et le sang ont laissé sur ces hommes une tache indélébile, mais quelque odieux que soient ces souvenirs, il s'en dégage pourtant une si haute aspiration à la justice, que la Révolution française en restera éternellement marquée d'une empreinte sublime qui la distingue des autres révolutions. Or, on est obligé d'en convenir, ce ne sont ni les Feuillants, ni la Gironde, ni Danton, ni Camille Desmoulins, qui eussent marqué la Révolution d'un pareil sceau.

Caractère de la Révolution française.

Robespierre ne fut pas exempt d'hypocrisie. Mais la sincérité éclate à chaque page dans ce long discours; elle éclate jusque dans les préoccupations personnelles, jusque dans la naïveté de celui qui le prononçait : « Ici j'ai besoin d'épancher mon cœur, » disait-il à cette assemblée à laquelle il devait demander la vie de quelques-uns de ses membres. Et, dans son épanchement terrible, cet homme qui lui-même

avait tant calomnié, qui devait périr par la calomnie 1794.
et que la calomnie poursuivra comme un châtiment éternel de son impuissance, de son orgueil et de son inhumanité, reprenait toute l'histoire de la Révolution. Il évoquait les ombres de tous ceux qu'il avait précipités dans la tombe, et comme si, au moment d'y descendre lui-même, il eût éprouvé le besoin d'absoudre sa mémoire : « Non, nous n'avons pas été trop sévères, s'écriait-il, j'en atteste la République qui respire ! » Il s'attacha ensuite à démontrer que les excès de la Révolution ne lui étaient pas imputables ; il réfuta les accusations dont il était l'objet, se plaignit qu'on eût fait courir des listes de proscription qu'on lui attribuait perfidement, et où l'on désignait pour victimes un certain nombre des membres de la Convention. Il exposa par quelles manœuvres on avait fait de sa personne un objet de terreur. D'autres l'avaient accusé de modération parce qu'il s'était opposé au décret d'accusation des soixante-deux députés sans un rapport préalable. « Ah ! certes, s'écria-t-il, lorsque, au risque de blesser l'opinion publique, ne consultant que les intérêts sacrés de la patrie, j'arrachais seul à une décision précipitée ceux dont les opinions m'auraient conduit à l'échafaud, si elles avaient triomphé ; quand, dans d'autres occasions, je m'exposais à toutes les fureurs d'une faction hypocrite pour réclamer les principes de la stricte équité envers ceux qui m'avaient jugé avec le plus de précipitation, j'étais loin sans doute de penser que

1794. l'on dût me tenir compte d'une pareille conduite; j'aurais trop mal présumé d'un pays où elle aurait été remarquée, et où l'on aurait donné des noms pompeux aux devoirs les plus indispensables de la probité : j'étais encore plus loin de penser qu'un jour on m'accuserait d'être le bourreau de ceux envers qui je les ai remplis, et l'ennemi de la représentation nationale que j'avais servie avec dévouement; je m'attendais bien moins encore qu'on m'accuserait à la fois de vouloir la défendre et de vouloir l'égorger (1). »

Le cœur flétri par tant de trahisons, il invoquait la probité au secours de la République. Il se disculpait du reproche d'aspiration à la dictature, attribuant aux ennemis de la République, à l'étranger, le terrible usage qu'on faisait du seul nom d'une magistrature romaine. « Ils m'appellent tyran... s'écriait-il; si je l'étais, ils ramperaient à mes pieds, je les gorgerais d'or, je leur assurerais le droit de commettre tous les crimes, et ils seraient reconnaissants!... On arrive à la tyrannie par le secours des fripons : où courent ceux qui les combattent? au tombeau et à l'immortalité. » Rien ne lui avait échappé de l'intrigue ourdie contre lui. Il expliqua avec quel art perfide ses ennemis faisaient remonter toute responsabilité à sa personne : « *Robespierre le veut*, » disaient-ils pour s'excuser. On disait aux nobles : « Il

(1) Séance de la Convention du 8 thermidor 1794.

vous proscrit; » aux patriotes : « Il veut sauver les nobles; » aux prêtres : « Il vous poursuit; » aux fanatiques : « C'est lui qui détruit la religion; » devant l'échafaud : « Voilà des malheureux condamnés; qui est-ce qui en est la cause? Robespierre. » Il rappela ce qui s'était passé à la fête de l'Être suprême, les insultes dont lui, président de la Convention, avait été l'objet de la part de quelques représentants du peuple. Il caractérisa l'espèce de solennité donnée à l'affaire de *Catherine Théot*, les pamphlets dégoûtants qu'elle avait engendrés. En un mot, on avait fait de lui, Robespierre, l'ennemi de tous, de telle sorte que chacun, le voyant passer, pût dire : « Voilà l'auteur de tes maux; tu serais heureux et libre, s'il n'existait plus. » Son langage s'élevant à mesure que le sentiment de l'injustice dont il se sentait victime le pénétrait plus profondément, il trouva des paroles d'une mélancolie profonde et capable d'émouvoir, parce que sa plainte, sur certains points, était fondée. Il put dire, sans que la postérité, qui se fait plus impartiale à mesure que le temps s'écoule, songe à le démentir : « En voyant la multitude des vices que le torrent de la Révolution a roulés pêle-mêle avec les vertus civiques, j'ai craint quelquefois, je l'avoue, d'être souillé aux yeux de la postérité par le voisinage impur des hommes pervers qui s'introduisaient parmi les sincères amis de l'humanité. » Confondant à la fois ses ennemis et ceux de la patrie : « J'ai promis, il y a quelque temps, dit-il, de laisser 1794.

1794. un testament redoutable aux oppresseurs du peuple... Je leur lègue la vérité terrible et la mort. »

Robespierre plaidait sa cause devant un tribunal qui se souvenait de Danton, de Camille Desmoulins et de tant d'autres. Il rassurait peut-être la droite, mais la Montagne, morne et terrorisée, attendait qu'il désignât nominativement ceux que sa parole allait vouer au supplice. Il ne le fit pas, et cette réserve fut sa plus grande faute. Elle intéressa la Montagne entière à sa chute. Il commit encore une maladresse, qui était une injustice, en attaquant Carnot. Dans cet énorme discours, Robespierre tendait évidemment à s'appuyer sur la plaine et sur la droite. Il mit beaucoup d'art dans les accusations qu'il dirigea contre Cambon, qui venait de commencer la mise à exécution du grand-livre, et contre lequel se déchaînaient les rentiers et les agioteurs. En disant que la contre-révolution était dans le ministère des finances, Robespierre s'attirait la sympathie de cette masse considérable d'intéressés. Il traita de fripon Cambon, homme rude, d'un caractère âpre et difficile, mais d'une probité antique. Ce fut une tactique misérable; elle révèle un de ces aspects du caractère de Robespierre, qui éloignent de lui la pitié et altèrent l'estime que sa pureté de mœurs et sa pauvreté volontaire répandaient sur sa personne.

La pensée du discours, volumineux et difficile à résumer, consistait dans la révélation d'un vague complot : « On se cache, disait Robespierre, on dissimule,

on trompe : donc on conspire; on était audacieux, on méditait un grand acte d'oppression ; on s'entourait de la force pour comprimer l'opinion publique, après l'avoir irritée ; on cherche à séduire des fonctionnaires publics dont on redoute la fidélité ; on persécute les amis de la liberté : on conspire donc. On devient tout à coup souple et même flatteur; on cherche à endormir l'opinion publique ; on calomnie le peuple; on érige en crime la sollicitude civique ; on ne renvoie point les déserteurs, les prisonniers ennemis, les contre-révolutionnaires de toute espèce qui se rassemblent à Paris, et on éloigne les canonniers, on désarme les citoyens ; on intrigue dans l'armée ; on cherche à s'emparer de tout : donc on conspire. Ces jours derniers, on chercha à vous donner le change sur la conspiration ; aujourd'hui, on la nie ; c'est même un crime d'y croire. On vous effraye, on vous rassure tour à tour : la véritable conspiration, la voilà (1). » 1794.

Conclusions du discours de Robespierre.

Il dénonçait en outre une division intestine entre le Comité de salut public et le Comité de sûreté générale, où siégeaient, selon lui, des complices de la conspiration. Il disait, non sans raison, que ces deux comités constituaient deux gouvernements. « Quel est le remède à ce mal? ajoutait-il. Punir les traîtres, renouveler les bureaux du Comité de sûreté générale, épurer ce Comité lui-même et le subordonner au Co-

(1) Séance de la Convention du 2 thermidor 1794.

1794. mité de salut public, épurer le Comité de salut public lui-même, constituer l'unité du gouvernement sous l'autorité de la Convention nationale. » Il termina par ce singulier argument : « Que peut-on objecter à un homme qui sait mourir pour son pays? » Et il prononça lui-même le mot de sa destinée : « Je suis fait pour combattre le crime, non pour le gouverner. »

Indécision des ennemis de Robespierre. — L'Assemblée vote l'impression du discours.

Lorsqu'il eut cessé de parler, le silence se prolongea. Les ennemis de Robespierre n'osaient pas l'attaquer. Les indécis attendaient que la fortune parût se prononcer. Deux des conjurés, Rovère et Lecointre, échangeaient quelques paroles à voix basse, s'excitant à l'attaque. Mais le moment de jeter le masque n'était pas venu. Lecointre dit au contraire : « Je demande l'impression du discours. » Barrère et Couthon appuient cette proposition. Mais Bourdon (de l'Oise), plus courageux que Lecointre, son complice, la combat. Elle fut pourtant admise. Vadier essaya d'engager une discussion à propos de Catherine Théot. Mais déjà Cambon s'était élancé à la tribune. « Avant d'être déshonoré, s'écrie-t-il, je parlerai à la France! »

Collot-d'Herbois, qui présidait, maintint la parole à Vadier, qui parla en faveur des deux comités, dont il certifia impudemment l'estime et la confiance mutuelles. Cambon prouva aisément l'injustice des attaques de Robespierre contre l'administration des finances. « Tous les partis m'ont trouvé sur leur route, articula-t-il, il est temps de dire la vérité tout entière : un seul homme paralysait la volonté de la

Premières attaques contre Robespierre.

Convention nationale, cet homme est celui qui vient de faire le discours, c'est Robespierre. » Des applaudissements accueillirent ces paroles hardies. La sortie de Cambon donnait de l'audace aux conjurés. Robespierre répliqua avec ménagement à l'homme qu'il venait de traiter de fripon. Billaud-Varennes parla contre l'impression du discours. « Il faut arracher le masque sur quelque visage qu'il se trouve, dit-il avec une farouche énergie, et s'il est vrai que nous ne jouissions pas de la liberté des opinions, j'aime mieux que mon cadavre serve de trône à un ambitieux que de devenir par mon silence complice de ses forfaits. Je demande le renvoi aux deux Comités. » C'était renvoyer l'accusation à l'accusé. Panis s'élança ensuite à la tribune, et, avec l'énergique naïveté d'un homme qui défend sa vie, il reprocha à Robespierre de chasser des Jacobins qui bon lui semblait : « Je veux qu'il dise s'il a proscrit nos têtes! s'écriait-il, qu'il dise si la mienne est sur la liste qu'il a dressée. Je veux que Couthon s'explique sur les six membres qu'il poursuit. » Il insista en outre pour que Robesbierre s'expliquât sur le compte de Fouché. Robespierre refusa de s'expliquer. « J'ai fait mon devoir, dit-il, c'est aux autres à faire le leur. » Plusieurs maratistes, Bentabolle, Charlier, revinrent à la charge. « Nommez ceux que vous accusez ! » s'écria Charlier. Des applaudissements éclatèrent et plusieurs voix de la Montagne crièrent impérieusement : « Oui ! oui ! nommez-les ! — Je persiste dans ce que j'ai dit, ré-

1794. pliqua Robespierre, et je déclare que je ne prends aucune part à ce qu'on pourra décider pour empêcher l'envoi de mon discours (1). » Amar et Thirion parlèrent contre le discours et obtinrent des applaudissements. Barrère, voyant que la majorité se déplaçait, se rétracta, reprocha à Robespierre d'avoir fui les comités. Bréard parla le dernier, demandant que la Convention rapportât le décret d'envoi du discours. Le décret fut rapporté. La séance s'acheva en tumulte.

L'Assemblée rapporte son décret sur l'impression du discours de Robespierre.

La puissance d'opinion qui soutenait Robespierre venait de recevoir une redoutable atteinte. On avait affronté l'idole. Robespierre voyait s'évanouir le prestige de terreur et de respect qu'il inspirait. L'effet de son discours était détruit. Il avait manqué d'audace en n'osant pas nommer les représentants en mission qui avaient ensanglanté Bordeaux, Nantes et Lyon. Il rentra chez lui, abattu, fatigué, et dit à ses hôtes qu'il ne comptait plus sur la Montagne, qu'il n'avait d'espoir que dans la masse de la Convention, c'est-à-dire le centre et la droite. La lutte était engagée, il n'y avait plus d'ailleurs de temporisation possible.

Fureur de la Commune et des Jacobins.

Une fureur facile à comprendre animait les partisans de Robespierre. La Commune était en feu. La société des Jacobins, informée du résultat de la séance, attendait impatiemment l'arrivée de son chef outragé. Il entra bientôt, suivi de Couthon, et fut

(1) Séance de le Convention du 8 thermidor 1794.

salué par des applaudissements qui exprimaient 1794. mieux que la parole les sentiments de cette assemblée. Il leur lut son discours. A chaque instant on l'interrompait par des cris d'enthousiasme. Robespierre usait ainsi le temps en vaines paroles. Lorsqu'il eut achevé sa lecture, il ajouta : « Ce discours que vous venez d'entendre est mon testament de mort. Je l'ai vu aujourd'hui; la ligue des méchants est tellement forte, que je ne puis pas espérer de lui échapper. Je succombe sans regret; je vous laisse ma mémoire; elle vous sera chère et vous la défendrez. » Ces paroles soulevèrent un tumulte extraordinaire. Couthon, Hanriot, Payan, Coffinhal, tous les partisans de Robespierre assistaient à cette séance. « L'heure d'un 31 mai a sonné! » s'écriaient-ils. Les yeux fixés vers leur chef, ils attendaient un ordre. Robespierre, toujours indécis et ennemi des moyens violents, se décida enfin à donner quelques encouragements à ses partisans. « Séparez, dit-il, les méchants des hommes faibles; délivrez la Convention des scélérats qui l'oppriment; rendez-lui le service qu'elle attend de vous, comme au 31 mai et au 2 juin. Marchez, sauvez encore la liberté! si, malgré tous ces efforts il faut succomber, eh bien! mes amis, vous me verrez boire la ciguë avec calme. » « Je la boirai avec toi! » s'écria David. Dans l'entraînement de la situation, Couthon proposa imprudemment l'exclusion des députés qui avaient voté contre l'envoi aux Communes du discours de Robespierre. C'était proscrire

1794. la grande majorité de la Convention. Des applaudissements frénétiques et des acclamations bruyantes répondirent à cette motion. Le Comité de salut public avait envoyé à la séance des Jacobins Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois. On les vit et on les injuria. Collot-d'Herbois voulut invoquer le souvenir de la tentative d'assassinat dont il avait été l'objet. On le hua; les couteaux furent tirés, on poussa violemment hors du club ces deux hommes, qui tant de fois en avaient provoqué les applaudissements.

Ils revinrent pleins de fureur et d'effroi rendre compte au Comité de leur mission. Saint-Just, observant son collègue, avait assisté à la séance du Comité; il écrivait sur la table autour de laquelle siégeaient les décemvirs. Collot-d'Herbois en entrant l'interpella d'un ton rude et lui adressa des reproches amers à propos de ce qui venait de se passer aux Jacobins. Une altercation s'éleva: « Tu veux nous dénoncer! » s'écria Collot. Saint-Just ayant fait un mouvement pour serrer ses papiers, ses collègues s'en saisirent, les lurent et y trouvèrent leur propre accusation. Ils fermèrent les portes et résolurent de retenir Saint-Just, mais cette résolution fut de courte durée. La plupart d'entre eux pensaient que la victoire resterait à Robespierre. Saint-Just reprit assez d'ascendant sur ses collègues pour exiger qu'on fît venir Fouché, qu'il accusait d'avoir fait dresser un acte d'accusation contre Robespierre. Fouché nia le fait. A quatre heures du matin, Saint-Just se retira pour achever

son discours, qu'il promit de communiquer à ses collègues avant de se rendre à l'Assemblée. 1794.

Préparatifs d'insurrection.

La nuit s'était passée en préparatifs. Les deux factions cherchèrent des partisans. En sortant des Jacobins, Payan et Coffinhal proposèrent à Robespierre de forcer la porte des comités et d'enlever les membres dangereux. C'était, selon ces hommes énergiques, le moyen de couper la trame du complot et de reprendre ascendant sur la Convention. Robespierre, qui aurait voulu conserver la légalité jusque dans l'insurrection, s'y opposa. Il passa la nuit à écrire un nouveau discours, dans lequel il faisait appel à la droite. Voyant qu'il ne fallait pas compter sur leur chef, les hommes de la Commune remuèrent les faubourgs. Hanriot fit armer les sections, sous le prétexte de délivrer la Convention de l'oppression des contre-révolutionnaires. Lecointre (de Versailles), armé de pistolets, courut au Comité pour l'informer de ce qui se passait, l'entrée lui fut refusée. Fréron fit sans plus de succès une tentative analogue. Cambon survint et pénétra dans le lieu des séances du Comité. L'attitude de Saint-Just et l'air plus irrité que dominateur des autres membres du Comité, lui fit croire que l'avenir était aux partisans de Robespierre. Il se retira sans informer le Comité de ce qui se passait. Lecointre ayant fait parvenir une lettre de dénonciation contre la Commune, le Comité manda Hanriot et Payan. Le premier ne vint pas, le second se présenta et put se retirer librement.

Inaction des comités.

1794. La Montagne fut plus active que les comités. Ceux de ses membres qui se voyaient perdus si Robespierre triomphait, passèrent la nuit dans une agitation fiévreuse; ils se virent, se concertèrent. Quelques-uns d'entre eux étaient poussés par des motifs particuliers. On rapporte que Tallien reçut de sa maîtresse Thérésa Cabarrus, qui était en prison, un billet où elle lui annonçait sa comparution prochaine devant le tribunal révolutionnaire; elle l'accusait de lâcheté s'il ne la sauvait. Fouché se souvenait des insultes de Robespierre et de son expulsion des Jacobins. Bourdon (de l'Oise), Rovère, savaient bien qu'il n'y avait pour eux nulle grâce à attendre du dictateur austère qui prétendait à la fois châtier le crime et ses propres ennemis. En présence de l'inertie des comités, des dispositions hostiles de la Commune, il n'y avait pour eux qu'un moyen de salut; obtenir contre Robespierre et ses complices un décret de la Convention. Mais pour arriver à ce résultat décisif, il fallait à la Montagne le concours de la droite et de la plaine. Robespierre avait constamment protégé ces deux côtés de l'assemblée. Homme de juste milieu, il avait prévu que leur concours lui serait un jour nécessaire. Malgré la difficulté, en apparence insurmontable de tourner le centre et la droite contre Robespierre, les montagnards, n'ayant pas le choix des moyens, résolurent de tenter l'entreprise. Ils firent des ouvertures à Palame Champeaux, à Sieyès, à Durand-Maillane et à Boissy d'Anglas, membres influents

La Montagne cherche à entraîner la droite contre Robespierre.

—

Caractère de la droite et du centre en 1794.

du côté droit et anciens constituants, unis depuis 1794.
plusieurs années par des périls communs.

La droite et le centre étaient composés d'hommes dont les cœurs étaient selon l'expression du vieux Dussault, *maigris par la terreur*. Muets spectateurs des événements dans lesquels ils servaient d'instrument, ils étaient impénétrables dans leurs sentiments et dans leurs desseins. Leurs décisions étaient lentes, profondément pesées et calculées. La haine s'accumulait lentement dans leur âme presque avilie par la peur. Ces hommes qui, jadis à l'époque de la convocation des états généraux avaient donné le branle à la Révolution, étaient maintenant sous le masque d'un républicanisme modéré, les ennemis les plus implacables de cette révolution. Ils pratiquaient avec le génie de la pusillanimité la politique des vaincus, qui est de dissimuler et d'attendre, de subir la pression des événements, jusqu'à ce qu'une heureuse circonstance permette de les dominer. Telle était en thermidor la majorité de la Convention. Elle repoussa les premières ouvertures des montagnards; mais ceux-ci ne se rebutèrent pas. Ils firent appel à la pitié de la majorité, lui dirent qu'elle se rendait complice des exécutions par fournées, qui depuis la loi du 22 prairial désolaient la France. Ils essayèrent d'épouvanter ces hommes qui vivaient dans le frémissement perpétuel de la mort, en leur disant qu'un jour Robespierre n'ayant plus besoin d'eux les enverrait à l'échafaud. La droite resta inébranlable. Les montagnards

1794. revinrent à la charge; on les renvoya encore. Désespérés, ils firent une troisième tentative. Cette fois la droite céda. Elle comprit qu'en se liguant avec les montagnards, elle continuait l'œuvre de la destruction des révolutionnaires les uns par les autres. Le Marais tant de fois conspué prenait enfin sa revanche. Lui seul régnait en réalité, lui seul envoyait ses ennemis à la mort, tout en vivant courbé sous leur verge; lui seul faisait preuve d'une réelle supériorité politique puisqu'en somme il devait survivre à tous les partis et leur faire à tous de vastes funérailles.

La droite promet son concours à la Montagne.

LIVRE XXII

Journée du 9 thermidor. — Robespierre se rend à la Convention. — Séance du 9 thermidor. — Discours de Saint-Just. — Tallien interrompt Saint-Just. — La Convention refuse la parole aux partisans de Robespierre. — Fureur de la Convention contre Robespierre. — Tallien demande l'arrestation et la mort d'Hanriot et de son état-major. — Robespierre insiste vainement pour obtenir la parole. — Discours équivoque de Barrère. — Récriminations maladroites de Vadier. — Efforts désespérés de Robespierre pour se faire entendre. — Robespierre est décrété d'arrestation. — Son frère veut partager son sort. — Dernier mot de Robespierre. — Décret d'arrestation contre Couthon et Saint-Just. — Lebas, sur sa demande, est compris dans le même décret. — La séance est suspendue pendant deux heures. — Adresse de la Commune au peuple. — La Commune se met en insurrection. — Indécision des sections. — Fautes grossières d'Hanriot. — Hanriot arrêté est conduit au Comité de salut public. — Coffinhal délivre Hanriot, qui marche sur la Convention. — Robespierre persiste à rester dans la légalité. — Robespierre, refusé à la prison du Luxembourg, est conduit malgré lui à la Commune. — Insistance de Robespierre pour comparaître devant le tribunal révolutionnaire. — Réunion des chefs de l'insurrection à la Commune. — La Convention se prépare à mourir. — Mise hors de la loi des insurgés. — Barras est nommé au commandement de la force armée. — Léonard Bourdon soulève contre la Commune la section des Gravilliers. — Le gendarme Merda s'introduit à l'Hôtel de Ville pour tuer Robespierre. — Le peuple se sépare des conjurés. — La Commune est investie par la force armée. — Hanriot

est abandonné de ses soldats. — Le gendarme Merda tire un coup de pistolet sur Robespierre. — Désordre, fuite et défaite des conjurés. — Le meurtrier de Robespierre devant la Convention. — Étrange accueil que lui fait le Comité de salut public. — Le Comité de salut public fait répandre le bruit du suicide de Robespierre. — Robespierre blessé est transporté au Comité de salut public. — Détails sur les derniers moments de Robespierre. — Les prisonniers sont transférés à la Conciergerie. — Robespierre et ses complices sont conduits à l'échafaud. — Joie du peuple à la mort de Robespierre. — Espérances des prisonniers. — Caractère de la révolution du 9 thermidor. — Infériorité politique et morale des Thermidoriens. — Dernières pensées de Saint-Just. — Fermeté des condamnés devant l'échafaud.

1794. Quand César franchit le Rubicon, un jeune pâtre géant apparut aux soldats sur l'autre rive, et joua de la flûte comme pour encourager les troupes. Le merveilleux côtoie la réalité dans la légende romaine. L'imagination est frappée. Et quand plus tard arriveront les ides de mars, les présages, les songes, les avis mystérieux, tout viendra concourir à de grands effets pathétiques. Le dictateur bourgeois qui essaya de ramener à l'unité le faisceau du pouvoir en France, au milieu de l'anarchie de 1794, ne vit ni l'image de la patrie, ni présages quelconques. Il avait parlé de boire la ciguë la veille au club des Jacobins; mais, en réalité, il ne croyait pas que son heure dernière eût sonné. La mort n'était pas seulement le dernier mot de la politique en 1793 et 1794, elle était aussi la principale figure du discours. La famille du menuisier Duplay, chez lequel habitait Robespierre, ne le vit pourtant pas sortir

Journée du 9 thermidor. — Robespierre se rend à la Convention.

sans inquiétude. Le père insista pour que son hôte prît quelques précautions. « La masse de la Convention est pure, répondit Robespierre, qui croyait au républicanisme modéré, mais sincère, de la droite; rassure-toi; je n'ai rien à craindre. » Nonobstant, quelques amis le suivirent de loin. 1794.

La Commune et le département se tenaient prêts à l'insurrection. Fleuriot-Lescot, maire de Paris, Payan, l'agent national, et les autres partisans de Robespierre, attendaient que la séance de la Convention les éclairât sur la conduite à tenir. Hanriot et son état-major parcouraient les rues de Paris. Les chefs du mouvement thermidorien n'avaient pas non plus perdu de temps, et, si Robespierre avait pu voir, avant l'ouverture de la séance, Bourdon (de l'Oise) serrer la main de Durand-Maillanne en s'écriant: « O les braves gens que les gens du côté droit! » s'il avait vu ce même honnête gallican se promener dans la salle de la Liberté avec le montagnard Rovère, l'un des chefs du massacre de Nîmes, il eût compris mieux que par cinq années d'observation la politique de la droite. Dès le matin, Tallien vit les membres de la droite. Il les trouva plongés dans une vive anxiété, ranima leur courage en leur développant cette pensée qu'un tyran qui ne frappe pas est perdu, et qu'il fallait tout oser contre lui. Il fut convenu qu'il interromprait Saint-Just et qu'on refuserait obstinément la parole à Robespierre.

Les préparatifs des deux factions absorbèrent la

1794. matinée. Il était près de midi quand la séance s'ouvrit. Nul déploiement de troupes aux abords de la Convention n'indiquait, d'ailleurs, que sa liberté fût menacée. Collot-d'Herbois présidait. Saint-Just demanda aussitôt la parole. Il venait lire un rapport au nom des comités, quoiqu'en réalité il n'eût pas, selon sa promesse, communiqué ce rapport à ses collègues; faute grave, car ce discours était un chef-d'œuvre de sagesse et de modération dans lequel Saint-Just se montrait, malgré sa roideur et ses tendances utopiques, véritablement homme d'État.

Tallien, voyant que Saint-Just allait parler, s'élança dans la salle de la Liberté, et dit à Rovère et à Durand-Maillane : « Voilà Saint-Just à la tribune, il faut en finir. » — « Je ne suis d'aucune faction, disait Saint-Just; je les combattrai toutes. Elles ne s'éteindront jamais que par les institutions qui produiront les garanties, qui poseront la borne de l'autorité, et feront ployer sans retour l'orgueil humain sous le joug des libertés publiques. » Le but de Saint-Just était de démontrer que l'accusation de dictature, portée contre Robespierre, n'avait aucun fondement; que le pouvoir arbitraire des comités était, au contraire, resté entre les mains de Billaud-Varennes, de Carnot et de Collot-d'Herbois, puisque leurs collègues étaient absents. Faisant allusion à Billaud-Varennes, il disait : « Il est des hommes que Lycurgue eût chassés de Lacédémone sur le sinistre caractère et la pâleur de leur front. » Il critiquait les

Discours de Saint-Just.

opérations de Sambre-et-Meuse, et se plaignait qu'on tirât parti des victoires de la République dans des vues d'ambition personnelle. « On annonce la journée de Fleurus, ajoutait-il, et d'autres qui n'en ont rien dit étaient dans la tranchée. » Il avouait que les membres qu'il accusait avaient commis peu de fautes dans leurs fonctions. La fin du discours était d'une extrême modération : « Je ne conclus pas contre ceux que j'ai nommés, disait-il ; je désire qu'ils se justifient, et que nous devenions plus sages. » 1794.

Il y a lieu de penser que la Convention eût été prise à ce langage, mais elle ne put l'entendre. A peine Saint-Just avait-il lu quinze ou vingt lignes de son rapport, que Tallien, qui rentrait, lui coupa brusquement la parole. « L'orateur a commencé par dire qu'il n'était d'aucune faction, s'écria-t-il. Je dis la même chose. Je n'appartiens qu'à moi-même, qu'à la liberté. C'est pour cela que je vais faire entendre la vérité... Partout on ne voit que divisions... On vient encore s'attaquer, aggraver les maux de la patrie... Je demande que le rideau soit entièrement déchiré. » Trois salves d'applaudissements accueillirent ces paroles. Saint-Just, étonné, veut continuer. Au même instant, Billaud-Varennes et les comités entraient dans la Convention, irrités de voir Saint-Just à la tribune et croyant qu'il n'avait évité de leur communiquer son rapport que pour mieux les accabler. Billaud interrompt Tallien pour une motion d'ordre. « Hier, s'écrie-t-il, j'ai vu à la So-

1794. ciété des Jacobins des hommes qui développaient l'intention d'égorger la Convention. Je vois sur la Montagne un de ces hommes qui menaçaient les représentants du peuple. Le voilà... » Billaud réussit. L'Assemblée se crut en danger. « Arrêtez ! arrêtez ! » s'écria-t-on. On s'empara d'un homme qu'on traîna hors de la salle. « Je m'étonne de voir Saint-Just à la tribune après ce qui s'est passé, continua Billaud-Varennes, profitant de l'émotion de l'Assemblée... L'Assemblée est entre deux égorgements... Elle périra si elle est faible. » Les députés se levèrent tous en agitant leurs chapeaux et en criant : « Non ! non ! » — « Vive la Convention ! vive le Comité de salut public ! » crièrent les spectateurs des tribunes. Au milieu du tumulte, Lebas demanda la parole. On la lui refusa. Il insista. « Qu'on le rappelle à l'ordre ! » s'écria Delmas. Le rappel à l'ordre fut prononcé, et, comme Lebas insistait encore, presque tous les membres s'écrièrent : « Qu'il obéisse au décret, ou à l'Abbaye ! »

La parole étant ainsi violemment maintenue aux ennemis de Robespierre, Billaud-Varennes en usa et en abusa, multipliant les accusations vraies ou calomnieuses, sans art et sans choix. Des rumeurs, des cris d'indignation contre Robespierre, interrompaient à chaque instant Billaud-Varennes. Il attaqua même, dans celui qu'il nommait le tyran, ce qu'il y avait de moins attaquable, la probité, lui reprocha d'avoir empêché l'arrestation d'un secrétaire du Co-

mité de salut public qui avait volé 114,000 livres. « Il est infâme, dit-il, de parler de justice et de vertu quand on les brave et quand on ne s'exalte que lorsqu'on est arrêté ou contrarié. » Robespierre, exaspéré, s'élança à la tribune; mais un grand nombre de voix s'écrièrent d'un ton menaçant : « A bas! à bas le tyran! » Cependant un certain nombre de Montagnards restaient muets, les uns par loyauté, les autres par pudeur. Tallien et Billaud-Varennes se partageaient seuls la parole. Robespierre, debout, les bras croisés à cette même tribune, attendait vainement son tour. « Je demandais tout à l'heure qu'on déchirât le voile, reprit Tallien; je vois avec plaisir qu'il l'est entièrement... Tout annonce que l'ennemi de la représentation nationale va tomber sous ses coups. Nous donnons à notre République naissante une preuve de notre loyauté républicaine. Je me suis imposé jusqu'ici le silence, parce que je savais d'un homme qui approchait le tyran de la France qu'il avait formé une liste de proscription. Je n'ai pas voulu récriminer, mais j'ai vu hier la séance des Jacobins; j'ai frémi pour la patrie; j'ai vu se former l'armée du nouveau Cromwell, et je me suis armé d'un poignard pour lui percer le sein, si la Convention nationale n'avait pas le courage de le décréter d'accusation. » Il tira un poignard, et la foule applaudit. Mais quelques-uns durent éprouver un sentiment de dégoût quand on l'entendit accuser

1794

Fureur de la Convention contre Robespierre.

1794. Robespierre de s'entourer « d'hommes crapuleux et perdus de débauche. »

Chose digne de remarque, Robespierre, à cette heure dernière, où il comparaissait en quelque sorte devant la Convention comme devant un tribunal, fut attaqué dans les vertus qui ont en partie sauvé sa mémoire, odieuse à tant d'égards. Ses ennemis nièrent ses convictions, son intégrité et sa pureté de mœurs. Telle est trop souvent la justice des jugements politiques. Tallien conclut en demandant l'arrestation d'Hanriot et de son état-major, et la permanence des séances de la Convention jusqu'à la mort des coupables. Ces propositions furent votées au cri de « Vive la République! » Billaud-Varennes, reprenant la parole après Tallien, demanda l'arrestation de Dumas, de Boulanger et de Dufraise; elle fut immédiatement décrétée. Robespierre voyait avec terreur que chaque instant détruisait cette puissance d'opinion qui faisait sa force. Il insista pour parler. Collot-d'Herbois resta sourd, et la plupart des membres de l'Assemblée répétèrent le cri : « A bas! à bas le tyran! » — « Je demande la parole! » s'écria Robespierre en s'efforçant de dominer le bruit. « Non! A bas le tyran! » répéta l'Assemblée. La voix de Robespierre se perdit dans le tumulte, comme celle du naufragé qui se débat vainement contre les flots.

Tallien demande l'arrestation et la mort d'Hanriot et de son état-major.

Quelques députés appelèrent Barrère à la tribune. Il y monta, et, dans un de ces discours habiles dont

il avait la longue pratique, il essaya de ménager une issue à Robespierre et à ses principaux partisans en demandant seulement la suppression de tous les grades supérieurs à celui de chef de légion dans la garde nationale, ce qui était rejeter sur la force armée la responsabilité du mouvement. Il lut ensuite une proclamation pour inviter le peuple à se rallier à la Convention et à veiller principalement sur l'autorité militaire, toujours ambitieuse, souvent usurpatrice. Le discours de Barrère avait fait diversion. Vadier, qui parla ensuite, acheva, sans le vouloir, de détendre les esprits. Il fit rire la Convention irritée en rappelant certaines circonstances de l'affaire de Catherine Théot. Il parla d'un nouveau document d'après lequel un illuminé de Genève, le nommé Chenon, proposait à Robespierre une *constitution surnaturelle*. Il se plaignit de ce que Robespierre, de son autorité privée, avait dit à l'accusateur public : « Vous ne jugerez pas cette drogue. » Bourdon (de l'Oise) accusa Robespierre d'avoir sauvé le général Lavalette, compromis à l'armée du Nord. Vadier continua ses doléances. Robespierre lui avait, dit-il, attaché un espion rempli de complaisance, nommé Tachereau. Ce Tachereau dînait à sa table, le suivait partout et lui récitait les discours de Robespierre... Le rire continuait. Tallien frémit. Une seule voix favorable à l'accusé pouvait entraîner l'Assemblée dans le sens de la conciliation. « Je demande la parole pour ramener la discussion à son vrai point, »

1794.

Discours équivoque de Barrère.

1794. s'écria-t-il. — Je saurai bien l'y ramener, » répliqua Robespierre. Un grand tumulte s'éleva. L'ensemble et la vigueur des cris qui couvrirent sa voix lui montrèrent qu'il n'y avait plus pour lui à espérer dans la justice de l'Assemblée.

Tallien recommença la série de ses accusations. L'une d'elles froissa si vivement Robespierre, qu'il s'écria : « C'est faux ! je... » Le bruit recommença. Jamais peut-être en ce monde n'a eu lieu une scène semblable à celle de ce drame parlementaire dans lequel un homme qui avait régné par la parole fut en quelque sorte assassiné par la seule voix de ses adversaires. Robespierre sentit si bien qu'il périssait victime de cet étrange complot, qu'il fit des efforts désespérés pour dominer ces clameurs. Tantôt ses regards se portaient vers les plus violents interrupteurs de la Montagne, et de ce côté du moins, quelques-uns, sentant leur injustice, détournaient la tête. Alors Robespierre se tournait vers ce côté droit qu'il avait tant de fois protégé. « C'est à vous, hommes purs, que je m'adresse, s'écriait-il, et non pas aux brigands... » Mais là, comme disait le vieux Dussault, les cœurs avaient maigri, et, dans leur dessèchement, rien ne pouvait les émouvoir. Hors de lui-même, Robespierre se tourna vers le comédien Collot-d'Herbois, et cria d'une voix tonnante : « Pour la dernière fois, président des assassins, je te demande la parole !... » Collot se leva silencieusement et céda le fauteuil au dantoniste Thuriot. Celui-ci

dit rudement à Robespierre: « Tu ne l'auras qu'à ton tour. » C'était encore trop pour l'assemblée! « Non! non! » s'écria-t-elle. Robespierre essaya de parler, il ne sortit de sa gorge qu'un son inarticulé. « Le sang de Danton l'étouffe! » dit Garnier (de l'Aube). A cet aveu maladroit, Robespierre dit avec ironie et dédain : « C'est donc Danton que vous voulez venger? » Un député de la Montagne, Louchet, se leva : « Je demande, s'écria-t-il, le décret d'arrestation contre Robespierre. » Il n'y eut d'abord que quelques applaudissements. « Ma motion est appuyée, poursuivit Louchet; aux voix l'arrestation! » — Aux voix! aux voix! » répéta-t-on. « Je demande le décret d'accusation, » ajouta Loseau. Robespierre jeune s'écria: « Je suis aussi coupable que mon frère, je partage ses vertus; je veux partager son sort. » Émù de ce dévouement, Robespierre voulut parler. « Président, dit Charles Duval, est-ce qu'un homme sera le maître de la Convention? » — « Ah! qu'un tyran est dur à abattre! » ajouta Fréron. « Aux voix l'arrestation des deux frères! » reprit Loseau. L'arrestation fut votée à l'unanimité aux cris de vive la liberté! vive la République! — « La République, dit Robespierre, elle est perdue, car les brigands triomphent. » Ce fut son dernier mot. Il était conforme à sa théorie et conforme aussi à la vérité, il faut bien le dire, car la plupart des chefs du mouvement thermidorien étaient des hommes dissolus, couverts de sang et gorgés de rapines. On réclama l'arrestation de Saint-Just et de

1794.

Robespierre est décrété d'arrestation. Son frère veut partager son sort.

1794. Couthon. « Je ne veux pas partager l'opprobre de ce décret, s'écria noblement Lebas, je demande aussi l'arrestation! » — « Couthon est un tigre altéré du sang de la représentation nationale, s'écria Fréron. Il a osé, par passe-temps royal, parler dans la Société des Jacobins de cinq ou six têtes de la Convention. Ce n'était là que le commencement, et il voulait se faire de nos cadavres autant de degrés pour monter au trône. » — « Je voulais arriver au trône, moi! » dit le paralytique. Les cris pour l'exécution du décret continuèrent. « Les huissiers se sont présentés, dit le président, on a refusé d'obéir. » Les cris *à la barre! à la barre!* retentirent avec violence. Les accusés descendirent à la barre. Collot-d'Herbois reprit alors la parole : « La patrie sourit à votre énergie, dit-il, ses ennemis disaient qu'il fallait une insurrection du 31 mai. Non ce n'était pas une insurrection qu'il fallait; c'était une insurrection contre la tyrannie, et c'est vous qui l'avez faite. Elle aura aussi sa place dans l'histoire, cette insurrection qui a sauvé la patrie. Voyez, citoyens, les hordes fugitives de vos ennemis; voyez leurs armées consternées se répandre au loin; leur dernière ressource était la guerre civile au sein de la Convention, afin de nous forcer d'accepter un tyran. Mais tous les Français périront avant de transiger avec la tyrannie. Jamais le peuple français n'aura de tyran. » — « Non! non! » s'écria-t-on. Et l'assemblée se leva encore au cri de : vive la République!

Un secrétaire entra et annonça aux membres du Comité de sûreté générale qu'il étaient attendus au lieu ordinaire de leurs séances. Ils traversèrent la salle au milieu des applaudissements de l'assemblée et des tribunes. Les huissiers et les gendarmes emmenèrent les accusés. Collot-d'Herbois acheva son discours, reprochant à Robespierre de n'avoir aimé ni Marat, ni Challier. A cinq heures la séance fut imprudemment suspendue pendant deux heures.

1794.

La séance est suspendue pendant deux heures.

La commune de Paris, informée de ce qui se passait à la Convention, se mit aussitôt en insurrection. La Convention venait de lui signifier un décret qui chargeait le conseil général de veiller à la sûreté de Paris. Le conseil répondit à ce décret en publiant une adresse au peuple conçue dans les termes suivants: « Citoyens, la patrie est plus que jamais en danger. Des scélérats dictent des lois à la Convention qu'ils oppriment. On poursuit Robespierre qui fit déclarer le principe consolant de l'existence de l'Etre suprême et de l'immortalité de l'âme; Saint-Just, cet apôtre de la vertu, qui fit cesser les trahisons du Rhin et du Nord, qui, ainsi que Lebas, fit triompher les armes de la République, avec Couthon, ce citoyen vertueux qui n'a que le corps et la tête de vivants, mais qui les a brûlants de l'ardeur du patriotisme. Robespierre le jeune, qui présida aux victoires de l'armée d'Italie. Et quels sont leurs ennemis? Un Amar, noble de 30,000 livres de rente; Dubarran, vicomte, et des monstres de cette espèce; Collot-

Adresse de la Commune au peuple.

1794. d'Herbois, le partisan de l'infâme Danton, comédien qui, dans l'ancien régime, avait volé la caisse de sa troupe; ce Bourdon (de l'Oise), qui calomnia sans cesse la Commune de Paris; ce Barrère, qui appartient à toutes les factions tour à tour, et qui a fait fixer le prix des journées des ouvriers pour les faire périr de faim; voilà les scélérats que le conseil te dénonce; PEUPLE, LÈVE-TOI, ne perdons pas le fruit du 10 août et du 31 mai, et précipitons au tombeau tous les traîtres. — Signé Lescot-Fleuriot, maire. — Blin, secrétaire adjoint. » Le conseil mit en outre sous la sauvegarde du peuple les citoyens décrétés d'arrestation par la Convention. Il fit fermer les barrières de Paris, ordonna de battre le rappel, de sonner le tocsin, d'arrêter les messages de la Convention, d'amener des canons et de les ranger en batterie devant la maison commune. Des cartouches furent distribuées à la gendarmerie.

La Commune se met en insurrection. — Indécision des sections.

A six heures, la Commune était en insurrection complète. Mais les sections ne répondaient pas avec ensemble et vigueur à l'appel du conseil général. Le faubourg Saint-Antoine était indécis. Dans plusieurs quartiers de Paris, on ne savait pas au juste de quoi il s'agissait. Un grand nombre de personnes apprenant que la Convention venait de faire arrêter Robespierre, et rattachant à ce nom la responsabilité des exécutions par fournées, se réjouissaient et croyaient qu'avec le règne de Robespierre allait finir le régime de la terreur et l'effusion du sang. Cette conviction

était si forte, que le peuple étonné de voir les fatales charrettes traîner à l'échafaud leurs convois ordinaires de victimes, se jeta devant les chevaux. Hanriot eut la stupidité de disperser la foule à coups de sabre. Cet homme était incapable de commander une armée, et à plus forte raison incapable de la présence d'esprit nécessaire pour diriger dans Paris, au milieu de conjonctures aussi difficiles, une garde nationale divisée d'opinion et une gendarmerie naturellement observatrice de la légalité. Ivre depuis le matin, Hanriot pendant cette journée décisive, commit faute sur faute. Il parcourait les rues le sabre à la main, vociférant, jurant, écrasant les passants sous les pieds de son cheval. Il fit arrêter Merlin (de Thionville) qu'il rencontra. Sur les quais, la foule le hua. A la grille des Tuileries la garde lui barra le passage. Hanriot, suivi de son escorte qui commençait à prendre son chef en mépris, tourna bride vers la rue Saint-Honoré. Deux députés thermidoriens, Robin et Courtois, l'aperçurent de la fenêtre d'un restaurateur. Ils crièrent aux gendarmes qui le suivaient : « Arrêtez-le ! il est hors la loi ! » Six gendarmes obéirent à cet ordre. Hanriot fut arrêté et conduit par Robin au Comité de salut public. Quoique Hanriot eût les mains liées derrière le dos, Amar en le voyant entrer s'enfuit et se cacha dans un coin. Robin (de l'Aube) demanda qu'on fît prompte justice de son prisonnier. « Que veux-tu que nous fassions ! » dit Billaud-Varennes. — « Si vous ne faites punir ce traître, ré-

1794.

Hanriot arrêté est conduit au Comité de salut public.
—
Coffinhal délivre Hanriot, qui marche sur la Convention.

1794. pliqua Robin, il vous égorgera ce soir avec la Convention. » Barrère était aussi indécis que Billaud. « Veux-tu, dit-il, que l'on nomme une commission militaire qui le juge prévôtalement? » — « Cela serait un peu vigoureux, » répliqua Billaud-Varennes. « A moins d'être ses complices, s'écria Robin piqué de cette indifférence, on ne se conduit pas de cette manière. Barrère courut après Robin et lui dit qu'on allait s'occuper de cette affaire. On reconduisit Hanriot au Comité de sûreté générale. Un de ses aides de camp, Mauban, se croyant perdu, parvint avec ses lèvres à dresser un canif sur la table et se perça le cœur. Peu de temps après, Coffinhal, vice-président des Jacobins, arriva, suivi de Sijas et de quelques compagnies des sections; il délivra Hanriot et son état-major. Ceux-ci remontèrent à cheval, et entraînant les canonniers et une certaine masse de peuple, ils marchèrent sur la Convention, l'investirent et mirent leurs pièces en batterie.

Robespierre persiste à rester dans la légalité.

La force armée avait été si mal dirigée par Hanriot que, pendant les deux heures de suspension de la séance de la Convention, on avait négligé de s'emparer de la salle et d'en fermer les portes, ce qui eût matériellement annihilé l'assemblée. De son côté, le chef moral de l'insurrection, Robespierre, n'était pas d'accord avec son parti. Il persistait à rester dans la légalité, croyant à l'inaction des comités, et espérant qu'il sortirait triomphant, comme Marat, du tribunal révolutionnaire. Le Comité de sûreté générale avait

décidé que Robespierre l'aîné serait conduit à la prison du Luxembourg, Robespierre jeune à Saint-Lazare, Couthon à la Bourbe, Lebas à la maison de justice du département, Saint-Just aux Écossais. La prison du Luxembourg avait pour directeurs deux administrateurs de police dévoués à Robespierre. Ils répondirent qu'ils ne pouvaient recevoir le prisonnier qui leur était envoyé, la Commune leur en ayant fait défense. Entouré de ses partisans et de ses gardiens, qui semblaient plutôt lui faire escorte, Robespierre fut conduit à la Commune. Il était environ six heures du soir. Alarmé des progrès foudroyants de l'insurrection, il refusa d'aller à l'hôtel de ville, et, malgré les instances de ses partisans, il exigea qu'on le conduisît à l'administration de police municipale, se considérant comme prisonnier et entendant rester tel. Cette décision était tout à fait conforme à son caractère; sentant bien qu'il n'était pas homme de coup de main, il s'appuyait sur ce qu'il sentait devoir être sa véritable force. A l'administration de police, Robespierre était en quelque sorte chez lui. On le pressa plus vivement de se rendre à l'hôtel de ville. Il continua de résister, disant à ses partisans : « Vous perdez la République, vous me perdez. » A d'autres il répondait : « Je veux comparaître devant le tribunal révolutionnaire » .Vers dix heures le Conseil général l'envoya enlever par Coffinhal. « Robespierre, lui dit un de ses libérateurs, voici le moment de monter à cheval. Mets-toi à la tête du peuple et marche

1794.

sur la Convention. — Je ne sais pas monter à cheval, répondit Robespierre. Il faut d'ailleurs respecter la Convention nationale et la ramener à nous par le raisonnement. » Quoi qu'il put dire, on l'entraîna au milieu d'un grand concours de peuple et avec des manifestations d'enthousiasme. Il trouva à l'hôtel de ville son frère, Saint-Just et Lebas. Couthon ne fut delivré qu'à une heure après minuit. Comme il arrive en pareille circonstance, la maison commune était pleine de tumulte. On y laissait entrer quiconque se présentait, mais nul n'en pouvait sortir. Ce fut au milieu de la confusion et du désordre de cette nuit agitée que Robespierre, entouré d'une cinquantaine de ses principaux partisans, perdit en vaines délibérations les derniers moments qui lui restaient pour agir.

Réunion des chefs de l'insurrection à la Commune.

Pendant ce temps, la Convention reprenait courage et les Comités sortaient de leur inaction. L'Assemblée était rentrée en séance à sept heures et demie. Bourdon (de l'Oise), Merlin (de Thionville), Legendre, Poultier, Rovère, Goupilleau, Fréron, vinrent tour à tour à la tribune rapporter ce qu'ils savaient des événements. La Convention, tantôt morne, tantôt fébrile, écoutait, au bruit lointain du tocsin, ces récits plus ou moins exacts, entremêlés de déclamations furieuses contre Robespierre. Billaud-Varennes vint déclarer que l'agent national Payan était arrêté depuis quatre heures, ce qui était faux. « Il faut savoir prendre des mesures rigoureuses, dit-il, il faut savoir mourir à son poste. — Oui! oui! nous le saurons tous! » s'é-

cria l'assemblée. Collot-d'Herbois prit place au fauteuil de la présidence, et d'un ton solennel : « Citoyens, dit-il, voici l'instant de mourir à notre poste ; des scélérats, des hommes armés ont investi le Comité de sûreté générale et s'en sont emparés. » A ces mots, la foule qui remplissait les tribunes sortit, et bientôt la Convention se trouva même sans témoins pour cette mort à laquelle elle se préparait. Elle s'attendait de minute en minute à voir le lieu de ses séances envahi par des bandes armées. Aimé Goupilleau avait annoncé que Hanriot délivré avait été emmené en triomphe, que Robespierre avait été refusé à la prison du Luxembourg, et que les gardes, changés en escorte, l'avaient embrassé et conduit à la Commune. Un autre membre vint annoncer que Hanriot était sur la place, qu'il tournait ses canons contre la Convention. Les boulets d'un instant à l'autre pouvaient briser les portes, trouer les murailles et ensevelir la Convention sous un monceau de ruines. L'Assemblée indignée se leva en criant : « Hors la loi ! » faible protestation dans un pareil moment. L'un des hommes les plus pusillanimes des comités, Amar, eut une inspiration courageuse. Il erra sur la place du Carrousel, et s'apercevant que Hanriot ne réussissait pas à se faire obéir de ses canonniers, auxquels il ordonnait de tirer le canon contre la Convention, il s'élança vers eux en s'écriant : « Canonniers, déshonorerez-vous votre patrie, de qui vous avez toujours bien mérité ? » Un aide de camp d'Hanriot leva le sabre sur la tête d'Amar ; les

1794.

La Convention se prépare à mourir.

—

Mise hors la loi des insurgés.

1794. canonniers le protégèrent. Hanriot furieux tourna bride suivi d'un petit nombre d'hommes et se replia sur la Commune. Amar rentra dans le sein de la Convention, raconta ce qui venait de se passer et ranima les esprits. Vouland proposa de nommer un chef à la garde nationale. On nomma Barras, auquel on adjoignit Ferraud, Fréron, Rovère, Delmas, Baletti, Léonard Bourdon et Bourdon (de l'Oise). Tandis que Barras organisait la force armée, d'autres députés devaient se répandre dans les sections et les haranguer. Les sections étaient indécises. Quiconque eût examiné de haut la situation eût été frappé de l'épuisement de la force révolutionnaire. Les esprits ne se tournaient plus vers le parti du mouvement. Ils inclinaient dans un sens contraire. Les comités révolutionnaires évitèrent pour la plupart de se rendre à la convocation de la Commune. Les Jacobins eux-mêmes étaient divisés et gardèrent une attitude assez froide. Quant à la population de Paris, elle resta manifestement indifférente ou inerte. La terreur, la vue continuelle du sang versé, avaient tué en elle l'excitation révolutionnaire. Elle espérait sans doute que la chute de Robespierre entraînerait celle de l'échafaud. Mais une prudente réserve l'empêchait de se prononcer pour l'un des deux partis.

Barras est nommé au commandement de la force armée.

Barras et ses collègues ne purent pendant la nuit entière réunir deux mille hommes sur la place du Carousel. Léonard Bourdon parvint cependant à soulever la section des Gravilliers et marcha à la tête

d'une colonne qui s'arrêta à la place de Grève. Une méfiance extrême régnait dans les rangs des défenseurs de la Commune et dans ceux des assaillants; nul n'osait commencer l'attaque. La place était presque déserte. Les rues voisines, gardées par des gens armés, offraient un aspect sinistre. De l'hôtel de ville et de ce qui s'y passait, rien ne transpirait au dehors. A la colonne que dirigeait Léonard Bourdon s'était mêlé un petit groupe d'hommes audacieux à la tête desquels marchaient un ami de Tallien, l'espion Dulac et un jeune gendarme de dix-sept ans, du nom de Merda, qui avait arrêté Hanriot. Barrère, après la délivrance d'Hanriot, avait reproché à Merda de n'avoir point brûlé la cervelle à son prisonnier. Ce jeune homme, que rien n'obligeait à une entreprise aussi hardie, et qui pendant toute cette journée fut sans doute animé d'une passion extraordinaire de sortir à tout prix de son obscurité, résolut d'arriver jusqu'à Robespierre et de le tuer. Suivi de Dulac et de quelques-uns de leurs compagnons, il osa franchir la porte de l'hôtel de ville. 1794.

Le gendarme Merda s'introduit à l'Hôtel de Ville pour assassiner Robespierre.

La foule s'était éloignée de la maison commune depuis que Payan, par une habileté fatale, avait, en donnant lecture du décret de mise hors la loi, ajouté que la Convention entendait comprendre dans cette mesure le peuple des tribunes. Il y a quelque chose de si redoutable dans cette formule, que même, aux époques où la loi est le moins respectée, nul ne songe sans effroi à se trouver compris dans le nombre de

1794. ceux qu'elle cesse de couvrir. Instinctivement la multitude comprend que la puissance du pacte social est telle qu'un homme mis hors la loi est un homme mort. La foule terrifiée s'éloigna donc. Il ne resta dans les salles et les escaliers que les partisans de Robespierre. Peu d'entre eux portaient des armes. Robespierre, son frère, Saint-Just, Lebas, Payan et une cinquantaine de membres du conseil délibéraient sous cette garde si facile à forcer, se croyant d'ailleurs sous la protection d'Hanriot, dont les troupes diminuaient d'heure en heure et allaient se ranger au Carrousel sous les ordres de Barras. En sortant de la Bourbe, Couthon, paralytique et se croyant inutile, était rentré dans sa famille. Robespierre et Saint-Just lui écrivirent ces mots : « Couthon, tous les patriotes sont proscrits; le peuple tout entier est levé : ce serait le trahir que de ne pas te rendre avec nous à la Commune, où nous sommes actuellement. » Couthon s'était en effet rendu à ce pressant appel. Sa présence ne changeait rien à la situation.

Le peuple se sépare des conjurés. — La Commune est investie par la force armée.

On délibéra au lieu d'agir; Robespierre éprouvait une invincible répugnance à prendre l'initiative. Ces lenteurs décourageaient les hommes d'action, qui peu à peu rentraient chez eux. Au milieu de la nuit, Barras s'était présenté à la Convention et s'était exprimé ainsi : « Je viens de parcourir une grande partie de Paris, partout le peuple est à la hauteur de la liberté; partout on entend les cris de vive la République! vive la Convention nationale! » Ferraud et Fréron

avaient fait des déclarations analogues. Tallien monta au fauteuil et s'écria : « Partez sur-le-champ, afin que le soleil ne se lève pas avant que la tête des conspirateurs ne soit tombée. » Barras forma deux colonnes, l'une investit les rues situées derrière l'hôtel de ville; l'autre, que dirigeait Léonard Bourdon, se composait en grande partie d'hommes de la section des Gravilliers, où la condamnation de Roux, de Chaumette et de quelques hommes de la faction des enragés avait accumulé des semences de haine et de vengeance contre Robespierre. 1794.

On a vu que cette troupe était arrivée la première, au moment où la majeure partie des canonniers abandonnait la défense de l'hôtel de ville. Hanriot à la tête de ce qui lui restait de soldats, engagea un combat contre la colonne. Il y eut alors de nouvelles désertions. Hanriot, à cette vue, perdit complétement la tête. « Est-ce possible! s'écria-t-il, ces scélérats de canonniers qui m'ont sauvé la vie il y a quelques heures m'abandonnent maintenant! » Il rentra à l'hôtel de ville pour demander au conseil ce qu'il y avait à faire. Le reste des troupes d'Hanriot se dispersa ou se joignit aux assaillants. Le décret de mise hors la loi, lu à haute voix à la lueur des torches par les huissiers de la Convention qui précédaient les troupes, frappait le peuple de terreur.

Déjà, d'ailleurs, Merda, Dulac et quelques gendarmes montaient le grand escalier de l'hôtel de ville en criant : « Vive Robespierre! » Interrogé, Merda,

1794. qui marchait en avant, répondit qu'il était chargé d'une mission secrète. En approchant de la salle du secrétariat, où délibéraient Robespierre et ses principaux partisans, la foule devint plus compacte. Le meurtrier s'enfonça résolûment dans un corridor gardé par une masse d'hommes qui s'opposaient à son passage. Quelques-uns le frappèrent, il continua d'avancer, se trouva devant la porte du secrétariat, heurta et se vit en face d'une cinquantaine de personnes. Robespierre était assis près de la table du conseil. Il venait de jeter sa plume après avoir écrit les deux premières lettres de son nom au bas d'un appel à l'insurrection. Merda sauta sur lui et lui mettant le sabre sur la poitrine : « Rends-toi, traître ! » s'écrie-t-il. « C'est toi qui es un traître, et je vais te faire fusiller, » réplique Robespierre. L'assassin prit un des deux pistolets qu'il tenait cachés sous ses vêtements et tira à bout portant sur Robespierre. Au lieu de l'atteindre en pleine poitrine, le coup lui brisa la mâchoire du côté gauche. Il tomba en avant sur un décret ainsi conçu et dont l'original taché du sang de la victime a été conservé : « Commune de Paris. Comité d'exécution. Le 9 thermidor : Courage, patriotes de la section des piques, la liberté triomphe. Déjà ceux que leur fermeté a rendus formidables aux traîtres sont en liberté; partout le peuple se montre digne de son caractère. Le point de réunion est à la Commune, dont le brave Hanriot exécutera les ordres du comité d'exécution, qui est créé pour sauver la

Le gendarme Merda tire un coup de pistolet sur Robespierre.
—
Défaite des conjurés.

patrie. — Signé : Peyraud, Louchet, Lerebours, 1794.
Payan, Ro... »

Tous les hommes présents s'étaient élancés vers le meurtrier. Celui-ci poussa de toute sa force le cri de : « Vive la République ! » Dulac, Léonard Bourdon et le groupe de gendarmes qui montaient l'escalier répondent à ce cri. La Commune comprit qu'elle était perdue. Les municipaux arrachaient leur ceinture. La plupart des conjurés cherchaient leur salut dans la fuite. On emporte par un escalier Couthon, qu'un gendarme a blessé d'un coup de sabre. Merda, s'imaginant qu'Hanriot a fui de ce côté, s'élance, tire au hasard dans ces ténèbres, blesse quelqu'un, fait traîner Couthon au pied de la tribune, où on venait d'étendre Robespierre évanoui. Coffinhal, furieux contre Hanriot, le saisit à bras le corps, et le lance par la fenêtre en s'écriant : « Scélérat, voilà le prix de ta lâcheté ! » Hanriot tomba demi-mort sur un tas de fumier. Lebas s'était tiré un coup de pistolet. Saint-Just ne voulut point se tuer. Il demeura calme dans sa roideur et son impassibilité habituelles. Robespierre jeune ôta ses souliers, sortit par la fenêtre, fit quelques pas sur le rebord en pierre qui règne à la hauteur du premier étage. Il vit la place hérissée de fusils. Les canonniers avaient braqué leurs pièces sur l'Hôtel de Ville. Il n'y avait plus de refuge que dans la mort. Augustin Robespierre s'élança et tomba la tête la première sur une baïonnette. Il se blessa dangereusement, mais ne mourut pas.

1794. Pendant ce temps, Merda fouillait Robespierre et remettait sa montre et son portefeuille à Léonard Bourdon. Les grenadiers traînèrent Robespierre et Couthon, qu'ils croyaient morts, jusqu'au quai Pelletier. Le premier fut remis aux hommes de la section des Gravilliers. Le second, accablé de coups, ne donnait plus aucun signe de vie. « Jetons cette voirie à la Seine! » dit un de ces hommes. « Citoyens, un instant, répondit soudain Couthon d'une voix faible, je ne suis pas encore mort. » Fréron assistait à ce spectacle.

Léonard Bourdon présenta le meurtrier de Robespierre à la Convention en disant : « Ce brave gendarme que vous voyez ne m'a pas quitté; il a tué deux conspirateurs. » Ce qui était un double mensonge. Charlier, qui présidait, embrassa Merda. Celui-ci lui dit avec un certain embarras : « Je n'aime pas le sang; cependant j'aurais désiré verser celui des Prussiens et des Autrichens; mais je ne regrette pas de n'être point à l'armée, car j'ai aujourd'hui versé le sang des traîtres. » La Convention décréta une mention honorable en faveur de cet homme et chargea le Comité de salut public de son avancement. Mais, quand le meurtrier se présenta au Comité, il reçut de Billaud-Varennes et de Collot-d'Herbois un accueil sinistre. Barrère et ses collègues s'entendirent pour faire courir le bruit que Robespierre s'était suicidé. Ils sentaient que le mouvement de réaction qui emportait Robespierre serait rapide,

irrésistible et les entraînerait bientôt à leur tour. 1794.
Un chirurgien consentit à donner une sorte d'authenticité à ce mensonge.

Paris ne bougea point. Legendre et une poignée d'hommes armés purent fermer sans obstacle le club des Jacobins, dont ils apportèrent les clefs à la Convention. Des agents de police furent chargés de répéter que Robespierre voulait rendre le trône au fils prisonnier de Louis XVI. Un cachet à fleurs de lis fut glissé parmi ses papiers. On lui mit dans la main un petit sac de peau blanche, sur lequel on lisait l'adresse du fabricant, portant ces mots : « Au grand monarque. » Vers le point du jour, le président de la Convention annonça qu'on venait d'amener les blessés sur des brancards. « Le lâche Robespierre est là, dit-il, vous ne voulez pas qu'il entre? — Non ! non ! » répliqua-t-on. Thuriot ajouta : « Le cadavre d'un tyran ne peut que porter la peste; la place qui est marquée pour lui, c'est la place de la Révolution. »

Robespierre blessé est transporté au Comité de salut public. — Détails sur les derniers moments de Robespierre.

Robespierre fut apporté sur une planche au Comité de salut public. Son teint ordinairement bilieux était livide. Il n'avait ni chapeau, ni cravate. Il portait une culotte jaune, des bas blancs et l'habit bleu qu'on lui avait vu le jour de la fête de l'Être suprême. Sa chemise était couverte de sang. On le déposa inanimé sur la table de la salle d'audience. Une boîte de sapin contenant des échantillons de pain de munition de l'armée du Nord fut placée sous sa tête en guise d'oreiller. Sa joue était trouée près de la commissure des lèvres,

1794. sa mâchoire brisée. De sa bouche sortaient des caillots de sang. Au bout d'une heure il ouvrit les yeux. Du sac à fleurs de lis qu'on lui avait glissé dans la main il ôtait le sang qui emplissait sa bouche. Quelques personnes lui donnèrent des morceaux de papier en guise de linge. Il regardait fixement tour à tour les employés du Comité qu'il connaissait et portait les yeux au plafond. Quelques assistants, notamment un canonnier de son pays, l'insultèrent. Ses collègues vinrent le voir, lui crachèrent au visage, le frappèrent. Des commis le piquèrent de leurs canifs.

A six heures du matin, un chirurgien entra, mit une clef dans la bouche du blessé, lui tira trois dents et quelques esquilles, lui banda sa blessure et lui fit donner de l'eau. Pendant le pansement, qui dut lui causer des douleurs atroces, Robespierre, à part quelques mouvements convulsifs, resta impassible, regardant fixement le chirurgien. « Si tu n'étais pas un scélérat, on te guérirait, » dit celui-ci. Le pansement fini, au moment où nul ne s'y attendait, Robespierre se dressa sur son séant, releva ses bas et courut s'asseoir dans un fauteuil. Les boucles jarretières de sa culotte le gênaient, un employé, homme charitable, s'en aperçut et les lui détacha. Robespierre, surmontant la douleur que devait lui causer l'articulation de la parole, lui dit distinctement : « Je vous remercie, monsieur. »

Couthon et un membre de la Commune, Gobeault, avaient été déposés au pied du grand escalier du Co-

mité. Le Comité ordonna le transfert à la Conciergerie des prisonniers mis hors la loi. Les blessés durent auparavant subir un nouveau pansement à l'Hôtel-Dieu. Supplice bien inutile, car, étant mis hors la loi, il suffisait de constater leur identité pour les conduire à l'échafaud. C'est ce que Thuriot ne cessa de demander avec rage, comme s'il eût craint que les victimes échappassent. Dumas, président du tribunal révolutionnaire, était du nombre des accusés. Il allait être jugé par son propre tribunal. Fouquier-Tinville, malgré son audace et son impudeur, éprouva quelque embarras. Il se rendit à la Convention. « Un décret, dit-il, exige que l'identité soit constatée en présence de deux officiers municipaux de la commune des prévenus; or il nous est impossible de satisfaire à cette formalité dans cette circonstance, où les municipaux sont frappés eux-mêmes. » Fouquier-Tinville, sur la demande de Thuriot, fut renvoyé au Comité de sûreté générale. 1794.

Le Comité ordonna de ne pas s'arrêter à ces difficultés. A trois heures, l'identité était constatée et les charrettes sortaient de la Conciergerie. Elles contenaient, outre Robespierre aîné, Robespierre jeune, Couthon, Saint-Just, Hanriot, Payan, Dumas, Fleuriot-Lescot, maire de Paris, Vivier, président du club des Jacobins pendant la nuit du 9 au 10 thermidor, le général Lavalette et douze membres du Conseil général. Ceux des blessés qui ne pouvaient pas se soutenir furent liés debout aux parois de la charrette. Robespierre,

Robespierre et ses complices sont conduits à l'échafaud.

1794. le visage gonflé, la mâchoire soutenue par un linge sanglant, regardait la foule de cet œil fixe que les chirurgiens avaient remarqué. La multitude se pressait immense et passionnée autour des charrettes. Le nom de Robespierre était devenu le synonyme de la terreur. En le voyant traîner à l'échafaud, les parents des victimes et des détenus, les gens qui craignaient d'être arrêtés, ceux qu'inspirait la seule horreur du sang versé, les gens de plaisir qu'effrayaient ses théories sur la vertu, tout ce peuple voyait dans sa mort la fin du régime dont tous les crimes lui étaient imputés. Nul alors peut-être ne songea que parmi les gens qui faisaient périr Robespierre se trouvaient des hommes comme Collot-d'Herbois et Fouché, qui avaient à Lyon versé des flots de sang, Tallien, Carrier, Rovère, l'un des instigateurs des massacres de Nîmes, et vingt autres plus ou moins chargés de crimes. Aux fenêtres on vit des filles, la gorge nue, des fleurs dans les cheveux. Il était naturel qu'elles vinssent applaudir à la mort du moraliste austère et triste qui avait voulu décréter la vertu et fonder un régime sur le sacrifice et la morale absolue, et non sur l'utile et l'agréable. Un fait singulier complète l'antithèse. L'incarnation du vice, le marquis de Sade, fut mis en liberté le 10 thermidor.

Joie du peuple à la mort de Robespierre. — Espérances des prisonniers.

Il y eut des joies plus légitimes, les joies des prisons. La loi de prairial, sortie de la pensée de Robespierre, y avait amoncelé des légions de suspects. Quand Robespierre s'était rejeté dans la terreur, il

avait, tout en protestant de son désir d'arrêter l'effusion du sang, laissé accomplir ces abominables exécutions qui se faisaient en quelque sorte en son nom et qu'on désignait sous l'appellation de *grandes fournées*. Une véritable explosion de joie éclata du fond de ces abîmes de la terreur : la joie du naufragé qui, après une lutte désespérée contre la tempête, arrive épuisé à la côte. Mais la fin du régime de la terreur pour les uns n'était que le signal de la terreur pour les autres. L'échafaud immola des Jacobins au lieu d'immoler des Feuillants et des gens titrés. La politique changea de victimes. Thermidor marque dans la période révolutionnaire l'instant précis d'un mouvement de bascule. Le règne de la réaction qui allait commencer devait être plus long que celui de la phase ascendante de la Révolution. Celle-ci avait duré cinq ans; et dans les vicissitudes de ces annales de plus d'un demi-siècle, nous verrons l'autre se prolonger sous le nom de *terreur blanche*, jusque sous la restauration d'une race royale qu'on pouvait croire à jamais proscrite.

1794.

Caractère de la révolution du 9 thermidor.

Robespierre, debout dans la charrette qui le menait à l'échafaud, resta ferme et *jeté d'aplomb*, comme dit un portrait que publièrent la plupart des journaux du temps. Son œil fixe et sec vit-il clair dans l'avenir? On ne sait; il ne parla point. Une multitude hideuse flottait autour des charrettes, aboyant au héros de la veille, à celui que M. de Boissy-d'Anglas nommait, avec une flatterie élégante et délicate,

1794. l'*Orphée de la France*. Mêlés aux flots impurs de cette cohue, on vit, dit-on, Amar et le vieux Vadier, compagnons des orgies de Barrère. En avant, on remarqua surtout Carrier, qui, hors de lui, hurlait ce cri continuel et furieux : « Mort au tyran ! » Là éclatait le côté monstrueux de thermidor. Devant la maison du menuisier Duplay, où Robespierre avait connu quelque chose des douceurs de la famille, et peut-être l'espoir de l'amour et de la paix dans le mariage, les mégères qui représentaient, dans cette marche au supplice, le chœur des Euménides, trempèrent un balai dans un sceau de sang de bœuf et en aspergèrent la maison déjà déserte. Le soir elles étranglèrent dans sa prison la femme Duplay. Jamais homme ne souleva tant de haines, et jamais haine ne se prolongea plus vivace après la mort, jusque dans les générations contemporaines. Il y a là un mystère. Les seuls crimes de cet homme suffisent-ils à l'expliquer? Non, car la plupart des hommes qui l'envoyèrent à la mort furent plus sanguinaires que lui et n'eurent ni ses convictions politiques, ni sa probité, ni ses mœurs pures, ni ses talents laborieusement acquis. Cette haine a été suscitée sans doute par la calomnie, entretenue depuis par le même système, dans un but politique aisé à expliquer. Le retour de la monarchie devait contribuer à propager ces erreurs historiques sur le compte de l'homme qui avait personnifié la République. Mais enfin les haines se sont assoupies; les derniers menteurs inté-

ressés de ces temps d'orage ont rejoint leur génération dans la tombe, la lumière s'est faite sur cet homme spécial. La répulsion subsiste. Évidemment il y a là un trait de notre caractère national. La France hait les puritains. Nous aurons toujours un faible pour Mirabeau et pour Danton. On les eût méprisés à Genève; mais on y eût élevé des statues à Robespierre. 1794.

Le peuple fit à ce théoricien de la démocratie une mort d'une incommensurable amertume. Jusqu'au pied de l'échafaud il fut accablé d'injures et de malédictions. Les gendarmes, courtisans de la foule, le montraient aux curieux de la pointe de leur sabre. Mais Saint-Just, qui n'était point un philantrophe, et qui, s'il eût vécu, eût canonné la multitude pour lui donner des institutions et l'apprendre à les respecter, n'éprouva point une si amère désillusion. Il dit seulement, en voyant le tableau des Droits de l'homme dans la salle du Comité : « C'est pourtant moi qui ai fait cela. » Sur le chemin de l'échafaud, il put contempler la foule immense, qui vociférait autour de lui, avec ce dédain d'un homme que son orgueil élève à ses propres yeux au-dessus du vulgaire et qui croit fermement, comme on le trouva dans ses tablettes, que « les grands hommes ne meurent pas dans leur lit. » On put lire encore dans ses papiers cette fière parole qui peint par un de ses grands côtés cette âme solitaire : « C'est quitter peu de chose qu'une vie malheureuse dans laquelle on est con-

Dernières pensées de Saint-Just.
—
Fermeté des condamnés devant l'échafaud.

1794. damné à végéter le complice ou le témoin impuissant du crime. » Il avait vingt-six ans et demi. Il mourut sans pâlir.

Tous ces hommes surent mourir. Robespierre, malgré sa blessure, monta d'un pas ferme les marches de l'échafaud. Les exécuteurs le firent assister au supplice de tous ses compagnons. Quand son tour fut venu, un valet du bourreau sut vaincre l'impassible fermeté de la victime. Par barbarie, ou pour plaire au peuple, il arracha violemment le bandeau qui soutenait le menton de Robespierre, et laissa voir, spectacle hideux, cette mâchoire ouverte et pendante. L'infortuné, vaincu par la douleur, poussa un cri terrible, le seul qu'il eût jeté. Un moment après, sa tête tomba. Cette mort d'un homme dépourvu de génie, mais non de caractère, marque une des grandes étapes de ce voyage à travers soixante années de guerres et de révolutions. Elle fut non-seulement le signal d'un changement de système dans le gouvernement, mais encore elle ouvre une ère nouvelle dans laquelle les hommes de guerre ne tarderont pas à dominer les hommes de partis. La Révolution n'est pas, comme on a cherché à l'établir, un fait limité à un espace de quelques années, mais un phénomène considérable qui changera les mœurs et les lois de l'Europe entière, et dont les déductions ne sont pas encore complètes. Elle allait entrer dans sa période militaire.

LIVRE XXIII

Paris après le 9 thermidor. — On ouvre les portes des prisons. — Les partis le lendemain de thermidor. — Parti des comités. — Parti thermidorien. — La jeunesse dorée. — Portrait de Fréron. — Mœurs de la réaction thermidorienne. — La Convention suspend et rétablit le Tribunal révolutionnaire. — Décret d'accusation de Fouquier-Tinville. — Abolition de la loi du 22 prairial. — Décret de renouvellement par quart tous les mois des Comités de gouvernement. — Exclusion de David; sa faiblesse. — Épuration du Comité de sûreté générale. — Les suspects s'emparent des sections. — Les thermidoriens et les royalistes réclament la liberté de la presse. — Dépréciation des assignats. — Effets du maximum sur les échanges. — Irritation des anciens partis. — Fréron propose la démolition de l'Hôtel de Ville. — La Convention décrète la publication des listes des suspects mis en liberté et de leurs patrons. — Granet demande l'incarcération des suspects mis en liberté. — Les Jacobins se prononcent contre le parti thermidorien. — Louchet demande la continuation du système de la Terreur. — Tallien combat la motion de Louchet. — Les Jacobins prennent le parti d'appuyer Louchet. — Une députation jacobine demande à la Convention la liste des suspects. — Fureur des Jacobins éconduits par la Convention. — Motions anarchiques du club de l'Évêché. — Première apparition de Babeuf. — Dénonciation de Lecointre contre Billaud-Varennes, Barrère, Collot-d'Herbois, etc. — Réplique du député Goujon. — Agitation dans Paris. — Les décemvirs devant la Convention. — Explosion de la poudrière de Grenelle. — Renouvellement du Comité de salut public. — Démission de Tallien. — Les Jacobins se prononcent

1794. *cent contre la liberté de la presse. — Tentative d'assassinat contre Tallien. — Les* Chevaliers de la Guillotine. — *Hésitation de la Convention. — Émeutes des muscadins. — Translation des cendres de Marat au Panthéon. — Procès des Nantais. Affaire de Carrier. — Legendre dénonce Barrère, Billaud et Collot-d'Herbois. — Rappel des Girondins hors la loi. — Sieyès reparaît à la tribune; son discours en faveur des Girondins proscrits. — Dénonciation contre Pache, Bouchotte et Garat. — Journée du 12 germinal. — Le peuple envahit la Convention. — Pichegru vainqueur de l'insurrection. — Procès et condamnation de Fouquier-Tinville. — Désordres avant-coureurs des journées de prairial. — Agitation royaliste à Lyon. — Massacre des* Matherons. *— Compagnies de Jésus et du Soleil. — Massacre des prisonniers du fort Saint-Jean. — Journées de prairial. — Proclamation des insurgés. — Séance de la Convention le 1er prairial 1795. — L'insurrection force les portes de la Convention. — Meurtre du député Feraud. — Décrets insurrectionnels. — La force armée marche au secours de la Convention. — Triomphe de la majorité. — Nouveaux efforts de l'insurrection. — Péril de la Convention. — La Convention envoie une députation aux insurgés. — Mésaventure de la jeunesse dorée dans le faubourg Saint-Antoine. — Le général Menou assiége le faubourg Saint-Antoine. — L'insurrection rend les armes. — Les Montagnards sont traduits devant une commission militaire. — Scènes de proscription à la Convention nationale. — Condamnation de Romme, Soubrany, Bourbotte, etc. — Les prévenus devant la commission militaire; leur condamnation. — Suicide des condamnés. — Caractère des journées de prairial. — Avénement du principe individualiste.*

La mort de Robespierre et de ses principaux partisans n'apaisa pas la colère du parti victorieux. Les exécutions eurent lieu par fournées, comme autrefois, jusqu'au 28 thermidor. Mais ces dernières moissons de l'échafaud ne produisirent pas le même effet que les précédentes sur l'imagination publique. Il n'y a pas eu de pitié pour Robespierre et pour ses partisans. En les frappant, la Convention achevait

d'anéantir le règne de la terreur. Le cœur si longtemps comprimé de la France s'ouvrait à l'espérance. Chez un peuple qui a presque autant besoin de plaisir que de pain, la mort d'une faction austère qui, en s'emparant de la dictature, eût imposé le régime de la vertu, fut une délivrance de la pire des tyrannies. Les gens que la peur tenait cachés se montrèrent au grand jour. Les prisonniers, qui rentraient dans leurs familles et qu'on rencontrait dans tous les lieux publics, donnaient un air de fête à la ville de Paris. Les députés se faisaient ouvrir les portes des prisons, et l'on vit sortir pêle-mêle de ces lieux d'horreur et de désespoir des personnes de toutes les conditions et de tous les partis : le brave Kilmaine et les ducs de Valentinois et d'Aumont; l'une des plus belles gloires militaires de la République, Hoche, et une femme célèbre par ses galanteries, Teresa Cabarrus, depuis madame Tallien. Royalistes et républicains, innocents et coupables, tous sortaient à la fois. Les Dantonnistes, hommes d'expansion, et, parmi eux, Legendre, ne consultaient même pas les livres de l'écrou. Ils se faisaient ouvrir les portes des prisons, et, de leur seule autorité, ordonnaient la mise en liberté d'une foule de détenus.

1794.

Paris après le 9 thermidor.
—
Situation des partis.

Dans le délire de la joie d'avoir secoué le joug de Robespierre et retrouvé la sécurité, les partis oublièrent un moment leurs anciennes querelles. Tant que durèrent les supplices des vaincus, l'union ne fut pas troublée; mais dès que la mort les eut délivrés des

1794. ennemis qu'elles redoutaient, les factions reprirent une attitude agressive. La compétition du pouvoir se ralluma. Deux partis se formèrent. Le premier prit le nom de parti des comités, le second celui de parti thermidorien. Le parti des comités avait pour chefs les membres principaux du Comité de salut public et du Comité de sûreté générale : Barrère, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Duhem, Amar, Vadier, Vouland, etc. Les représentants en mission, les Jacobins, les Hébertistes, le prolétariat, formaient l'ensemble de ce parti qui entendait gouverner comme par le passé, et ne rien changer aux principes et à la forme du gouvernement. Les chefs de cette faction n'avaient cherché à renverser Robespierre que pour conserver le pouvoir. Robespierre mort, ils entendaient plus que jamais garder la direction des affaires publiques. Républicains sincères d'ailleurs, fanatiques de leurs doctrines, ils formaient deux familles d'idéologues qu'on désigna sous les noms de *mystiques* et d'*archaïstes*. Les mystiques cherchaient la réalisation des utopies du dix-huitième siècle; les archaïstes voulaient ramener en France les lois et les mœurs des républiques de l'antiquité.

Le parti thermidorien avait joué un rôle trop important dans le grave événement qui venait de s'accomplir pour ne pas élever des prétentions rivales. Il se croyait, non sans raison, maître de la situation, et voulait changer le système du gouvernement, sa forme et ses agents. Les éléments les plus disparates

formaient le parti thermidorien qui, en réalité, n'a- 1794.
vait point de principes, mais qui représentait l'état des esprits. Le lien des intérêts individuels unissait les fractions disparates de ce parti né des circonstances et sans racines politiques. Il comptait dans ses rangs des Montagnards tels que Tallien, Fréron, Merlin (de Thionville), Thuriot, Dubois-Crancé, Barras, Rovère, Bourdon (de l'Oise), Legendre, Lecointre (de Versailles), Thibaut, Dumont, Bentabole, Merlin (de Douai); des membres de la plaine et de la droite, comme Sieyès, Chénier, Boissy-d'Anglas, Thibaudeau, Cambacérès, des Girondins qui bientôt allaient reparaître. Le parti royaliste, qui n'avait pas encore pu se montrer, se fondait dans le parti thermidorien. Un grand nombre de Thermidoriens étaient des hommes de plaisir qu'unissait un goût commun pour les richesses et la volupté; d'autres nourrissaient de secrètes et prudentes ambitions. La généralité n'avait d'autre mobile que l'horreur du sang et la peur de l'échafaud.

La jeunesse dorée. — Portrait de Fréron.

Le parti thermidorien s'appuyait sur la jeunesse, qui, par divers moyens, avait pu échapper à la réquisition : cette jeunesse, qui prit le nom de jeunesse dorée, se composait de cette foule d'individus qui, dans les grandes capitales, forme la clientèle des lieux de plaisir. A ces oisifs se mêlaient des commis marchands, des clercs d'avoués ou de notaires, des domestiques et des militaires transfuges des armées. Cette multitude se grossit de tous les suspects mis en

1794. liberté au 9 thermidor. Ils affectèrent bientôt des mœurs, un costume et un langage qui leur furent propres, et dont les artistes et les écrivains du temps nous ont laissé le ridicule tableau. Ils portaient une coiffure dite *à la victime*, c'est-à-dire que leurs cheveux, longs et pendants sur le front et les joues, étaient derrière taillés très-courts, comme ceux des condamnés qu'on va exécuter. Ils affectaient de porter des lunettes, un habit court et serré à la taille, une énorme cravate dans laquelle disparaissait le menton, et des souliers très-découverts; dans la prononciation des mots, ils évitaient d'articuler les *r*. Presque tous tenaient à la main un bâton court, plombé par les deux bouts, dont l'usage devenait redoutable dans les émeutes.

Le peuple donna à ces jeunes gens le nom de *muscadins*. Ils avaient pour chef et pour protecteur le montagnard Fréron, ancien ami de Camille Desmoulins, l'un des membres les plus influents de la majorité. C'était un homme violent et efféminé, passionné pour la liberté, comme le sont généralement les hommes dont la vie licencieuse et l'imagination exubérante ne sauraient s'accommoder au régime des lois restrictives. Fréron allait devenir en fructidor un des plus ardents promoteurs de la liberté absolue de la presse, et donner l'exemple de la pratique de cette liberté en faisant reparaître le journal qu'il publiait, au début de la Révolution, sous le titre : *l'Orateur du peuple*, qui devint l'organe de la jeu-

nesse dorée. Ce fut Fréron qui imagina les bals dits 1794.
bals des victimes, dans lesquels on ne pouvait être admis que dans le costume indiqué plus haut, et à la condition de compter au moins un supplicié dans sa famille. Dans ces fêtes, les femmes portèrent des bonnets *à l'humanité* et des corsets *à la justice*. Mais les femmes du grand monde conservèrent les nudités plus ou moins grecques imaginées par les Hébertistes. Theresa Cabarrus, devenue madame Tallien, fut la reine de ces fêtes, où, un peu plus tard, brillèrent aussi madame de Staël, madame Récamier et madame Devaines. On donnait à madame Tallien le surnom de *Notre-Dame de Thermidor*. Les royalistes la nommaient secrètement *Notre-Dame de Septembre*, en souvenir de ces fatales journées pendant lesquelles Tallien remplissait les fonctions de secrétaire de la commune de Paris. « Elle réunissait, rapporte Thibaudeau, la vivacité française à la volupté espagnole. » Les salons dorés, comme on nommait alors les salons où se réunissaient les personnes du parti royaliste, se multiplièrent rapidement et exercèrent une influence considérable. On s'efforçait d'y attirer les députés révolutionnaires, et, dissimulant la haine et le mépris qu'ils inspiraient dans ces classes aristocratiques, on les accablait de prévenances et on énervait dans les plaisirs leur caractère et leurs convictions. Ce contact adoucissait aussi ce que le régime de la terreur et les épouvantables péripéties de la Révolution avaient laissé de farouche dans l'âme des hommes

1794. mêlés aux affaires publiques en ces temps extraordinaires.

La Convention suspend et rétablit le tribunal révolutionnaire.

Les premiers incidents qui allaient marquer la division des nouveaux partis et former la période décroissante de la Révolution, eurent lieu dès le 11 thermidor. Ils furent suscités par la haine que devait inspirer le tribunal révolutionnaire à des hommes enivrés du bonheur d'ouvrir les portes des prisons. Robespierre n'avait-il pas, d'ailleurs, contribué à la formation de ce redoutable tribunal? En fallait-il plus pour qu'une telle institution fût maudite? Lecointre (de Versailles) et Thibaut l'attaquèrent avec violence. Ils obtinrent sa suspension. Mais, au moment de leur succès, un homme pâle, au front sinistre, Billaud-Varennes, vivante incarnation de la Terreur, se leva, et d'un ton plein de menace il déclara que le tribunal révolutionnaire était composé d'hommes purs qu'il importait de conserver pour sévir contre les conspirateurs. C'était hautement proclamer la continuation du principe terroriste sur lequel reposait le gouvernement révolutionnaire. Le 9 thermidor, aux yeux du parti des comités, n'avait été qu'une lutte personnelle entre le triumvirat et les autres membres du gouvernement. Barrère en donna la preuve en développant dans un rapport, la pensée de Billaud-Varennes, et en proposant un décret pour le maintien de la loi du 22 prairial, du tribunal révolutionnaire et des hommes qui le composaient. « Prenez garde, dit-il, à ce modérantisme funeste qui sait

aussi, en parlant de paix et de clémence, tirer parti de toutes les circonstances, même des événements les plus heureux. Que l'aristocratie sache bien qu'elle n'a dans ce temple des lois que des vengeurs constants et des juges implacables... » En proposant le maintien des membres du tribunal révolutionnaire, Barrère avait articulé le nom de Fouquier-Tinville. Ce nom fit déborder l'indignation; la majorité de la Convention murmura. Nul n'osait parler parmi les timides députés du centre et de la droite; mais le montagnard Fréron, qui tenait de Danton la tradition de l'audace, s'écria hardiment : « Je demande qu'on purge enfin la terre de ce monstre, et que Fouquier aille cuver dans les enfers tout le sang qu'il a versé. » 1794.

L'Assemblée applaudit à ces paroles et décréta la mise en accusation de Fouquier. Barrère sentit bien que ces applaudissements étaient dirigés contre les Comités, mais il n'en parut pas ému. Ce grand seigneur de la terreur, héraut de la Mort et de la Victoire, qui venait chaque jour, dans des rapports d'un style pompeux, annoncer tantôt quelque brillant fait d'armes, tantôt quelque résolution terrible des Comités, ne pouvait croire que le pouvoir révolutionnaire eût perdu quelque chose de son empire. Barrère venait de donner une bonne nouvelle à la Convention : l'entrée de nos troupes dans Liége. Était-il supposable que les Comités, qui présidaient à ces succès et décrétaient en quelque sorte la victoire, ne continuassent pas de dominer l'Assemblée? Il

Décret d'accusation de Fouquier-Tinville.

1794. continua donc, avec une certaine hauteur, de réclamer le maintien du tribunal. Merlin (de Thionville) l'interrompit par une de ces brusques attaques qui déconcertent les hommes les plus maîtres d'eux-mêmes : « Quel est donc, s'écria-t-il, ce président des feuillants qui prétend nous faire la loi ! » Barrère, ancien noble, caractère mobile qui avait, avec une facilité singulière, passé par toutes les nuances de l'opinion, se sentit atteint par le côté faible de sa vie politique. La droite, le centre et une partie de la montagne, applaudissaient. Il quitta la tribune. Le tribunal révolutionnaire fut maintenu, mais renouvelé dans ses agents. On abolit la terrible loi du 22 prairial.

Abolition de la loi du 22 prairial.

La clémence l'emportait, et avec l'avénement de ce principe nouveau, la puissance des Comités, qui représentaient le principe opposé, diminuait de jour en jour. Barrère avait proposé de combler le vide laissé dans le Comité de salut public par la mort de Robespierre, de Saint-Just et de Couthon, en nommant Bernard (de Saintes), Duval et Eschassériaux. Cette motion, très-simple en apparence, était une pierre de touche qui allait immédiatement déterminer le degré de la force du parti des Comités et du gouvernement. Merlin (de Thionville) s'opposa à la manière autocratique de procéder que proposait Barrère. Il demanda l'appel nominal. Il y eut des murmures, puis des applaudissements. Le parti thermidorien cherchait sa voie. Dubois de Crancé fit

observer qu'on n'avait pas remplacé Hérault de Séchelles, et que Prieur (de la Marne) et Jean-Bon-Saint-André étaient presque toujours en mission. Là était la cause, selon lui, de la tyrannie exercée par le triumvirat. Ces paroles contenaient une attaque indirecte contre le Comité. Billaud-Varennes la releva, disant avec hauteur que le Comité n'avait pas remplacé les absents parce qu'il ne voulait pas augmenter dans son sein le nombre des conspirateurs. La Convention ne voulait plus de maîtres; elle murmura. Billaud-Varennes crut faire peur à la majorité en acceptant l'appel nominal, qui fut remis au lendemain. Il fut décidé, sur la motion de Dubois-Crancé, que les Comités de gouvernement seraient renouvelés tous les mois par quart (1). 1794.

Décret de renouvellement par quart tous les mois, des Comités de gouvernement.

Le lendemain on nomma les six membres manquants. Les suffrages se portèrent sur Tallien, Treilhard, Eschassériaux, Breard, Thuriot et Laloi. On maintint pour un mois Carnot, Prieur (de la Côte-d'Or), Barrère, Robert-Lindet, Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois. Le renouvellement ou plutôt l'épuration du Comité de sûreté générale eut lieu le 14 thermidor. Cette opération donna lieu à de vives discussions et à de violentes attaques. David fut traité par un maratiste, André Dumont, de *complice de Catilina.* « Cet usurpateur, ce tyran des arts, aussi lâche qu'il est scélérat, est encore dans votre Comité

(1) Séance de la Convention du 12 thermidor 1794.

1794. de sûreté générale, s'écria Dumont. Souffrirez-vous qu'il aille encore dans les lieux où il méditait l'exécution des crimes de son maître, du tyran Robespierre? » David entra au moment où on venait de décréter sa radiation. Ce grand peintre montra que le génie n'exclut pas la faiblesse. Il eut peur de la mort. Il dit qu'on ne pouvait concevoir à quel point il avait été trompé par ce malheureux Robespierre. Il fit le serment de ne plus s'attacher aux hommes, mais aux principes, banalité dite avant lui par l'infortuné Camille Desmoulins et répétée depuis soixante ans par tous les partis. Goupilleau (de Fontenay) fit amèrement sentir à David la bassesse de sa conduite. « Tu as, articula-t-il, embrassé Robespierre aux Jacobins, dans la soirée du 8 thermidor, en lui disant : Si tu bois la ciguë, je la boirai avec toi. » Legendre demanda qu'on envoyât au Comité de salut public pour y rendre compte de leur conduite, David ainsi que Jagot et Lavicomterie, exclus comme lui du Comité de sûreté générale pour n'avoir point paru à la Convention dans la journée du 9 thermidor. Ils furent décrétés d'arrestation. En remplacement de Lebas, David, Jagot, Élie Lacoste, Lavicomterie et Laloi, la Convention nomma Legendre (de Paris), Goupilleau (de Fontenay), Merlin (de Thionville), André Dumont, Bernard (de Saintes), et Jean Debry. Ce dernier donna aussitôt sa démission à propos d'un reproche qui lui fut adressé sur son attitude au 21 mai. A sa place on nomma Rew-

Épuration du Comité de sûreté générale.

bell. Amar, Vouland, Panis, Vadier, Bouchet-Saint-Sauveur, Louis (du Bas-Rhin), Moïse Bayle et Rhül, continuèrent de faire partie du Comité de sûreté générale. Le décret qui autorisait le Comité à faire arrêter les députés sans rapport préalable fut aboli. La Convention leva ensuite la permanence de ses séances. Mais les dénonciations ne cessèrent point, quoique le péril fût passé. On arrêta Joseph Lebon, Héron et Rossignol. Le parti victorieux se débarrassait de ses ennemis. Ce système d'épuration s'étendit sur la France entière. 1794.

Le but fut bientôt dépassé. La difficulté en pareille situation est de contenir le mouvement de réaction et de ne pas être entraîné soi-même dans le courant qu'on a déchaîné. La masse des détenus mis en liberté affluait aux sections, s'en emparait, les dirigeait. Les classes pauvres n'y venaient plus, la Convention ayant abrogé le décret qui accordait une indemnité aux ouvriers qui y assistaient. Le plan rigoureux de la terreur disparaissait, et, comme un édifice battu en brèche par le canon, s'écroulait de toutes parts. La presse attaquait avec une violence extrême les membres des anciens Comités, oubliant qu'ils avaient sauvé la patrie de l'oppression étrangère, et qu'eux-mêmes d'ailleurs avaient contribué à la perte de Robespierre. Pour user plus facilement de ce redoutable moyen d'attaque, les thermidoriens, appuyés par les royalistes, réclamèrent avec instance la liberté de la presse. Fréron et Durand-Maillane

Les thermidoriens et les royalistes réclament la liberté de la presse.

1794. furent les promoteurs de ce mouvement. La montagne sentit le péril. Cambon, dont nul ne pouvait suspecter la probité et la sincérité, se prononça contre cette motion, qui fut renvoyée à l'examen des Comités.

Dépréciation des assignats. — Effets du *maximum* sur les échanges.

La misère sévissait au milieu de ces querelles. Les nécessités de la guerre avaient obligé le gouvernement d'abuser de la planche aux assignats. On en avait répandu un si grand nombre dans la circulation, qu'ils ne représentaient plus qu'un huitième de leur valeur nominale. Les *réquisitions* et le *maximum* achevaient de compliquer cette crise économique et paralysaient les échanges au point que dans la plupart des localités les denrées avaient disparu. Un commerce fictif, officiel, en quelque sorte, avait lieu pour la forme. On échangeait de mauvaises denrées contre de mauvais papier-monnaie. Mais le commerce réel, celui qui permettait encore à la nation de vivre, s'accomplissait clandestinement. Ce qui se passait donnait en dernier ressort raison aux physiocrates et aux théoriciens de la liberté des échanges. Le maximum, mesure de salut public, avait pu avoir un moment son utilité, comme sur un navire en détresse le partage des rations; mais, à l'état normal, il ne pouvait subsister sans péril pour l'existence même de la nation. Les effets du maximum aggravé par les réquisitions avaient ruiné les fabricants, et la guerre avec les Anglais détruisait notre commerce extérieur. Le nombre des mécontents s'était donc

accru avec la crise économique. Ils s'unissaient aux 1794.
partisans de la liberté de la presse, et demandaient que l'échange et la production fussent, ainsi que la pensée, débarrassés de toute entrave.

On conçoit l'irritation qui devait naître d'un pareil conflit. Les membres des anciens Comités, les débris du parti de Robespierre, un grand nombre de montagnards attachés à la Révolution, les Jacobins qui avaient repris possession de leur club, les enragés qui avaient survécu et dont les membres les plus ardents se réunissaient au club électoral de l'évêché, formaient encore une faction considérable et bien résolue à ne pas se laisser dominer par les thermidoriens. A cette époque, les questions de ce genre offraient un caractère qu'on ne rencontre plus dans nos mœurs politiques actuelles. La crainte de la mort à peu près inévitable qui attendait le vaincu, imprimait une violence extraordinaire aux luttes de partis. Ainsi qu'il arrive à la suite d'une bataille, les deux armées reformaient leurs rangs. Les thermidoriens régnaient au Palais-Royal, les révolutionnaires au Jardin des Tuileries, voisin du club des Jacobins. Les premiers imaginaient chaque jour de nouveaux moyens d'attaque, les seconds se préparaient à une défense vigoureuse.

L'entraînement irréfléchi qui présidait aux mises en liberté des suspects et à l'arrestation de ceux que l'on confondait sous la dénomination de continuateurs de Robespierre, exaspéra ces derniers. Quicon-

1794. que a suivi le spectacle de nos discordes civiles peut se faire une idée de ce qui se passait alors. Il est rare qu'en pareille circonstance le parti victorieux sache conserver la mesure et la prudence nécessaires au maintien de l'ordre. La provocation fut poussée si loin par les thermidoriens, que Fréron mit en avant cette folle motion de raser l'hôtel de ville, sous le prétexte que ce monument représentait « le Louvre du tyran Robespierre. » Léonard Bourdon répondit avec bon sens que l'hôtel de ville appartenait à la Commune de Paris, et Granet ajouta que les pierres de Paris n'étaient pas plus coupables que celles de Marseille (1).

Bourdon (de l'Oise) acheva d'irriter les vaincus en réclamant la mise en liberté des détenus dont les motifs d'arrestation n'étaient pas spécifiés dans la loi de prairial. Bentabole se joignit à lui, et tous deux demandèrent que les détenus et les parents des détenus fussent informés de ces motifs. La Convention vota docilement cette proposition, contre laquelle s'éleva le représentant Fayau. Mais Tallien emporta le vote, et la colère des Jacobins fut à son comble. Chasles se plaignit à la tribune de la société de l'incarcération des patriotes, des excès de la presse, des muscadins et des femmes à grands bonnets. On hua Bentabole qui voulut répliquer à Chasles. A la Convention, Duhem et Granet obtinrent un décret qui décidait qu'à

(1) 17 thermidor (4 août 1794).

l'avenir le nom des détenus mis en liberté et celui des députés ou autres personnes qui auraient demandé l'élargissement des suspects seraient imprimés sur des listes publiques.

1794. La Convention décrète la publication des listes des suspects mis en liberté et de leurs patrons.

Cette mesure, qui donnait satisfaction aux Jacobins, causa un mouvement de terreur. On se souvenait des listes des huit mille et des vingt mille devenues plus tard des listes de proscription. Les mises en liberté cessèrent. Duhem osa même demander qu'on poursuivît les hommes qui avaient sollicité l'élargissement des aristocrates connus, tels que les ducs d'Aumont et de Valentinois. Granet alla plus loin, il voulait qu'on réintégrât dans leur prison les suspects mis en liberté. Chasles, Monestier appuyèrent cette motion. La querelle s'envenima. Merlin (de Thionville), Tallien, Bourdon (de l'Oise) et la plupart des chefs thermidoriens soutinrent énergiquement le parti de la clémence, qui finit par l'emporter. Le décret relatif aux listes fut rapporté.

Les Jacobins se prononcent contre le parti thermidorien.

Les hostilités dès lors furent franchement déclarées. Les Jacobins avaient pu accepter d'abord l'impulsion de thermidor, mais, lorsqu'ils virent que la réaction ne s'arrêterait pas et qu'elle les emporterait comme elle avait emporté Robespierre et son parti, la société se mit en mesure d'organiser la résistance. Des paroles amères furent articulées. « Il se reforme dans la Convention un nouveau parti noir, » disaient les Jacobins. Un d'entre eux, conventionnel obscur, Louchet, qui le premier avait demandé l'arrestation

1794. de Robespierre, monta à la tribune et adjura la Convention de revenir aux principes inflexibles du « profond et judicieux Marat, » de ne plus s'apitoyer sur le sort des ci-devant privilégiés. « Les punir est un devoir, dit Louchet; il ne faut poser la massue révolutionnaire qu'après avoir écrasé, anéanti l'aristocratie. Pénétré de la grandeur des périls qui menacent encore la liberté publique, et de la nécessité de tarir au plus tôt la source de nos troubles intérieurs; persuadé qu'il n'existe pour cela d'autre moyen que de maintenir partout à l'ordre du jour la terreur... (1). »

A ce mot que la Convention n'avait plus coutume d'entendre et qui ressemblait à un défi, la salle entière interrompit le Jacobin en criant : « La justice! la justice! » Louchet, sans se déconcerter, répliqua : « J'entends, par le mot terreur, la justice la plus sévère. — Justice pour les patriotes, ajouta naïvement Charlier, terreur pour les aristocrates. » Le bon sens de l'Assemblée se révolta. « Justice pour tous! » s'écrièrent un grand nombre de voix. Louchet n'osa point maintenir sa motion, mais ajouta : « Je demande la justice la plus sévère contre l'infâme aristocratie et le lâche modérantisme qui partout relèvent leur tête insolente. » Il formula ensuite une proposition rigoureuse contre les suspects mis en liberté et contre les membres des comités révolutionnaires qui, selon

(1) Séance de la Convention du 19 août (2 fructidor) 1794.

lui, avaient manqué à leurs devoirs en ne faisant point incarcérer les nobles et les prêtres qui n'avaient pas fait preuve depuis 1789 d'un attachement sincère à la Révolution. Charlier vota l'impression de ce discours, et Tallien, dans une réplique habile, combattit la terreur. « Il faut, dit-il, la liberté de la presse ou la mort; c'est à l'aide de cette liberté qu'on arrachera le masque à ces hommes qui déclament contre Robespierre parce qu'il est abattu, et qui deux jours avant sa mort étaient encore lâchement prosternés à ses genoux. » La motion de Louchet fut imprimée et renvoyée au Comité de salut public. Les royalistes et les Girondins s'émurent. Durand-Maillane fit un appel à la concorde. Bourdon (de l'Oise), Cambon, Thuriot, demandèrent l'épuration des comptes des représentants en mission, et parlèrent dans le sens de la liberté de la presse. La discussion dévia et finit comme toujours par un décret qui ordonnait la rédaction d'un rapport. 1794.

Quoique le résultat de ces débats ne fût pas à l'avantage de la minorité jacobine, la motion de Louchet avait ranimé l'ardeur du parti vaincu. Le club des Jacobins reprit une attitude menaçante. « C'est à la tribune des Jacobins, s'écria Maure, que doit toujours brûler le feu sacré de la liberté qui embrase le cœur des patriotes. » Il s'éleva violemment contre la mise en liberté des suspects et contre le côté droit de la Convention, blâmant la fausse humanité dont il s'avouait coupable lui-même, et en appelant à la sol-

1794. licitude du Comité de sûreté générale. Mallarmé parla dans le même sens et demanda que la société envoyât le lendemain une députation à la Convention, afin de l'inviter à maintenir dans toute son énergie le gouvernement révolutionnaire; ce qui fut adopté (1).

Une députation jacobine demande à la Convention la liste des suspects.

La Convention venait d'ordonner, après une vive discussion, l'examen des pièces relatives à la mission de Maignet, lorsque, le lendemain, se présenta la députation jacobine. Raisson, l'orateur de la députation, au nom de la société régénérée et rendue à son énergie primitive, accusa la réaction et les corrompus. Tallien l'interrompit. Le président de l'Assemblée fit un appel à la concorde, et l'ordre du jour fut vivement réclamé. Les Jacobins étaient éconduits. Raisson, sortant de la salle, fut traité de scélérat par Bentabole et Lecointre (de Versailles). Les Jacobins, furieux, se réunirent le lendemain. Raisson présidait, il se plaignit de l'outrage dont il avait été l'objet, offrit sa démission, et demanda qu'une commission jugeât la conduite de Lecointre et de Bentabole. Thuriot essaya de réconcilier les deux partis; mais, en parlant des suspects mis en liberté, il exprima des sentiments qui blessèrent l'inflexibilité des Jacobins. On cria au modérantisme. Tallien et Dubois-Crancé, furieux de cette interruption, se levèrent : « Vous êtes des scélérats! s'écrièrent-ils, oui... vous! » Thuriot,

(1) Séance du club des Jacobins du 24 août (7 fructidor) 1794.

Loys, Moustier, Carrier, Duhem, prirent tour à tour la parole. Mais la question ne fit que dévier. Maure acheva d'irriter les passions. « Je suis au milieu de mes amis, dit-il, je vais déboutonner mon cœur... J'ai dit qu'il y avait un côté noir dans la Convention... » Une rumeur violente couvrit la voix de l'orateur. Tallien protesta. Maure essaya de se rétracter en avouant que la masse de la Convention était bonne. Dufourny attaqua le club de l'Évêché, où se réunissaient à la fois des ultra-thermidoriens qui réclamaient la liberté absolue de la presse, des hébertistes, des exaltés et des utopistes, qui commençaient à menacer la Convention, la déclarant incapable d'achever l'œuvre de thermidor. Parmi eux figurait un homme qui devait par ses actes et ses doctrines jouer plus tard un rôle sanglant dans cette période décroissante de la Révolution. Il se nommait Gracchus Babeuf. Le Comité de sûreté générale le fit arrêter peu de jours après la séance du club des Jacobins dont nous venons de parler. Babeuf avait déjà publié alors des écrits qui lui firent des ennemis redoutables. Ces ennemis l'avaient fait condamner comme faussaire. La Convention ayant annulé le jugement rendu contre lui, il s'était rejeté avec plus de violence qu'autrefois dans le mouvement d'idées qui l'entraînait. 1794.

Motions anarchiques du club de l'Évêché. — Première apparition de Babeuf.

La Convention se trouvait donc à la fois menacée par les exagérés du parti thermidorien et par les Jacobins et le parti des comités. Une réconciliation de ces derniers avec les Montagnards eût donné au gou-

1794. vernement et à la Convention une force imposante. Mais les esprits étaient aigris et une imprudence de Lecointre (de Versailles) acheva de les rendre irréconciliables. Personnage grotesque et ridicule, mais homme de bonne foi, Lecointre (de Versailles), qui devait prochainement, ainsi que Bourdon (de l'Oise), se séparer des thermidoriens, dénonça à la tribune de la Convention trois membres de l'ancien Comité de salut public, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barrère, et quatre membres du Comité de sûreté générale, David, Vadier, Amar et Vouland. David, on l'a vu, était déjà en état d'arrestation. Lecointre articulait contre eux vingt-six chefs d'accusation. Il leur reprochait notamment d'avoir ordonné des emprisonnements arbitraires; d'avoir étendu jusque sur la Convention le système de la terreur en gardant un silence affecté sur la liste de trente représentants du peuple qui devaient être incarcérés; de n'avoir point remplacé les membres absents des Comités; d'avoir avec Robespierre étouffé la liberté des opinions et provoqué le rapport des lois favorables à la liberté; d'avoir confié des pouvoirs en blanc à des agents criminels; d'avoir fermé l'oreille aux plaintes des opprimés; d'avoir injustement emprisonné cent mille citoyens de tout âge; d'avoir pactisé avec les promoteurs de la loi du 22 prairial et de s'être opposés à l'ajournement et à l'impression de cette loi, ouvrage du Comité tout entier; d'avoir arrêté l'effet d'un mandat d'arrêt lancé contre Pache, dans l'affaire

Dénonciation de Lecointre contre Billaud-Varennes, Barrère, Collot-d'Herbois, etc.

d'Hébert, Vincent et autres, personnages impliqués dans la même affaire; d'avoir dissimulé à la Convention la lettre de Fouquier, relative à la demande de Danton et de ses coaccusés, qui réclamaient l'audition de seize députés, et substitué à cette lettre un rapport mensonger; d'avoir fait un choix parmi les jurés; d'avoir contrairement à la loi excité ces jurés contre les accusés; d'avoir ordonné la mise en jugement collective de personnes coupables de délits différents; d'avoir ordonné des jugements en masse et introduit dans les prisons des témoins provocateurs connus sous le nom de moutons; d'avoir déguisé la conduite et la cruauté de Joseph Lebon; d'avoir laissé pendant quatre décades ignorer l'absence de Robespierre des comités et caché ses manœuvres; d'avoir donné de l'emploi à des conspirateurs connus; de n'avoir pris aucune mesure de sûreté dans la nuit du 8 au 9 thermidor et laissé libres les principaux complices de Robespierre; de n'avoir dans la journée du 9 pris aucune mesure pour l'arrestation des coupables; d'avoir employé des contre-révolutionnaires et des hommes perdus, tels que d'Espagnac, Beaumarchais, Haller, etc. 1794.

Un député républicain, Goujon, interrompit Lecointre, qui voulait faire la lecture des pièces à l'appui de sa dénonciation. « Il faut savoir, dit Goujon, si la Convention adopte cette forme de procès fait à la tribune : pour moi j'avoue que mon cœur est navré de douleur quand je vois avec quel sang-froid l'on vient

1794. semer ici la discorde. J'arrive d'une mission, je ne suis d'aucun parti, je puis parler avec sincérité. Vous avez passé hier à l'ordre du jour à propos de la motion de Tallien contre la terreur. Aujourd'hui on vous retrace les crimes dont Robespierre s'est rendu coupable pour les appliquer à plusieurs membres de cette assemblée. Mais ces chefs d'accusation sont rédigés d'une manière qu'ils attaquent moins les membres en particulier que la Convention entière. Oui, c'est la liberté qu'on accuse, c'est à l'avilissement de la Convention nationale que l'on tend. Les ennemis de la chose publique ont choisi pour assassiner la Convention un homme faible, ignorant ou égoïste; je demande que la discussion cesse à l'instant. » Des cris de fureur s'élevèrent. Carrier s'écria avec rage: « Celui qui est à la tribune est un scélérat! »

Il ne pouvait en effet convenir ni au parti des accusateurs, ni au parti des accusés que la discussion cessât. Billaud-Varennes demanda hautement que Lecointre administrât les pièces justificatives de sa dénonciation. Il traita ses adversaires d'intrigants, de gens corrompus, et les accusa de n'avoir d'autre but que de venger Danton. Cambon établit que les reproches qu'on adressait aux accusés s'appliquaient à la Convention. Il demanda l'ordre du jour, qui fut refusé. Vadier parut alors à la tribune, un pistolet à la main, menaçant de se tuer. On s'élança vers lui. Thuriot, quoique thermidorien, profita de ce mouvement pour faire une motion conciliante. Il de-

manda que, par un ordre du jour motivé, la Convention déclarât qu'elle repoussait, avec une profonde indignation, l'accusation portée par Lecointre. Ce dernier passa pour l'instrument des ressentiments de Fréron; et comme Lecointre, malgré ses ridicules, était un honnête homme, il ne pardonna pas aux Thermidoriens le rôle qu'ils lui avaient fait jouer. Il se sépara d'eux et devint l'objet de leurs persécutions. La réalité est que les deux factions qui se disputaient si ardemment le pouvoir contenaient l'une et l'autre dans leur sein des hommes de sang et de rapines, et que les honnêtes gens de ces partis se trouvaient malgré eux mêlés à leurs intrigues et à leurs querelles. 1794.

Agitation dans Paris. — Les décemvirs devant la Convention.

Il y eut de l'agitation le soir aux Tuileries, au Palais-Royal et sur les places publiques. Le mécontentement était égal chez les accusés et chez les accusateurs. Cependant les députés dénoncés ne se contentèrent pas de l'ordre du jour qui les amnistiait. Ils se rendirent tous le lendemain à la Convention, où le peuple se porta en masse. Le prestige de ces hommes était encore considérable, et plus d'un représentant du peuple brigua l'honneur de leur parler et de s'offrir pour les défendre. Ces rois de la Terreur étaient l'objet d'une curiosité générale. On étudiait leurs visages meurtris et pâlis par les veilles, contractés par la longue pratique de la dissimulation et des résolutions terribles. Dans leurs yeux caves, dans leur maintien, on remarquait encore la hauteur et le dé-

1794. dain que donne l'habitude du pouvoir absolu. Ils affectaient vainement une douceur et une sérénité qui n'étaient point dans leur âme. Le regard effrayant et sinistre de Billaud-Varennes rappelait trop les jours sanglants de la Révolution. Selon un historien du temps auquel on doit ces détails, les membres du Comité de sûreté générale avaient quelque chose des anciens lieutenants généraux de police, les membres du Comité de salut public ressemblaient aux anciens ministres d'État. Cette comparaison fait involontairement songer au cardinal de Richelieu. La physionomie humaine porte toujours un reflet du drame intérieur.

A la lecture du procès-verbal de la séance de la veille, Roux (de la Marne) fit observer que l'acte d'accusation contre les membres des Comités n'avait pas été assez mûrement examiné. Il demanda qu'une nouvelle discussion fût ouverte sur ce grave sujet. Lecointre voulut aller chercher les pièces à l'appui de sa dénonciation; mais, sur la proposition de Tallien, l'Assemblée s'y opposa. De violents murmures éclatèrent. Duhem, Billaud-Varennes et Vadier voulaient qu'on épuisât le débat. Cette satisfaction leur fut accordée. La dénonciation tourna à la confusion de Lecointre. Sur la proposition de Cambon, l'accusation fut déclarée calomnieuse; le parti populaire était encore puissant : il crut que le moment était venu de reprendre la direction des affaires. La société des Jacobins serra ses rangs. Des adresses furent envoyées des divers points à la société mère; on y par-

lait de rendre le tranchant à la hache nationale. Le 30 août (13 fructidor), ces adresses se renouvelèrent. Deux incidents attisèrent ces fureurs : la poudrière de Grenelle fit explosion, sans qu'on pût découvrir si cet événement était ou non dû au hasard. Soixante personnes furent tuées, un même nombre blessées. Les deux partis s'accusèrent réciproquement de ce crime. Chacun cherchait ainsi à attirer la colère publique sur ses adversaires. Le même jour (31 août-14 fructidor), à la séance du soir de la Convention, eut lieu le renouvellement par tiers des membres du Comité de salut public. Le sort désigna Robert Lindet, Barrère et Carnot. Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois avaient donné leur démission, on les considéra comme sortis par la voie du sort afin de maintenir Carnot et Robert Lindet, dont les services étaient si précieux à la République. Tallien, qui était ainsi que Fréron accusé d'avoir poussé Lecointre (de Versailles) à la dénonciation qu'il venait de faire, crut devoir donner sa démission. Le parti thermidorien avait mené la réaction trop vite pour que la Convention pût le suivre, il fallait qu'il fît un sacrifice. Delmas, Cochon, Merlin (de Douai) et Fourcroy remplacèrent les membres sortants.

1794.

Explosion de la poudrière de Grenelle.
—
Renouvellement du Comité de salut public.
Démission de Tallien.

Les Jacobins ne se tinrent pas pour satisfaits de cette concession. Dans la séance du 3 septembre (17 fructidor), Tallien, Fréron et Lecointre, attaqués par Loys, Raisson, Fayau, furent contraints de déposer leurs cartes et de sortir de la société, qui prononça

1794. leur radiation. Les adresses affluèrent à la société mère et à la Convention ; elles réclamaient avec énergie contre la liberté de la presse, demandaient la réincarcération des suspects et protestaient contre les persécutions infligées aux patriotes. Des attaques personnelles, des dénonciations et des menaces accompagnaient ces lettres passionnées. Le club des Jacobins résolut, sur la proposition de Billaud-Varennes, de condenser l'expression de ses sentiments et d'en faire l'objet d'une solennelle adresse à la Convention.

Les Jacobins se prononcent contre la liberté de la presse.

Dans la même soirée, une tentative d'assassinat eut lieu contre Tallien. Il n'existait pas de témoins; il ne fut pas possible de savoir ce qu'il y avait de réel dans cette affaire. Ce qui est incontestable, c'est qu'un coup de pistolet fut tiré sur Tallien et le blessa légèrement à l'épaule. Les Thermidoriens demandèrent vengeance. Fréron écrivit dans l'*Orateur du peuple* des articles enflammés. La séance du 10 septembre (24 fructidor) fut pleine de violences : Merlin (de Thionville) fit à la tribune l'éloge de l'assassin de Robespierre, traita les Jacobins de « chevaliers de la guillotine, » se plaignit de Carrier et de Fouquier-Tinville, et demanda la fermeture du lieu des séances de la société jacobine. « J'ai dit autrefois, s'écria-t-il, ce n'est pas avec des discours, c'est avec du canon qu'il faut attaquer le palais des rois, et le peuple sera libre; je dis maintenant : Peuple, ce n'est pas avec des discours qu'il faut terrasser tes ennemis; arme-toi de ta puissance, et, la loi à la main, fonds sur ce

Les chevaliers de la guillotine. — Hésitations de la Convention.

repaire de brigands. » Duhem soutint sans plier la cause des Jacobins. On lui reprochait d'avoir dit : « Il est bon que les crapauds du marais lèvent la tête, elle sera plus facilement coupée. » Il maintint audacieusement ce propos sanguinaire. La Convention recula devant le péril d'un jugement qui l'eût mise en guerre ouverte avec les sociétés populaires. Rewbell et Durand-Maillane votèrent pour un ajournement jusqu'après le rapport sur la situation de la République. « Si vous tuez la mère, vous tuez les enfants ! » s'écria Levasseur (de la Sarthe). Le soir, aux Jacobins, l'assassinat de Tallien fut tourné en dérision. Le lendemain, une députation du club se présenta à la barre de la Convention; elle se plaignit de l'incarcération des patriotes, de la mise en liberté des suspects. Les Jacobins obtinrent un triomphe qui prouva une fois de plus que la Convention hésitait dans sa marche et ne pouvait se résoudre à choisir entre les deux partis. Le club jura guerre à mort aux ennemis du patriotisme. 1794.

Néanmoins, l'opinion publique, la presse, le Comité de sûreté générale, inclinaient vers les Thermidoriens. Ceux-ci publiaient une multitude de pamphlets contre les terroristes. Les salons qu'ils fréquentaient, le club de Clichy, où ils se réunissaient, retentissaient de leurs clameurs. Le 18 septembre ils firent une émeute au cri de : « Vive la Convention ! à bas les Jacobins ! à bas la queue de Robespierre ! » Pour simuler un attachement aux

Émeutes des muscadins.

1794.

principes révolutionnaires, qu'ils détestaient, quelques uns d'entre eux, à l'exemple de Fréron, se disaient hautement les disciples de Marat, dont l'apothéose eut lieu le 23 septembre (2 vendémiaire). La Convention avait décrété que ce jour-là les cendres de l'ami du peuple seraient transportées au Panthéon. Pour qu'une telle cérémonie pût avoir lieu, il fallait que le prestige de la Terreur ne fût pas encore entièrement dissipé.

Translation des cendres de Marat au Panthéon.

Un procès, qui devait mettre en lumière les crimes les plus épouvantables de 1793, fournit aux Thermidoriens une occasion d'atteindre les Jacobins dans la personne d'un de leurs chefs. Le Comité révolutionnaire de la ville de Nantes, à l'époque du proconsulat de Carrier, avait envoyé au tribunal de Paris quatre-vingt-quatorze Nantais accusés de fédéralisme. Ceux-ci furent mis en liberté après thermidor. Pour se venger, ils dénoncèrent le Comité de Nantes. Après le tour des victimes vint celui des bourreaux. Parmi ces derniers se trouvaient quelques hommes qui avaient vaillamment défendu la ville contre les Chouans. Exaltés par le danger, et poussés dans la voie du crime par les excitations et les ordres de Carrier, ils étaient devenus les instruments aveugles des cruautés de ce monstre. Devant le tribunal, ils avouèrent les atrocités qu'ils avaient commises, et accusaient hautement Carrier de les avoir poussés à ces horribles excès. Carrier avait déjà été l'objet des attaques de Robespierre. Devenu, après thermidor,

Procès des Nantais. Affaire de Carrier.

l'un des chefs influents du club des Jacobins, les raisons politiques se joignirent à l'horreur qu'il inspirait, et quand son nom fut prononcé devant le tribunal, il souleva une indignation irrésistible. La Convention n'avait pas à hésiter dans une question personnelle. Le 8 brumaire, elle décréta que tout représentant du peuple dénoncé serait l'objet d'un examen de la part des Comités de salut public, de sûreté générale et de législature. Une commission décida que Carrier comparaîtrait devant le tribunal révolutionnaire. Legendre dénonça aussitôt Barrère, Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois; Carnot intervint généreusement en faveur de ses anciens collègues. La Convention passa à l'ordre du jour, mais elle décréta (1) l'interdiction des affiliations de la société mère des Jacobins avec les autres clubs. Elle abolit en même temps le droit de pétitions collectives. 1794.

Les Jacobins commirent l'imprudence de défendre Carrier. Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes prononcèrent des discours menaçants. « Le lion n'est pas mort quand il sommeille, dit Billaud-Varennes; à son réveil, il extermine tous ses ennemis. » Ces paroles, rapportées à la Convention et commentées par les chefs thermidoriens, alarmèrent l'Assemblée. Tallien et ses amis invitèrent la Convention à frapper cette poignée d'hommes de proie. Les Comités furent chargés de sévir contre les représentants qui faisaient

(1) Décret du 21 vendémiaire 1794.

1794. appel à la guerre civile. Le club des Jacobins résolut d'adresser à ce sujet une pétition à la Convention.

Avant que les Comités eussent exécuté ces ordres, la crise devint plus grave. La disette sévissait au point qu'on dut, comme sur un navire en détresse, distribuer nominativement le pain et la viande; aux excitations des partis se joignaient les fatales inspirations de la faim. La séance de la Convention du 18 brumaire fut très-orageuse. Cambon accusa Tallien de vol et de dilapidation. Le peuple était revenu en foule aux tribunes; il hua Tallien, Bentabolle et les orateurs thermidoriens. Le lendemain, les hommes de Fréron, qu'on désignait sous le nom de Muscadins et de Jeunesse dorée, pénètrent de vive force, et armés de sabres, de pistolets et de bâtons, dans les tribunes du club des Jacobins, frappent les hommes et fouettent les femmes, les appelant du nom injurieux de *furies de la guillotine* et de *tricoteuses de Robespierre*. Les Jacobins engagent une lutte contre les agresseurs et les expulsent du lieu de leurs séances. Une foule immense remplissait la rue Saint-Honoré; la force armée survint. On arrêta quelques Muscadins; le Comité de sûreté générale les fit mettre en liberté. Les chefs jacobins, notamment Billaud-Varennes, se plaignirent à la Convention; mais Rewbel, président des Comités, fit une réplique amère et conclut en demandant la fermeture d'un club qui, selon lui, était la cause des malheurs du pays. Duhem répliqua par une vive attaque contre Tallien et sa maî-

Les muscadins attaquent le club des Jacobins. — Dernière séance de ce club.

tresse, madame Cabarrus. La Convention, sur la proposition de Goupilleau (de Fontenay), renvoya l'affaire à l'examen des Comités. 1794.

Le lendemain, au moment où Romme venait de lire à la tribune le rapport sur Carrier et où la Convention ordonnait l'arrestation de ce scélérat, Prieur (de la Marne) annonça qu'un nouvel attroupement se formait autour des Jacobins. La séance fut aussitôt levée, et les quatre Comités de législation, de la guerre, de sûreté générale et de salut public s'assemblèrent. La séance des Jacobins s'était ouverte à six heures; les hommes et les femmes des tribunes qui avaient eu à souffrir les sévices des muscadins étaient là ; ils s'attendaient à une nouvelle attaque, et s'encourageaient à la résistance. Les membres du club étaient groupés dans la cour; ils étaient armés de bâtons; un seul portait un sabre. Ils parcoururent les tribunes, menaçant les Muscadins et les espions. Les tribunes entonnèrent la *Marseillaise* et le chant : *Veillons au salut de l'empire.* Les membres du club entrèrent à sept heures moins un quart et furent salués d'applaudissements frénétiques. Raisson, vice-président, demanda qu'on fît la lecture des Droits de l'homme. Cette lecture fut écoutée tête nue et applaudie. Chacun exposa ensuite ses plaintes sur l'attaque de l'avant-veille. Des femmes avaient été violées. Un Jacobin déclara qu'il avait remarqué parmi les assommeurs le marquis de Saint-Huruge, fameux dans les premiers troubles de la Révolution.

1794. Vers sept heures et un quart, un grand bruit s'éleva dans la cour, et l'on entendit crier : « A bas les Jacobins! Vive la Convention! » Les femmes poussèrent aussitôt des cris de terreur; les Jacobins se levèrent en tumulte. Les uns se précipitaient vers le couloir; les assistants des tribunes voulaient sortir en masse; mais la salle des Jacobins était cernée de tous côtés : une foule immense remplissait la rue Saint-Honoré. La force armée, les membres des quatre Comités de législation, de la guerre, de salut public et de sûreté générale arrivèrent, accompagnés d'un détachement de cavalerie. La foule augmentait toujours. Les Jacobins firent deux prisonniers, les conduisirent dans la salle, et leur mirent pour toute punition le bonnet rouge sur la tête. La force armée parvint à investir complétement le club. Cependant les Muscadins cherchaient encore à enfoncer les portes; des impudicités, en harmonie d'ailleurs avec les mœurs de ces Thermidoriens, qui furent plus tard désignés sous le nom de *pourris*, se mêlèrent à ces violences. Un Jacobin proposa de donner le bras aux femmes des tribunes pour les reconduire chez elles. On relâcha les deux prisonniers. Les députés du Comité militaire entrèrent et promirent leur appui à la Société. On continua à délibérer : un membre du club, Caraffe, proposa de ramasser les pierres jetées aux Jacobins, de les réunir sur la table du président, et de les montrer au peuple au début de chaque séance. Les cris continuaient au dehors. Dans la tribune de Robespierre,

un modéré faisait grand bruit. Les membres du club sortaient peu à peu ; ils défilaient au milieu des Muscadins, qui les injuriaient et les frappaient. Le chant du *Réveil du peuple* se fit entendre; Legendre arrivait, suivi d'une foule d'hommes armés. La salle des Jacobins était vide; on la ferma et on y mit les scellés. Elle ne devait plus se rouvrir. L'année suivante, elle fut démolie et remplacée par un marché qu'on nomma *Neuf-Thermidor*. On accommoda contre les Jacobins une chanson faite jadis contre la reine, et l'on chanta dans les rues, sur l'air de la Carmagnole : *Les Jacobins avaient promis de faire égorger tout Paris*. On illumina en signe d'allégresse. Quelques esprits plus sérieux virent dans la destruction des Jacobins un avant-coureur de la chute de la Convention, qu'on flagornait pour mieux la perdre. Les chefs principaux furent néanmoins arrêtés, et des patrouilles parcoururent pendant plusieurs jours les environs du lieu où se tenaient les séances du club. 1794.

Ainsi finit cette société célèbre. En des circonstances terribles, elle avait été la force du gouvernement de la République, et elle avait contribué à sauver le pays; mais les crimes de Carrier, de Fouquier-Tinville et de plusieurs autres de ses chefs la firent prendre en horreur. Sa raison d'être avait d'ailleurs cessé d'exister. Les Jacobins offrirent le spectacle, sans exemple, d'une société populaire professant des principes gouvernementaux, et les plaçant au-dessus des théories de liberté absolue, qui sont ordinaire-

1794. ment le seul moyen de succès de ces assemblées. Il y eut dans le type jacobin quelque chose du prêtre et du militaire, type austère et nouveau parmi nous, qui fut le correctif de l'ancienne légèreté française. Ce nom de Jacobin s'associa si profondément au nom français et à nos victoires du temps de la Révolution, que les peuples étrangers, longtemps après que la République avait cessé d'exister, criaient encore : « Au Jacobin ! » en voyant passer un soldat français.

Procès et condamnation de Carrier.

Pendant ce temps, le procès de Carrier s'instruisait. L'énumération des crimes dont on l'accusait ne serait que le sommaire des épouvantables événements dont on a déjà lu le récit. Carrier se défendit avec une certaine habileté ; néanmoins l'horreur qu'il inspirait l'accablait. Avant sa mise en accusation il ne s'était même pas senti l'énergie de prendre la fuite. Sa défense ne manquait pas de côtés spécieux, mais les incidents de cette audience suprême, qui se prolongea jusqu'au milieu de la nuit, achevèrent de le perdre. Tous les accusés impliqués dans ce grand procès se tournèrent contre lui. Ils n'avaient, disaient-ils, fait qu'obéir aux ordres que Carrier leur avait donnés. Ces hommes qui avaient mitraillé, égorgé, noyé une multitude de malheureux parmi lesquels se trouvaient des femmes, des vieillards, des enfants, donnèrent des marques d'une sensibilité extraordinaire. L'un d'eux, nommé Gallon, interrompit l'avocat de l'accusé Goullin et s'écria : « C'est mon ami, c'est un honnête homme, je le connais de-

puis neuf ans; il a élevé mes enfants; tuez-moi, mais sauvez-le! » A ces mots, tous les accusés se mirent à sangloter. Il était minuit et demi, la parole fut donnée à Carrier. « Ne sait-on pas, dit-il, que dans les guerres civiles les répressions les plus violentes sont exercées? Or exista-t-il jamais une guerre civile où le parti révolté ait exercé autant d'horreurs, de cruautés, de meurtres et de massacres que dans la Vendée? » Il fit alors le récit de ces horreurs. Il exprima de la manière la plus forte l'impression que dut produire sur les républicains envoyés en Vendée le spectacle de leurs frères cloués vivants au tronc des arbres ou aux portes des fermes. Partout des restes mutilés avec des raffinements de barbarie épouvantables frappaient leurs regards. Il parla ensuite de la situation de Nantes, de la faiblesse de sa garnison, des brigands qui se soulevaient dans les prisons et conspiraient avec les royalistes de la ville. « Faut-il s'étonner actuellement, dit-il, si tant de périls d'une part, tant d'atrocités de l'autre, ont fait outrer les mesures? Et voudrait-on juger froidement aujourd'hui, le compas de l'opinion publique changée à la main, ce qu'on a fait l'année passée au milieu des orages, lorsque devant l'image de la patrie ensanglantée, on ne pouvait, on ne devait avoir pour règle, pour mesure et pour loi que le salut du peuple. » Il parla jusqu'à quatre heures et demie du matin. « Fatigué, exténué, dit-il avec une certaine dignité, je m'en rapporte à la justice des jurés. Je

1794.

1794. demande tout ce qui peut être demandé pour mes coaccusés; je demande, si la justice nationale doit peser sur quelqu'un, qu'elle pèse sur moi seul.» Le tribunal condamna Carrier, Moreau, Grandmaison et Pinard, à la peine de mort, acquitta les vingt-neuf autres accusés tout en les reconnaissant coupables des mêmes crimes, mais les ayant commis sans intentions criminelles et contre-révolutionnaires. Les Muscadins insultèrent le jury; et la Convention, cédant aux instances de Lecointre (de Versailles), ordonna un nouveau jugement des accusés mis en liberté, l'accélération du procès de Fouquier-Tinville et le renouvellement du tribunal révolutionnaire. Carrier fut conduit à l'échafaud au milieu d'une foule immense. Les malédictions du peuple le poursuivirent jusqu'au lieu du supplice. Il mourut avec courage.

La pente de la réaction thermidorienne fut plus rapide que ne l'avait été celle de la Terreur. En même temps qu'on poursuivait les membres des anciens Comités et les représentants en mission, un décret obligea quiconque avait par ses fonctions touché aux deniers de l'État de produire ses comptes. Or, comme la coalition avaitnécessité l'emploi immédiatde toutes les ressources dont on pouvait disposer pour les appliquer aux armées et à la police, il en résultait que nul fonctionnaire n'était à l'abri du reproche d'avoir détourné les fonds de leur destination régulière. On cherchait par tous les moyens possibles à

1794.

déshonorer les Jacobins et à leur arracher ce qui leur restait de force morale dans le pays. Les Girondins détenus et les Girondins hors la loi offraient aux Thermidoriens un moyen d'accélérer le mouvement contre-révolutionnaire. Ils s'en saisirent. Tandis qu'on jugeait Carrier et ses complices, un des soixante-treize députés détenus pour leur protestation contre le 31 mai, Dulaure, écrivit à la Convention et demanda à passer en jugement. Quatre jours après, 5 décembre (15 frimaire), un des députés mis hors la loi, Lanjuinais, fit la même demande. Ces lettres furent renvoyés aux Comités, et le 8 décembre (18 frimaire), la Convention, sur le rapport de Merlin (de Douai), rappela dans son sein les soixante-treize députés détenus. La même mesure fut réclamée en faveur de quatre députés parmi lesquels figurait Thomas Payne. La loi qui éloignait les ex-nobles (1) de Paris et autres lieux désignés fut considérablement adoucie. Les uns, comme Cambacérès, proposaient l'amnistie pour les délits relatifs à la Révolution. Les autres, comme Grégoire et Baraillon, réclamaient la même indulgence à l'égard des prêtres détenus.

La Convention rappelle dans son sein les soixante-treize députés détenus.

Rentrés dans le sein de la Convention, les soixante-treize députés girondins suspects cédèrent à un sentiment très naturel en provoquant le rappel des vingt et un Girondins mis hors la loi. Mais les Comités furent effrayés de la rapidité même du mouvement

(1) Loi du 16 avril (27 germinal) 1794, sur la police générale.

1794. qu'ils avaient favorisé. « Voulez-vous donc faire dire que vous n'avez fermé la porte des Jacobins que pour ouvrir celle du temple? » S'écria Merlin (de Douai), dans le rapport qu'il fit sur cette question. Il proposa de repousser la proposition, tout en décrétant que les Girondins proscrits ne seraient point inquiétés. Legendre parla dans le même sens. Il se souvenait sans doute qu'il avait jadis contribué à la proscription de ces mêmes hommes. Leur retour ne pouvait être indifférent à quiconque avait voté leur mise hors la loi. Un député, Guyomard, proposa d'envoyer les coupables à l'échafaud et de rappeler les innocents. Après de vifs débats, Rewbell, qui présidait, prononça l'adoption des conclusions de Merlin (de Douai).

Cette faible résistance ne fit qu'irriter les royalistes et les Thermidoriens. La jeunesse dorée, maîtresse absolue des sections, enhardie par ses succès contre les Jacobins, prenait fait et cause pour les questions qu'agitait la Convention, comme le faisait jadis la société jacobine. On incarcéra Duhem, qui, dans un écrit intitulé *le Spectateur de la Révolution*, avait déclaré que le royalisme et l'aristocratie triomphaient. Les attroupements, les rixes, la multiplicité des brochures attestaient le trouble profond des esprits. L'émeute régnait en permanence; on faisait alors la chasse aux Jacobins, comme on faisait autrefois la chasse aux loups. Ces parties s'organisaient dans les cafés du Palais-Royal. Au parterre des théâtres, les partis se retrouvaient en présence, se reconnaissaient

par le langage et le costume et en venaient aux mains. 1795.
Dans une de ces rixes, qui eut lieu au théâtre Feydeau, les muscadins brisèrent le buste de Marat et le remplacèrent par celui de J. J. Rousseau. La police voulut s'interposer, elle fut vaincue. Paris était alors rempli de réquisitionnaires qu'on n'obligeait pas à rejoindre leurs corps, et qui, oisifs sur le pavé, se mêlaient à toutes les émeutes. L'exemple du théâtre Feydeau fut contagieux. Rue Montmartre, le buste de Marat fut promené et ignominieusement jeté dans un égout. « Marat, voilà ton Panthéon! » s'écrièrent les chefs de cette manifestation. A la porte d'un droguiste, ancien séide de l'ami du peuple, on trouva une affiche représentant Marat pendu. Les mêmes troubles se produisirent à l'Opéra-Comique. Fréron, qui se disait disciple de Marat, se voyait débordé. Il admonesta la jeunesse dorée, qui ne tint pas compte des réprimandes de son chef. Les muscadins marchaient armés de sabres et de pistolets et livraient des combats au faubourg Saint-Antoine. La Convention, au lieu de résister aux fauteurs de désordre, fléchit et décréta que les honneurs du Panthéon ne pourraient être décernés à un citoyen, ni son buste placé à la Convention nationale et dans les lieux publics, que dix ans après sa mort. Ces troubles, fomentés par les royalistes et les thermidoriens, servirent de moyen de se débarrasser de plusieurs hommes inquiétants. On arrêta Duhem et quelques autres Jacobins. Tallien accusa également Gracchus Babeuf, qui prêchait

Les muscadins brisent le buste de Marat.

1795.

Arrestation de Babeuf.

alors la théorie du bonheur commun dans une feuille intitulée *le Tribun du peuple*, et qui peu de temps auparavant avait pour titre *Journal de la liberté de la presse*. Fouché était en relation d'amitié avec Babeuf. Tallien dénonça ce fait, espérant du même coup perdre Fouché; mais celui-ci se disculpa.

Abolition des mesures prises pendant la Terreur.

Chaque jour était marqué par l'abolition de quelqu'une des mesures qui avaient constitué le régime de la Terreur. On leva le séquestre sur les biens des étrangers en guerre avec la France et sur les meubles et effets des condamnés. La Convention révoqua également les décrets qui mettaient hors la loi les ennemis de la Révolution et ceux qui leur donnaient asile; elle ordonna la restitution des biens des condamnés depuis le 10 mars 1793. Des secours furent accordés aux pères et aux mères d'émigrés. Ces mesures, qui en temps ordinaire eussent été de nature à ramener la confiance et la prospérité, coïncidèrent avec le rapport des lois sur le *maximum*. Or, ces lois, quoique efficaces en des circonstances exceptionnelles, mais d'une impossible prolongation, étaient devenues intolérables. Leur premier effet fut d'élever immodérément le prix des denrées et de porter aux dernières limites la dépréciation des assignats. La Convention en fit l'aveu tacite en doublant l'indemnité allouée aux représentants du peuple. Le gouvernement fut pendant cette période de la Révolution absorbé par deux questions qui dominaient la situation. L'une était relative aux subsistances, l'autre aux désarmements des der-

niers partisans de la Terreur. Le froid et la disette sévissaient avec une rigueur extrême. On s'attroupait autour de la Convention. Des députations des départements se présentaient à la barre et pour tout discours s'écriaient : « Du pain ! » Presque chaque jour, dans les trois premiers mois de 1795, ces scènes se renouvelèrent. La foule était immense à la porte des boulangers. A la distribution du charbon une femme fut étouffée. Bientôt ces émeutes de la famine allaient prendre un caractère politique. Le 1er germinal (20 mars), les émeutiers jetèrent quelques muscadins dans le bassin des Tuileries, enveloppèrent la Convention et poussèrent pour la première fois le cri : « La Constitution de 1793 et du pain ! » La jeunesse dorée et les sections dispersèrent cette émeute. Sur la proposition de Sieyès, la Convention vota une loi de grande police contre les attroupements. Mais l'irritation des classes populaires fut poussée au suprême degré par les nouveaux incidents auxquels donna lieu le nouveau plan d'extermination des Jacobins par le parti vainqueur. 1795.

On sait que l'accusation portée par Legendre contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère et Vadier devait être l'objet d'un rapport. Ce rapport, impatiemment attendu, fut présenté par Saladin, membre de la commission des vingt et un, dans la séance de la Convention du 2 germinal. Legendre obtint l'arrestation provisoire des trois accusés présents, qui furent amenés à la barre par la force armée. Vadier

Arrestation de Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère et Vadier.

1795. avait pris la fuite. Ses complices entendirent la lecture du volumineux rapport dirigé contre eux. L'attaque et la défense se prolongèrent pendant plusieurs jours. Les accusés essayèrent de se disculper en invoquant les circonstances exceptionnelles au milieu desquelles ils s'étaient trouvés placés, et ils s'efforcèrent de rendre la Convention solidaire de leur conduite en rappelant le texte de ses propres lois. Ils chargèrent aussi la mémoire de Robespierre, Saint-Just et Couthon, accusation facile puisqu'elle s'adressait à des morts. Robert Lindet, Prieur (de la Côte-d'Or) et Carnot prirent la défense de leurs collègues. Ils énumérèrent les gigantesques travaux de l'ancien Comité de salut public, firent l'éloge du parti républicain, soutinrent que chacun n'était responsable que de ses actes, et s'efforcèrent de sauver leurs anciens collègues en rejetant les crimes accomplis sur ceux qui n'avaient plus à en rendre compte qu'à Dieu. Billaud-Varennes déclara que, si les intrigants et les voleurs devaient triompher, il préférait se tuer. Barrère déclara qu'il avait dû donner plus de deux mille signatures pour des décrets qu'il n'avait pas eu le temps matériel de lire et sur des matières qui lui étaient étrangères. Il s'efforça d'établir qu'il ne pouvait y avoir de différence entre les représentants du peuple appelés aux Comités et ceux qui n'en faisaient pas partie.

Rappel des Girondins hors la loi.

Les hommes qui avaient demandé deux mois auparavant le rappel des Girondins

rent le moment venu de renouveler leur proposition. 1795.
Elle se produisit aussitôt après l'arrestation des trois décemvirs et fut vivement appuyée par M. J. Chénier. Un homme qui par une brochure célèbre sur le tiers état avait des premiers contribué au déchaînement de la Révolution, l'abbé Sieyès, reparut dans ce débat. Depuis cinq années il avait assisté au spectacle de tant d'événements sans y prendre part autrement que par un vote muet. Soit qu'il eût trouvé plus conforme à son génie de se renfermer dans ce rôle d'observateur, soit qu'il fît partie de cette classe d'hommes dont le cœur avait maigri par la terreur, Sieyès s'était enfoui dans les rangs les plus épais du centre; on l'y avait oublié. Il rappela au monde qu'il existait en publiant sa propre apologie et en reprenant la parole. Sa voix, lorsqu'il reparut à la tribune, sembla partir des rives d'un autre monde. La Révolution avait, dans ses actes comme dans ses théories, méprisé la marche du temps. En cinq ans elle avait englouti cinq générations d'hommes politiques. Sieyès déclara que, puisque le règne des lois allait refleurir, il reprendrait la parole. Il traita de factieux et d'insensés les hommes devant lesquels il tremblait jadis et divisa en deux catégories toute l'histoire conventionnelle, « depuis l'ouverture de l'Assemblée jusqu'au 31 mai, oppression de la Convention par le peuple trompé; après le 31 mai jusqu'au 10 thermidor, oppression du peuple par la Convention asservie. » Ces paroles prouvaient non-seulement que le passé n'était déjà plus

Sieyès reparaît à la tribune. Son discours en faveur des Girondins proscrits.

1795. qu'un songe, mais encore que le présent allait s'évanouir avec une rapidité qui tenait du prestige. Sieyès ajouta en effet : « Je désirerais, par un sentiment de convenance que je crois digne de l'Assemblée, qu'on ne se contentât pas de porter uniment et froidement un décret ordinaire : il me semble que, dans une sorte de considérant au décret, ou, si l'on aime mieux, dans une lettre du président, on pourrait jeter quelques mots propres à faire sentir que, si depuis le 9 thermidor nous avons paru balancer à rappeler nos collègues, c'est par des considérations auxquelles nous savons qu'ils veulent eux-mêmes rendre hommage. Nous avons présumé qu'ils ont consenti volontairement à cette prolongation de leur honorable exil. » Les Thermidoriens, qui la plupart avaient coopéré à l'insurrection du 31 mai, se courbèrent sous la parole de Sieyès et votèrent la condamnation de leur propre conduite. Quelques Montagnards protestèrent seuls, et parmi eux Cambon, contre cette annulation de travaux immenses et de sacrifices qui avaient sauvé la patrie.

Les proscrits attendaient hors de l'enceinte de l'Assemblée. Ils entrèrent, et l'on reconnut le visage d'Isnard, de Larivière, de Louvet, de Lareveillère-Lepeaux, de Doulcet de Pontécoulant. Chénier exprima un regret à la mémoire de Vergniaud et de Condorcet. La majorité était encore une fois déplacée. Thuriot, Lecointre (de Versailles) et quelques autres, qui depuis thermidor s'étaient montrés implacables

envers le parti des Comités, passèrent à gauche. L'un 1795.
des plus ardents réacteurs, Bourdon (de l'Oise), dénonça, au contraire, Pache et Bouchotte comme auteurs de la journée du 31 mai; Dumont (du Calvados) dénonça Garat. Tous trois furent déférés à l'examen du Comité de sûreté générale. Il n'y avait plus que des accusés et des accusateurs. Un député obscur, Boudin, essaya d'arrêter le mouvement en demandant une loi d'amnistie pour tous les délits politiques relatifs à la Révolution, excepté le délit d'émigration; on le traita de rêveur.

Cependant les séances de la Convention devenaient de jour en jour plus tumultueuses; les tribunes étaient envahies par des citoyens qui chantaient le *Réveil du peuple*. Au dehors, des groupes affamés, parmi lesquels se mêlaient un grand nombre de femmes, demandaient du pain, et criaient : « A bas la Convention ! » Il fallut prendre une détermination : on imagina de traiter Paris comme un navire en détresse. Boissy-d'Anglas proposa de décréter que les habitants seraient mis à la ration, et que chaque individu recevrait une livre de pain. Romme demanda que la ration des ouvriers fût portée à une livre et demie, ce qui fut décrété. Le peuple s'indigna de cette mesure. Il surnomma Boissy-d'Anglas *Boissy-Famine*. Le décret n'en fut pas moins mis à exécution. Aussitôt un grand nombre de femmes s'attroupèrent au son d'une cloche et demandèrent à entrer en masse dans le sein de la Convention; on en admit une vingtaine à la

1795. barre. L'une d'elles prit la parole et dit : « Nous venons vous demander du pain; ce matin on n'a voulu nous en donner qu'une demi-livre. » Le président essaya de les attendrir sur les malheurs de la patrie; mais elles répondirent obstinément : « Du pain! du pain! » Boissy-d'Anglas promit que, dans le cas où la distribution ne pourrait être faite à l'heure ordinaire, on y suppléerait par du riz et du biscuit (1). Cette promesse n'apaisa pas les femmes; elles allèrent porter l'agitation dans leurs sections. Le 11 germinal, une députation de la section des Quinze-Vingts demanda la mise en liberté des patriotes détenus et la Constitution de 1793. La grande tribune de gauche appuya l'orateur par de violents applaudissements. Le lendemain, le mouvement éclata dans toute sa force.

Journée du 12 germinal.

Dès le matin, le faubourg Saint-Antoine, le Marais et la Cité s'attroupèrent. Ces masses enveloppèrent la Convention. Les Comités du gouvernement firent sonner le tocsin au pavillon de l'Horloge, qu'on nommait alors pavillon de l'Unité, et battre la générale. Les femmes affluaient et prêtaient à l'émeute un caractère particulier. Quand la garde nationale vint au secours de l'Assemblée, ce furent les femmes qui la tinrent en échec, l'accablant d'injures et de menaces. On avait, ce jour-là, réduit de moitié la distribution du pain. L'aiguillon de la faim excitait la fureur des

(1) Séance de la Convention du 27 mars (7 germinal) 1795.

uns; le vin, la colère des autres; la plupart étaient armés de bâtons. L'Assemblée était en séance. Boissy-d'Anglas lisait un rapport sur les subsistances, quand l'émeute, enfonçant les portes et culbutant les gardes, se rua dans la salle en criant : « Du pain! du pain! et la Constitution de 1793! » La Convention répondit à ces clameurs séditieuses par le cri de : « Vive la République! » Legendre voulut parler, on étouffa sa voix. Merlin (de Thionville) se jeta dans la foule, serrant dans ses bras les émeutiers, les conjurant de se calmer. Quelques députés lui disant de rester à sa place : « Ma place, répondit-il noblement, est au milieu du peuple. » Cependant de nouveaux flots d'hommes, de femmes et d'enfants, s'engouffraient dans la salle de la Convention en criant : « Du pain! » Un tumulte assourdissant empêchait d'entendre la voix du président et des pétitionnaires. On étouffait. Trois députés de la Montagne, Gaston, Duroi et Huguet, essayent d'apaiser la foule, tout en cherchant à tirer parti du mouvement. « Ceci n'est point une insurrection, dit Huguet, le peuple veut la liberté des patriotes détenus, la Constitution de 1793 et du pain. Peuple, n'abandonne pas tes droits. » L'orateur de l'émeute, Vanech, qui le 31 mai commandait la section de la Cité, parvint à se faire entendre. La foule fit un moment silence : « Représentants, dit-il, vous voyez devant vous les hommes du 14 juillet, du 10 août et encore du 31 mai. Ils ont juré de vivre libres ou de mourir, et ils maintiendront la Consti-

1795.

Le peuple envahit la Convention.

1795. tution de 1793 et la Déclaration des droits. Il est temps que la classe indigente ne soit plus victime de l'égoïsme des riches et de la cupidité des marchands. Mettez un terme à vos divisions, elles déchirent la patrie, et la patrie ne doit point souffrir de vos haines. Faites-nous donc justice de l'armée de Fréron, de ces messieurs à bâtons. Les hommes, qui le 14 juillet ont détruit la Bastille, ne pensaient pas que par la suite on en élèverait mille autres pour incarcérer les patriotes. » A chaque phrase, les paroles de l'orateur étaient couvertes par les applaudissements de la foule et des députés de l'extrême gauche. L'orateur de l'émeute parla pendant quelques instants encore, adjurant « la sainte Montagne » de ne pas abandonner le peuple en ce moment de crise. Mais bientôt le bruit domina et sa voix se perdit dans le tumulte. Les députations se succédaient rapidement à la barre, et la plupart d'entre elles tenaient un langage analogue à celui de Duhem. Le président de l'Assemblée, interpellé de toutes parts, ne pouvait obtenir qu'on laissât la Convention délibérer. Des femmes mêlaient leurs cris furieux à ce tumulte auquel se mariait la voix du tocsin. En vertu de la loi martiale, les Comités armaient les sections, et la Montagne voyait avec effroi le temps fuir sans que le mouvement assurât son triomphe par un décret. Bientôt, en effet, l'émeute s'écoula et les sections dégagèrent l'Assemblée. On reprit la lecture du rapport de Boissy-d'Anglas sur les subsistances, et, mal-

gré l'heure avancée de la nuit, Isabeau vint faire un rapport au nom des Comités sur les événements de la journée. Il apprend à l'Assemblée que deux députés, Auguis et Penières, ont été blessés; il ajoute que le dernier est probablement mort. L'Assemblée, à ces mots, laisse éclater son indignation. Barras parut alors à la tribune, et demanda la mise en état de siége de Paris et la nomination du général Pichegru au commandement général de la force armée. La proposition fut adoptée. Sur la motion de Legendre, on adjoignit à Pichegru Barras et Merlin (de Thionville). La Montagne était consternée. L'heure des dénonciations et des vengeances allait, en effet, sonner. Ce fut Fréron qui commença l'attaque dans ce langage violent et agressif qui lui était familier. Il dénonça Léonard Bourdon et Choudieu, qu'il traita d'assassins. Le retour d'Auguis et de Penières, qui rentrèrent sains et saufs, ne calma pas l'Assemblée. Les Thermidoriens traitèrent de royalistes ceux qu'on nommait alors les *Crêtois*, parce qu'ils siégeaient aux bancs élevés de la gauche. Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et Barrère furent condamnés à la déportation et conduits à Rochefort; Vadier s'était échappé. Merlin (de Thionville), dans un emportement furieux, fit contre les députés de la gauche un appel au poignard; et, comme on le traitait de bourreau, il répondit : « Scélérats. » L'élan était donné, chacun chercha sa victime. Chasles, Choudieu, Léonard Bourdon, Huguet, Duhem, Fonssedoire, Ruamps, 1795.

1795. Amar, furent également arrêtés. Les Montagnards semblaient pétrifiés sur leurs bancs. Le lendemain, Pichegru vint à trois heures du matin à la barre de la Convention, et dit ces seuls mots : « Représentants, vos décrets sont exécutés. » Les députés de l'extrême gauche n'osaient plus se rendre à l'Assemblée. Certains historiens prétendent qu'on leur tendit un piége en les faisant officieusement prévenir de ne point paraître aux séances, parce que Sieyès avait résolu de demander leur arrestation. Absents, on les déclara conspirateurs. Le 16 germinal, le Comité de sûreté générale exposa à la Convention le plan de cette conspiration dont le but était de ramener la Terreur, et dont Billaud, Collot et Barrère étaient les chefs. Le Comité demanda et obtint l'arrestation de Moïse Bayle, de Thuriot, Cambon, Lecointre (de Versailles). Hentz, Maynet, Grenet, Crassous et Levasseur (de la Sarthe), réputés complices du mouvement populaire. Fait singulièrement remarquable, le nom de Fouché ne fut pas même prononcé. Peu de jours après, on désarma les terroristes, et on réorganisa la garde nationale avec des éléments analogues à ceux qui la composaient sous le commandement de la Fayette. La France sortait en grande hâte de cet abîme d'épouvante qu'elle avait dû traverser pour entrer dans un nouvel ordre social.

Pichegru vainqueur de l'insurrection.

Le procès de Fouquier-Tinville, en ramenant sous les yeux du public les pages les plus épouvantables de ces mauvais jours, ne fit, comme celui de

Procès et condamnation de Fouquier-Tinville.

Carrier, qu'augmenter l'horreur du passé. Ce procès colossal traîna six semaines. Trente accusés furent impliqués dans cette affaire; la moitié fut acquittée, le reste condamné à mort. Parmi ces derniers figuraient Hermann, Nicolas, Renaudin, Vilate, Boyenval, juges, jurés, espions de ce tribunal terrible, qui condamnait en masse, sans témoins, sans pièces, sous prétexte de complots organisés dans les prisons, les victimes que les factions victorieuses lui désignaient. Quatre cent dix-neuf témoins vinrent, comme dans le procès de Carrier, apporter leurs épisodes à la sombre légende du tribunal révolutionnaire. Les condamnés répondirent à l'arrêt qui les frappait par des cris injurieux. Leur attitude prouva qu'ils s'étaient moins considérés comme des hommes chargés de rendre la justice que comme des instruments politiques. Hermann lança un livre à la face du président; d'autres s'écrièrent qu'ils mouraient pour avoir trop aimé leur patrie, et que leurs juges les rejoindraient bientôt dans la tombe. Fouquier-Tinville avait écrit un long Mémoire pour sa justification. Décidé d'abord à rejeter la responsabilité de ses actes sur Robespierre, il changea de tactique en voyant le mouvement changer. Les espérances qu'il pouvait fonder sur Barrère, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Vadier, s'évanouissant avec leur proscription, il prit le parti d'expliquer franchement sa conduite. Il déclara qu'il n'avait eu des rapports qu'avec les Comités : il s'étonna d'être condamné. Ces hommes, 1795.

1795. souillés de tant de crimes, marchèrent d'ailleurs à l'échafaud avec un indomptable courage et un profond mépris pour la multitude qui les injuriait.

Cependant le désarmement des terroristes et l'organisation de la nouvelle garde nationale se faisaient avec une extrême lenteur. Les muscadins, qui auraient dû former cette garde nationale, répugnaient à s'y incorporer. On remarqua même qu'ils disparaissaient des lieux publics depuis que le mouvement populaire avait recommencé. La famine augmentait d'intensité. Les émigrés rentraient en masse et affluaient vers les centres où ils pouvaient compter sur un bon accueil. Ils rentraient avec la pensée de la vengeance, et ajoutaient à toutes ces semences de guerre civile le levain de leurs passions. Parmi ces causes, qui amenèrent la journée de prairial, il faut placer en première ligne la faiblesse du gouvernement, le peu de respect qu'il inspirait, son manque d'autorité morale et administrative. Il était débordé par le royalisme, sans autre principe qu'un libéralisme vague, doctrine de circonstance dont les Thermidoriens s'étaient fait une arme, et dont les royalistes cherchaient à s'emparer.

Les nouvelles des départements devenaient chaque jour plus alarmantes : à Rouen une émeute assaillit la maison commune au cri de : Vive le roi ! A Lyon on parlait du retour de Mounier, de Dumas ; l'ex-commandant de la révolte de Lyon, Précy, était, disait-on, à la frontière et recrutait des partisans. On faisait

courir le bruit de l'avénement prochain du jeune Louis XVII, qui n'avait plus que quelques jours à vivre et languissait dans la prison du Temple. A chaque instant la Convention recevait la nouvelle d'assassinats contre les terroristes, qu'on désignait à Lyon et dans le Midi sous le nom de *Mathévons*. La jeunesse dorée de Lyon se formait en bandes armées, dressait des listes de meurtre, arrachait de leur domicile les anciens municipaux et fonctionnaires de la République, les égorgeait ou les assommait et les lançait dans le Rhône. Des femmes et des jeunes filles n'échappèrent pas aux exécuteurs de cette terreur blanche. Le 16 floréal, les massacreurs se portèrent aux prisons de Saint-Joseph et de Roanne et égorgèrent quatre-vingt-quatorze détenus, parmi lesquels se trouvaient trois femmes. L'autorité essaya de sévir; mais le tribunal de Roanne acquitta les assassins, et, à leur retour, les dames de Lyon, leur jetèrent des fleurs.

1795.

Agitation royaliste à Lyon.
—
Massacre des *Mathévons*.
—
Compagnies de Jésus et du Soleil.

A Marseille, à Aix, Arles, Tarascon, dans toutes ces contrées où le vent brûlant du midi semble allumer dans le sang des passions plus ardentes, il s'était formé, sous le nom de compagnies de *Jésus* et du *Soleil*, des bandes d'assassins. Ces bandes avaient leurs chefs. Trois commissaires de la Convention, Cadroy, Chambon et Isnard, devenu un furieux réacteur, un peu plus tard Mariette, Jourdan, Gauthier et Durand-Maillane, soulevèrent contre les prisonniers jacobins du fort Jean une violente animosité. Le bruit courut que ces prisonniers allaient être égor-

1795. gés. La vérité est que depuis dix-huit jours ces infortunés étaient réduits au pain et à l'eau. On leur avait enlevé leurs chaises, bouteilles, assiettes, pliants, couteaux. Il se tramait évidemment quelque épouvantable projet. Au lazaret de Marseille, il fut préparé des fosses avec de la chaux vive. Un mouvement populaire se fit en leur faveur dans la ville de Toulon. Les ouvriers pillèrent l'arsenal et partirent pour Marseille. Le représentant Brunel, n'ayant pu s'opposer à ce mouvement, se brûla la cervelle. Isnard affecta de se méprendre sur le sens de l'expédition, et, avec cette sauvage éloquence dont il devait faire un si détestable usage, il excita, du haut du balcon de la Commune, la fureur des habitants. « Si vous n'avez pas d'armes, s'écria-t-il, déterrez les ossements de vos pères et servez-vous-en pour exterminer ces brigands ! » Les ouvriers furent culbutés, faits prisonniers, guillotinés. La *compagnie du Soleil* et son chef, Robin, apparurent au milieu de ces sinistres conjonctures. Ces bandes, formées quelquefois par les représentants en mission dans le Midi, sous la vague dénomination de compagnie de citoyens, destinées *à soutenir au besoin les autorités constituées*, étaient armées. Elles se sentaient protégées et assassinaient systématiquement, comme le bourreau qui obéit à la loi. Le nombre des assassinats individuels qu'elles commirent remplirait à lui seul plusieurs pages. Les ouvriers de l'arsenal de Toulon vaincus, les compagnies de Jésus et du Soleil purent opérer

sans résistance. L'une de ces bandes, le visage noirci, les vêtements contrefaits, marcha sur Tarascon, se porta sur la maison d'arrêt, força la garde, égorgea les prisonniers, et lança leurs cadavres par-dessus les murailles dans le Rhône qui baigne les murs du fort; les pieds sanglants, ils dansèrent ensuite la farandole. Les massacres du fort Jean, à Marseille, furent dirigés par Robin. Les compagnons de Jésus étaient depuis plusieurs jours maîtres du fort et exerçaient mille vexations contre les prisonniers. Le 2 juin, à midi, Robin mit des sentinelles sur les toits et dans les corridors; aussitôt des coups de fusil et des coups de pistolet retentirent. Le massacre commençait. Les grenadiers, qui gardaient la prison, ayant voulu s'y opposer, furent traités de terroristes et de buveurs de sang. Le représentant Cadroy leur arracha des mains ceux des assassins qu'ils venaient de faire prisonniers. Les massacreurs buvaient de l'eau-de-vie et chantaient : « La victoire est à nous ! » Barricadés dans leurs cachots, les prisonniers résistaient. Les assassins les assiégeaient les uns après les autres. Des scènes horribles se passaient ensuite : lorsqu'une porte résistait, on y mettait le feu; contre l'une d'elles, on employa le canon. L'égorgement finit à dix heures du soir. Les juges de paix Richard, Cameau et Rebec vinrent le lendemain tracer le procès-verbal du crime. Ils trouvèrent un grand nombre de cadavres étendus, défigurés, méconnaissables; le long de la route, les cadavres étaient à demi brûlés.

1795.

Massacre des prisonniers du fort Saint-Jean.

1795. Quelques hommes respiraient encore, et leur témoignage est acquis à l'histoire. Après le meurtre, quelques royalistes vinrent se repaître du spectacle du carnage : ils insultèrent les prisonniers qui survivaient. Le royaliste Bouvat dit en présence de la garde bourgeoise : « Nous aurons bientôt un roi, et les fleurs de lis sont gravées dans mon cœur. » Il se tourna vers le détenu Fassy et ajouta : « J'ai dans une boîte une oreille de ta femme; si tu veux, je te la montrerai. »

Un second massacre eut lieu peu de temps après au fort de Tarascon : dans la nuit du 2 au 3 messidor, on entendit des cris aigus et plaintifs qui partaient du fort. Des bandes d'égorgeurs avaient désarmé la garde, les prisonniers barricadés appelaient au secours; on vint trop tôt d'abord et trop tard ensuite. Vingt-trois personnes, dont deux femmes, furent tuées. Un troisième massacre eut lieu; soixante-quinze prisonniers périrent. Ils furent précipités du haut de la tour de Tarascon et broyés sur des rochers; de nombreux spectateurs applaudissaient à chaque chute d'un corps. Dans un second massacre, qui eut lieu à Aix, les enfants du Soleil tuèrent quarante-deux détenus : une femme serrait son enfant contre son sein, on le lui arracha et on la mit en pièces.

Journées de prairial. — Proclamation des insurgés.

Ces atrocités, dont le récit parvenait à Paris, se joignaient aux excitations de la misère; il y eut une émeute le 12 floréal; la disette en fut la cause. Le 20 floréal on ne distribua que deux onces de pain

« 2° L'abolition du gouvernement révolutionnaire, dont chaque faction abusa tour à tour pour ruiner, pour affamer et pour asservir le peuple; 795

« 3° Pour demander à la Convention nationale la proclamation et l'établissement, sur-le-champ, de la Constitution démocratique de 1793;

« 4° La destitution du gouvernement actuel, son remplacement instantané par d'autres membres pris dans le sein de la Convention nationale, et l'arrestation de chacun des membres qui composent les comités actuels de gouvernement, comme coupables du crime de lèse-nation et de tyrannie envers le peuple;

« 5° La mise en liberté, à l'instant, des citoyens détenus pour avoir demandé du pain et émis leur opinion avec franchise;

« 6° La convocation des assemblées primaires au 25 prairial prochain, pour le renouvellement de toutes les autorités qui, jusqu'à cette époque, seront tenues de se comporter et d'agir constitutionnellement;

« 7° La convocation de l'Assemblée nationale législative, qui remplacera la Convention pour le 25 messidor prochain.

« Art. 2. — Pour l'exécution du présent article et des suivants, il sera conservé, envers la représentation nationale, le respect dû à la majesté du peuple français. Il sera pris les mesures nécessaires pour que la surveillance ne puisse enlever, outrager, ni engager dans de fausses démarches les représen-

1795. tants du peuple. En conséquence, les barrières seront à l'instant fermées à cet effet.

« Les personnes et les propriétés sont mises sous la sauvegarde du peuple.

« Art. 3. — Ceux des représentants qui se trouveraient entraînés hors de leur poste, soit en costume, soit de toute autre manière, seront sur-le-champ remis au sein de l'Assemblée et mis sous la sauvegarde du peuple.

« Art. 4. — Le peuple s'emparera des barrières, de la rivière, du télégraphe, du canon d'alarme, des cloches destinées pour le tocsin et des tambours de la garde nationale, afin qu'il n'en puisse être fait aucun usage ;

« Des citoyens seront chargés de l'approvisionnement de Paris et d'y veiller tant que durera l'insurrection. Des certificats leur seront délivrés par un comité formé d'un commissaire nommé par chaque section. Ce comité sera responsable des certificats qu'il expédiera ;

« Tout approvisionnement externe se fera reconnaître,

« Les courriers entreront, mais ils ne sortiront point jusqu'à nouvel ordre.

« Art. 5. — Les canonniers, la gendarmerie, les troupes à pied et à cheval qui sont dans Paris et aux environs, sont invités de se ranger sous les drapeaux du peuple et à s'unir avec lui par les liens de la fraternité, pour reconquérir les droits communs.

« 2° L'abolition du gouvernement révolutionnaire, dont chaque faction abusa tour à tour pour ruiner, pour affamer et pour asservir le peuple; 795

« 3° Pour demander à la Convention nationale la proclamation et l'établissement, sur-le-champ, de la Constitution démocratique de 1793;

« 4° La destitution du gouvernement actuel, son remplacement instantané par d'autres membres pris dans le sein de la Convention nationale, et l'arrestation de chacun des membres qui composent les comités actuels de gouvernement, comme coupables du crime de lèse-nation et de tyrannie envers le peuple;

« 5° La mise en liberté, à l'instant, des citoyens détenus pour avoir demandé du pain et émis leur opinion avec franchise;

« 6° La convocation des assemblées primaires au 25 prairial prochain, pour le renouvellement de toutes les autorités qui, jusqu'à cette époque, seront tenues de se comporter et d'agir constitutionnellement;

« 7° La convocation de l'Assemblée nationale législative, qui remplacera la Convention pour le 25 messidor prochain.

« Art. 2. — Pour l'exécution du présent article et des suivants, il sera conservé, envers la représentation nationale, le respect dû à la majesté du peuple français. Il sera pris les mesures nécessaires pour que la surveillance ne puisse enlever, outrager, ni engager dans de fausses démarches les représen-

1795. tants du peuple. En conséquence, les barrières seront à l'instant fermées à cet effet.

« Les personnes et les propriétés sont mises sous la sauvegarde du peuple.

« Art. 3. — Ceux des représentants qui se trouveraient entraînés hors de leur poste, soit en costume, soit de toute autre manière, seront sur-le-champ remis au sein de l'Assemblée et mis sous la sauvegarde du peuple.

« Art. 4. — Le peuple s'emparera des barrières, de la rivière, du télégraphe, du canon d'alarme, des cloches destinées pour le tocsin et des tambours de la garde nationale, afin qu'il n'en puisse être fait aucun usage;

« Des citoyens seront chargés de l'approvisionnement de Paris et d'y veiller tant que durera l'insurrection. Des certificats leur seront délivrés par un comité formé d'un commissaire nommé par chaque section. Ce comité sera responsable des certificats qu'il expédiera;

« Tout approvisionnement externe se fera reconnaître,

« Les courriers entreront, mais ils ne sortiront point jusqu'à nouvel ordre.

« Art. 5. — Les canonniers, la gendarmerie, les troupes à pied et à cheval qui sont dans Paris et aux environs, sont invités de se ranger sous les drapeaux du peuple et à s'unir avec lui par les liens de la fraternité, pour reconquérir les dr

« Art. 6. — Tout agent du gouvernement, tout fonctionnaire civil ou militaire, tout particulier, qui tenteraient de s'opposer aux mesures indiquées dans le présent arrêté, seront regardés comme ennemis du peuple et punis comme tels; 1795.

« Tout pouvoir non émané du peuple est suspendu. Tout agent ou fonctionnaire du gouvernement qui n'abdiquera pas sur-le-champ ses fonctions sera considéré comme participant à la tyrannie et puni comme tyran.

« Art. 7. — Quiconque proposerait de marcher contre le peuple, de l'outrager d'une manière quelconque, soit en masse, soit dans un seul de ses membres, sera regardé comme ennemi de la liberté et traité comme tel.

« Art. 8. — Les citoyens et les citoyennes de toutes les sections indistinctement partiront de tout point dans un désordre fraternel, et sans attendre le mouvement des sections voisines, qu'elles feront marcher avec elles, afin que le gouvernement astucieux et perfide ne puisse plus emmuseler le peuple comme à son ordinaire, et le faire conduire comme un troupeau par des chefs qui lui seront vendus et qui nous trompent.

« Art. 9. — Le peuple ne se rassoira point qu'il n'ait assuré la subsistance, le bonheur, le repos et la liberté de tous les Français.

« Art. 10. — Le mot de ralliement du peuple est : *Du pain! et la constitution démocratique de* 93;

1795. « Quiconque, durant l'insurrection, ne portera point ce mot de ralliement écrit à la craie sur son chapeau, sera regardé comme affameur public et comme ennemi de la liberté;

« Tout drapeau, guidon ou enseigne qui paraîtra, devra porter également le même mot de ralliement;

« Tout autre signe ou point de ralliement est absolument défendu et proscrit.

« Art. 11. Il sera fait une adresse à nos frères des départements et des armées, pour les instruire des motifs et du succès de la révolution, ainsi que des moyens pris pour assurer le bonheur national.

« *Nota.* On ne doute point que le gouvernement n'essaye d'empêcher l'effet des mesures ci-dessus mais il ne le pourra pas. Il ne viendra point à bout d'arrêter l'indignation du peuple et son juste châtiment, quand même il ferait sortir de ses magasins les subsistances qu'il y tient renfermées et qu'il réserve pour ses infâmes projets. »

Séance de la Convention le 1er prairial 1795.

L'auteur de cette pièce est resté inconnu. Elle était l'expression des sentiments du peuple à l'égard des Thermidoriens. La soirée fut menaçante. Le plan circula. Les femmes devaient marcher en avant. La générale et le tocsin retentirent dès l'aube dans les faubourgs. La Convention entra en séance à onze heures. Isabeau, au nom du Comité de sûreté générale, donna à l'Assemblée connaissance du plan d'insurrection. Le gouvernement, on l'a vu, était déclaré

usurpateur et tyrannique. Ce plan, véritable charte 1795.
de l'émeute et de la misère, fit une impression profonde. Les tribunes applaudirent. La Convention resta muette. Un député, se levant seul, dit : « La Convention saura mourir à son poste ! » Tous se lèvent aussitôt et répètent le même serment. « Le mouvement a été organisé dans la Convention même » dit Rovère. Laporte lut un projet de décret des Comités contre l'émeute. Les femmes des tribunes accueillirent cette lecture par des rires ironiques. La section Bon Conseil fut admise à la barre. Elle lut une pétition qui fut renvoyée aux Comités. Mathieu proposa ensuite, au nom du Comité de sûreté générale, un projet de proclamation de la Convention aux citoyens de Paris. A peine ce projet était-il adopté, que les femmes de la tribune du côté de Brutus commencèrent à crier avec vigueur : « Du pain ! Du pain ! » Le président se couvrit. « Ces cris affreux, dit-il, nous annoncent que l'orage va éclater. » « Du pain ! Du pain ! » répétèrent les femmes. L'une d'elles montra le poing au président de la Convention. Une autre s'écria : « Il y a assez longtemps que nous attendons, f... » La gauche gardait un profond silence. Le président voulut parler ; les femmes se mirent à rire et à crier. Chaque fois qu'un député voulait élever la voix, les femmes poussaient de nouveaux cris. A tous les discours, à toutes les remontrances, à toutes les menaces, elles répétaient obstinément : « Du pain ! Du pain ! » Le président

1795. confia le commandement provisoire de la force armée à un général de brigade qui se trouvait là. Le général fit évacuer la tribune de gauche par deux jeunes gens armés de fouets de poste.

Pendant ce temps, des coups violents retentissaient à la porte, du côté de la salle de la Liberté. Bientôt la porte brisée céda. La gendarmerie des tribunes parvint pourtant à repousser les femmes qui formaient l'avant-garde de l'émeute. Mais bientôt la porte fléchit de nouveau. Il y eut un second engagement. Auguis, Bourdon (de l'Oise) et Laignelot chargèrent l'émeute à la tête de citoyens armés. On fit quelques prisonniers. Sur l'un d'eux, on trouva un morceau de pain. Au dehors, la générale et le tocsin continuaient d'appeler le peuple aux armes. Il était déjà deux heures. Sur ces entrefaites, le député Féraud entra. Il était pâle. On voyait à ses vêtements déchirés qu'il venait d'échapper à une lutte terrible. Il s'évanouit un instant dans les bras de ses collègues. A cheval depuis huit jours pour accélérer l'arrivée des subsistances, il était rentré la veille épuisé de fatigue. Quand il revint à lui, la Convention plus calme recevait le serment de fidélité de la section de Grenelle. Chose digne de remarque, les ambassadeurs des puissances étrangères n'avaient pas quitté la tribune diplomatique. Dussaulx en fit noblement la remarque. Garnier (de Saintes) prit ensuite la parole. Il fut interrompu par de nouveaux cris qu'on poussait dans la salle de la Liberté. Le tumulte

s'apaisa un moment. Tout à coup le cri : « Aux armes! » retentit à la porte. Un bataillon traversa aussitôt la Convention au cri de : « Vive la République!» Un combat à coups de fusil et à la baïonnette s'engagea près de la porte entièrement brisée. Le président s'était couvert. La Convention assistait immobile et silencieuse à ce combat. La garde fut culbutée. Le jeune Féraud se jeta héroïquement en avant, et, découvrant sa poitrine : « Tuez-moi, si vous voulez du sang ! s'écria-t-il, vous n'entrerez dans la salle qu'après avoir marché sur moi ! » Il se jeta sur le sol en travers de la porte. La multitude le foula aux pieds. Une foule de femmes et d'hommes armés de piques, de sabres et de fusils envahit la Convention. Les hommes portaient sur leurs chapeaux ces mots écrits en grosses lettres : « Du pain et la Constitution de 93. » En un moment, cette foule couvrit les bancs, repoussant les députés. Le jeune Mailly ayant voulu arracher le chapeau d'un des insurgés, un coup de fusil partit et vingt sabres furent levés. Le flot des assaillants avait rejeté Féraud au pied de la tribune. En proie à un inexprimable désespoir, ce noble et infortuné jeune homme se frappait la tête, s'arrachait les cheveux. Plusieurs insurgés ayant couché en joue le président, Féraud s'élança héroïquement à la tribune pour le couvrir de sa poitrine. Un des insurgés le retint par son habit, mais un officier ayant écarté cet homme du poing, celui-ci, pour s'en venger, lui tira un coup de pistolet. La balle

1795.

Meurtre du député Féraud.

1795. atteignit Féraud, qui tomba, et sur lequel les insurgés se jetèrent, plus semblables à une bande de loups qu'à des hommes. Ils l'accablèrent de coups et traînèrent cette chose sanglante et sans forme dans le couloir, où le bruit courut aussitôt que le cadavre était celui de Fréron. Là, un misérable du nom de Boucher lui coupa la tête, un autre, nommé Quinet, la planta au bout d'une pique et vint présenter au président de la Convention ce hideux trophée. La multitude rit et applaudit à cet horrible spectacle. Boissy-d'Anglas demeura impassible et fier. En ce moment, il n'eût tenu qu'aux insurgés de massacrer la Convention tout entière. Elle montrait le poing au président et criait : « Du pain ! Du pain ! Coquin, qu'as-tu fait de notre argent? » Un canonnier, entouré d'hommes armés, lisait le plan d'insurrection. Des cris, des injures, des roulements de tambours accompagnent cette lecture. Rulh et quelques députés de la gauche essayent de ramener le silence et de parler au peuple. « Allez-vous-en tous, répliqua un insurgé, c'est nous qui allons former la Convention. » Ces motions tumultueuses se prolongèrent pendant plusieurs heures. Un peu d'ordre s'établit au milieu de cette anarchie. Les montagnards se rassemblèrent autour du bureau et de la tribune. Romme prit la présidence. On essaya alors de formuler en décrets les vœux des insurgés. Le vote se faisait en levant les chapeaux. On vota ainsi la mise en liberté des patriotes incarcérés depuis le 9 ther-

midor, le rappel des députés arrêtés à la suite du 12 germinal, l'abolition du décret sur le désarmement des terroristes. Bourbotte demanda l'arrestation des journalistes. Un député réclama l'abolition de la peine de mort. La foule répondit par un non! énergique. Duquesnoi fit voter le remplacement du Comité de sûreté générale. Ce comité fut remplacé par une commission extraordinaire composée de Duquesnoi, Prieur (de la Marne), Bourbotte et Duroi. Legendre et Delecloy se présentèrent au même instant à la tribune. Ils venaient au nom du Comité de sûreté générale inviter la Convention à rester ferme et le peuple à se retirer. On les hua. Soubrany eut un pressentiment du péril qui menaçait l'insurrection. Il invita la commission à se réunir immédiatement et à prendre des mesures.

1795.

La force armée marche au secours de la Convention.

Le Comité de sûreté générale n'était pas resté inactif. Pendant que l'émeute délibérait, Legendre, Barras et Kervelegan couraient aux sections hostiles à la révolution et les groupaient sous les ordres de Delmas, investi du commandement de la force armée. A onze heures, la Convention fut enveloppée. Quand la commission extraordinaire voulut, vers minuit, sortir pour délibérer, elle se heurta contre un détachement qui franchissait le seuil de la Convention, et à la tête duquel se trouvaient Legendre, Auguis, Kervelegan, Chénier et Bergouin. « As-tu l'ordre du président d'entrer dans la Convention? » dit Prieur (de la Marne) à Raffet, qui commandait le

1795. bataillon de la butte des Moulins. « Je n'ai pas de compte à te rendre » répliqua Raffet. « A moi ! Sans-Culottes, à moi ! » s'écria Prieur en se tournant vers la gauche. La force armée croisa aussitôt la baïonnette. Le pas de charge résonna. On cria : « Vive la Convention ! A bas les Jacobins ! » Les révoltés prirent la fuite. Une poignée d'entre eux revint à la charge. Les députés de la gauche crièrent victoire. Mais au même moment de nouveaux bataillons arrivèrent sur plusieurs colonnes. Les révoltés ne cherchèrent plus qu'à s'échapper par les tribunes, les fenêtres et les portes. La majorité rentra en triomphe, cassa les décrets de la révolte et ordonna, sur la proposition de Thibaudeau, l'arrestation de Romme, Prieur (de la Marne), Bourbotte, Duroi, Soubrany, Rulh, Duquesnoy, Goujon, Peyssard, Albitte aîné, Lecarpentier, Borie, Pinet, Fayau. Dans cette liste, chacun désigna sa victime. La moitié de la Convention eût condamné l'autre dans l'entraînement de la colère; mais quelques esprits plus équitables s'interposèrent. Il fut décidé que la Convention à l'avenir délibérerait en costume et armée. A deux heures du matin, l'émeute avait été refoulée dans les faubourgs. Le rappel résonnait encore dans les rues étroites de la cité. Mais bientôt ce dernier bruit cessa. Paris dormait. La Convention suspendit sa séance. Il était trois heures trois quarts du matin.

Triomphe de la majorité. — Nouveaux efforts de l'insurrection.

Vers huit heures, le tocsin sonna de nouveau. Le peuple n'était point calmé et ne se regardait pas

comme vaincu. En apprenant l'arrestation de ses chefs, sa fureur se ranima. Le bruit sinistre de la générale retentit dans les faubourgs. Les sections révoltées s'assemblèrent à l'Hôtel de Ville et essayèrent de constituer un comité insurrectionnel. La majorité des sections n'envoya pas de commissaires à la Commune et perdit ainsi l'occasion de donner à l'insurrection l'autorité et l'unité de commandement nécessaires pour assurer le succès. En se retirant, les colonnes insurgées rencontrèrent les bataillons conventionnels. Ceux-ci furent tellement effrayés de l'attitude des insurgés, qu'ils battirent en retraite jusqu'au Carrousel. Les insurgés les poursuivirent et rangèrent leurs canons en batterie devant la Convention, qui siégeait, on le sait, dans le palais des Tuileries. En ce moment, un canonnier qui eût mis le feu à sa pièce décidait du sort de la Convention. Les bataillons de la butte des Moulins et de la section Lepelletier demandèrent à parlementer. Un temps considérable s'écoula dans l'échange des propositions d'arrangement. Nul accord ne fut possible et, à sept heures, on se disposait à combattre, quand les canonniers de la Convention passèrent avec leurs pièces du côté des insurgés. 1795.

La Convention avait employé la journée à rendre des décrets contre les Montagnards. A cinq heures, elle décréta le bris des cloches et leur fonte en canons, réservant la plus volumineuse pour le palais National, où, d'après la loi du 1er germinal, elle

1795. devait servir à sonner le tocsin. Elle poursuivit tout autre signe de ralliement que la cocarde nationale. La victoire, dont la Convention se croyait certaine, était en ce moment sur le point de lui échapper. Informée de ce qui se passait au Carrousel, elle attendit la mort en silence. « La nature nous a tous condamnés à la mort, dit Legendre, un peu plus tôt, un peu plus tard, qu'importe ! » Sur l'avis de Delmas, qui commandait la force armée, il fut enfin décidé que la Convention enverrait aux insurgés une députation de dix membres, afin d'éviter l'effusion du sang. La députation promit de faire droit aux demandes des insurgés, et la Convention décréta qu'il serait adressé une proclamation au peuple pour l rassurer sur les subsistances, et lui promettre que les lois organiques de la Constitution de 1793 seraient présentées le quintidi 25 prairial.

La Convention envoie une députation aux insurgés.

La députation rentra suivie de six délégués de l'insurrection. Ces hommes réclamèrent hautement, au nom des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, la mise en liberté des patriotes, du pain et la Constitution de 93, et vengeance contre ceux qui faisaient distinction entre l'assignat et l'argent. « Le peuple, dit l'un d'eux, ami de la Convention et de l'humanité, est prêt à se retirer dans sa famille; mais aussi il est résolu à mourir au poste qu'il occupe en ce moment, plutôt que de se désister des réclamations que je vous fais en son nom. Je ne crains rien, moi en particulier, ajouta l'orateur des

insurgés, je me nomme Saint-Ligier. Au surplus 1795.
voilà le vœu du peuple : Vive la République! vive la liberté! vive la Convention! si elle est amie des principes. » La Convention invita les députés des insurgés aux honneurs de la séance et le président leur donna l'accolade. On suspendit ensuite la séance jusqu'à onze heures. Le peuple rentra dans les faubourgs sur la foi de ces promesses. La nuit fut calme ainsi que la journée du lendemain. Mais vers huit heures du soir, au moment où la charrette conduisait au supplice Jean Quinet, garçon serrurier, condamné à mort pour avoir porté la tête de Féraud au bout d'une pique, l'escorte fut, en arrivant à la place de Grève, culbutée par la multitude qui enleva le condamné. Les émeutiers voulurent aussi, dans l'enivrement de leur succès, aller ouvrir les portes des prisons. Le chef de ce mouvement fut arrêté à deux heures du matin. Les Comités réunirent vingt mille hommes de troupes et se disposèrent à livrer combat à l'insurrection. La jeunesse dorée se voyant appuyée prit les armes et marcha contre le faubourg Saint-Antoine. Elle y pénétra d'abord sans résistance. Mais, en arrivant à la barrière du Trône, elle vit une formidable rangée de canons et aux fenêtres de chaque maison des fusils et des piques. Les jeunes gens voulurent alors rétrograder, mais derrière eux s'étaient, comme par enchantement, élevées de hautes barricades. Le peuple ne les massacra point; mais il leur infligea des corrections plus humiliantes que dangereuses. Ils étaient

1795. environ douze cents, et ils durent un à un passer par un trou pratiqué dans une barricade. Les femmes assistaient de leurs fenêtres à ce bizarre spectacle et poussaient des huées et des éclats de rire.

Le général Menou assiége le faubourg Saint-Antoine.

Le siége du faubourg Saint-Antoine eut lieu le lendemain 21 plairial. Le général Menou en dirigea les préparatifs à la tête de trente mille hommes. Sur la motion de Laporte, la Convention rendit un décret par lequel les habitants du faubourg Saint-Antoine étaient sommés de livrer les assassins du député Féraud, et de rendre leurs canons, sous peine de se voir traités en rebelles et privés de toute distribution de subsistances. Elle prit en même temps quelques mesures agréables aux insurgés en décrétant que les farines des pâtissiers seraient mises en réquisition, qu'il n'y aurait qu'une seule qualité de pain et que l'argent ne serait plus déclaré marchandise. Les insurgés envoyèrent de nouveau une députation à l'Assemblée avec un sauf-conduit de Menou. Mais cette fois la députation fut fort mal reçue. « Pas de composition avec les traîtres! » s'écrièrent les tribunes. Les délégués eurent beaucoup de peine à s'évader. Quand ils rentrèrent dans le faubourg Saint-Antoine pour y donner l'alarme, la section de Popincourt avait déjà livré ses canons et son capitaine de canonniers, un nègre herculéen nommé Delorme. Les autres sections suivirent cet exemple. Menou faisait rougir ses boulets, et les propriétaires alarmés s'interposaient auprès des ouvriers. Ils cédèrent. Vingt-six gendarmes qui s'étaient

unis à eux furent arrêtés. On cerna la maison où s'était réfugié Jean Quinet, qui se tua en se jetant du haut du toit sur le pavé. L'insurrection de prairial était vaincue. 1795.

La Convention, une seconde fois victorieuse, nomma une commission militaire qui fut chargée de juger immédiatement Rulh, Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroi, Soubrany, Bourbotte, Peyssard, Forestier, Albitte et Prieur (de la Marne). Rulh se tua. Prieur et Albitte passèrent la frontière. Collot-d'Herbois, Barrère, Billaud-Varennes et Vadier, furent traduits devant le tribunal criminel de la Charente-Inférieure. Vadier était en fuite, Billaud et Collot venaient d'être embarqués pour la Guyane. Barrère, pendant les lenteurs du procès, parvint aussi à s'évader. Pache, Audouin, Bouchotte, Daubigny, Clémence, Marchand, Heron et Hassenfratz, furent envoyés devant le tribunal d'Eure-et-Loire. On arrêta Jean-Bon Saint-André, Vouland, Jagot, Robert Lindet, Élie Lacoste, Lavicomterie, Prieur (de la Côte-d'Or), Dubarran et Bernard (de Saintes). David, compris dans cette mesure, s'était échappé. Maure, Massieu et Bassal furent envoyés devant les comités. Maure se tua, Bassal fut absous. Parmi les représentants en mission et les anciens membres des comités, on arrêta encore Dartygoite, Pinet, Lacoste, Beaudot, Esme-Lavallée, Allard, Lejeune, Javogues, Pautrizel, Thirion, Laignelot, Charbonnier, Escudier, Salicetti, Ricord, Sergent et Panis. L'arrestation de ce dernier fut une véritable

Les Montagnards traduits devant une commission militaire. — Scènes de proscription à la Convention nationale.

1795 scène d'agonie. Accusé par Marie, Bourdon, Legendre, Corenfustier, Auguis, Rovère et Garnier (de Saintes), le malheureux entrecoupait d'exclamations à la fois lamentables et bouffonnes les discours de ses accusateurs. « Point de barbarie, mes collègues... » s'écriait-il. Comme Bourdon le traitait de conspirateur : « Moi! moi! ah! mon Dieu!... messieurs, messieurs, collègues, un instant!... Je suis digne d'être votre collègue, mon cœur est pur...» En même temps qu'il cherchait à échapper à la mort, il défendait son ami Laignelot. « Je demande, dit Auguis, la mort de Laignelot et celle de Panis. » — « Moi, mon ami! » s'écria Panis terrifié. — « Point d'amitié avec le colporteur de la mort! » répliqua durement Auguis. On arrêta en outre dix mille citoyens obscurs. La gendarmerie fut désarmée, consignée et épurée. Une armée campa dans le jardin des Tuileries. Les tribunes de la Convention furent fermées aux femmes. On n'y entra qu'avec des permis.

La commission militaire fonctionna dès le 5 prairial. Elle condamna et fit successivement exécuter le nègre Delorme et quelques comparses obscurs de l'insurrection, notamment Luc, boucher, accusé d'avoir coupé la tête de Féraud; un nombre considérable de gendarmes. La peine de mort fut appliquée avec une légèreté qui rappelait les plus mauvais jours du tribunal révolutionnaire et des commissions de Lyon et de Nantes. Le nommé Jean-Nicolas Hennequin fut condamné à mort parce qu'il était *violem-*

ment soupçonné d'avoir porté au bout d'une pique la tête de Féraud. Les Conventionnels qu'on avait enfermés au château du Taureau, près de Morlaix, comparurent devant la commission militaire le 24 prairial. La commission refusa d'entendre la lecture de leur défense. Ils prétendirent que le *Moniteur* avait rendu un compte inexact de la séance et relevèrent en effet des erreurs. Ils déclarèrent qu'ils avaient agi en représentants du peuple, que le président (Vernier) les avait engagés à descendre au pied de la tribune. La défense de Goujon et celle de Romme sont connues. Le premier déclarait qu'il n'avait agi que dans le but de remettre l'autorité entre les mains de la Convention. Il voulut confier sa cause à Laujuinais, qui ne répondit point à cet appel. Dans sa lettre, Goujon rappelait qu'il n'avait jamais voté l'arrestation d'un seul de ses collègues. Dans une lettre touchante qu'il adressa durant sa captivité à sa mère, à sa femme et à son frère, ce jeune député, qui n'avait que vingt-neuf ans, disait: « J'ai vécu pour la liberté, j'ai toujours fait ce que j'ai cru bon, juste et utile à ma patrie. » Il sentait bien qu'on ne lui pardonnerait pas. Sa lettre à sa famille fut un dernier adieu : « Mère, veille sur tous! écrivit-il; femme ne m'oublie pas, et ramène mon souvenir dans la mémoire de notre enfant; enfants, soyez bons et compatissants! ami, je n'ai rien à te dire, tu me remplaces, adieu. Nous nous retrouverons, nous nous reverrons, la vie ne peut finir

1795.

Condamnation de Romme, Soubrany, Bourbotte, etc.

1795. ainsi... Vivez en paix dans l'obscurité; ne gémissez point sur moi; il vaut mieux mourir que d'avoir trahi sa patrie. » Romme parla aussi de sa vertueuse mère, de son épouse infortunée, veuve d'un défenseur mort dans la Vendée, de ses amis et de leurs vertus. « J'ai fait mon devoir, écrivit-il, mon corps est à la loi, mon âme reste indépendante et ne peut être flétrie. Mon dernier soupir, en quelque temps, en quelque lieu, de quelque manière que je le rende, sera : pour la République, une, indivisible, fondée sur la liberté et l'égalité. »

Chaque accusé, amené séparément entre deux grenadiers qui portaient le sabre nu, était confronté avec les témoins. Romme paraissait concentré; sa laideur terrible s'ennoblissait par la pensée de la mort. Duroy rappela que, dans sa mission du Calvados, il n'avait jamais fait verser une goutte de sang. Duquesnoy, quoique épuisé par une maladie qui lui avait dénudé le crâne, conserva son indomptable énergie. Bourbotte, qu'on nommait l'Achille de la Vendée, se montra envers ceux qui l'envoyaient à la mort poli, gracieux, et joua avec sa tabatière comme eût pu le faire un gentilhomme du temps de Louis XV. Goujon embarrassa les témoins par son sang-froid et par les contradictions dans lesquelles il les fit tomber. Soubrany et Peyssard montrèrent beaucoup de hauteur et de fierté. Le jugement fut rendu le lendemain 29 prairial, an III. Romme, Duquesnoy, Soubrany, Duroy, Bourbotte, Goujon, s'entendirent condamner

à la peine de mort. Les autres furent réintégrés dans leur prison. Les condamnés conservèrent leur indomptable courage. Goujon déposa sur le bureau son portrait et pria qu'on le fît passer à sa femme. Duquesnoy dit : « Je désire que mon sang soit le dernier sang innocent qui sera versé. » Bourbotte ajouta : « Mon dernier soupir sera pour ma patrie. » Ils déposèrent leurs portefeuilles et leurs cartes de députés afin qu'on les remît à leurs familles. Les gendarmes les emmenèrent. Comme ils descendaient l'escalier, Bourbotte dit soudain : « Voilà comme un homme de courage sait terminer ses jours. » Le bruit sourd d'un corps qui tombe se fit entendre. Aussitôt un autre corps tomba et les gendarmes épouvantés virent leurs prisonniers rouler sur les marches de l'escalier. Avec deux couteaux et une vieille paire de ciseaux qu'ils se passèrent de mains en mains, ils se frappèrent successivement. Romme, Goujon et Duquesnoy étaient morts. Soubrany couvert de sang fut étendu presque inanimé dans la charrette. Bourbotte put s'asseoir, et Duroy, en traversant la cour, dit : « Les assassins jouissent de leur ouvrage. » Bourbotte mourut le dernier et parla au peuple jusque sous le couteau. De quelque façon qu'on apprécie la conduite de ces hommes, on ne saurait nier qu'ils crurent à quelque chose. Il y eut peu d'assistants à leur supplice. L'échafaud n'excitait même plus la curiosité publique. Le peuple, saturé du spectacle de la mort, ne se dérangeait même plus

1795.

Suicide des condamnés.

1795. pour voir comment un acteur célèbre du drame de la Révolution quittait cette scène sanglante.

Caractère des journées de prairial.

Soixante-seize députés de la Montagne furent condamnés à morts, déportés ou incarcérés par la réaction victorieuse. Les départements suivirent l'exemple de Paris, qui avait incarcéré dix mille hommes en cinq jours. Les prisons furent gorgées. En même temps les massacres du Midi prirent une nouvelle intensité. Soit que la Convention ne crût pas à la puissance du parti royaliste, soit que ces assassinats servissent ses vengeances, elle laissa le crime impuni. Les thermidoriens méritèrent ainsi les reproches que l'histoire commence à leur adresser. Plus nous nous éloignerons de ces jours néfastes, plus la voix de la postérité sera sévère, parce qu'elle aura moins à craindre de ranimer des passions mal éteintes. Il lui sera impossible, en effet, de ne pas constater qu'à la tête du mouvement thermidorien marchaient des hommes pleins de sang et de rapines tels que Tallien et Rovère, des voluptueux comme Fréron et Barras. Et c'est d'abord un fait capital à signaler, que les thermidoriens victorieux employèrent contre les terroristes les mêmes moyens que ceux-ci avaient employés contre leurs adversaires. Ils entrèrent même plus avant que les terroristes dans ce fleuve de sang, mais l'impression d'horreur qu'ils laissèrent ne fut pas aussi forte, parce que la vue du sang ne touchait plus et que, tout en agissant par la terreur, ils en proscrivaient le mot. L'opinion fut d'ailleurs d'une

extrême partialité envers les thermidoriens. Ils délivraient de la crainte tous les gens que ne soutenait pas dans ces temps d'épreuve l'indomptable amour de la patrie. Ils écartaient le fantôme de cette austère morale républicaine, entrevue par le triumvirat de Robespierre, Saint-Just et Couthon. A cette nation folle de plaisir ils rendaient, après cinq ans de privation, la faculté de jouir. Tout leur fut pardonné. 1795.

Avénement du principe individualiste.

Le rôle, dans la Révolution, de la classe la plus pauvre et la plus nombreuse finit avec les journées de prairial, et de la même époque date l'avénement de la classe moyenne, qui échoua en 1789. Ces journées ne marquèrent pas seulement, en effet, le succès passager d'un parti, mais le triomphe beaucoup plus durable d'un principe. L'individualisme, dont il a été si souvent question dans ces dernières années, l'individualisme qui devait avoir son règne, sa philosophie, son plan politique, date des journées de prairial. Il sera aisé de nous en convaincre quand nous aurons à parler de la Constitution de l'an III. Nous jugerons ces principes nouveaux avec la modération dont nous nous sommes fait une loi en retraçant ces annales; car, si notre conscience les repousse, nous ne devons pourtant pas oublier qu'ils sont une des phases nécessaires que devait traverser la formation de la démocratie française. L'individualisme fut le père de l'industrie, sans laquelle le citoyen, quels que devinssent ses droits politiques, n'en resterait pas moins le serf de la matière.

LIVRE XXIV

Mort du jeune Louis XVII. — Le régent prend le titre de roi. — Négociations secrètes de Pichegru avec les royalistes. — Le parti royaliste dans la Convention. — Situation de la Vendée et de la Bretagne.—Plans et projets de M. de Puisaye.—Départ de M. de Puisaye pour Londres. — Cormatin. — Tentatives de pacification.— Portrait du général Hoche.— Système militaire et politique de Hoche en Vendée.— Conférences de la Jausnaye.—Traité de paix des Vendéens avec la République. — Fuite de Stofflet. — Entrée de Charette à Nantes. — Pitt seconde les projets de Puisaye. — Conférences de la Prévalaye.— Traité de paix des Chouans avec la République. — Soumission de Stofflet. — Vigilance et pressentiments de Hoche. — Expédition de Puisaye. — Débarquement des émigrés et des Anglais à Carnac. — Désaccord entre d'Hervilly et Puisaye. — Intrigues et maladresses du Comité royaliste de Paris. — Premier échec des émigrés. — Ils se réfugient dans la presqu'île de Quiberon. — Prise du fort de Penthièvre et défaite des émigrés. — — Fuite de Puisaye. — Jugement des royalistes sur sa conduite. — Sombreuil se rend et est fusillé. — Situation des armées de la République. — Invasion de la Hollande par Pichegru. — Traité du 16 mai 1795. — Ouvertures pacifiques de l'Espagne. — Négociations de Bâle entre la Prusse et la République française. — Médiation de la Prusse. — Jourdan franchit le Rhin. — Constitution de l'an III. — Les deux chambres : Conseil des Anciens et Conseil des Cinq-Cents. — Système électoral à deux degrés. — Caractère transitoire de la constitution de l'an III. — Attributions directoriales. — Mécontentement des partis. — Agitation des royalistes dans Paris. — La Convention

avance l'époque des élections. — Décrets des 5 et 13 fructidor. — Les sections de Paris essayent d'intimider la Convention. — Arrêté de la section Lepelletier. — La France accepte la Constitution et les deux décrets. — Les sections se répandent dans Paris et se disposent à la révolte. — Les sections prennent les armes. — La Convention ordonne au général Menou de désarmer les factieux. — Faiblesse et irrésolution du général Menou. — Arrestation de Menou. — Nomination de Barras au commandement en chef de l'armée de Paris. — Bonaparte en 1795. — Nomination du général Bonaparte au commandement en second. — Journée du 13 vendémiaire. — Combat à l'église Saint-Roch et au pont Royal. — Défaite des sections rebelles. — Mansuétude de la Convention après la victoire. — Insolence des vaincus. — Tallien dénonce ses collègues royalistes. — Attaque de Thibaudeau contre Tallien. — Dernier jour de la Convention. — Appréciation du caractère et du génie de la Convention.

1795.

Mort du jeune Louis XVII.

—

Le régent prend le titre de roi.

Pendant que les derniers croyants de la Révolution expiraient par le suicide et l'échafaud, le fils de Louis XVI mourait dans la prison du Temple. Le 9 juin 1795, Sevestre, au nom du Comité de sûreté générale, fit à la Convention un rapport commençant par ces mots : « Depuis quelque temps le fils de Capet était incommodé par une enflure au genou droit et au poignet gauche; le 1er floréal, les douleurs augmentèrent, le malade perdit l'appétit, et la fièvre survint. » Cette fièvre ne le quitta plus. Comme une plante privée d'air, le jeune prince avait dépéri dans cette sombre tour du Temple. Prisonnier à un âge où le soleil et la liberté sont les premières conditions de la vie, accablé d'infortunes qui épouvantent l'imagination, il avait successivement vu son père, sa mère et sa tante s'arracher de ses bras pour

1795. marcher à l'échafaud. Un geôlier brutal, railleur et farouche comme les monstres des fabliaux et des légendes, avait torturé ses nuits et ses jours, et ajouté à tant de misères cette trivialité basse qui, pour les âmes délicates, est à elle seule un malheur plus cruel que la privation des choses nécessaires à la vie. Dumangin, médecin de l'hospice de l'Unité, Pelletan, chirurgien de l'hospice de l'Humanité, Jeanroy et Lassus, professeurs, ouvrirent le corps frêle de l'enfant royal et constatèrent que sa mort était le résultat d'un vice scrofuleux. Mais ils ne dirent pas si ce mal, quel qu'il fût, était le résultat de tant de souffances accumulées en si peu de temps. Ce que la science médicale n'avait pas à constater, l'histoire, qui de plus haut envisage les misères humaines et leurs causes, le dira. Le jeune Louis XVII mourut de captivité, de chagrins et d'humiliation.

Les royalistes dépassèrent les chirurgiens dans l'aridité de leur définition de la mort de Louis XVII. Les premiers parlèrent selon leur science, les derniers selon leur art. Ils déclarèrent que le jeune prince était mort empoisonné. Son oncle se hâta de prendre le titre de roi. Depuis Favras jusqu'à Louis XVII, depuis les soldats rebelles de l'armée de Condé jusqu'aux soldats fidèles de l'armée de Waterloo, que de victimes illustres et obscures devaient tomber, pour que sur le tard de la vie la destinée permît cinq ans de règne à ce froid et sceptique ambitieux. Au quartier général de l'armée de Condé, une messe fut célé-

brée, et, selon le vieil usage monarchique, on articula ces paroles : « Louis XVII est mort ; vive Louis XVIII ! » La coalition, plus circonspecte, ne se hâta point de donner son adhésion à cet acte. Le conseil aulique continua de désigner Monsieur sous le nom de Comte de Lille. Mais, aiguillonné par l'espérance de porter cette couronne que la mort lui tendait, il déploya, dans l'intrigue, une grande activité. Le secret des rigueurs du régime de la Terreur se révèle dans ces intrigues aujourd'hui démasquées. Les royalistes du dehors entretenaient avec ceux de l'intérieur un échange de lettres et de messages. Un imprimeur de Genève, issu d'une famille noble de Franche-Comté, Fauche Borel, fut l'agent le plus intrépide et le plus infatigable de ces dangereuses négociations. Il ne craignit pas de se rendre au quartier général de Pichegru, à Altkirch, et, sous prétexte de lui offrir un ouvrage inédit de Jean-Jacques Rousseau, il lui déclara courageusement qu'il venait au nom du prince du Condé pour l'engager à passer avec son armée au service des Bourbons. On avait pensé que Pichegru ne serait pas insensible à l'appât d'une grande fortune. Pichegru promit en effet de seconder la cause royaliste. 1795.

Louis XVIII avait en outre, à Paris, d'autres agents, notamment Brothier, Lemaître, Lavilleheurnoy (Berthelot), Duverne-Depresle, dit Dunan, et l'on découvrit plus tard que plusieurs conventionnels étaient gagnés à la cause royaliste, les uns à prix d'or, les

1795.

Le parti royaliste dans la Convention.

autres par des convictions antérieures à la Révolution française et qu'ils avaient su dissimuler. Ces soupçons se portèrent à divers titres sur Lanjuinais, Tallien, Fréron, Boissy-d'Anglas, Cambacérès, Henri Larivière, Doulcet-Pontécoulant, Bentabolle, Levasseur, Isnard, Defermont, Lhomont, Taveaux, Dubois, Dubay et Bornel. Dans cette nomenclature, il y a des hommes qui pouvaient, par attachement à la royauté, trahir la Révolution, mais qui étaient incapables d'attacher l'idée d'un salaire à un pareil acte. D'autres, au contraire, et, parmi eux, divers documents désignent Tallien et Fréron, dont l'immoralité prêtait le flanc à la corruption, passèrent pour avoir été gagnés à prix d'or. Il résulte de ces documents que l'opinion de Louis XVIII était fixée sur les secrets sentiments des royalistes de la Convention. Or, en rapprochant cette circonstance d'un parti royaliste jusque dans le sein de la Convention, de l'indifférenee de cette même Convention à l'égard des compagnies de Jésus et du Soleil, en voyant rentrer les émigrés et en rassemblant dans sa pensée les actes de la réaction thermidorienne, Monsieur put, en effet, se tromper sur la situation. Il put croire que, dans un bref délai, il rentrerait à Paris pour y restaurer ce qu'il nommait la *Royauté véritable*; qu'une fois maître, il aurait raison des constitutionnels, que les rêves féodaux de sa jeunesse deviendraient une réalité, et que la Révolution française figurerait à peine dans nos quatorze siècles de monarchie comme une de ces taches de

sang qui sont les jalons de l'histoire. L'aride intelligence de ce prince ne pouvait s'élever plus haut dans la compréhension des événements. L'homme de génie qui devait donner aux conquêtes de la Révolution française la consécration suprême, en nouant dans sa forte main l'ancien monde au monde moderne, n'était pas encore sorti de son obscurité. Le régent put donc penser que la Révolution n'aurait pas de rédempteur; qu'elle s'abîmerait à jamais comme une vile révolte de scribes décorés du nom de philosophes et de truands déguisés en soldats et en gardes nationaux. Il put, en un mot, tomber dans la commune erreur qui consiste à prendre nos espérances pour des décrets de la destinée. 1795.

Situation de la Vendée et la Bretagne. — Plans et projets de M. de Puisaye.

En même temps que le régent s'efforçait de corrompre les généraux et les conventionnels douteux, il stimulait le zèle du duc d'Harcourt, son chargé d'affaires à Londres, et correspondait avec Charette, celui des chefs vendéens qu'il préférait. On a vu qu'après la mort de la Rochejacquelein et les expéditions des *colonnes infernales*, la Vendée parut tombée dans un épuisement qui ne permettait plus au parti royaliste de songer à rallumer la guerre civile. Des chefs vendéens il ne restait plus que Sapinaud, Charette et Stofflet. Ils étaient désunis et réduits à un petit nombre de soldats. Dans un conciliabule qui eut lieu à Jalais, ils se partagèrent la Vendée après s'être réciproquement fait la reconnaissance de leur commandement. Mais la guerre ne fut plus qu'une lutte de

1795. surprises, d'embuscades et d'escarmouches. En Bretagne, les chouans reconnaissaient pour chef M. de Puisaye, ancien constituant, caché dans le pays depuis l'avortement du mouvement fédéraliste de Normandie. Les chouans ne formaient point d'armées et parcouraient le pays par petites bandes, ils se livraient à des brigandages qui troublaient profondément le pays.

M. de Puisaye essaya d'organiser ses forces éparses. Les divisions administratives lui offraient un cadre tout tracé. La Commune forma compagnie, les départements devinrent des divisions. Il organisa un comité central et se proposa d'aller ensuite à Londres pour y solliciter le concours du cabinet britannique. L'Angleterre avait d'ailleurs envoyé, dans une précédente campagne, l'escadre de lord Moira et M. de Tinteniac pour porter secours aux Vendéens. L'expédition tentée sur Granville avait échoué, mais M. de Puisaye était fondé à croire que la Bretagne était plus propice que la Vendée à une guerre de partisans, et que ses plans seraient secondés par les princes au moins autant que par le cabinet de Londres. Le régent était à Vérone, le prince de Condé sur le Rhin avec la portion belliqueuse de l'émigration, et le comte d'Artois, avec la jeune noblesse, parcourait l'Europe. Il n'existait point d'harmonie entre eux, mais tous trois avaient acquis en exil l'expérience du peu de confiance qu'ils devaient accorder à la coalition. L'Espagne et la Russie restaient fidèles et cour-

toises, mais les autres puissances, notamment l'Angleterre, traitaient avec tant de dédain et de hauteur les agents non accrédités des princes, qu'il était facile de deviner le véritable mobile de la guerre qu'elles soutenaient contre la France. Les princes commençaient donc à tourner leurs espérances du côté de la Vendée, et ils étaient encouragés dans ces projets chimériques par les rapports mensongers des agents secrets qu'ils entretenaient à Paris. 1795.

Depuis le conciliabule de Jalais, Stofflet et Charette s'étaient de nouveau désunis. Les agents de Paris, soit négligence, soit impossibilité, ne transmettaient point à Charette les ordres du Régent. M. de Puisaye pensa qu'il était nécessaire de hâter son départ pour Londres. Il délégua ses pouvoirs près du Comité central à un aventurier se disant baron de Cormatin et dont le véritable nom était Désoteux. Cormatin s'était introduit auprès de Puisaye avec une recommandation des princes. Il avait figuré, déguisé en femme, dans l'émeute de Versailles, et, changeant brusquement de parti, était devenu officier de Bouillé, avait émigré après le 10 août et cherché fortune à Coblentz. La Bretagne lui parut un théâtre plus facile. Sa fausse énergie et sa faconde trompèrent Puisaye. En partant il le nomma major général de l'insurrection bretonne ; mais il lui était recommandé de ne rien conclure sans l'autorisation de son chef. Cormatin ne s'en préoccupa point et commença aussitôt à parler et agir comme s'il eût reçu des pouvoirs absolus.

1795. Les circonstances étaient fort délicates pour les révoltés. Un décret du 12 frimaire an III avait accordé l'amnistie à tous les rebelles qui, dans l'espace d'un mois, déposeraient les armes. Un tel acte, précédé du jugement et de l'exécution de Carrier, était de nature à rendre la confiance. Il fut, en outre, enjoint aux commissaires de la Convention d'employer, pour ramener les chefs vendéens, séductions, promesses, repas et argent. En même temps, le général Hoche avait été placé à la tête des armées de l'Ouest, de sorte que la République se montrait à la fois terrible et conciliante. Hoche prit aussitôt, malgré la faiblesse d'une armée peu nombreuse et désorganisée, une attitude redoutable. Il ne disposait que de quarante-six mille hommes. Le tiers était aux hôpitaux, un autre tiers gardait les places. Vingt mille hommes furent envoyés de Brest et de Cherbourg. Mais Hoche n'avait pas moins de trois cent cinquante lieues de côtes à garder. Le jeune général républicain était heureusement doué du génie qui supplée quelquefois au nombre des soldats, il jugea la situation en homme d'État autant qu'en capitaine. Il respecta les croyances des habitants, fit protéger les églises, rendre au culte la liberté, relâcher les suspects et les condamnés non exécutés, et propager par toute la Bretagne et la Vendée le décret d'amnistie.

Tentatives de pacification.

Hoche comptait alors vingt-sept ans, et déjà il avait la maturité du génie comme il en avait la gloire. Ces grandes et naïves figures des jeunes géné-

Portrait du général Hoche.

raux républicains tels que Marceau, Kleber et Hoche 1795.
rappelaient les capitaines de l'antiquité dont l'art nous a légué le souvenir. Un coup de sabre avait imprimé à son front une large cicatrice, qui était comme le dernier trait et l'achèvement de cette face martiale. A vingt-quatre ans, Lazare Hoche, prolétaire, fils de parents indigents, neveu d'une pauvre fruitière de Versailles, simple sergent des gardes françaises en 1789, avait en 1793 commandé en chef l'armée de la Moselle. La France lui devait la délivrance de l'Alsace et le déblocus de Landau. Mais la jalousie de Pichegru, qui s'était emparé de l'esprit de Saint-Just, lui fit connaître presqu'aussitôt que le pouvoir a ses amertumes et ses périls. Arrêté au moment où il allait prendre le commandement de l'armée des Alpes maritimes, il n'était sorti de prison qu'au 9 thermidor, et on l'avait envoyé prendre le commandement en chef de l'armée de Brest et de Cherbourg. Son noble caractère avait horreur de la guerre civile. Il arriva triste, circonspect, mais nourri de l'étude des livres et de l'étude des hommes. Il n'ignorait pas que, quoi qu'il fît, sa conduite serait d'abord, à Paris, critiquée près des Comités par ses rivaux et par les ennemis secrets de la République. Mais il résolut de surmonter tous les dégoûts, et, par un sage emploi de la clémence et de la force, d'inaugurer en Vendée le rôle de conquérant pacificateur.

Il renonça d'abord au système des cantonnements.

1795.

Système militaire et politique de Hoche en Vendée.

A chaque pas qu'il fit dans ce pays si profondément miné par la guerre civile, il fit élever des camps retranchés qui garantissaient l'armée contre toute surprise pendant les négociations. Les représentants du peuple qui secondaient le général Hoche recherchèrent dans les prisons les parents des chefs vendéens et chouans, les rendirent à la liberté, obtinrent des entrevues avec ces chefs. Un jeune général républicain, Humbert, écrivit à Bois-Hardi, jeune chef de chouans et à Cormatin. Ce dernier espéra se créer, à la faveur des circonstances, un rôle indépendant de Puisaye et du Comité central. Il se posa en médiateur auprès du général Hoche, tandis qu'il assurait aux chefs vendéens que son but, en acceptant les négociations, était de ramener Canclaux, ancien camarade de Puisaye, au parti royaliste et de se concerter avec Charette. Cormatin obtint une trêve et l'autorisation de voir tous les chefs chouans et vendéens. Hoche le fit prudemment accompagner par Humbert.

Conférences de la Jausnaye.

Charette n'avait encore reçu aucune lettre du régent. Il était à bout de ressources et inclinait vers la paix. Il consentit à se rendre au château de la Jausnaye, à une lieue de Nantes. C'est là qu'était fixé le rendez-vous des chefs vendéens et chouans ainsi que des représentants de la République. Il avait été secrètement convenu entre Cormatin et Charette que leur soumission serait simulée, et qu'on reprendrait l'offensive dès que les secours de l'Angleterre se-

raient arrivés. Les négociateurs n'en firent pas moins leurs conditions. Elles étaient en grande partie inacceptables. Entre autres impossibilités, les chefs vendéens demandaient le rétablissement de l'ancien mode administratif et des anciennes divisions territoriales, l'exemption de l'impôt pendant dix ans, l'éloignement des armées républicaines. 1795.

Hoche accorda l'exonération du service militaire pendant dix ans, deux millions pour l'acquittement des bons signés des généraux vendéens, la liberté des cultes, une indemnité aux paysans ruinés par la guerre, la formation de gardes territoriales dans lesquelles il conçut le projet d'englober ceux des Vendéens et des chouans pour qui le métier des armes était devenu un besoin. La trêve devait expirer trois jours après, le 30 pluviôse (18 février). On demanda que Stofflet, qui n'était pas venu, fût appelé. Il arriva irrité, suivi d'un groupe considérable de ses principaux officiers. Les partisans de Stofflet, réunis en conciliabule, tirèrent l'épée et jurèrent de trancher la tête à quiconque parlerait de paix. Ceux de Charette et de Sapinaud opinèrent pour la paix. Une tente avait été dressée en vue de Nantes pour la signature des traités. Les représentants, Charette et Sapinaud, laissant leur escorte, s'y rendirent. Mais Stofflet monta à cheval et partit, suivi de ses partisans, au cri de vive le Roi! Les chefs vendéens et bretons firent leur soumission à la République et signèrent le traités. Neuf jours après Charette fit son entrée à

Fuite de Stofflet. — Entrée de Charette à Nantes.

1795. Nantes. Les représentants lui firent une réception solennelle. Les troupes, la garde nationale et la population l'accueillirent avec une sorte d'enthousiasme mêlé de curiosité qui flattait son orgueil. Il arriva en costume de général vendéen, portant au chapeau le panache blanc et la cocarde tricolore. Cette réception ne contribua pas médiocrement à corroborer une calomnie qui circula sur ces entrefaites et qui accusait la Convention de pactiser secrètement avec les royalistes.

Stofflet avait déclaré Charette traître à la royauté. Il fit des efforts suprêmes pour reprendre l'offensive dans l'Anjou. Il menaça de mort quiconque refuserait de prendre les armes. Le garde-chasse de Maulevrier suivait dans cette circonstance comme dans toutes les autres les fatales inspirations de l'ambitieux curé Bernier. La tentative échoua. Les représentants corrompirent à prix d'or ses principaux officiers. Nonobstant, les brigandages continuèrent en Bretagne. Cormatin, envieux de la réception faite à Charette, travaillait activement à la pacification et convoquait à la Prevalaye les chefs de la chouannerie. Hoche épiait cet allié suspect et parcourait le pays en butte aux reproches des amis de la paix et de ceux qui, au contraire, blâmaient la Convention de sa faiblesse. Mais rien ne pouvait abattre le courage du grand homme, enfoui dans un tissu d'intrigues sur un théâtre inférieur à son génie.

Pendant ce temps, Puisaye exposait à Pitt son plan

d'insurrection. On l'approuva. Le ministre de la guerre promit une escadre, une armée, des finances, pourvu que nul émigré ne fût informé de l'expédition. Puisaye écrivit seulement au comte d'Artois pour lui demander des pouvoirs extraordinaires. Mais on garde mal le secret d'une affaire qui demande un si nombreux concours. Les émigrés accusèrent Puisaye de s'être vendu à l'Angleterre, s'étonnèrent qu'on n'eût pas consulté Monsieur, et tandis qu'on appelait le comte d'Artois. Ils préféraient le secours de l'Espagne, dont les vaisseaux eussent transporté le régent des côtes d'Italie à celles de Bretagne. Les agents de Paris devaient, en même temps, profiter de la fausse pacification de la Vendée pour nouer des rapports avec les chefs vendéens et faire parvenir à Charette les lettres de Monsieur. On n'eût accepté des Anglais que leur argent, afin de les mieux trahir ensuite. Dans ce système déloyal il fallait endormir la Convention en continuant de lui donner toutes les assurances possibles d'une paix définitive en Bretagne et en Vendée. 1795.

Les émigrés et les agents de Paris vinrent ainsi en aide à Cormatin. Il avait eu beaucoup de peine à réunir les chefs des chouans, et les conférences de la Prevalaye furent plus orageuses encore que celle de la Jausnaye. La présence inattendue de deux envoyés de Puisaye, MM. de Tinteniac et de la Roberie, compliquèrent la situation. M. de la Roberie était un neveu de Charette auquel il venait annoncer l'expé-

Conférences de la Prevalaye. — Traité de paix des chouans avec la République. — Soumission de Stofflet.

1795. dition projetée par Puisaye. Tous deux apportaient de la poudre, de l'argent et n'avaient pu débarquer qu'après un engagement avec les troupes républicaines. Battus, ils s'étaient échappés. Ils parlaient haut, reprochant à Cormatin son usurpation, voulant rompre les conférences et rallumer la guerre civile. Beauvais, général vendéen envoyé par Stofflet, les appuyait énergiquement. Cormatin résista. Il fit valoir les avantages de toute nature d'une paix apparente et fit, l'épée nue, le serment de recommencer la guerre dès que le moment serait venu.

Le 1er floréal, les royalistes bretons se réunirent près de Rennes à la Mabilaye, comme on s'était réuni à la Jausnaye. Les chouans signèrent le traité de paix, et Cormatin entra triomphalement à Rennes parodiant jusqu'au bout Charette. Stofflet, abandonné, signa la soumission, et, en apparence, la Bretagne et la Vendée fürent pacifiées. Elles étaient en réalité à la veille de reprendre les armes. Les chefs des chouans, pleins de mépris et de méfiance pour Cormatin, qu'on savait gorgé d'argent et d'assignats, écrivirent à Puisaye pour le dénoncer et déclarer qu'ils étaient prêts à prendre les armes. Charette avait en même temps reçu des enfants de Paris les lettres flatteuses du régent, qui oubliait la pacification, lui conférait le titre de lieutenant général et lui annonçait l'arrivée des secours de l'Espagne. Sûr d'un tel honneur, bercé de l'espoir d'un commandement suprême, Charette était prêt à la révolte. Hoche,

de son côté, pressentait le mouvement qui allait éclater. Il se méfiait des royalistes, suivait leurs démarches, et déclarait aux Comités de gouvernement que la soumission des chefs bretons et vendéens n'était qu'une ruse destinée à tromper la vigilance de la République. Les pressentiments se réalisèrent bientôt. Ayant intercepté les dépêches de Cormatin aux chefs royalistes de la Bretagne, il y acquit la preuve du soulèvement projeté. Il fit arrêter à Rennes, le 6 prairial, un jour de marché, Cormatin et ses affidés. Les chouans des Côtes-du-Nord et du Morbihan s'insurgèrent. Mais le chevalier Desilz et Bois-Hardi, leurs chefs, furent défaits et tués. Ce succès retarda la révolte. Sur ces entrefaites, Puisaye, ayant organisé son corps d'expédition, quittait les côtes de l'Angleterre. 1795.

Il partit à la fin de prairial. L'escadre que le cabinet de Londres avait mise à sa disposition était commandée par l'habile commodore Warren. Quelques régiments d'émigrés à cocarde noire, qui étaient passés au service de l'Angleterre, constituèrent le premier noyau de l'expédition. L'Angleterre consentit à fournir en outre neuf régiments à cocarde blanche; mais on n'y put réunir qu'un petit nombre de Français, qui formèrent trois régiments incomplets, et un petit corps de quatre cents canonniers. Les officiers abondaient. On les envoya à Jersey en attendant qu'ils pussent organiser des régiments en France. Puisaye avait en outre cent chevaux, dix-sept mille uniformes

Expédition de Puisaye.

1795. d'infanterie, quatre mille de cavalerie, vingt-sept mille fusils, dix pièces de canon, six cents barils de poudre, dix mille louis d'or et trois milliards de faux assignats fabriqués avec l'autorisation des princes. L'évêque de Dol, un grand nombre de prêtres et de gentilshommes accompagnaient Puisaye. Le comte d'Hervilly était chargé par l'Angleterre du commandement des troupes jusqu'au moment du débarquement. Le convoi était protégé par l'escadre de lord Bredport. Cette escadre rencontra celle de Villaret-Joyeuse, qui fut obligé de se jeter dans Lorient après avoir perdu trois vaisseaux.

L'expédition, fière de ce premier succès, se rapprocha de la côte. Après une vaine tentative sur Belle-Isle, elle mouilla le 7 messidor (25 juin) dans la baie de Quiberon. Les émigrés débarquèrent près de Carnac, poussèrent jusqu'à Auray et recrutèrent environ dix mille paysans, qui furent amenés par Cadoudal, Dubois-Berthelot, Mercier et d'Allègre. On distribua des fusils et des habits rouges aux chouans que d'Hervilly et ses gentilshommes ne regardaient qu'avec dédain. Puisaye voulait qu'on poussât jusqu'à Rennes et qu'on prît position derrière la ligne de Mayenne. D'Hervilly s'y opposa, ne voulant pas aller plus loin, afin de pouvoir, au besoin, se rapprocher de la flotte. Hoche forma aussitôt une colonne de cinq mille hommes à Vannes, une autre à Lorient, envoya un détachement sur la route de Ploërmel. Ces diverses troupes marchaient

sur Auray. Pour éviter leur rencontre, le comte 1795.
d'Hervilly s'empara du fort Penthièvre, qui ferme l'entrée de la presqu'île de Quiberon, où il réunit ses troupes en attendant des secours de l'intérieur. Avec quatorze mille hommes qu'il parvint à rassembler, Hoche bloqua l'ennemi. D'un autre côté, la petite armée des émigrés s'accrut de douze cents hommes à cocarde noire qui, débarquèrent, amenés par Sombreuil. Mais le dissentiment de Puisaye et de d'Hervilly avait fait perdre des jours précieux pendant lesquels Hoche avait dirigé le général Chabot entre Brest et Lorient, Aubert Dubayet sur Saint-Malo, Canclaux vers le Midi, pour observer Stofflet et Charette, et le général Lemoine vers Rennes, Ploërmel et Vannes. Il rassurait en même temps la Convention, qui venait de lui envoyer les représentants Tallien et Blad. Hoche n'avait pas besoin de conseils. Il lui fallait des vivres et douze mille hommes.

D'Hervilly était un homme de guerre, impropre à une expédition de ce genre, ne voulant pas risquer ses troupes, n'ayant aucune confiance dans les chouans, et ne croyant pas qu'il fût possible de tirer un parti quelconque de pareils hommes. Il eût voulu se rembarquer et aborder en Vendée. Un navire envoyé à Londres par Puisaye devait rapporter une décision qui mît fin au désaccord qui régnait dans le commandement. Puisaye indiquait le meilleur moyen de traverser la difficulté : c'était d'envoyer le comte d'Artois; mais celui-ci, après avoir passé six semai-

1795. nes à l'Ile-Dieu, s'était fait reconduire à Londres. En attendant, Puisaye avait repris l'offensive. Il débarqua un détachement près de Sorzeau, un autre près de Quimper. Ces colonnes, dirigées par deux chefs de chouans, devaient attaquer par derrière le camp du général Hoche, tandis qu'il l'aborderait de front et à revers par Carnac. Ce plan, où l'on reconnaissait l'esprit ingénieux et persévérant de Puisaye, avait en outre l'avantage de débarrasser la presqu'île, où vingt mille hommes étaient entassés sur une étroite langue de terre de deux lieues de longueur. Tinteniac, Georges Cadoudal, d'Allègre et Mercier emmenèrent quatre mille chouans, Jean-Jean et Lantivy trois mille. Ils devaient se rejoindre à Baud le 26 messidor, et attaquer le 28 le camp de Sainte-Barbe. Le Comité de Paris fit avorter l'expédition. Il voulait s'emparer de Saint-Malo et de Saint-Brieuc, et ses émissaires, parlant au nom du roi, dirigèrent sur ces deux points les corps qui devaient attaquer le camp de Sainte-Barbe. Les chefs, après quelque résistance, cédèrent à cette injonction.

Intrigues et maladresses du Comité royaliste de Paris.

Dans la nuit du 27 au 28 messidor, Puisaye, qui ne savait rien de ce grave incident, envoya Vauban à Carnac. Là encore la fatalité se tourna contre lui. Les signaux de Vauban furent mal compris. Il prit terre, mais ne put tenir et dut se rembarquer. Puisaye, croyant à l'attaque simultanée de Vauban, de Tinteniac et de Lantivy, marcha, au point du jour, droit sur le camp de Sainte-Barbe. Loyal-émi-

grant formait l'avant-garde. Le duc de Levis et le chevalier de Saint-Pierre commandaient des chouans aguerris; d'Hervilly était à la tête de son régiment. Toutes les forces de l'expédition furent engagées. Mais elles furent littéralement écrasées par l'artillerie de Hoche. D'Hervilly fut frappé d'un biscaïen en pleine poitrine. Les secours attendus ne venaient pas. Le désordre se mit dans les rangs des émigrés. Puisaye ne put que battre en retraite dans la presqu'île, grâce au feu des chaloupes canonnières de Vauban et du commodore Warren. Les pertes des émigrés furent considérables. Hoche lança en outre des détachements à la poursuite de Tinteniac, qui fut tué, et de Lantivy, dont la bande fut dispersée. 1795.

Enfermé dans la presqu'île de Quiberon, sous la protection du fort Penthièvre et de l'escadre anglaise, Puisaye, qui avait déployé tant d'intelligence, de courage et d'activité dans cette malheureuse campagne, ne songeait plus qu'à se rembarquer. Hoche ne lui en donna pas le temps. Quelques prisonniers du fort lui indiquèrent le moyen de s'en emparer. Une poterne ouvrait sur un rocher, auquel on pouvait arriver en entrant dans la mer jusqu'à mi-corps. A minuit, Hoche fit avancer ses quatorze mille hommes sur la presqu'île. De fausses patrouilles en habit rouge les précédaient. Trois cents grenadiers, commandés par l'adjudant général Ménage, entraient en même temps dans la mer. Le ciel était noir. Le vent qui grondait, le mugissement des vagues, remplis-

1795.

saient la nuit d'un favorable tumulte. Nul n'aperçut les grenadiers, qui s'accrochaient aux rochers et disparaissaient dans l'écume des flots. Ceux qui périrent dans ce périlleux passage ne jetèrent pas un cri. Mais les pas des quatorze mille hommes qui s'avançaient vers le fort troublèrent le sommeil des canonniers du fort. Ils tirèrent quelques coups de canon au hasard dans cette masse noire qui s'agitait. La lueur de la poudre éclaira l'armée républicaine. L'alarme fut donnée. Accablées par la mitraille, nos troupes, se croyant trahies, hésitèrent un moment. mais les premiers rayons du jour glissèrent sur l'Océan, et l'on aperçut le drapeau tricolore qui flottait au sommet du fort. Hoche rallie ses soldats, leur montre le drapeau de la République et s'élance à l'assaut. La presqu'île fut envahie. Les chouans fuyaient en désordre, n'écoutant plus la voix de leurs chefs, se jetant dans les flots et cherchant à gagner à la nage quelques barques de pêcheurs. Sombreuil, désespéré, s'indigne de ne point voir arriver l'escadre. Puisaye s'embarque sur un bateau pilote par une mer affreuse. Il prévient le commodore Warren que le gros temps tenait éloigné. Les navires ne pouvaient serrer la côte d'assez près. Les chaloupes recueillirent une partie de ces malheureux, d'autres se tuèrent ou se noyèrent. Il n'y eut point de capitulation. Les lois contre les émigrés n'en permettaient aucune, et les accusations portées contre Hoche à ce sujet ne proviennent que d'une erreur ou d'une calomnie du parti

Prise du fort Penthièvre et défaite des émigrés.

Fuite de Puisaye. Jugement des royalistes sur sa conduite.

royaliste. On accusa également Puisaye de ce désastre, le disant vendu aux Anglais, dont le but était de faire périr, dans cette expédition, l'élite des officiers de la marine française ; imputation également fausse. Les fautes de d'Hervilly, les intrigues du Comité de Paris, l'absence du prince qui eût donné l'élan aux populations royalistes et l'unité au commandement, telles furent les causes réelles de la défaite de Quiberon. Le parti royaliste tout entier se déchaîna contre Puisaye. Sombreuil, fait prisonnier, l'accabla. On le traita de lâche parce qu'il avait cru devoir s'embarquer pour sauver des papiers qui eussent compromis son parti. Cet homme, qui ne manquait pas plus de courage que d'intelligence, ne recueillit qu'ingratitude pour le dévouement dont il avait déjà donné des preuves d'ailleurs dans l'expédition de Wimpfen. Telle est trop souvent la reconnaissance des princes et des partis. Dans les tentatives qu'il devait essayer plus tard en Bretagne pour rallumer la guerre, nul ne le suivit. Louis XVIII, devenu roi, ne lui permit pas de reparaître à la cour. Il mourut oublié en Angleterre en 1827. 1795.

Sombreuil avait fait une résistance énergique. Quelques soldats républicains ayant crié : Rendez-vous ! il crut qu'il s'agissait d'une capitulation et s'avança pour parlementer. Mais le feu ne cessait pas. Hoche jouait sa tête. Il demeura inexorable. Quatre mille prisonniers restèrent entre ses mains. Sombreuil et l'évêque de Dol furent condamnés par une com-

1795. mission militaire à être fusillés. L'expédition royaliste avait cimenté l'union des Thermidoriens et des Girondins. La crainte les rendit inflexibles. Le parti républicain n'ignorait pas qu'il existait de nombreux royalistes dans la Convention. L'inertie du pouvoir, en présence des massacres du Midi, les récentes mesures de clémence à l'égard des émigrés, confirmaient cette opinion. Le Comité de salut public n'osa point faire grâce aux prisonniers. Tallien insista surtout pour leur condamnation. Mais le général Hoche favorisa l'évasion d'un grand nombre d'entre eux. Charette, Stofflet et la plupart des chefs vendéens essayèrent de rallier les débris de leur parti, mais Hoche, nommé au commandement général de l'Ouest, avec une armée de cent mille hommes, tint en respect la flotte anglaise, qui ne put effectuer aucun débarquement. Le comte d'Artois quitta l'Ile-Dieu et gagna Londres, regrettant peut-être son inaction. L'Angleterre ne retira d'autre fruit de cette expédition que la honte d'une nouvelle défaite et la haine injuste du parti royaliste, qui l'accusa d'avoir à dessein favorisé une tentative impossible.

Situation des armées de la République. — Invasion de la Hollande par Pichegru.

Au moment où l'Angleterre et le parti royaliste venaient de subir l'échec de Quiberon, Jourdan se préparait à franchir le Rhin. Le système de la Terreur, qui avait à l'intérieur coûté tant de sang et de larmes, eut du moins ce résultat d'improviser des ressources, des armées et des généraux. Hoche, Jourdan, Pichegru, Moreau, Kleber, Aubert-Dubayet,

Marceau, Joubert, choisis par Carnot et par le Comité 1795.
de salut public, révélèrent dans l'armée ce que la Révolution avait fait connaître dans la vie civile: c'est que l'on trouvera toujours dans les classes inférieures des trésors de génie quand on croira utile de les extraire. Alors commencèrent ces premiers essais de grande geurre dont Napoléon devait bientôt donner au monde l'étonnant spectacle. Quand le 9 thermidor mit fin au système de la Terreur, nous avions repris nos lignes de Wissembourg et nous étions victorieux aux Alpes et aux Pyrénées. Il y eut donc un moment d'hésitation dans les armées quand elles apprirent la mort de Robespierre et le renversement de son parti. Le jeune Bonaparte exprima un regret. Au siége de Toulon, il avait eu quelques relations avec le frère de Robespierre. Albitte et Salicetti ne l'avaient pas oublié; Bonaparte fut arrêté à Nice. Mais il laissait un trop grand vide dans l'armée d'Italie pour qu'on ne lui rendît point la liberté.

Les armées de la République ne devaient pas rester longtemps inactives. Pichegru envahit la Hollande en même temps que l'armée des Pyrénées attaquait l'Espagne. L'invasion de la Hollande eut lieu pendant le rigoureux hiver de 1794 à 1795. Nos soldats, mal vêtus, sans souliers, franchirent la Meuse, qui était gelée, et culbutèrent les Hollandais. La prise d'Amsterdam et de la plupart des villes importantes nous livra les Provinces-Unies. La victoire des Français fut d'ailleurs une cause de joie pour les patriotes bataves,

1795. qui se voyaient délivrés du régime oppresseur du stathouder. Celui-ci dut prendre la fuite et gagner l'Angleterre. Pichegru n'avait voulu lui accorder ni trêve, ni conditions de paix, quoiqu'il proposât de s'engager à la neutralité et de payer les frais de la guerre. La Hollande eut ses états généraux à l'instar de la France, dont elle devint l'alliée, et se constitua en république. Un traité fut signé à Paris le 16 mai 1795. Ce traité nous assurait la possession de Maëstricht et de Venloo, ainsi que la navigation du Rhin, de l'Escaut et de la Meuse, qui fut commune aux deux républiques alliées.

Traité du 16 mai 1795.

Moncey, pendant ce temps, avait chassé les Espagnols jusque dans la Vieille-Castille. Nos troupes occupaient Bilbao, Villa-Réal et Vittoria. Pérignon envahissait la Catalogne. L'Espagne fit des ouvertures dans le sens du traité de paix. La Prusse, comprenant de son côté les désavantages qui résulteraient pour elle d'une plus longue solidarité avec la politique de l'Autriche, fit également des propositions de paix. Des négociations commencèrent à Bâle. Mais la forme du pouvoir exécutif de la République française rendait ces négociations fort délicates et retardait leur marche. Le traité de paix avec la Prusse ne fut signé à Bâle que le 5 avril (16 germinal) 1795. La question des limites du côté du Rhin fut réservée jusqu'à la pacification générale dont le roi de Prusse devenait le médiateur, du consentement de la République française. La diète confirma cette médiation. L'Autriche, irré-

conciliable, parce que la victoire seule pouvait lui rendre les Pays-Bas, s'éleva contre les prétentions du roi de Prusse. Mais les petits neutres envisagèrent autrement une médiation dont ils espéraient le repos. La Toscane signa également la paix. Le Piémont, dont le comté de Nice et la Savoie s'étaient détachés, inclinait vers une solution pacifique. Il en était de même du Saint-Siége. Ainsi la Prusse, le Danemark, la Suède, la Hollande, l'Espagne, la Toscane se disposaient à reconnaître la République française. Dans cette situation, les armées françaises reprirent l'initiative. L'armée des Alpes, unie à l'armée des Pyrénées, dont la présence n'était plus nécessaire en Espagne, envahit le Piémont et se répandit dans la péninsule italienne. Jourdan, de son côté, franchit le Rhin le 6 septembre (20 fructidor) à Erchelcamp, Dusseldorf et Neuwied, tandis que Pichegru sommait Manheim et s'en emparait sans effusion de sang, le 20 septembre. Les deux généraux français pouvaient se réunir dans le bassin du Mein et séparer Clerfayt et Wurmser.

1795.

Jourdan franchit le Rhin.

Constitution de l'an III.

Vaincus au dedans et au dehors, les ennemis de la République française et le parti royaliste renouèrent le fil rompu de leurs intrigues et essayèrent d'agiter Paris à l'occasion de la Constitution de l'an III décrétée le 22 août 1795. La Convention avait fourni sa terrible carrière. Elle était lasse. La plupart des hommes qui venaient de traverser ces six années d'épreuves aspiraient à une reconstitution du pouvoir

1795. qui mît fin à la Révolution. Les royalistes mettaient à profit ces dispositions. Les anciens suspects étaient maîtres des sections. Les républicains désarmés n'inspiraient plus de craintes sérieuses. Quoique la Convention eût promis aux insurgés de prairial la promulgation des lois organiques basées sur les principes de la Constitution de 1793, on pensa qu'il était préférable de préparer une nouvelle constitution. Une commission fut nommée. Elle se composa de onze membres : Cambacérès, Merlin (de Douai), Sieyès, Thibaudeau, la Réveillère, Lesage (d'Eure-et-Loir), Boissy-d'Anglas, Creuzet-Latouche, Louvet (du Loiret), Bertier et Daunou. Quelques-uns de ces hommes étaient d'anciens Montagnards, d'autres des Girondins, d'autres encore inclinaient vers la monarchie. Quelques-uns en proposèrent, dit-on, le rétablissement; mais on se borna à modifier la forme du pouvoir exécutif, qui prit le nom de Directoire. Il y eut cinq directeurs. Le pouvoir législatif se divisa en deux chambres ou conseils. L'un prit le nom de conseil des *Cinq-Cents*, l'autre de conseil des *Anciens*. Ces dénominations équivalaient à celles de Chambre des députés, Corps législatif, sénat, Chambre des pairs. Le suffrage fut réduit à deux degrés. Les assemblées primaires nommèrent des électeurs, lesquels nommaient les Anciens et les Cinq-Cents, les membres des tribunaux, jurés et administrateurs de départements. Pour faire partie des assemblées primaires il fallait être citoyen français. La Constitution de

l'an III n'accordait cette qualification qu'à ceux qui, outre les conditions d'âge, de naissance, justifiaient du payement d'une contribution directe, foncière ou personnelle. Le cens pour l'électeur était déterminé par la valeur locale d'un certain nombre de journées de travail. Les électeurs nommaient le conseil des Cinq-Cents et celui des Anciens, forts de deux cent cinquante membres. Il fallait avoir au moins trente ans pour faire partie du premier et quarante pour être élu membre du second. Ce dernier nommait les directeurs proposés par les Cinq-Cents. 1795.

Caractère transitoire de la constitution de l'an III.

Telle fut en somme l'œuvre des Thermidoriens. Elle a été diversement appréciée. Les uns la considèrent comme la meilleure et la plus sage des constitutions sorties de la Révolution; les autres la regardent, au contraire, comme une œuvre sans but social déterminé, royaliste par les deux chambres, fédéraliste par le système électoral. Tels sont, en effet, les deux signes distinctifs de la Constitution de l'an III, dont le caractère transitoire se reconnaît à cette absence même de principes. La Constitution de l'an III marque une des phases de la lutte entamée depuis soixante-dix ans sur les ruines de l'ancienne société française entre le prolétariat et la classe moyenne. La Constitution de 1793 marqua le triomphe du parti populaire; celle de l'an III fut le signe du retour de la prédominance du parti bourgeois et du système monarchique réclamé de 1789 à 1791. Nous reverrons plus d'une fois dans ces annales le retour de ces fortunes di-

1795. verses des deux classes que la Révolution française a émancipées.

Les directeurs eurent des attributions presque royales. Ils étaient responsables, mais non révocables. La force armée, les finances, l'administration, la police, tout ce qui constitue le pouvoir suprême leur appartint. Ils nommèrent les ministres et les généraux. Au bout d'un an, un des cinq directeurs devait être remplacé, et tous les trois mois, l'un d'eux prenait les fonctions présidentielles. Leur traitement était considérable. Ils devaient habiter un palais, être entourés d'une garde. En dehors du matérialisme de cette constitution, où le souverain disparaissait derrière le censitaire, il y régnait une aspiration au retour de la légalité qui était le plus pressant besoin d'une époque fatiguée de coups d'État. Et pour mieux assurer dans l'avenir cette constitution, qui fut nonobstant aussi éphémère que ses sœurs, la Convention décréta que deux tiers de ses membres seraient soumis à la réélection et qu'un tiers seulement sortirait (1). Pour corriger l'esprit dictatorial de ces décrets, il fut arrêté qu'ils n'auraient force d'exécution qu'après avoir été sanctionnés par les assemblées primaires.

Mécontentement des partis.

Ces dispositions mécontentèrent à la fois les révolutionnaires et les royalistes. Les premiers regret-

(1) Décrets de la Convention nationale des 5 et 13 fructidor (22 et 30 août 1795).

taient la Constitution de 1793, et, voyant continuer 1795.
les arrestations, ils avaient peu de confiance dans l'avenir. On venait d'arrêter, en effet, un nouveau groupe de Montagnards. Cette fois, Fouché n'échappa point. On l'accusait de malversations dans la perception des taxes révolutionnaires qu'il avait jadis frappées. Tallien et Legendre essayèrent vainement de le défendre contre les accusations des royalistes de l'Assemblée. Les Montagnards furent traités de brigands. Lesage (d'Eure-et-Loir) jurait qu'aucun n'échapperait. On arrêta, en même temps que Fouché, Lequinio, Lefliot, Bô, Laumann, Piorry, Dupin, Chaudron-Rousseau et Laplanche.

Quant aux royalistes, ils comprirent que les décrets des 5 et 13 fructidor étaient de la part des Thermidoriens un moyen préventif pour résister à l'entraînement de la réaction. En effet, la Convention, en maintenant dans les nouveaux conseils les deux tiers de ses membres, en fermait l'accès au parti royaliste. Le plan des agents de Paris, qui consistait à opérer la transformation du gouvernement par les conseils, se trouvait déjoué. Les royalistes et ceux des Girondins qui inclinaient vers la royauté, les émigrés qui affluaient à Paris, se donnaient à peine le soin de dissimuler leurs projets. La presse soutenait ce mouvement, et les agitateurs de sections lui imprimaient cette violence qui est le présage ordinaire des insurrections. Ce n'est pas que le nom de la monarchie fût articulé; loin de là. Mais on sait

1795. qu'en politique les mots prennent, selon les circonstances, une valeur et un sens de convention. Les agitateurs se bornaient à réclamer l'arrestation des terroristes. Or, il en restait bien peu, à moins qu'on n'en recherchât jusque dans les rangs des Thermidoriens. Séparés des soixante-treize Girondins, ne comptant que sur Daunou et Louvet, affaiblis, en outre, par la défection de quelques anciens Montagnards tels que Rovère et Saladin, qui s'étaient vendus aux royalistes, les Thermidoriens sentaient leur isolement. Legendre, Tallien et les principaux chefs de ce parti attaquèrent vivement les royalistes, demandèrent qu'on redoublât de vigilance contre les émigrés, et firent appel « aux vieux amis de la Révolution. »

Le jour fixé pour la réunion des assemblées primaires approchait. Il avait été fixé au 20 fructidor (6 septembre). La Constitution de l'an III devait être soumise à leur approbation ainsi que les décrets des 5 et 13 fructidor. Il fut aussi décrété que l'armée voterait la Constitution. Sanctionnés par l'acceptation du peuple et des armées, cette constitution et ces décrets allaient prendre un caractère qui ne laissait plus aux royalistes l'espoir d'en contester un jour le principe et la virtualité. Les Conventionnels résolurent également de faire procéder de suite aux élections, qui ne devaient avoir lieu qu'en prairial. D'où il résultait que la Convention allait déposer ses pouvoirs, que la Constitution, aussitôt acceptée, serait

mise en vigueur, et que le mouvement royaliste se trouvait arrêté net. Il s'agissait donc, pour les agitateurs de ce parti, de faire échouer la Constitution dans les assemblées primaires ou de fomenter une insurrection. Ils se répandirent dans les sections, déclamèrent contre la Convention, l'accusant de vouloir se perpétuer; flattant l'orgueil des électeurs, ils s'efforcèrent de démontrer que c'était porter atteinte à leurs droits que de les restreindre, qu'ils devaient en finir avec la Convention, voter la Constitution, rejeter les décrets des 5 et 13 fructidor, et porter leurs choix sur qui bon leur semblerait, et non sur les débris du régime de la Terreur. L'agent royaliste Lemaitre répandit un grand nombre de lettres dans ce sens. La Convention se borna à masser quelques troupes au camp des Sablons. Mais les sections royalistes s'émurent; elles se rendirent à la Convention comme le faisaient autrefois les sections révolutionnaires, et dans un langage insolent elles se plaignirent de cette marque de méfiance. « Sommes-nous assiégés? disaient-elles; les Parisiens ont-ils démérité de la nation? » La section Lepelletier fut la plus énergique. Elle ne tint aucun compte de la réponse à la fois ferme et modérée de la Convention. Elle publia un manifeste sur la souveraineté du peuple, parodiant un langage qui convenait mal à ses principes. Elle proposa en outre à chaque section de nommer un commissaire. La réunion de ces délégués eût ensuite formulé son opinion sur la Constitution

1795.

Décrets des 5 et 13 fructidor.

—

Les sections de Paris essayent d'intimider la Convention.

1795. et sur les deux décrets. Tel était du moins le prétexte de cette manœuvre bien connue et contre laquelle le pouvoir s'était armé depuis longtemps.

Le Comité central se forma. La Convention cassa l'arrêté, mais plusieurs sections cassèrent à leur tour le décret de la Convention. Les votes sur la Constitution et les décrets commencèrent. Exaltées par ces premiers actes d'audace, les sections, dominées par les royalistes, ne permirent pas aux patriotes de voter. A l'exception de la section des Quinze-Vingts, toutes les sections de Paris votèrent en faveur de la Constitution et contre les décrets. L'ensemble des votes prouva que Paris était le repaire des factieux, car sur neuf cent cinquante-huit mille deux cent vingt-six votants, neuf cent quatorze mille huit cent cinquante-trois approuvèrent la Constitution, et une majorité considérable vota également l'admission des décrets des 5 et 13 fructidor. Les armées acclamèrent unanimement la Constitution. Ces nouvelles comblèrent de joie les patriotes et couvrirent de honte les sections de Paris. La Constitution de l'an III et les deux décrets furent solennellement proclamés lois d'État. La clôture des opérations des assemblées primaires fut fixée au 10 vendémiaire (2 octobre). Les électeurs devaient terminer le 29 et les conseils entrer en fonctions le 15 brumaire (6 novembre). La Convention, en avançant de dix jours l'époque des élections, voulut éviter qu'on l'accusât de chercher à se perpétuer.

Les royalistes et les modérés, qui tant de fois

avaient élevé la voix contre les fauteurs de désordres, 1795.
se disposèrent à l'insurrection; ce qui prouve que les partis, sous des noms et des principes différents, se ressemblent par les passions et ne répugnent nullement à l'emploi de la violence lorsqu'ils la croient utile à leurs desseins. Les Muscadins se répandirent dans les sections, dans les rues et au Palais-Royal, vociférant : *A bas les deux tiers!* Quelques chouans appelés à Paris par les agents du Comité royaliste se mêlèrent à l'émeute. Des coups de feu furent échangés. Un mouvement analogue eut lieu dans quelques villes de province. La force armée dispersa les agitateurs, mais la section Lepelletier prit un arrêté par lequel, n'attendant point l'époque fixée, elle convoquait immédiatement les électeurs, déclarant que la prolongation jusqu'au 20 n'était qu'un moyen de capter les suffrages et de prolonger le gouvernement révolutionnaire. La réunion fut fixée pour le lendemain, 11 vendémiaire, au Théâtre-Français (Odéon).

Quelques sections approuvèrent cet arrêté; mais la Convention le cassa, se déclara en permanence et décréta que les assemblées qui se réuniraient avant le 20 seraient déclarées traîtres envers la nation et poursuivies comme tels. Les électeurs, pendant ce temps, étaient déjà en séance sous la présidence du duc de Nivernais et sous la protection d'un détachement de gardes nationaux. Le décret fut lu, à la lueur des torches, par des officiers de police sur la

1795.

Les sections prennent les armes.

place de l'Odéon. On l'accueillit avec des sifflets et les dragons de l'escorte furent balayés par la foule. L'insurrection était résolue; elle prit pour chef militaire le général Danican. La nuit fut pleine de bruit et de mouvement. La Convention, presque déserte, donna l'ordre au général Menou, général de l'armée de l'intérieur, de faire venir une partie des troupes du camp des Sablons. Les patriotes, oubliant leurs rancunes contre les Thermidoriens, se présentèrent en foule et demandèrent des armes pour défendre la Convention. On leur en distribua, et ils furent enrégimentés, au nombre de quinze à dix-huit cents, sous le nom de Bataillon de 1789. La section des Quinze-Vingts, la seule restée fidèle, et qui avait beaucoup souffert en prairial, suivit cet exemple. On donna pour chefs à ces volontaires des officiers mis en disponibilité par Aubry, qui avait succédé à Carnot dans l'administration et qui avait fait beaucoup de mécontents.

La section Lepelletier fit aussitôt circuler ce bruit calomnieux que la Convention voulait égorger les honnêtes gens et ramener le régime de la Terreur. Les sections de la Butte des Moulins, du Contrat social, de Brutus, du Théâtre-Français, du Luxembourg, de la rue Poissonnière et du Temple prennent les armes. Leurs tambours battent la générale dans les divers quartiers de Paris. La section Lepelletier se déclare en permanence; cette fois la révolte est ouverte. La Convention, qui s'est, elle aussi, déclarée en perma-

nence, ordonne au général Menou d'envelopper la section Lepelletier et de la désarmer. Menou, qui avait combattu pour le parti de l'ordre en prairial, ne se sentait pas aussi résolu en vendémiaire, obligé qu'il était de combattre contre des gens qui s'intitulaient parti de l'ordre. Brave, mais irrésolu, il agit mollement, et ce fut seulement dans la soirée du 12 qu'il investit le quartier qui forme aujourd'hui la place de la Bourse et où se trouvait la section Lepelletier. Sept ou huit cents hommes gardaient le lieu des séances. Ils n'avaient ni canons ni chevaux. Il eût été facile à Menou de les désarmer. Trois représentants avaient été nommés pour diriger la force armée. L'un d'eux, Laporte, accompagnait Menou. Ils laissèrent maladroitement les troupes dans l'étroit espace de la rue Vivienne et entrèrent dans le lieu des séances de la section. Les sectionnaires étaient armés. Menou les somma de déposer leurs armes. Ils s'y refusèrent énergiquement. Ce général eut la faiblesse de discuter et d'accepter une capitulation moyennant laquelle les sectionnaires consentaient à se retirer, pourvu que les troupes de la Convention opérassent également leur retraite. Menou céda et fit rétrograder ses troupes. Les sectionnaires méprisèrent les promesses faites à un tel adversaire et continuèrent leur séance. De sorte que Menou eut aux yeux de la population l'air d'un vaincu; ce qui doubla le nombre et l'audace des insurgés.

1795.

La Convention ordonne au général Menou de désarmer les factieux.

Les patriotes, dont Menou n'a même pas voulu

1795. accepter le commandement, courent à la Convention dénoncer ce qu'ils nomment une trahison. Quelques conventionnels demandèrent qu'on fusillât Menou. On l'arrêta. Il fallait une main vigoureuse pour prendre le commandement en de telles conjonctures. On nomma Barras, qui avait plus d'extérieur que de caractère et de capacité, mais à qui le succès de la journée de thermidor faisait une sorte de réputation pour de telles entreprises. Quelques députés, qui l'appréciaient à sa juste valeur, pensèrent qu'il ne serait pas inutile de lui désigner un adjoint. Le jeune commandant qui avait pris Toulon et qu'ils avaient connu dans le Midi, Bonaparte, était alors à Paris. Général de brigade, on l'avait arraché à ses succès de l'armée d'Italie. Son génie, qui se trahissait à chacun de ses actes et à chacune de ses paroles, excita la jalousie d'Aubry. Il voulut l'envoyer en Vendée, dans l'espoir qu'il s'y perdrait peut-être. Bonaparte refusa. On l'attacha quelque temps aux bureaux de la guerre. Mais Letourneur, qui succéda à Aubry, partageait ses préjugés contre le grand homme inconnu. Oublié, dans un état de gêne proche de la pauvreté, Bonaparte menait une existence retirée. De temps en temps il paraissait cependant dans le salon de madame Tallien, où il retrouvait Barras et Fréron, qu'il avait connus à Toulon. Mais comme l'impatience de ses vingt-cinq ans et le double aiguillon de son ambition et de son génie lui rendaient l'attente impossible, il songeait à partir pour Constan-

Arrestation de Menou. Nomination de Barras au commandement en chef de l'armée de Paris.

tinople, où il comptait offrir ses services au sultan, quand les événements de vendémiaire décidèrent de sa destinée. 1795.

Bonaparte en 1795. — Nomination du général Bonaparte au commandement en second.

On le proposa pour commandant en second à Barras, qui l'accepta avec empressement. Il y eut un moment d'hésitation de la part du jeune officier général. Il fallait, pour hésiter à accepter un pareil poste, qu'il eût une profonde conscience de sa valeur. Mais la crainte que la Convention vaincue n'entraînât la France dans sa défaite le décida. Sa réserve et sa timidité disparurent aussitôt. Il déploya cette activité foudroyante qui devait bientôt étonner le monde entier. Il n'avait que cinq mille hommes. Le bataillon des patriotes de 1789 et le faubourg Saint-Antoine portaient à peine ce chiffre à huit mille hommes, tandis que les insurgés en comptaient au moins quarante mille. Aussi se croyaient-ils certains de la victoire. Déjà même la section Lepelletier, sous la présidence du journaliste Rocher Serizy, se constituait en gouvernement central, organisait une commission militaire et choisissait pour généraux, outre Danican, déclamateur de clubs, Duhaux, le comte de Maulevrier, Vendéen, et Lafond, jeune émigré, ex-garde du roi. Les insurgés s'emparèrent du quai de la rive gauche, du Palais-Royal, de la rue Saint-Roch, de la rue Richelieu et de la rue Saint-Honoré. Ils occupaient aussi la place Vendôme et la place Lepelletier. L'insurrection serrait ainsi la Convention de très-près. Cependant l'armée conventionnelle n'attaquait

1795. pas. Bonaparte avait chargé le chef d'escadrons Murat d'amener le parc d'artillerie des Sablons. Ces canons compensèrent pour lui le désavantage du nombre. Il mit de l'artillerie à la tête des ponts voisins de la Convention et aux débouchés des rues de Rohan, Saint-Nicaise et cul-de-sac Dauphine. En un mot, il prit les dispositions les plus habiles pour que la Convention se trouvât dans les conditions d'une forteresse et à l'abri d'un coup de main. Il attendit ensuite l'ennemi. Danican envoya un parlementaire qu'on amena les yeux bandés. On le conduisit devant les Comités. Il demandait le désarmement des patriotes et le rapport des décrets du 5 et du 13 fructidor. Tandis qu'on discutait, Danican s'impatienta et commença le feu. Au bruit de la fusillade, Bonaparte fit apporter des fusils et arma la Convention. Il monta ensuite à cheval et partit avec Barras. Le combat commença à quatre heures et demie sur divers points. A l'impasse cul-de-sac Dauphine, les soldats conventionnels souffrirent beaucoup des coups de fusil qui partaient des fenêtres et du péristyle de l'église Saint-Roch, d'où les insurgés plongeaient sur l'impasse. Bonaparte fit avancer les canons et couvrit de mitraille les degrés de l'église. Les sectionnaires répondirent par une vive fusillade, mais déjà les patriotes de 89 les chargeaient à la baïonnette. Pendant ce temps, l'artillerie balayait les deux côtés de la rue Saint-Honoré. Danican prit par trahison une pièce de canon au petit Carrousel, mais, obligé de fuir, il essaya de rallier ses

Journée du 13 vendémiaire.

soldats et de faire sa jonction avec Lafond, qui occupait le pont Neuf. Maulevrier descendait en même temps la rue Dauphine. Ces milliers d'hommes se formèrent en colonnes serrées sur le quai Voltaire et marchèrent vers le pont Royal. Bonaparte les laissa venir et les foudroya de ses canons placés sur le quai des Tuileries et le pont Royal. Cette fois l'insurrection était traitée avec une énergie terrible, aussi la lutte fut-elle terminée en moins de trois heures. Des coups de canon à poudre que fit encore tirer Bonaparte prolongèrent l'épouvante. Les sectionnaires avaient pris la fuite. Ils rentrèrent chez eux, et à huit heures du soir Barras put annoncer à la Convention que l'insurrection était vaincue et que Paris était calme. 1795.

Mansuétude de la Convention après la victoire.

Quatre cents personnes environ furent tuées ou blessées à cette affaire. La Convention fut d'ailleurs clémente envers le parti de l'ordre. Lafond et Lebois périrent seuls. Les commissions militaires condamnèrent, il est vrai, par contumace quarante insurgés, mais on ne les rechercha pas, bien qu'ils affectassent de se montrer dans Paris. Vingt autres furent condamnés à la déportation ou à la détention. On acquitta honorablement Menou, major de la garde nationale; les grenadiers et chasseurs furent licenciés, les hommes de la section Lepelletier désarmés. Mais les vaincus purent impunément se glorifier de leur tentative dans les salons et les lieux publics. La Convention ne s'était pas montrée aussi indulgente envers les insurgés de prairial. Il est rare qu'il n'y ait

1795. pas deux poids et deux mesures dans les affaires humaines. Barras devint le héros du jour. Il daigna pourtant rejeter une partie de sa gloire sur le jeune Bonaparte, sans lequel, il n'y a pas à en douter, la Convention eût été vaincue. Les jeunes gens à collet vert, à collet noir et à cadenettes triomphèrent aussi à leur manière, et prouvèrent par le résultat des élections, qu'ils étaient peu touchés de l'indulgence de la Convention. Ils nommèrent des émigrés et des royalistes connus, notamment Saladin, qu'ils avaient acheté.

Tant d'audace alarma les Thermidoriens. Tallien et ses compagnons reprirent leur place à la Montagne, dénoncèrent Lanjuinais, Boissy-d'Anglas, Henri Larivière, Aubry, Rovère et Saladin comme complices des agents royalistes. Lanjuinais avait dit publiquement que la journée du 13 vendémiaire était un massacre. Ce propos fut le signal de la rupture. Louvet ne soutint l'accusation que contre Rovère et Saladin, qui furent arrêtés ainsi qu'Aubry, Lemaître et Lhomond. La Montagne eût voulu qu'on annulât les élections et qu'on décrétât l'entrée des soixante-huit Montagnards déclarés inéligibles. Sur la proposition de Tallien, la Convention nomma une commission de cinq membres qui fut chargée de proposer des mesures de salut public. Il s'agissait de ne pas laisser la Révolution en péril en attendant la formation de nouveaux pouvoirs. La Convention nomma Tallien, Dubois-Crancé, Pons-de-Verdun, Roux (de la Marne) et

Florent Guyot. Mais la Montagne fut arrêtée sur cette pente par une violente attaque d'un Girondin, Thibaudeau, qui, flottant entre divers partis, venait de recueillir, par les suffrages de trente-deux départements, le prix de son éclectisme politique. L'attaque de Thibaudeau fut d'autant plus redoutable qu'elle portait juste. « Il faut enfin le faire connaître, ce Tallien, » dit-il. Et il demanda de quel droit Tallien, apologiste de septembre, accusait ses collègues de royalisme, lui qui avait, après thermidor, ainsi que son ami Fréron, excité les muscadins, tandis que dans le Midi les compagnies de *Jésus* et du *Soleil* égorgeaient les républicains. Il l'accusa ensuite d'ambition, lui reprocha ses richesses. Ces justes et cruels reproches arrêtèrent Tallien dans son rapport au nom de la Commission des cinq; il ne sortit point des généralités. Il proposa de décréter : 1° l'exclusion des émigrés et de leurs proches parents, jusqu'à la paix générale, de toute fonction législative, administrative et judiciaire; 2° le maintien de toutes les lois de 1792 et 1793 contre les prêtres réfractaires; 3° l'autorisation, pour tous ceux qui ne voudraient pas vivre sous les lois de la République, de la quitter en emportant leurs biens dans les trois mois, et en en faisant la déclaration à leur municipalité; 4° la destitution des officiers qui n'avaient pas servi depuis le 10 août et qui avaient été remplacés depuis le 15 germinal (c'était désigner les créatures d'Aubry). Ces mesures furent décrétées. 1795.

1795. Dernier jour de a Convention.

Après trois années d'existence, la Convention allait terminer son orageuse carrière. Le 4 brumaire, pour compléter la nomination des deux tiers que les corps électoraux n'avaient pas entièrement réélus, elle se constitua en Assemblée électorale et forma le conseil des Cinq Cents et celui des Anciens. Son dernier acte législatif fut un acte de clémence. Elle ouvrit les prisons à tous les condamnés ou accusés pour faits relatifs à la Révolution. Le bénéfice de cette amnistie s'étendit jusqu'aux concussionnaires et aux dilapideurs des deniers de l'État; mais il ne s'appliqua point aux prêtres réfractaires, aux émigrés et aux révoltés de vendémiaire. La déportation fut maintenue contre Billaud-Varennes, Barrère et Collot-d'Herbois. On décréta en outre l'abolition de la peine de mort à la paix générale. Comme pour symboliser la prétendue réconciliation des partis, la place de la Révolution prit le nom de place de la Concorde. A deux heures et demie, le président de la Convention articula ces paroles : « La Convention nationale déclare que sa mission est remplie et que sa session est terminée. » L'Assemblée se sépara au cri accoutumé de : Vive la République.

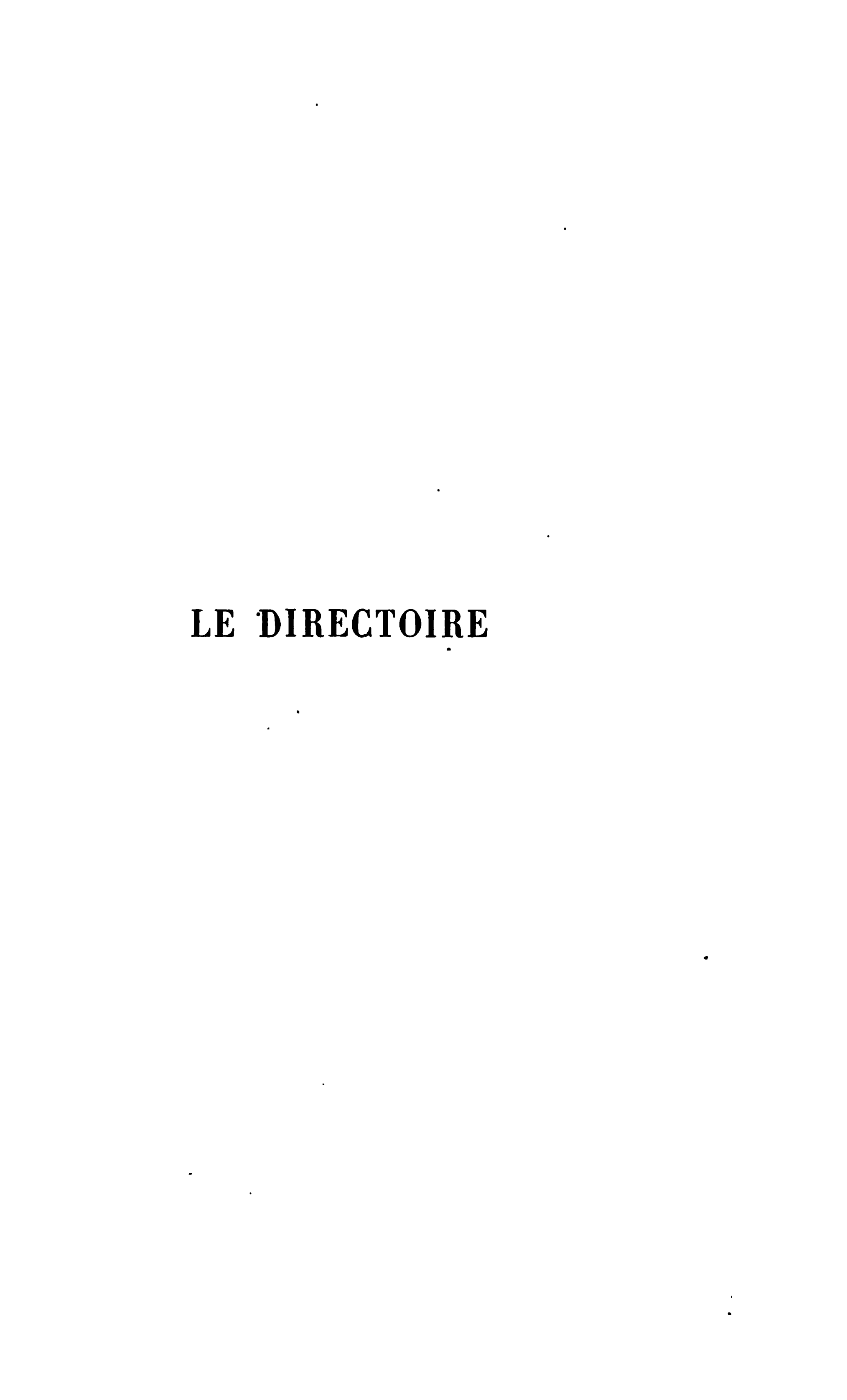
Appréciation du caractère et du génie de la Convention.

La Convention avait siégé depuis le 21 septembre 1792 jusqu'au 26 octobre 1795. Onze mille cent dix lois et décrets furent promulgués en son nom. Sa politique a été diversement appréciée. Les uns l'ont exaltée outre mesure; les autres ont méconnu jusqu'à son dévouement. Il est fort difficile de

porter un jugement équitable sur une assemblée qui, 1795.
par sa nature même, est sujette à toutes les variations que lui impriment les événements et la lutte des partis. Quelque confiance qu'on puisse avoir dans le régime parlementaire, une assemblée ne sera jamais un gouvernement. La Convention ne peut être envisagée que comme le reflet des idées et des passions qui animaient les Français de cette mémorable époque. Tous les genres de génie, de talent, de dévouement se sont rencontrés dans son sein, à côté du crime et de la folie. Tous les caractères les plus obscurs s'y sont élevés à leur suprême puissance, les uns dans le bien, les autres dans le mal. La Convention n'offrit d'unité que sous un seul aspect : l'amour de la patrie, pour laquelle tous, excepté deux ou trois peut-être, brûlèrent d'une flamme ardente. Ce grand conseil de guerre d'une nation assiégée trancha la tête d'un roi et répandit des flots de sang, mais nulle assemblée législative ne ménagea moins le sien. Tout dépasse les proportions naturelles dans l'existence de la Convention. Cinquante-sept de ses membres sont morts sur l'échafaud. Vingt-huit ont péri de mort violente. La Convention sut armer la patrie et organiser le maximum, c'est-à-dire étendre à un peuple entier des mesures de salut public convenables à peine entre un petit nombre d'individus. Courbée sous la Terreur, la Convention fléchit tantôt sous la main des Comités, tantôt sous celle des assemblées populaires, mais devant l'étranger, elle ne trembla

1795. jamais. Son audace fut à la hauteur de son génie et de son héroïsme. Ce serait une injustice de répéter, comme on la fait, que l'honneur se réfugia tout entier dans les armées; les armées partagèrent les enivrements de la nation et de son Assemblée. Ces armées improvisées et dénuées de toutes ressources n'accomplirent de tels miracles que parce qu'elles portaient dans leur sein la foi qui les enfante. Elles croyaient à la liberté, comme on l'entendait alors, c'est-à-dire à la souveraineté du peuple et à l'indépendance nationale. Ces croyances leur communiquèrent l'héroïsme sur le champ de bataille et le courage de supporter toutes les misères. Dans les intermittences de ces immortelles fureurs, la Convention formula quelques principes de justice sociale qui ont survécu à toutes les vicissitudes de nos idées. Quelques éclairs de son génie abrupt, mais plein de grandeur, rayonnèrent jusque dans les calmes perspectives de l'art et de la science. Elle essaya bien réellement de refaire le monde, et, comme l'a dit un penseur, elle supprima le temps. De toutes les assemblées législatives, la Convention est la seule qui se soit placée dans une sphère supérieure à l'essence même de sa condition et qui ait abandonné les inspirations de la prudence pour celles d'un idéal sans raison et sans mesure, mais non pas sans grandeur. Quand elle eut immolé ses grands hommes et ses grands criminels, redevenue moyenne, elle élabora la Constitution bourgeoise et matérialiste de l'an III, et aspira à faire une fin hon-

nête et modérée. La France, lasse d'horreurs, en 1795.
haine des coups d'État, altérée de légalité, sinon de justice, affamée de plaisirs, lasse de l'autorité républicaine, salua avec joie le jour où la Convention, déclarant sa mission achevée, laissait en quelque sorte tomber la toile sur le théâtre ensanglanté du passé.



LE DIRECTOIRE

LIVRE XXV

—

LE DIRECTOIRE.

Installation des deux Conseils. — Nomination des cinq directeurs. — Les cinq directeurs. — Portrait de Barras. — Rewbell. — Lareveillère-Lepeaux. — Letourneur et Carnot. — La société du Directoire. — Les mœurs. — Les modes. — La littérature. — Les cultes. — Les partis sous le Directoire. — Le parti royaliste. — Le club de Clichy. — Le parti révolutionnaire et ses clubs. — Le parti orléaniste. — Ses finances. — Arrivée des Directeurs au palais du Luxembourg. — Formation du ministère. — Antagonisme du Directoire et du Conseil des Anciens. — Plan financier. — Liquidation des assignats. — 1796. *— Anticipation. — Mandats territoriaux. — Réorganisation des armées. — Pétition des habitants de Dreux et d'Orléans en faveur de Madame Royale. — Sa captivité, ses malheurs. — Échange de Madame Royale contre les prisonniers français. — Anniversaire du* 21 *janvier. — Agitation des partis. — Babeuf et sa doctrine. — Conspiration de Babeuf. — Directoire secret. — Préparatifs d'insurrection. — Antécédents de Babeuf. — Poursuites exercées contre lui. — Ses contradictions. — Grisel trahit les conspirateurs. — Lettre de Babeuf au Directoire. — Conspiration des pétards. — Conspiration du camp de Grenelle. — Nouvelle tentative de débarquement sur les côtes de l'Ouest. — Charette rejeté dans le Marais. — Irrésolution du comte d'Artois. — Son départ de l'île Dieu. — Désarmement de la Vendée. — Hoche est nommé général en chef de* l'armée des côtes de l'Océan. *— Prise et mort de Charette. — Mort de Stofflet. — Campagne de* 1796. *— Arrivée de Bonaparte à l'armée d'Italie. — Premières opérations de l'armée d'Italie. — Con-*

quête du Piémont. — Projets de Bonaparte sur la haute Italie. — État des esprits en 1796 en Italie. — Situation de la Lombardie. — Plan de Bonaparte. — Soumission des ducs de Parme et de Modène. — Combat du pont de Lodi. — Entrée de Bonaparte à Milan. — Jalousie du Directoire contre Bonaparte. — Bonaparte offre sa démission. — Proclamation de Bonaparte à l'armée d'Italie. — Soulèvement comprimé. — Négociations de Venise avec Bonaparte. — Siége et défense de Mantoue. — Fondation des républiques Cispadane et Transpadane. — Nouveaux efforts de l'Autriche. — Marche d'Alvinzy et de Davidowich. — Bonaparte au pont d'Arcole. — Opérations de Moreau et de Jourdan en Allemagne. — Retraite du prince Charles sur le Danube. — L'archiduc reprend l'offensive. — Retraite de Moreau et de Jourdan. — Mort de Marceau. — Isolement de Bonaparte en Italie. — Négociations présomptueuses de lord Malmesbury au nom de l'Angleterre. — Expédition avortée de Hoche en Irlande. — Hoche remplace Jourdan au commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse. — 1797. — Nouveaux efforts de l'Autriche en Italie. — Défaite d'Alvinzy et de Provera. — Le Directoire accepte les plans de Bonaparte. — Marche du prince Charles contre Bonaparte. — Bonaparte accorde un armistice aux généraux autrichiens. — Préliminaires du traité de paix de Léoben. — Lettre de Bonaparte au Directoire. — Bonaparte explique au Directoire les motifs de sa conduite. — Dissentiments du Directoire au sujet de Mantoue. — Les Pâques vénitiennes. — Abolition du gouvernement oligarchique à Venise. — Situation du Directoire en 1797.

1795.

Le lendemain de la dissolution de la Convention, les deux conseils s'assemblèrent. Le conseil des Anciens siégea dans la salle de la Convention sous la présidence de Lareveillère-Lepeaux, le conseil des Cinq-Cents au Manége, sous la présidence de Daunou.

Installation des deux Conseils. — Nomination des cinq Directeurs.

D'après la Constitution, les conseils devaient élire les cinq directeurs de la manière suivante : le conseil des Cinq-Cents proposait dix candidats par fauteuil directorial, soit cinquante noms. Le conseil des Anciens devait ensuite choisir dans ces listes les cinq

directeurs. Justement émus des conséquences possibles d'un acte qui allait livrer à cinq individus les destinées individuelles et celles du pays, les conventionnels se groupèrent. Leur passé révolutionnaire leur créait des craintes communes. En majorité dans le conseil des Cinq-Cents, ils prirent la résolution de ne choisir aucun général et de n'élever au pouvoir que des hommes qui eussent comme eux voté la mort du roi. Leurs votes se portèrent sur Lareveillère-Lepeaux, Rewbell, Sieyès, Letourneur (de la Manche) et Barras. A ces noms ils ajoutèrent quarante-cinq candidats qui, à l'exception de Cambacérès, étaient d'une telle obscurité qu'il était impossible de songer à les élever au suprême pouvoir. Cette manœuvre causa un moment de surprise et d'irritation aux Anciens. Dupont (de Nemours), dans un discours aigre et railleur, demanda l'ajournement, se fondant sur la nécessité de faire des recherches pour apprécier le mérite des hommes modestes que les Cinq-Cents désignaient aux suffrages des Anciens. Mais cette protestation n'eut pas de suite. Les choix du conseil des Cinq-Cents furent confirmés par le conseil des Anciens. Lareveillère-Lepeaux obtint 216 voix; Letourneur, 189; Rewbell, 176; Sieyès, 156; Barras, 129. Ils acceptèrent leur nomination, Lareveillère et Letourneur avec humilité, Rewbell sans phrases, Barras avec forfanterie. Sieyès, plus profondément ambitieux, jugeant la situation mauvaise et le pouvoir trop faible, refusa, se retranchant dans 1795.

1795. son inaptitude des affaires et se plaignant de la haine des partis. La majorité du conseil des Cinq-Cents fixa son choix sur Carnot, et, usant du même moyen que la première, elle ajouta huit noms obscurs et celui de Cambacérès au nom du grand citoyen. Carnot fut élu par le conseil des Anciens, par 117 voix sur 215.

Portrait des Directeurs.

Les cinq personnages qui ne craignirent pas d'accepter la tâche de ramener le règne des lois et de pourvoir aux besoins de cette société troublée par l'agitation des partis, ruinée par la mauvaise administration, par la guerre et par la détresse des finances, n'étaient pas à la hauteur d'une pareille mission. Celui d'entre eux qui exerça la plus large part d'influence sur le gouvernement directorial, Barras, ne s'était pourtant réservé que la police, les lettres, les arts et tout ce qui, en apparence, ne représente que le côté secondaire et futile de la vie des nations. Mais dans un pays comme la France, où l'opinion a une importance si considérable, les instruments qui servent à la connaître et à la diriger sont le nerf essentiel de la politique. Barras était d'ailleurs l'homme de la situation. Ses antécédents révolutionnaires raffermissaient les espérances des patriotes. Ses mœurs dissolues étaient en harmonie avec celles de son temps. Il tenait à l'ancienne société par sa naissance et ses manières, à la nouvelle par les services rendus en thermidor et en vendémiaire. On n'approfondit jamais le succès, et nul ne songeait à

demander à Barras jusqu'à quel point il avait mérité les siens. L'extérieur le sauvait des investigations de l'analyse. Haut de taille, beau, doué des apparences de la vigueur morale, quoiqu'il eût plus d'audace que de force, brave de fait et surtout de réputation, aimant les femmes et en étant aimé, au fond paresseux, sceptique, tolérant comme tous les corrompus, concussionnaire mais dissipateur, estimant peu les hommes, mais sachant les flatter, ne se souciant au fond que de lui-même, mais habile à dissimuler son égoïsme sous le vernis de la politesse dans les salons et de la véhémence à la tribune, il plaisait à tous les partis et ne portait ombrage à aucune ambition. L'on peut dire de Barras, plus que de qui que ce soit, que ses vices lui tinrent lieu de qualités. Ses collègues plus sérieux lui laissèrent donc sans peine les vanités et les plaisirs de la représentation. 1795.

Rewbell était au contraire un homme laborieux, mais lourd, grossier, ivrogne. Avocat d'Alsace, il avait embrassé la cause de la Révolution, siégé à la Constituante, occupé les fonctions de procureur général syndic du département du Haut-Rhin. Élu député à la Convention, Rewbell fit partie, avec Danton et Robespierre, du Comité de salut public. Au 9 thermidor il garda la neutralité. Mais quand les Thermidoriens se furent affermis, il attaqua les Jacobins et contribua à la fermeture de leur club. Rewbell essaya ensuite une politique de juste milieu, se déchaînant contre les terroristes et contre les aristo-

1795. crates, contre les prêtres réfractaires et contre les sectaires du culte de la Raison. Rewbell n'avait ni estime ni sympathie pour les hommes. Sans croyances religieuses, sans foi dans la liberté, il était républicain, mais despote et absolu. Grossier, cupide comme Barras, mais avare, il aimait passionnément les affaires, s'entourait de gens sans considération, de fournisseurs, de munitionnaires, de spéculateurs. Son beau-frère Rapinat, un secrétaire et un adjoint nommés Forfait et Grugeon, l'aidaient à la fois dans ses travaux. L'étrangeté de leur nom contribua peut-être à augmenter le mépris qu'il inspirait. Peu d'hommes furent plus décriés que Rewbell. Il avait imaginé l'emploi de la loterie pour activer la vente des biens nationaux; lui seul était capable de suivre une idée. Ses collègues se déchargèrent sur lui de tout le soin des finances, et des affaires administratives et contentieuses.

Les cultes, la morale, les sciences furent le partage de Lareveillère-Lepeaux. C'était un idéologue, d'un esprit trouble, mais d'un caractère probe et de mœurs pures. Avocat philosophe, passionné pour la musique, l'italien, la botanique et les questions de dogme, Lareveillère-Lepeaux fut le type des philanthropes. Il avait épousé une demoiselle Boileau de Chandoiseau qui partageait ses goûts. On ne lui connut qu'une haine dans la vie : celle des prêtres. Il est vrai qu'un prêtre chargé de son éducation l'avait si fort maltraité dans son enfance, qu'il lui en était resté une

déviation de l'épine dorsale. Ces mauvais traitements et la philosophie du siècle le rendirent pour sa vie chétif, valétudinaire et irréconciliable ennemi du catholicisme. A la Constituante où l'envoya le bailliage d'Angers, il parla peu. Député à la Convention, il s'illustra par un acte aussi noble que courageux. Quand la majorité vota la proscription des Girondins, il s'écria : « Soyez justes, ou je veux partager le sort de mes collègues que vous avez décrétés d'arrestation. » On l'épargna ; mais il donna sa démission, et cette fois le Comité de sûreté générale lança contre lui un mandat d'arrêt. Il erra de refuge en refuge, séparé de sa famille, jusqu'au moment où le 9 thermidor mit fin au régime de la terreur. Libre, mais dans un état voisin de la misère, il fut enfin rappelé à la Convention, dont il fut le dernier président. Lareveillère-Lepeaux, comme Rewbell, qui exerçait sur lui beaucoup d'influence, avait attaqué avec une égale vigueur les royalistes et les anarchistes. Au pouvoir, il persécuta les prêtres et essaya la mise en pratique de ses utopies religieuses. Il avait imaginé avec Chemin-Dupontes une religion nouvelle, à laquelle il donna le nom de théophilanthropie, et qui n'était qu'une nouvelle forme du déisme. Il n'avait pas l'esprit des affaires et n'exerça qu'une médiocre influence dans le Directoire. 1795.

Letourneur, ancien officier du génie, estimé de tous, mais de talent médiocre, fut plus effacé encore. C'était un honnête homme, laborieux, appliqué, dont

1795 le rôle se bornait à suppléer Carnot dans une partie de ses travaux. Il s'occupait surtout de l'organisation et des besoins des armées. La vertu de Lareveillère-Lepeaux, les vices de Barras et la grande considération dont jouissait Carnot formaient l'âme du Directoire. Carnot surtout lui communiquait l'éclat de sa renommée. Il était alors à l'apogée de sa gloire, et comme il arrive en pareille situation, tout contribuait à en augmenter le rayonnement. Les succès de nos armées lui étaient attribués, et l'opinion prévenue grandissait à la fois son caractère et son génie.

Tels étaient les hommes que les débris de la Convention venaient de porter au pouvoir directorial. On vient d'esquisser leur physionomie politique et de donner une idée de leurs talents, de leurs vices et de leurs vertus; il importe de jeter un coup d'œil sur la société qu'ils étaient appelés à gouverner, sur ses mœurs, son esprit, ses idées, sur la situation des partis qu'elle renfermait dans son sein et sur les ressources dont elle disposait. L'étendue de la tâche est le plus sûr contrôle du mérite de ceux qui l'acceptent. Cette société offre d'ailleurs un aspect si différent de celui des années précédentes, qu'il est indispensable à la clarté des faits qui vont suivre d'y arrêter un moment les regards.

La société du Directoire.

Au sortir des luttes de la Révolution, la France, qui cherchait la mise en pratique de son nouvel état social et politique, s'essayait aussi à des mœurs nouvelles. Il n'existe pas de mœurs réelles en temps de

crise. La société vit comme elle peut, en proie aux passions de la haine et de la terreur. Une ville assiégée, un navire en détresse, peuvent offrir le spectacle des plus abominables lâchetés et du plus sublime héroïsme, de l'égoïsme le plus hideux et du dévouement le plus admirable, mais les habitudes de la vie ordinaire sont entièrement bouleversées dans un pareil milieu. Les clubs, les insurrections, les massacres, la guillotine, enfantèrent un langage, une manière d'être et de se vêtir dans lesquels il entra plus d'affectation que de sincérité. Sous le Directoire, la France redevint elle-même, et chercha, pour ainsi parler, à se reconnaître. La Révolution, en mêlant violemment toutes les classes, avait bien changé l'aspect de la société. Son premier instinct la poussa vers le goût des plaisirs, et c'est là un trait de caractère tout à fait national, comme l'est en Angleterre l'amour des affaires. Sous le Directoire, le jeu, les femmes, les repas, les spectacles, le luxe des habits et des équipages devinrent une fureur. On a pu dire depuis : *les mœurs du Directoire*, comme on dit encore et à peu près dans le même sens : *les mœurs de la Régence*. Mais les mœurs de la Régence et du règne de Louis XV ne furent que le résultat progressif des abus de la monarchie absolue. Elles offrirent l'image d'une société en décrépitude. La société du Directoire, malgré son scepticisme politique et religieux, fut au contraire et jusque dans sa corruption, une société originale et forte. Au lieu d'incliner vers 1795.

1795. la tombe elle aspirait à toutes les manifestations de la vie. Elle ne se composait pas d'une aristocratie vicieuse, usée et blasée. Ce fut, au contraire, une société de parvenus. Chacun y était fils de ses œuvres. On y voyait dans l'armée des généraux comme Hoche, sortis des derniers rangs du peuple, des jeunes hommes ayant, en quelques années, réalisé comme Ouvrard une énorme fortune. Les grands seigneurs de la Terreur, comme Barras, qui avait été l'ami et l'admirateur de Marat, coudoyaient les émigrés de l'ancienne aristocratie, qui, trempés au feu du malheur, violemment déclassés et rejetés dans ce vaste pêle-mêle, y apportaient un complément de singularité. L'égalité était d'ailleurs favorable à la beauté, et jamais on n'a vu, dit-on, plus de belles femmes que sous le Directoire. C'est qu'il suffisait alors d'être belle pour se produire et que, dans ce monde d'aventuriers, le mérite personnel, de quelque nature qu'il fût, fortune ou beauté, esprit ou bravoure, audace ou génie, formait le seul titre dont on s'enquît. La famille ressemblait à la société, elle était mobile, individuelle, et livrée à l'aventure par le divorce, dont on usait avec une légèreté prodigieuse. Les modes étaient excessives, outrées, et offraient un assemblage de couleurs violentes, sans aucun souci de l'art des nuances. On y retrouvait des imitations grecques dont Chaumette avait donné le goût, des costumes imaginés par David; mais, en passant par les mains des modistes du temps, ces inspirations de l'antique pre-

naient un aspect étonnant et invraisemblable; c'était 1795.
un mélange d'impudeur et de grotesque qui excitait à la luxure. Quelques femmes adoptèrent des costumes qui comportaient la jambe nue, la robe retroussée à l'antique, et des bagues aux doigts de pieds. On chassa du jardin des Tuileries deux créatures qui eurent l'audace de s'y promener vêtues de gaze, et l'on vit au Palais-Royal des prostituées portant au bras un écriteau indiquant leur profession. La littérature se ressentait de ce scepticisme et de ce matérialisme. Dans toute société où la sensation domine le sentiment, on peut rencontrer de l'esprit, mais les facultés créatrices, celles qui émanent de l'imagination, ne tardent pas à se tarir. M. de la Harpe, Fontanes, Chênedollé, Marmontel, Baour-Lormian furent les grands écrivains de cette époque. Bernardin de Saint-Pierre fut peut-être le seul d'entre eux qui échappa à la sécheresse de son temps et qui, s'il ne fut exempt ni d'utopie ni d'affectation, conserva au moins un sentiment de la nature qui sauva son œuvre et fut l'avant-coureur d'un nouvel ordre d'idées. Le souffle religieux manquait à cette société, qui songeait avant tout à jouir des dépouilles de l'ancien monde, et dont toutes les idées étaient tournées vers la spéculation et ce qu'on nomme les choses positives. Au culte de la raison de Chaumette, au déisme philosophique de Robespierre avait succédé la religion de théophilanthropie, dont Lareveillère-Lepeaux était le thaumaturge. Cette invention, qui prétendait à la

1795. synthèse des cultes, ne mérite pas une analyse : elle devait périr comme ses aînées, par le ridicule et l'indifférence. Son action sur la société du Directoire fut donc absolument nulle. Les théophilanthropes célébrèrent leurs cérémonies dans les églises concurremment avec les catholiques; mais cette mascarade n'eut pas de durée. Le génie militaire, celui de la spéculation et l'esprit des salons régnaient seuls. Madame Tallien, madame de Staël, madame Récamier, furent les Égéries de cette époque de transition. Mais de belles femmes, des femmes d'esprit, des spéculateurs habiles et de brillants généraux ne suffisent pas pour constituer une société. Le Directoire ne devait rien fonder.

Les partis sous le Directoire.

Né du triomphe des Thermidoriens et de l'alliance de ceux-ci avec les débris de la Gironde et les royalistes, le Directoire subit d'ailleurs les conséquences de son origine. Pour abattre la Terreur et le rude système de la révolution organisée, les républicains modérés avaient dû réclamer la liberté de la presse. Elle était non moins nécessaire aux royalistes pour désorganiser la République; aussi chercherait-on vainement, dans l'histoire de nos soixante dernières années, une époque où les mœurs, la parole et les écrits aient été plus libres que sous le Directoire. Mais si la liberté a des charmes pour l'individu, elle n'est pas toujours sans péril pour l'État. Les partis étaient encore trop redoutables pour que la liberté ne menaçât point l'existence du nouveau gouvernement. Outre les partisans du ré-

gime établi, il existait alors en France trois partis : 1795.
les républicains exaltés, les royalistes et les Orléanistes. C'est une remarque à faire qu'en France, depuis 1792, le gouvernement, quel qu'il soit, se trouve toujours dans la situation de un contre quatre, sinon par le nombre, au moins par les unités politiques ; de là l'immense difficulté d'asseoir la société sur des bases véritablement larges et libérales ; de là cette fâcheuse nécessité de recourir à des moyens de compression déguisés sous des mesures fiscales, sous des conditions de cens, sous des garanties de cautionnement, sous des interprétations de textes de lois, lorsqu'on n'a pas la franchise ou la force de recourir ouvertement aux mesures administratives.

La liberté d'écrire, de parler, de s'assembler fut un écueil pour le Directoire, qui pour assurer l'existence de la République et la rendre impérissable, avait besoin d'une confiance absolue, d'une paix profonde à l'intérieur et à l'extérieur, et de toutes les conditions sans lesquelles il n'est point de gouvernement durable. Or, quoique le Directoire fût alors le seul gouvernement possible, et qu'après la sanglante moisson d'hommes de génie et de talent que venait de faire la Révolution, il eût été difficile de le mieux composer, ce gouvernement était insuffisant. Il manquait d'autorité par lui-même et par l'insuffisance des lois. Les partis avaient conscience des embarras du Directoire et ne devaient pas se faire faute d'en abuser. Les royalistes sentaient bien que

1795. le règne de la Terreur ne renaîtrait plus. Les élections leur avaient confirmé leur puissance. Plus fiers qu'atterrés de leur échec de vendémiaire, forts de leurs appuis dans la presse et dans les conseils, ils conspiraient à peu près ouvertement. Un général éminent, Pichegru, était acquis à leur cause, et les plus intelligents d'entre eux eurent bientôt sondé l'âme de Barras. Ils voyaient en lui un homme voué aux circonstances, dont l'orgueil fléchirait en temps et heure, pourvu qu'on l'attaquât de haut et qu'on lui offrît une transaction dans laquelle son amour-propre et son faste pussent trouver leur compte. L'agence royaliste recrutait des partisans, recevait des subsides de la Russie, correspondait avec le conseil du régent, alors à Vérone, avec le prince de Condé et les agents de Londres. Trois cents royalistes se réunissaient trois fois la semaine rue Moncey, chez Gérard des Rivières, membre du conseil des Anciens, dans un petit palais élevé au milieu d'un beau jardin, et qu'on nommait le pavillon la Bouexière, autrefois pavillon Richelieu. L'élite du parti royaliste fréquentait cette réunion, fondée après thermidor et connue sous le nom de club de Clichy.

Le parti révolutionnaire n'offrait pas l'unité de vues et de doctrines qui avait distingué les Jacobins, mais il n'en était pas moins redoutable. Après tant d'échecs successifs, les hommes violents des jours sanglants de la Révolution, les fanatiques, les exaltés, les terroristes, oubliant chacun leur utopie par-

ticulière, s'étaient groupés dans un but commun et méditaient une insurrection. Comme les royalistes, ils fondaient quelque espérance dans Barras; cet espoir ne fut pas de longue durée. Ils disposaient de cinq clubs : la *Société des fondateurs de la liberté*, les *Conservateurs de la Constitution*, le *Club des Patriotes*, celui de l'*église Saint-André des Arts* et le *Club des Panthéonistes*, où se réunissaient Babeuf, Buonarotti, Darthé, et le groupe des sectaires qui donna naissance au communisme. Ils tenaient leurs séances dans le réfectoire de l'ancien couvent des Génovéfains, où jadis la Ligue avait concentré le foyer de ses intrigues. Quant au *Club de Salm*, ou *Cercle constitutionnel*, que dirigeaient Talleyrand, Montesquiou, Riouffe, Ginguené, c'était une réunion démocratique d'un caractère modéré, fréquenté par des hommes d'une classe élevée, formant opposition au club de Clichy, et bien vu à ce titre par les révolutionnaires et par le Directoire. 1795.

Le parti orléaniste, lui, n'avait pas de club, et n'existait, comme au début de la Révolution, qu'à l'état latent. Il comptait des adhérents qui, sans formuler leur pensée par des actes trop ostensibles, étaient néanmoins liés par des espérances communes. Ces adhérents étaient disséminés; ils sentaient que leur jour n'était pas venu. Jamais parti ne mit plus de lenteur et de circonspection à se former. C'était un parti de fait plutôt qu'un parti de principes. Les événements le constituaient lente-

1795. ment, par la marche historique plutôt que par l'initiative de ses adhérents. Placé entre la République et l'ancienne monarchie, il devait servir de refuge aux hommes qui avaient à la fois trahi la République et la royauté, et dont le caractère trouvait dans un système mixte un milieu convenable pour leurs moyennes vertus, pour leurs croyances chancelantes et leurs aspirations plus individuelles que sociales. Placé comme un en cas au milieu de la conflagration des événements politiques, ce parti sourd et indéterminé n'en était pas moins un danger pour le Directoire et pour tous les gouvernements qui devaient lui succéder, danger croissant que nous verrons éclater un jour avec la force irrésistible d'une idée longtemps mûrie, d'une espérance nourrie dans le silence de la pensée, d'un projet fortement enraciné dans la tête d'un groupe d'hommes déterminés à en faire l'instrument de leur fortune et d'une classe préposée pour s'associer à sa réussite et en tirer profit. Son avénement marquera le triomphe momentané du tiers état et des constitutionnels, quand, riche des dépouilles de l'ancienne société, la classe bourgeoise se sera formée, élevée, éclairée, et aura reconnu sa puissance et cherché dans une monarchie de son choix la sanction de ses conquêtes.

Les Finances. Outre l'embarras de la guerre à l'extérieur et des partis à l'intérieur, le Directoire avait encore celui de la détresse en laquelle étaient plongées les finances. La masse du papier en circulation était si consi-

dérable, qu'elle ne représentait plus que le cinquantième de sa valeur nominale. L'État ne se soutenait plus que par la moitié des impôts qu'il percevait en nature. La seule alimentation de Paris était une cause de ruine, puisque le pain se payait en assignats, qui ne représentaient pas la centième partie du prix de revient; pour compenser ces pertes énormes, l'État était obligé d'en émettre de nouveaux. En peu de mois la circulation s'éleva de douze à vingt-neuf milliards. La rente cinq pour cent était tombée à dix francs. Les fonctionnaires et les rentiers ne pouvaient plus subsister. Les coffres de l'État étaient vides. On tirait la nuit des presses les assignats qui devaient servir dans la journée. Le service de l'État dans les administrations et les armées devenait impossible. Et comme, pour combler la mesure de ces embarras, les hostilités recommençaient en Vendée, une nouvelle escadre anglaise s'approchait des côtes, et nous perdions d'un autre côté nos lignes de Mayence par la trahison de Pichegru, qui avait livré secrètement à l'ennemi le plan de la campagne, et s'était fait repousser jusqu'à Landau. 1795

Le tableau de ces misères et de ces difficultés était sans doute présent à l'esprit des cinq directeurs lorsqu'ils se rendirent, le matin du 4 novembre, au Petit-Luxembourg. Le désordre et le délabrement qu'ils y trouvèrent offraient d'ailleurs une image trop réelle de la situation pour que ce *memento* ne frappât point leur esprit. Le palais qui avait servi de prison

Arrivée des Directeurs au palais du Luxembourg. — Formation du ministère.

1795. sous la Terreur semblait encore peuplé de funestes souvenirs. Le concierge conduisit les cinq rois de la République dans une salle vaste et nue où se trouvaient quelques chaises et une table. Le froid, la poussière et le silence régnaient dans ces appartements. Les directeurs empruntèrent au concierge quelques bûches, une plume, un encrier de plomb et un cahier de papier à lettres. Ils écrivirent un message aux deux conseils pour leur annoncer que le Directoire était constitué. Ils demandèrent ensuite trois milliards en assignats qui devaient être convertis en numéraire et former environ trente millions. Cette somme fut répartie entre les divers ministères, qu'il s'agissait de constituer immédiatement. Ils en fixèrent le nombre à cinq.

Le gouvernement directorial fut complété par cinq ministres que choisirent les directeurs. Le principal fut Merlin (de Douai), qui fut mis à la justice; Aubert-Dubayet administra le département de la guerre, Lacroix celui des relations extérieures, Faypoult eut les finances et Benezeck l'intérieur. Ces divisions, insuffisantes en temps ordinaire, devaient l'être bien davantage à une époque de désorganisation intérieure, de guerre et d'agrandissements territoriaux. Le zèle suppléa au nombre. Les fonctions publiques furent ensuite distribuées; mais il y avait alors, en même temps qu'une grande ardeur à se créer des carrières, trop peu d'expérience et d'impartialité pour les bien remplir.

Dès son début, ce premier essai de monarchie constitutionnelle qui se faisait sous le nom de la République révéla les infirmités du système. Pendant une dizaine de jours, une lutte s'établit entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Chacun des deux, jaloux de ses prérogatives, entendait les conserver. Les royalistes, profitant de ce conflit, ne laissèrent pas échapper l'occasion d'affaiblir le pouvoir. Nombreux au conseil des Anciens, ils s'efforçaient, par l'abus du *veto*, d'embarrasser la marche du gouvernement. Portalis, Tronson-Ducoudray et Dupont (de Nemours) furent les plus ardents opposants à tout ce qui pouvait contribuer à l'affermissement du nouveau pouvoir. La première demande du Directoire relative aux trois milliards d'assignats fut repoussée par les Anciens, parce que les Conseils, et non le Directoire, devaient en fixer la répartition entre les divers ministères. Il est vrai que le cabinet n'était pas formé, et qu'il fallait nonobstant pourvoir aux besoins immédiats. Le Directoire dut tourner la difficulté en renouvelant sa demande avec l'indication du budget de chaque ministère, ce qui apaisa les Anciens.

1795.

Antagonisme du Directoire et du Conseil des Anciens.

La même hostilité se produisit à propos des élections pour les tribunaux et les administrations locales. Ces élections n'étaient point terminées. Les délais accordés par la constitution étaient expirés. La nomination des administrateurs et des magistrats semblait donc revenir naturellement au Directoire.

1795. Le conseil des Cinq-Cents fut saisi de la question le 21 brumaire an IV (12 novembre 1795). Il vota l'urgence et la nomination par le Directoire. Au conseil des Anciens, les royalistes firent une vive résistance. Par une de ces étranges et misérables contradictions devant lesquelles ne recule pas la tactique des partis, les royalistes soutinrent les droits du peuple, des assemblées primaires et des corps électoraux. Le bon sens de la majorité fit justice de ce défi porté au sens commun et à la loyauté. Le Directoire resta en possession des nominations, à la condition de porter ses choix sur des hommes antérieurement connus. Ce fait eut une importance considérable, il mit le Directoire en position de gouverner.

Plan financier. — Liquidation des assignats.

Dans ces premiers jours de leur élévation au pouvoir, les directeurs travaillaient avec une grande énergie. Il s'agissait avant tout de trouver un plan financier. Rien n'est à la fois plus simple et plus difficile. Le Directoire ne fit pas d'abord preuve de beaucoup d'imagination; il eut recours à un vieux moyen révolutionnaire, l'emprunt forcé. Cet emprunt fut décrété par les Conseils; mais il ne suffit pas de décréter un emprunt pour le réaliser. On s'aperçut bientôt de cette vérité. Les méditations des directeurs se tournèrent alors vers le papier-monnaie et vers un système mixte qui ferait entrer le numéraire et les produits en nature dans une proportion des deux tiers. Ainsi l'emprunt forcé étant de six cents millions, quatre cents millions devaient être

perçus en numéraire, les deux cents millions restants en assignats au centième de leur valeur, ce qui permettrait de détruire vingt milliards de ce papier ruineux et de le rajeunir. On accorda en outre que l'arriéré des impôts serait reçu en assignats au taux nominal, et l'on espéra par ce moyen faire encore rentrer treize milliards d'assignats. Il fut décidé qu'on porterait l'émission des assignats jusqu'à trente milliards. La planche devait être ensuite brisée, et le papier liquidé au trentième au moyen d'un milliard en numéraire obtenu par l'aliénation d'une partie des biens nationaux. Il en restait pour six milliards entre les mains de l'État. Un milliard fut consacré à récompenser les services militaires; et, pour réaliser les cinq milliards restants, le Directoire résolut d'émettre des cédules portant hypothèques; on en émit pour soixante millions. Les forêts de l'État ne furent point hypothéquées, mais on engagea leurs produits futurs par un système d'anticipation. Il fallut nonobstant recourir de nouveau à la planche aux assignats. Les émissions atteignaient, au commencement de l'année 1796, le chiffre fabuleux de quarante-cinq milliards. Leur discrédit fut alors à son comble. La planche fut décidément brisée le 30 pluviôse an IV (19 février 1796). Les rentrées réduisirent bientôt les assignats à vingt-quatre milliards qui, liquidés au trentième de leur valeur, représentaient huit cents millions. Ils furent remplacés par des *mandats territoriaux*. Le cours forcé de ces billets,

1796.

1796. Anticipation. — Mandats territoriaux.

1796. l'interdiction de la vente du numéraire et la fermeture de la Bourse complétèrent cette révolution financière, qui n'eut aucun succès. Les mandats, répandus au chiffre de deux milliards quatre cents millions, tombèrent presque aussitôt dans le discrédit, et la banqueroute devint, pour les moins clairvoyants, le terme évident de cette longue crise.

Réorganisation des armées.

Le Directoire fut plus heureux dans la réorganisation des armées. Des pénalités rigoureuses mirent fin à la désertion à l'extérieur et à l'embauchage. Les déserteurs de l'extérieur et les embaucheurs furent punis de mort. La détention et les fers, en cas de récidive, furent appliqués aux déserteurs à l'intérieur. Mais il fut moins facile de ramener la subordination parmi les généraux.

Carnot résolut de porter la guerre en Italie au lieu de se tenir sur la défensive. Il nomma au commandement de l'armée d'Italie Bonaparte, qui avait remplacé Barras dans le commandement de l'intérieur. Moreau prit la place de Pichegru, soupçonné par le Directoire, et commanda l'armée du Rhin ; Jourdan resta à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse. Vienne était le point de ralliement vers lequel devaient marcher les trois armées. Jamais l'Autriche n'avait été aussi gravement menacée.

On essaya aussi d'intimider la presse royaliste. Lemaître fut condamné à mort, mais Brottier fut acquitté. Le corps électoral de Paris réélut Saladin, Lhomond et Rovère, incarcérés en vendémiaire, et il

fallut leur rendre leur siége de député. On se borna à déporter Cormatin et quelques chefs de chouans. Les royalistes se sentaient d'ailleurs si puissants, qu'ils daignaient à peine dissimuler leurs espérances de restaurer la monarchie. 1796.

Une satisfaction leur fut donnée par le Directoire, qui, tout en combattant les partis, ne demandait pas mieux que de leur offrir des moyens de conciliation. Cette satisfaction ne fut d'ailleurs qu'un acte de justice et d'humanité, une réparation tardive que souhaitaient depuis longtemps les honnêtes gens de toutes les opinions. Des habitants de Dreux et d'Orléans avaient adressé à la Convention une supplique en faveur de Madame Royale, fille de Louis XVI, restée seule dans la prison du Temple après la mort de son père, de sa mère et de son frère. Cette demande fut favorablement accueillie. Des négociations à ce sujet eurent lieu entre le Comité de Salut public et le cabinet autrichien (1). La République s'engageait à rendre la jeune princesse à l'Autriche, à condition que les députés Quinette, Camus, Bancal et Lamarque, pris et livrés par Dumouriez, que les ambassadeurs français Maret et Sémonville, et le député Drouet, seraient ramenés aux frontières de France. L'empereur d'Autriche accepta; les négociations traînèrent pourtant en longueur. Le Directoire eut l'honneur d'y mettre fin en décembre 1795.

Pétition des habitants de Dreux et d'Orléans en faveur de Madame Royale. — Sa captivité, ses malheurs.

(1) Décret de la Convention du 30 juin 1795.

1796. L'infortunée jeune princesse avait alors dix sept ans. Son adolescence s'était écoulée dans la prison du Temple, au milieu des horreurs de la Révolution. Elle avait vu son père partir pour l'échafaud. On l'avait successivement séparée de son jeune frère, de sa mère et de sa tante. Elle ignorait encore leur sort au milieu de l'année 1794. Jamais victime plus innocente ne fit de la vie un plus terrible apprentissage. Cette fille de France, que sa naissance et son âge appelaient à la plus riante des destinées, balayait elle-même sa chambre et allumait son feu. A côté d'elle le sang des siens coulait sur l'échafaud, et son jeune frère mourait de langueur sans qu'elle en fût seulement informée. Douée d'une angélique résignation, elle attendrissait l'âme de ses geôliers et puisait une force au-dessus de son âge dans ses sentiments religieux et dans le souvenir des dernières recommandations de ses parents. Elle pardonna sans doute, mais les Français lui furent toujours odieux. La fortune, qui devait lui rendre le rang souverain et la ramener en France, ne put lui faire oublier de tels souvenirs. Lorsque, plus tard, elle errait solitaire sous les ombrages des bois de Marne, elle songeait moins sans doute aux splendeurs de la monarchie restaurée qu'à ces heures terribles qui, durant toute sa vie, évoquaient dans son souvenir le spectre du passé.

Pendant l'année 1795, les rigueurs de sa captivité s'adoucirent. Mais quelle douceur que celle qui lui apportait tant d'éternels regrets ! On lui rendit ses

deux gouvernantes, mesdames de Tourzel et de Mackau. Enfin le 19 décembre, à quatre heures du matin, elle sortit de cet enfer et revit les étoiles. M. Benezech, ministre de l'intérieur, la conduisit à la voiture qui devait l'emmener hors de France. Elle partit accompagnée de ses gouvernantes et de personnes autrefois attachées à la maison royale. Elle s'arrêta entre Huningue et Bâle, dans une maison de campagne, le 25 décembre 1795. Le peuple des environs vint saluer son infortune. Les prisonniers français arrivèrent le 6 janvier 1796, et l'échange eut lieu selon les conditions stipulées. La princesse partit ensuite pour Vienne, et épousa trois ans après, le 10 juin 1799, le duc d'Angoulême, neveu de Louis XVIII. Ce mariage n'eut lieu qu'après de longues et difficiles négociations avec la cour de Vienne. Un des témoins de ce mariage fut l'abbé Edgeworth de Firmont, qui avait accompagné Louis XVI à l'échafaud. Des souvenirs funèbres devaient planer jusque sur sa couche nuptiale. Après avoir assisté à de si grandes infortunes, tous deux se rencontraient comme des âmes échappées d'un autre monde. 1796.

Tandis que la fille de Louis XVI se dirigeait vers Vienne, Quinette, Bancal, Camus, Lamarque, Drouet et Beurnonville arrivaient à Paris. Quoique Paris fût bien changé depuis l'époque où ils l'avaient quitté, ils reçurent un accueil chaleureux et prirent dans les conseils la place qui leur avait été réservée. Un reflet des anciens jours projetait encore ses lueurs

1796.

Anniversaire du 21 janvier.

—

Agitation des partis.

sinistres sur cette société nouvelle. Le 21 janvier approchait. Les conventionnels, en majorité dans les conseils, saisirent cette occasion de forcer au parjure leurs collègues royalistes. Ils proposèrent de célébrer la mort du dernier roi des Français, et comme si l'échafaud n'était pas le serment le plus terrible de tous les serments de jurer *haine à la royauté*. Chaque membre des conseils dut, le jour de cette fête patriotique, articuler la formule prescrite. Les royalistes en furent quittes pour protester intérieurement contre cette violence faite à leur conscience. Les serments ne se marchandent pas en politique. Chacun jura. Le vieux Dupont de Nemours et un de ses collègues essayèrent seuls d'ajouter aux mots : *Je jure haine à la royauté*, ces paroles, *et à toute espèce de tyrannie*, ce qui était une allusion blessante contre ceux-là mêmes qui avaient décrété le serment. On les obligea de le répéter sans y rien ajouter, humiliation à laquelle ils se soumirent. Rien ne coûte aux partis pour accomplir leurs desseins. Ils s'indignent des serments qu'on leur impose, et ils trouvent légitime de s'introduire dans le sein des conseils d'un gouvernement pour mieux le trahir et le perdre.

Ainsi en essayant, comme la plupart des gouvernements, de suivre une politique de juste milieu, le Directoire mécontentait à la fois les royalistes et les révolutionnaires. Les premiers le trouvaient trop radical, les seconds trop modéré. Les réquisitions, l'emprunt forcé, les lois sur les prêtres et les émigrés, ne pa-

raissaient pas aux révolutionnaires des mesures suffi- 1796.
samment énergiques. Ils attribuaient à cette prétendue mollesse le discrédit des assignats et se plaignaient qu'on songeât à supprimer un papier qui avait sauvé la Révolution. La suppression des distributions de pain dans Paris était l'objet de leurs plus amères récriminations. Ils se plaignaient aussi qu'on continuât les oursuites contre les massacreurs de septembre, tandis qu'on acquittait la plupart des insurgés royalistes du 13 vendémiaire. La masse générale, fatiguée de guerres, d'impôts, de réquisitions, offrait aux mécontents des deux partis opposés un champ où chacun d'eux espérait pouvoir semer, en temps et heure, le grain de la révolte. Mais si le but était le même, les moyens différaient. Les royalistes, battus en Vendée et en Bretagne, battus en vendémiaire, prétendaient concentrer leur action à Paris, agir par la presse et par les intrigues parlementaires dans les conseils. Cette politique a fini par prévaloir dans le parti royaliste, qui s'est décidé à l'adopter exclusivement. Ce système lucratif et peu périlleux tend toujours à prévaloir parmi les comités secrets des partis assez riches pour stipendier leurs agents. Le parti révolutionnaire, au contraire, dénué de ressources, belliqueux par tempérament et par les passions qu'engendre la misère, marchandant moins sa vie par cela même qu'elle est plus précaire et plus malheureuse, incline volontiers vers l'insurrection. Un incident acheva de précipiter, en 1796, les patriotes dans

1796. cette voie sanglante déjà tant de fois parcourue depuis 1789. Le Directoire, par une décision du 8 ventôse an IV (février 1796), fit fermer le club du Panthéon, où se réunissaient d'anciens jacobins, des terroristes et des membres des clubs de la Révolution.

Cette mesure, motivée par les infractions des panthéonistes à la Constitution de l'an III, qui interdisait à ces réunions de constituer un bureau et de distribuer des diplômes, exaspéra les hommes exaltés du parti révolutionnaire. Ils continuèrent pourtant de se réunir dans une salle du café des Bains chinois, qu'ils décoraient du nom de Temple de la Raison, et où ils chantaient des chansons patriotiques. Une conspiration ne tarda pas à s'y former. Ceux qui la dirigeaient prirent des dispositions pour une insurrection prochaine. Le chef le plus apparent de la conspiration était François-Noël Babeuf qui, selon la mode du temps, prit un surnom romain. Il adopta d'abord celui de Camille, et ensuite celui de Caius Gracchus, en mémoire des deux tribuns qui proposèrent la loi agraire. Les doctrines qu'il professait au club du Panthéon et dans son journal *le Tribun du peuple*, et auxquelles on a donné le nom de *babouvisme*, n'avaient cependant rien de commun avec la motion des Gracches sur le partage des terres conquises. C'était une conception matérialiste ayant pour base l'égalité absolue, pour but le *bonheur commun*, qui ne saurait être considéré par des esprits

Babeuf et sa doctrine.

élevés comme un véritable but social. La théorie des égaux, qui depuis a donné naissance au communisme, n'était, dans le cerveau de ceux qui la conçurent, qu'une aspiration vague et incomplète, un embryon d'utopie dépourvu de base religieuse, philosophique et politique. On y retrouvait un mélange des principes émis dans les Droits de l'homme, et quelques formules absolues empruntées aux théories anciennes sur la mise en commun du sol et de son exploitation. La famille appartenait à l'État, et le pouvoir à une dictature tirée au sort. Ces rudiments grossiers qui, depuis, ont séduit l'imagination de quelques penseurs qui devaient leur prêter le prestige de leur talent, ne dépassaient pas beaucoup alors les conceptions romanesques et bizarres du chancelier Thomas Morus et du moine Campanella. 1796.

Babeuf avait réuni autour de lui un certain nombre d'adeptes. Les plus illettrés partagèrent sans doute ces croyances, car l'utopie plaît aux pauvres et aux ignorants comme une image grossièrement coloriée plaît aux yeux des enfants; mais les plus intelligents, sans se soucier au fond de la doctrine, la regardaient comme un instrument d'insurrection, et ne songeaient qu'à son résultat politique, qui eût amené la destruction du Directoire et des Conseils, restauré la Convention, le Comité de salut public, la Constitution de 1793 et le régime de la Terreur. Soixante-huit anciens Montagnards proscrits ou non élus, et un député par département devaient former cette Conven- Conjuration de Babeuf.

1796. tion nouvelle. Ils organisèrent d'abord un Directoire secret de quatre membres. Babeuf, Dabon, Darthé, ancien secrétaire de Joseph Lebon, et le Florentin Buonarotti, descendant de Michel-Ange, déjà connu par sa mission à Lyon, relativement à Chalier, furent les membres présumés de ce Directoire secret; mais on n'a de certitude que relativement à Babeuf et à Darthé. Ces chefs étaient en rapport avec d'autres agents subalternes qui ne se connaissaient pas les uns les autres. Par le moyen d'une hiérarchie ainsi combinée, il était impossible de saisir l'ensemble de la conjuration; mais la nécessité d'embaucher des partisans dans l'armée et de constituer un comité insurrecteur obligea les conjurés à étendre le cercle de leur confiance. Ils s'adjoignirent d'anciens généraux destitués, Rossignol, Parent, Lami, Fyon; un membre de l'Assemblée législative, Antonelle; d'anciens conventionnels, Drouet, Lepelletier de Saint-Fargeau, frère de la victime du garde Pâris, Ricord, Choudieu, Amar, Vadier, Huguet, Laignelot. Ces derniers se souciaient peu des doctrines de Babeuf, et celui-ci tenait en médiocre estime ces hommes plus expérimentés que lui en politique; mais de part et d'autre on espérait bien dominer le mouvement.

On prépara l'acte insurrectionnel, les guidons et les armes. Des imprimés à l'adresse des démocrates français furent également tenus à la disposition des chefs. On y invoquait la constitution de 1793, la Convention, qu'on déclarait non dissoute. Le peuple

insurgé proclamait le rétablissement de la Constitution de 1793, la liberté, l'égalité et le bonheur commun, les barrières et la Seine devaient être fermées, le Directoire et les Conseils dissous et jugés par le peuple, les biens des émigrés distribués aux pauvres et aux défenseurs de la patrie. D'autres mesures, que leur violence ne permettait pas de livrer à la publicité, étaient également arrêtées. Les révolutions ne se font pas sans effusion de sang. Les conjurés le savaient et se proposaient d'exciter la colère du peuple, afin qu'il les débarrassât des hommes qui eussent entravé leur marche. Ils avaient noué des relations avec la légion de police, formée par le conseil du général Bonaparte avec les patriotes belliqueux qui, en vendémiaire, étaient venus offrir leurs services à la Convention et avaient formé le bataillon des patriotes de 89. Mille invalides, quinze cents grenadiers du Corps législatif, cinq cents soldats détenus, autant d'officiers destitués, mille canonniers, quinze cents fonctionnaires révoqués, environ cinq mille révolutionnaires de Paris et des départements devaient, dans l'estime des chefs, prendre part à l'insurrection. Ces calculs n'avaient rien de fondé. Ils pouvaient tout au plus éblouir des hommes crédules et ignorants de la situation. 1796.

On remarquera sans doute des contradictions singulières entre le plan insurrectionnel et la théorie du bonheur commun. La courte carrière du chef qui la dirigeait offre les mêmes contradictions et les

Antécédents de Babeuf. — Poursuites exercées contre lui.

1796. mêmes incertitudes. Babeuf, fils d'un officier au service de l'Autriche, avait occupé les modestes fonctions de commissaire terrier à Roye. L'algèbre et la géométrie furent l'objet de ses premières études. Sous l'Assemblée constituante il avait publié un ouvrage intitulé : *le Cadastre perpétuel*. Comme la plupart des jeunes hommes de son temps, il se jeta dans le mouvement révolutionnaire. Il y apportait l'exaltation des esprits impatients chez lesquels le sentiment domine la réflexion, et qui, frappés d'une idée, ne tiennent pas compte des obstacles que la société et la nature humaine lui opposent. L'idée d'une égalité absolue, chimérique, s'était logée dans son esprit avec cette rigueur qu'apportent souvent les mathématiciens qui sortent de leur sphère spéculative, lorsqu'ils abordent les matières politiques. Emprisonné deux fois, il n'en devint que plus ardent. Chez les caractères de cette trempe il n'y a qu'un pas de l'exagération au fanatisme, et, pour le franchir, il suffit d'une persécution : Babeuf en subit une de l'espèce la plus odieuse. Membre du district de Montdidier en 1792, on le condamne à vingt ans de fers pour substitution de nom et de date dans l'adjudication d'un bien communal. Les historiens qui font la guerre aux idées en attaquant la vie privée et que la mort elle-même ne désarme pas, prétendent que Babeuf fut réellement coupable; d'autres prétendent, au contraire, qu'il fut victime d'une erreur sans intention frauduleuse. Quoi qu'il en soit,

le mandat d'amener resta sans exécution, et Babeuf occupait, en 1793, les fonctions de secrétaire des subsistances à la Commune de Paris. Il attaqua Pache et Garat, qui le firent écrouer à l'Abbaye le 31 décembre 1793. Le tribunal de cassation, saisi d'un pourvoi, annula le jugement du tribunal d'Amiens, et le renvoya devant le tribunal criminel de l'Aisne, qui le mit en liberté, Babeuf reprit ses fonctions, mais il les quitta bientôt pour fonder le *Journal de la liberté de la presse*, auquel il donna, le mois suivant (octobre 1794) le titre de *Tribun du peuple*. De l'exaltation Babeuf était alors arrivé à l'illuminisme, dernière et dangereuse période de l'état mental dans lequel vivent certains agitateurs. La misère, les soins de la famille (Babeuf était marié et père de deux enfants) ajoutaient encore à toutes ces causes d'excitation morale. 1796.

Comme la plupart des individus qui vivent dans l'abstraction, Babeuf suivit une ligne politique incertaine et contradictoire. Il eût été logique de la part d'un partisan de l'égalité, d'un démocrate pur comme il pensait l'être, de se rapprocher de Saint-Just et de Robespierre. Il se jeta au contraire dans le parti de Fréron et dans le mouvement thermidorien. Il est vrai que Saint-Just et Robespierre poursuivaient un but social fort différent de celui que se proposaient les *Égaux*. Robespierre et Saint-Just étaient les théoriciens de la vertu, et Babeuf croyait que la fin de la société était la recherche du bonheur

1796. commun. Il se jeta dans la réaction thermidorienne et publia divers pamphlets véhéments contre le système de la terreur et de la dépopulation. Il suivit en ceci l'exemple des Hébertistes et des partisans de Marat. Il se sépara ensuite de Tallien et de Fréron, qu'il traita de buveurs de sang, et fut arrêté le 7 février, par ordre du comité de sûreté générale. Emprisonné à la Force, conduit à Arras, ramené à Paris, mis en liberté le 26 octobre 1795 (4 brumaire an IV), il reprit alors la publication de son *Tribun du peuple*. Ses idées politiques avaient subi une profonde modification. Aigri par l'infortune, il exprima le regret que les septembriseurs n'eussent pas anéanti les spoliateurs du peuple. Les débris du parti révolutionnaire, oubliant leurs anciens dissentiments, serraient leurs rangs éclaircis. Babeuf, devenu l'un des principaux chefs de cette faction désespérée, organisa la conspiration des *Égaux*.

Grisel trahit les conspirateurs.

La conspiration était à la veille d'éclater lorsqu'un de ces hommes qui, heureusement pour la société, ne reculent pas devant le triste rôle de délateurs, livra le plan des conjurés. C'était un capitaine de la 21e demi-brigade nommé Grisel, caserné à l'École-Militaire. Les chefs du complot cherchaient des affiliations dans l'armée. Un ami de Grisel lui fit faire la connaissance de Darthé, dont il sut capter la confiance, et qui l'initia et lui donna un brevet d'agent. Grisel sollicita une entrevue de Carnot, alors président du Directoire, et le 15 floréal (5 mai), il fit une révé-

lation complète et continua de suivre, pour le compte 1796.
du Directoire, le fil de la conjuration. Il parvint à connaître la demeure de Babeuf et le lieu où les conjurés devaient procéder à une dernière délibération. Sur ses indications, Babeuf et une partie de ses complices furent arrêtés, écroués à l'Abbaye et transférés au Temple. Drouet seul parvint à s'échapper. On saisit également, au domicile de Babeuf, les papiers qui contenaient le plan détaillé de la conspiration. Cette importante capture eut lieu le 13 floréal par les soins de Cochon de l'Apparent, que le Directoire venait de placer à la tête d'un nouveau ministère, celui de la police générale.

Pendant qu'il était à la prison du Temple, Babeuf, avec une audace singulière, et qui prouvait que sa force d'âme égalait son fanatisme, écrivit au Directoire une lettre ainsi conçue : « Regarderiez-vous comme au-dessous de vous, disait-il, de traiter avec moi de puissance à puissance? Vous avez vu de quelle vaste confiance je suis le centre, vous avez vu que mon parti peut bien balancer le vôtre; vous avez vu quelles immenses ramifications y tiennent. J'en suis plus que convaincu, cet aperçu vous a fait trembler. Qu'arrivera-t-il de cette affaire lorsqu'elle paraîtra au grand jour? que j'y jouerai le plus glorieux de tous les rôles. On pourrait me condamner à mort, mais mon jugement serait aussitôt réputé prononcé par le vice puissant contre la vertu faible; mon échafaud figurerait glorieusement à côté de ceux de Bar-

1796. neveldt et de Sydney. Vous irriteriez toute la démocratie et la République, à qui vous devez votre puissance, et qui peut en un instant vous la retirer. » Pour toute réponse, le Directoire pressa l'instruction, et les conseils votèrent le renvoi des accusés, parmi lesquels figurait le député Drouet, devant la haute cour nationale, qui devait se réunir à Vendôme. C'était une institution de l'an III. Il fallut procéder à son organisation. Vendôme fut fixé pour lieu de réunion de la haute cour. Mais le nombre des accusés s'élevant au chiffre de soixante-cinq, l'instruction devait se prolonger jusqu'au commencement de l'an V.

Ceux des conjurés qui n'étaient pas arrêtés ne perdirent point courage. Ils résolurent de se porter au camp de Grenelle, où ils croyaient trouver des partisans, et, forts de l'appui ou de l'inertie des troupes, enlever leurs chefs et renverser le Directoire. Pour tromper l'opinion, ils convinrent de semer des cocardes blanches et quelques drapeaux blancs avec des inscriptions royalistes et des menaces de mort contre les républicains. Au moyen de pétards, ils se proposaient en outre de mettre le feu à divers quartiers de Paris. Le ministre de la police, Cochon, suivait ces préparatifs. Il sut que la révolte devait éclater dans la nuit du 11 au 12 fructidor (28 au 29 août). Vers le milieu de la nuit, quelques boîtes et quelques pétards éclatèrent en effet, mais le mouvement fut comprimé avant d'avoir pu se développer. Les chefs du parti, parmi lesquels figuraient encore le général

Conspiration des pétards.

Fyon, Javogues et les anciens conventionnels qui, à l'exception de Drouet, n'avaient pas été compris dans l'accusation, continuèrent de nouer des rapports avec le camp de Grenelle. Ils exploitaient les sujets de mécontentement des soldats, les comblaient de promesses. Le 21ᵉ régiment de dragons, cantonné au camp de Grenelle, était surtout l'objet des espérances des conjurés. Ce régiment, composé en majeure partie des soldats de cavalerie de la légion de police recrutée après vendémiaire parmi les volontaires de 89, semblait devoir être encore attaché aux principes révolutionnaires. Les conjurés comptaient sur lui pour entraîner les douze mille hommes de l'armée de l'intérieur, réunis au camp de Grenelle. Avec le concours de cette armée, les chefs de l'insurrection eussent aisément renversé le Directoire. Un conciliabule eut lieu le soir du 23 fructidor (9 septembre), au cabaret du *Soleil d'or*, rue de Vaugirard. Quatre ou cinq cents hommes armés partirent de ce rendez-vous pour le camp de Grenelle au cri de *Vive la République!* et essayèrent d'entraîner le 21ᵉ dragons. Mais la discipline militaire avait déjà ramené ces hommes au sentiment de l'ordre. Ils répondirent à coups de fusil aux sommations des insurgés. La troupe prit les armes. La lutte fut courte. Un petit nombre de patriotes, tués ou blessés, restèrent sur le terrain. La troupe fit environ cent vingt prisonniers. Trente furent fusillés, le reste déporté, et amnistié en 1797.

1796.

Conspiration du camp de Grenellle.

1796. En Bretagne et en Vendée, l'insurrection n'avait pas été plus heureuse que les conspirations des révolutionnaires à Paris. Pitt, désavoué, n'en continuait pas moins cette lutte sourde, dans laquelle le sang britannique n'était pas répandu, mais, selon une réplique célèbre, ou « l'honneur anglais coulait par tous les pores. » Pitt déployait dans cette lutte le génie de la haine, de l'obstination et de la ruse. Malgré l'échec de Puisaye et la réprobation soulevée dans une partie du Parlement par cette déloyale immixtion dans les querelles intestines des Français, il avait envoyé une nouvelle escadre, et le comte d'Artois, signalé aux chefs vendéens et bretons, recevait à bord de son navire leurs protestations de dévouement. Charette prenait ses dispositions pour le débarquement du prince. Nommé par Monsieur commandant en chef des pays catholiques, il avait ouvertement rompu avec la République, reçu des mains du commodore Warren ce qui restait de poudre, de fusils, d'hommes et de chevaux destinés à l'expédition de Puisaye. Les familles de chouans recueillies à Quiberon avaient été entassées dans l'île d'Ouat et débarquées ensuite dans le Morbihan ; elles grossirent le nombre des insurgés royalistes. Charette, à la tête d'une dizaine de mille hommes, et se sentant surveillé par le général Hoche, fit une diversion au sud, vers Saint-Cyr. Mais Hoche lança trois colonnes et la division de Luçon contre lui, et le rejeta dans le Marais.

Nouvelle tentative de débarquement sur les côtes de l'Ouest. — Charette est rejeté dans le Marais.

1796.

Cependant le comte d'Artois perdait un temps précieux. Chaque jour qui s'écoulait rendait le débarquement plus difficile. Hoche eut le temps d'échelonner ses troupes sur la côte. Un officier distingué que Catherine avait attaché à la personne du comte d'Artois, en même temps qu'elle lui offrait une épée pour relever sa maison, M. de Vauban, rapporte que le prince écrivit en Angleterre pour se faire rappeler. Quoi qu'il en soit, le prince, après six semaines de séjour à l'île Dieu, fit ses préparatifs de départ. Il rédigea des instructions, promit de revenir dès que Charette et Stofflet auraient réuni un corps de cinquante mille hommes, et leva l'ancre le 15 novembre (1795). Charette, compromis sans qu'il en résultât le moindre avantage pour sa cause, ne put dissimuler sa fureur. « La lâcheté de votre frère a tout perdu, » écrivit-il au régent. Avec la résolution du désespoir, cet homme, dont rien ne pouvait dompter l'énergie, essaya de forcer les lignes de Hoche du côté de la Sèvre nantaise, mais il fut encore une fois repoussé dans le marais. Stofflet et Scepeaux, Cadoudal et Puisaye, divisés, mécontents et tenus d'ailleurs immobiles par les troupes républicaines, n'essayèrent pas de se grouper. Hoche jugea le moment venu d'en finir en opérant le désarmement des pays insurgés. Outre les camps retranchés, il forma une vaste ligne de postes et de patrouilles qui, s'avançant graduellement vers la mer, passait en quelque sorte au crible tout le pays insurgé. Les soldats de

Irrésolution du comte d'Artois. — Son départ de l'île Dieu.

Désarmement de la Vendée.

1796. Hoche commençaient par enlever les grains et les bestiaux, prenaient des otages, et ne les rendaient que contre la remise des armes. L'armée ne prélevait sur ces prises que la quantité nécessaire à sa subsistance. Les curés étaient traités avec égard, les conventions scrupuleusement exécutées, les indigents soulagés. Le désarmement se fit avec ensemble. Sapinaud demanda quartier. Charette se jeta dans les bois avec une petite bande de cent cinquante hommes déterminés. Stofflet, autour duquel se groupaient, dans l'Anjou, les débris des bandes de Sapinaud et de Charette, essaya de rassurer le général Hoche sur ses intentions. Celui-ci, appelé à Paris par le Directoire, fut investi du commandement supérieur de l'*armée des côtes de l'Océan*, ce qui plaçait sous ses ordres une immense étendue de pays et plus de cent mille soldats. A son retour, Hoche reprit activement ses opérations, que son absence avait un moment compromises. Il lança sur les traces de Charette le général Travot. Celui-ci se livra à une poursuite acharnée, traquant Charette nuit et jour, comme il eût fait d'une bête fauve. Les paysans lui livraient la piste de l'ennemi. Quelquefois Travot parvenait à l'atteindre, on échangeait quelques coups de feu, Charette laissait quelques-uns des siens sur le terrain et disparaissait dans les bois. Pour gagner du temps, il fit demander à Hoche qu'on le laissât passer en Angleterre, déclara ensuite le motif de cette feinte, et gagna les bois de la Chabotière. Travot lui dressa

une embuscade et le surprit, entouré d'une poignée de ses plus vaillants hommes et de quelques femmes. Ce chef sauvage et indomptable se défendit avec fureur. Blessé à la tête et sur diverses parties du corps, il disparut encore; mais, en fouillant le bois, on le trouva baigné dans son sang. Il remit son épée à Travot, fut conduit à Nantes, subit son interrogatoire, et fut condamné à être fusillé. Le 26 février, on le mena tout sanglant au supplice. Il refusa de s'agenouiller et de se laisser bander les yeux. Intrépide jusqu'à la dernière heure, il regarda la mort en face et commanda lui-même le feu. Stofflet, qui avait soulevé le haut Anjou, périt un jour avant lui. Ses rassemblements furent dispersés et il dut, comme Charette, courir les bois. Le curé Bernier livra, dit-on, le secret de sa retraite. On le prit dans une ferme avec son aide de camp Lichtenstein, et son domestique, Moreau. Tous trois furent conduits à Angers et condamnés à être fusillés. Le garde-chasse de Maulevrier périt avec ses deux compagnons, le 25 février 1796, en criant : « Vive le roi ! » 1796.

La pacification de la Bretagne et de la Vendée s'acheva, tandis que les armées de Sambre-et-Meuse, du Rhin et d'Italie, commençaient la mémorable campagne de 1796. Bonaparte avait été nommé en remplacement du vieux Schérer au commandement en chef de l'armée d'Italie. Longtemps il avait souhaité d'aller combattre l'Autriche dans la Péninsule. Il quitta Paris le 1er germinal an IV (21 mars 1796). Il partait

Campagne de 1796. — Arrivée de Bonaparte à l'armée d'Italie.

1796. pour ces vastes théâtres militaires que la fortune lui ouvrait, plein de jeunesse et de génie, résolu à vaincre ou à périr. En passant à Marseille, il dit à l'un des membres de la commission du Midi : « Avant un mois vous apprendrez que je suis mort ou que l'armée autrichienne est en déroute. » Le quartier général de l'armée d'Italie était à Nice; Bonaparte y arriva le 6 germinal. Il y trouva les généraux illustres qui devaient dès lors partager ses périls et sa gloire : Masséna, Berthier, Nissard, Serrurier, Laharpe, Augereau, Cervoni, Kellermann; des officiers encore obscurs mais qui depuis s'illustrèrent, tels que Joubert, Lannes, etc. Tous étaient surpris, quelques-uns mécontents et jaloux du jeune chef que leur envoyait le Directoire. Bonaparte n'avait pas encore vingt-sept ans; mais on retrouvait dans son regard et dans les reliefs vigoureux de son pâle et beau visage quelque chose de cette volonté de fer dont l'expression domine dans les médailles romaines à l'effigie de César. Tandis que Moreau et Jourdan commandaient sur le Rhin à deux magnifiques armées de plus de soixante-dix mille hommes chacune, Bonaparte n'avait que trente mille soldats sans munitions, sans argent, sans artillerie, sans vêtements ni chaussures, vivant de maraude. Mais ces soldats patriotes s'étaient endurcis et aguerris dans cette vie de misères, et leurs chefs, formés comme eux à cette rude école, presque tous jeunes, ambitieux, intelligents, doués de génie naturel ou de science acquise, semblaient

n'attendre qu'un chef digne d'eux pour conquérir le monde. Aux premières paroles qu'il prononça, Bonaparte se fit comprendre de cette armée indisciplinée qu'on laissait depuis plusieurs années dans une position détestable, entre la mer et les montagnes abruptes de la Ligurie. « Camarades, leur dit-il, vous manquez de tout au milieu de ces rochers; jetez les yeux sur les riches contrées qui sont à vos pieds; elles nous appartiennent; allons en prendre possession. » Comme un général romain, il faisait appel à la passion de la gloire et de la richesse, et montrait à ses compagnons une terre promise. Dans ce langage énergique et simple, le jeune commandant en chef de l'armée d'Italie révélait ce profond sentiment de la tradition et cette connaissance des hommes qui font les grands capitaines et les grands politiques. 1796.

Premières opérations de l'armée d'Italie.

L'action suivit de près la parole. Bonaparte distribua aux généraux et aux soldats le faible pécule que le Directoire avait mis à sa disposition, se porta sur Albenga et arrêta un plan à la fois audacieux et logique. Les armées autrichienne et piémontaise, commandées, la première par Beaulieu et Argenteau, la seconde par Colli et Provera, formaient plus de soixante mille hommes. Il s'agissait de séparer ces deux armées, de les battre l'une après l'autre, de s'emparer de la route du Piémont et de marcher sur Milan. Vingt-deux mille Piémontais étaient retranchés dans le camp de Ceva, trente-huit mille Autrichiens occupaient la route de la Lombardie. Bona-

1796. parte fit menacer Gênes par Cervoni, afin que le sénat livrât la forteresse de Gavi et consentît un emprunt en réparation de la capture de *la Modeste* faite au mépris de la paix. Beaulieu marcha aussitôt au secours de Gênes, portant son aile droite à Dego, tandis qu'Argenteau fermait le col de Montenotte et le bord de la mer dans la direction de Voltri. La division Laharpe fut rencontrée le 12 (22 germinal) à Voltri et repoussée; mais le régiment du colonel Rampon, maître de la redoute de Montelegino, résista héroïquement aux Autrichiens et garda la route de Montenotte. Bonaparte s'était porté à Savone. Il envoya Augereau au secours de Laharpe, et tous deux marchèrent vers Montenotte, tandis qu'à la faveur de la nuit Masséna tournait les derrières de d'Argenteau. Les Autrichiens, pris entre deux feux, rallièrent en désordre l'armée massée à Dego et laissèrent sur le champ de bataille un grand nombre de morts et deux mille prisonniers. Les monts étaient franchis et le centre des Autrichiens culbuté.

Mais Bonaparte, qui devait apporter dans la guerre une impétuosité inconnue jusqu'alors, ne donna pas le temps à ses troupes de se reposer. Par ses ordres, Masséna et Laharpe vont attaquer Argenteau à Dego, Augereau force les gorges de Millesimo et attaque Provera, retranché avec l'armée piémontaise dans le château de Cossaria. Argenteau est battu et Provera fait prisonnier. Beaulieu a fui vers Acqui. Le lendemain complète cette double victoire. Le cinquième

1796.

jour Dego fut repris par un corps de six mille grenadiers autrichiens; mais les troupes françaises, malgré leurs fatigues, recommencèrent le combat et rentrèrent victorieux dans Dego. Maître de toutes les routes, multipliant les attaques, Bonaparte tourna les Alpes, chassa Colli de Ceva, le surprit à Mondovi, s'empara de la redoute de la Bicoque et de Cherasco, et s'arrêta à dix lieues de Turin. En six jours il avait séparé les deux armées, fait prisonniers douze mille Autrichiens, tué ou blessé dix mille hommes, pris quarante pièces de canon. Le roi de Piémont demanda la paix. Bonaparte accorda un armistice en attendant que le gouvernement français prît une décision. Les forteresses de Ceva, de Coni, de Tortone et d'Alexandrie restèrent entre nos mains, et l'armée occupa le Piémont, presque totalement évacué par les troupes autrichiennes. Murat, aide de camp de Bonaparte, porta à Paris vingt et un drapeaux, et, tandis que la capitale s'enivrait de ce triomphe et déclarait en séance solennelle des Conseils que l'armée d'Italie avait bien mérité de la patrie, le jeune général en chef, dont le nom était dans toutes les bouches, félicitait ses soldats dans ce grand langage que lui seul sut parler.

Conquête du Piémont.

—

Projets de Bonaparte sur la haute Italie.

Désormais Bonaparte avait conquis l'admiration de son armée et raffermi le Directoire. Il prit aussitôt ses dispositions pour ouvrir une nouvelle campagne dans la haute Italie et poursuivre l'armée autrichienne. Après la signature de l'armistice, le 9 flo-

1796. réal (28 avril) il écrivit au Directoire : « Je marche demain sur Beaulieu, je l'oblige à repasser le Pô; je le passe immédiatement après, je m'empare de toute la Lombardie, et, avant un mois, j'espère être sur les montagnes du Tyrol, trouver l'armée du Rhin et porter, de concert, la guerre dans la Bavière. » Sûr de ses communications avec la France et des bonnes dispositions du Piémont, qui comprenait enfin l'avantage d'une alliance avec la France, Bonaparte se porte sur Plaisance et force le passage du Pô. L'armée française était alors révolutionnaire et républicaine. Elle s'étonnait que Bonaparte poursuivît sa marche avant d'avoir révolutionné Gênes et le Piémont. L'idée de l'indépendance et de l'unité italienne, qui commençait à germer dans les divers États de la péninsule, semblait favoriser une telle tentative; mais Bonaparte était trop habile politique pour se créer des embarras au début d'une seconde campagne. La situation de l'Italie pouvait sans doute tenter un génie moins pratique. Le succès de la campagne avait rendu au parti français à Gênes sa prépondérance. Un mouvement analogue s'était produit en Toscane; Léopold, qui la gouvernait, avait un ambassadeur à Paris. Malgré la grossière ignorance des États de l'Église, malgré la haine du pape contre la Révolution, haine qui avait permis à la populace de massacrer l'agent français, M. Basseville, l'esprit des institutions nouvelles commençait à pénétrer dans Bologne, dans Ferrare et jusque dans Rome. A

Naples, où régnait un Bourbon, époux de la sœur 1796.
de Marie-Antoinette, il existait sans doute une armée de soixante mille hommes; mais ils étaient si mal commandés, que leur couardise passait en proverbe. Le roi était inerte et inintelligent, la reine Caroline, ambitieuse, haineuse, livrée entre l'acteur Acton, dont elle avait fait un ministre, et la courtisane Emma, à des débauches qui rappelaient à la fois Lesbos et les spinthries. Emma était Anglaise, et l'Angleterre, pour qui tout moyen était bon jusqu'au poignard et la fausse monnaie, soufflait par cette bouche impure ses inspirations contre la France à Caroline et à son stupide époux.

Une armée jeune et terrible comme celle à laquelle commandait Bonaparte eût passé comme un ouragan parmi ces faibles États; mais tel n'était pas le but de la campagne : c'était l'Autriche qu'il s'agissait d'atteindre. Si l'armée l'oubliait, son chef devait s'en souvenir. En marchant sur Plaisance, Parme, Guastalla, Modène, il allait rencontrer des peuples courbés sous le joug des moines, gouvernés par des princes frappés de terreur, il allait trouver en Lombardie une population excédée de la domination autrichienne; à Venise, une république neutre, livrée aux plaisirs, dominée par une aristocratie insupportable aux classes moyennes et divisée par les prérogatives que s'adjugeaient les nobles des lagunes; Venise était d'ailleurs représentée à Paris par un ambassadeur et avait, à la demande du Directoire, renvoyé Louis XVIII

Situation de la Lombardie. — Plan de Bonaparte.

1796. parte fit menacer Gênes par Cervoni, afin que le sénat livrât la forteresse de Gavi et consentît un emprunt en réparation de la capture de *la Modeste* faite au mépris de la paix. Beaulieu marcha aussitôt au secours de Gênes, portant son aile droite à Dego, tandis qu'Argenteau fermait le col de Montenotte et le bord de la mer dans la direction de Voltri. La division Laharpe fut rencontrée le 12 (22 germinal) à Voltri et repoussée; mais le régiment du colonel Rampon, maître de la redoute de Montelegino, résista héroïquement aux Autrichiens et garda la route de Montenotte. Bonaparte s'était porté à Savone. Il envoya Augereau au secours de Laharpe, et tous deux marchèrent vers Montenotte, tandis qu'à la faveur de la nuit Masséna tournait les derrières de d'Argenteau. Les Autrichiens, pris entre deux feux, rallièrent en désordre l'armée massée à Dego et laissèrent sur le champ de bataille un grand nombre de morts et deux mille prisonniers. Les monts étaient franchis et le centre des Autrichiens culbuté.

Mais Bonaparte, qui devait apporter dans la guerre une impétuosité inconnue jusqu'alors, ne donna pas le temps à ses troupes de se reposer. Par ses ordres, Masséna et Laharpe vont attaquer Argenteau à Dego, Augereau force les gorges du Millesimo et attaque Provera, retranché avec l'armée piémontaise dans le château de Cossaria. Argenteau est battu et Provera fait prisonnier. Beaulieu a fui vers Acqui. Le lendemain compléta cette double victoire. Le cinquième

jour Dego fut repris par un corps de six mille grenadiers autrichiens; mais les troupes françaises, malgré leurs fatigues, recommencèrent le combat et rentrèrent victorieux dans Dego. Maître de toutes les routes, multipliant les attaques, Bonaparte tourna les Alpes, chassa Colli de Ceva, le surprit à Mondovi, s'empara de la redoute de la Bicoque et de Cherasco, et s'arrêta à dix lieues de Turin. En six jours il avait séparé les deux armées, fait prisonniers douze mille Autrichiens, tué ou blessé dix mille hommes, pris quarante pièces de canon. Le roi de Piémont demanda la paix. Bonaparte accorda un armistice en attendant que le gouvernement français prît une décision. Les forteresses de Ceva, de Coni, de Tortone et d'Alexandrie restèrent entre nos mains, et l'armée occupa le Piémont, presque totalement évacué par les troupes autrichiennes. Murat, aide de camp de Bonaparte, porta à Paris vingt et un drapeaux, et, tandis que la capitale s'enivrait de ce triomphe et déclarait en séance solennelle des Conseils que l'armée d'Italie avait bien mérité de la patrie, le jeune général en chef, dont le nom était dans toutes les bouches, félicitait ses soldats dans ce grand langage que lui seul sut parler.

1796.

Conquête du Piémont.

Projets de Bonaparte sur la haute Italie.

Désormais Bonaparte avait conquis l'admiration de son armée et raffermi le Directoire. Il prit aussitôt ses dispositions pour ouvrir une nouvelle campagne dans la haute Italie et poursuivre l'armée autrichienne. Après la signature de l'armistice, le 9 flo-

1796. réal (28 avril) il écrivit au Directoire : « Je marche demain sur Beaulieu, je l'oblige à repasser le Pô; je le passe immédiatement après, je m'empare de toute la Lombardie, et, avant un mois, j'espère être sur les montagnes du Tyrol, trouver l'armée du Rhin et porter, de concert, la guerre dans la Bavière. » Sûr de ses communications avec la France et des bonnes dispositions du Piémont, qui comprenait enfin l'avantage d'une alliance avec la France, Bonaparte se porte sur Plaisance et force le passage du Pô. L'armée française était alors révolutionnaire et républicaine. Elle s'étonnait que Bonaparte poursuivît sa marche avant d'avoir révolutionné Gênes et le Piémont. L'idée de l'indépendance et de l'unité italienne, qui commençait à germer dans les divers États de la péninsule, semblait favoriser une telle tentative; mais Bonaparte était trop habile politique pour se créer des embarras au début d'une seconde campagne. La situation de l'Italie pouvait sans doute tenter un génie moins pratique. Le succès de la campagne avait rendu au parti français à Gênes sa prépondérance. Un mouvement analogue s'était produit en Toscane; Léopold, qui la gouvernait, avait un ambassadeur à Paris. Malgré la grossière ignorance des États de l'Église, malgré la haine du pape contre la Révolution, haine qui avait permis à la populace de massacrer l'agent français, M. Basseville, l'esprit des institutions nouvelles commençait à pénétrer dans Bologne, dans Ferrare et jusque dans Rome. A

Naples, où régnait un Bourbon, époux de la sœur de Marie-Antoinette, il existait sans doute une armée de soixante mille hommes; mais ils étaient si mal commandés, que leur couardise passait en proverbe. Le roi était inerte et inintelligent, la reine Caroline, ambitieuse, haineuse, livrée entre l'acteur Acton, dont elle avait fait un ministre, et la courtisane Emma, à des débauches qui rappelaient à la fois Lesbos et les spinthries. Emma était Anglaise, et l'Angleterre, pour qui tout moyen était bon jusqu'au poignard et la fausse monnaie, soufflait par cette bouche impure ses inspirations contre la France à Caroline et à son stupide époux. 1796.

Une armée jeune et terrible comme celle à laquelle commandait Bonaparte eût passé comme un ouragan parmi ces faibles États; mais tel n'était pas le but de la campagne : c'était l'Autriche qu'il s'agissait d'atteindre. Si l'armée l'oubliait, son chef devait s'en souvenir. En marchant sur Plaisance, Parme, Guastalla, Modène, il allait rencontrer des peuples courbés sous le joug des moines, gouvernés par des princes frappés de terreur, il allait trouver en Lombardie une population excédée de la domination autrichienne; à Venise, une république neutre, livrée aux plaisirs, dominée par une aristocratie insupportable aux classes moyennes et divisée par les prérogatives que s'adjugeaient les nobles des lagunes; Venise était d'ailleurs représentée à Paris par un ambassadeur et avait, à la demande du Directoire, renvoyé Louis XVIII

Situation de la Lombardie. — Plan de Bonaparte.

1796. de Vérone. Mais Venise, qui, au besoin, eût pu mettre en ligne cinquante mille excellents soldats, pouvait, en se décidant contre nous, donner la victoire à l'Autriche.

Mystérieux comme le Destin, Bonaparte n'exprima aucune pensée politique sur les affaires intérieures de l'Italie. Il marchait avec une seule et forte pensée : battre les Autrichiens, prendre Mantoue, imposer à l'Italie entière par ses victoires et apparaître aux bords du Danube comme l'ange du jugement dernier pour la dynastie des Hapsbourg. La campagne se présentait dans son imagination, pleine de rêves gigantesques, comme une épopée dont il était le héros. Mais il est rare que la Providence réalise ces conceptions éblouissantes. Elle retient à la terre les idées ailées du jeune âge et contient leur vol dans des sphères plus modestes. Dès le passage de la Trebbia, le duc de Parme envoya demander la paix. Un armistice lui fut accordé moyennant deux millions, seize cents chevaux, des vivres, des fourrages et vingt tableaux, parmi lesquels figurait le *Saint Jérôme*, que le duc offrit inutilement de racheter au prix d'un million. « Un chef-d'œuvre est éternel, » répliqua Bonaparte. Et dans ce seul mot on entrevoit la hauteur de cette pensée qui plane sans cesse dans la contemplation du passé et de l'avenir. Quand, peu de jours après, le duc de Modène fit sa soumission, Bonaparte exigea aussi des tableaux. Nous le verrons poursuivre à Rome cette noble sollicitude pour la patrie, qu'il voulait

parer en même temps qu'il la couvrait de gloire, alliant la grâce à la grandeur et à la force. Il prouvait aussi, en attachant un prix inestimable aux chefs-d'œuvre de l'art, en faisant respecter la personne et la demeure des savants, que l'armée française, qui apportait dans les plis de son drapeau la liberté des peuples, était bien réellement l'armée de la civilisation. 1796.

Par une feinte habile, il trompa les Autrichiens qui l'attendaient devant Valence; il passa le Pô à Plaisance. Lannes, fait colonel à Millesimo, était à l'avant-garde et dispersa les détachements autrichiens. Une division autrichienne, commandée par Liptai, laissa deux mille prisonniers sur la route de Pizzighitone. Beaulieu accourut au secours de Liptai, et fut repoussé. Nous perdîmes malheureusement, à cette affaire, le général Laharpe. Bonaparte voulut franchir l'Adda à Pizzighitone; mais, la division Liptai s'étant jetée dans cette place, il remonta jusqu'à Lodi, où se trouvait un pont étroit et long sur l'Adda. Combat du pont de Lodi. C'était le chemin que Bonaparte voulait ouvrir à l'armée française pour entrer en Lombardie. Douze mille hommes, dont quatre mille cavaliers, gardaient ce passage. Bonaparte s'empara aisément de Lodi; mais les Autrichiens, rangés sur la rive du fleuve, défendaient le pont avec vingt pièces de canon. Bonaparte ne recula pas. Il étudia le terrain au milieu de la fusillade, envoya sa cavalerie chercher un gué, et ordonna à une colonne de ses plus intrépides

1796. soldats de sortir de Lodi et de s'élancer en courant sur le pont. C'était marcher à une mort certaine, et il fallait que le jeune général en chef de l'armée d'Italie exerçât un empire bien absolu sur ses troupes pour les déterminer à se jeter ainsi à la gueule des canons. Les premiers rangs tombèrent comme une gerbe d'épis sous la faux. Ceux qui suivaient continuèrent de courir jusqu'au milieu du pont. Là, l'idée de la mort est plus forte, mais les généraux se jettent en avant; ils y entraînent leurs soldats. Le pont est franchi, les canonniers sont tués, l'infanterie abordée à la baïonnette et serrée par notre cavalerie, qui a trouvé un gué, surprise, dispersée, perd deux mille hommes faits prisonniers. C'est à Lodi que les soldats français donnèrent à leur général en chef de vingt-six ans le surnom de *petit caporal*, lui conférant ainsi, par humeur joviale et républicaine, le plus modeste grade de la hiérarchie militaire.

Entrée de Bonaparte à Milan.

Bonaparte chassa ensuite Liptai de Pizzighitone, et, tandis que Masséna le précédait à Milan, il fit occuper Lodi, Crémone, Cassano et Pavie. Le 26 floréal (15 mai), il entra dans Milan acclamé par le peuple, qu'il délivrait du joug autrichien. L'archiduc était parti, laissant deux mille hommes dans le château, dont Bonaparte fit commencer le siége. La pensée du général en chef était de s'emparer de Mantoue et d'appuyer son armée sur les lignes de l'Adige. De là il entendait entrer dans le Tyrol et franchir les Alpes. Il écrivit à Carnot : « Je m'imagine qu'on se

bat sur le Rhin. Si l'armistice continuait, l'armée d'Italie serait écrasée; il serait digne de la République d'aller signer le traité de paix avec les trois armées réunies dans le cœur de la Bavière ou de l'Autriche étonnée. » Il ravitailla ensuite son armée, encouragea les Milanais dans leurs sentiments d'indépendance nationale, et les frappa seulement d'un impôt de vingt millions. Il imposa également de dix millions les États du duc de Modène, qui avait pris la fuite en laissant une régence et en emportant ses trésors. Bonaparte préleva un million sur ces sommes et l'envoya à Moreau. C'était agir en prince et en bon camarade. 1796.

Jalousie du Directoire contre Bonaparte.

Cependant des succès aussi éclatants embarrassaient le Directoire. Quoique Bonaparte eût mis une certaine réserve dans ses actes en n'accordant que des armistices et en laissant au gouvernement le soin de décider de la paix, il avait montré une telle hauteur de vue et un génie politique si frappant, que les directeurs s'en émurent. La pensée d'arrêter l'essor de cette vaste destinée germa dans leur esprit. Ils exprimèrent le désir de diviser le commandement de l'armée d'Italie et de le partager entre Bonaparte et le vieux Kellermann. Ce projet causa une profonde amertume au vainqueur de Lodi. « Je crois, écrivit-il à Carnot, que réunir Kellermann et moi en Italie, c'est vouloir tout perdre. Je ne puis pas servir volontiers avec un homme qui se croit le premier général de l'Europe, et d'ailleurs je crois qu'il faut

1796. plutôt un mauvais général que deux bons. La guerre est comme le gouvernement; c'est une affaire de tact. » Il écrivit au Directoire dans des termes plus formels. « J'ai fait la campagne sans consulter personne, dit-il, je n'eusse rien fait de bon s'il eût fallu me concilier avec la manière de voir d'un autre. Si vous m'imposez des entraves de toute espèce; s'il faut que je réfère de tous mes pas aux commissaires du gouvernement, s'ils ont le droit de changer mes mouvements, de m'ôter ou de m'envoyer des troupes, n'attendez plus rien de bon. Si vous affaiblissez vos moyens en partageant vos forces; si vous rompez en Italie l'unité de la pensée militaire, je vous le dis avec douleur, vous aurez perdu la plus belle occasion d'imposer des lois à l'Italie. » L'offre de sa démission accompagnait cette lettre hardie, mais pleine de sens. A Lodi il avait joué sa vie, il joua noblement sa carrière, aimant mieux la briser que de la mal fournir. Le Directoire n'osa pas accepter.

Bonaparte passa quelques jours à Milan, poursuivit l'investissement du château, prépara le siége de Mantoue, prit des dispositions contre Rome et Naples. Avant de se porter sur l'Adige, il adressa à ses soldats une proclamation qui commençait par ces paroles, dignes d'un grand poëte autant que d'un grand capitaine : « Soldats, vous vous êtes précipités comme un torrent du haut de l'Apennin ; vous avez culbuté, dispersé tout ce qui s'opposait à votre marche. Le Piémont, délivré de la tyrannie autrichienne, s'est

Proclamation de Bonaparte à l'armée d'Italie.

livré à ses sentiments naturels de paix et d'amitié 1796.
pour la France. Milan est à vous, et le pavillon républicain flotte dans toute la Lombardie. » Il leur rappelait ensuite la patrie absente, parlait des joies et de l'orgueil de la famille, des fêtes publiques en l'honneur des héros. A ces paysans, à ces prolétaires enrôlés par la conscription, il parlait des anciens qu'il fallait imiter, et de la postérité qui juge les grandes actions. Annibal, Brutus, les Scipions, passaient comme des évocations lumineuses dans ses discours enflammés. Il promettait de rétablir au Capitole les statues des héros, menaçant ainsi le pape en même temps qu'il électrisait ses soldats. La France, triomphante et vénérée du monde entier, donnant la paix à l'Europe, formait le couronnement de l'édifice. « Vous rentrerez alors dans vos foyers, » ajoutait-il, « et vos concitoyens diront en vous montrant : *Il était de l'armée d'Italie !* »

Le Directoire signait, pendant ce temps, un traité qui laissait à la France la Savoie, Nice et Tende. Salicetti avait négocié ce traité avec la cour de Turin. Le commandement en chef de l'armée d'Italie resta entre les mains de Bonaparte. Kellermann fut uniquement chargé de l'occupation des pays annexés à la France. Des négociations entamées avec Rome et Naples permettaient à Bonaparte d'espérer qu'il pourrait, sans déranger son plan, répondre aux vœux du Directoire qui, selon l'éternelle faute de la France, inclinait à s'enfoncer en

1796. Italie au lieu d'en conserver la clef en faisant face aux Autrichiens. L'Autriche, de son côté, ne négligeait aucun moyen de troubler les opérations de Bonaparte. Des agents secrets parcouraient les campagnes. Ils s'unissaient aux moines et aux prêtres pour exciter les paysans contre les Français, annonçant l'arrivée prochaine de Beaulieu à la tête de soixante mille hommes. Les paysans se soulevèrent. Pavie ferma ses portes et se fit livrer le fort. Bonaparte revint sur ses pas, brûla le bourg de Binasco, fusilla et sabra une partie des révoltés, livra Pavie au pillage pendant trois heures, et laissa de telles traces de sa colère, que tout rentra dans l'ordre et la soumission. Cette terrible répression contint Gênes et Venise, dont les dispositions étaient malveillantes.

L'insurrection avait un moment détourné les regards de Bonaparte de Mantoue, qu'il considérait à juste titre comme la porte de l'Allemagne. Mais il était indispensable d'assurer sa conquête et de tenir Venise en respect. Cette république, malgré ses prétentions de neutralité, avait livré Peschiera aux Autrichiens. Elle s'excusa sur la nécessité et dut, en compensation, ouvrir Vérone aux Français et alimenter secrètement l'armée. Les envoyés vénitiens, les sénateurs Errijo et Battaglia, furent frappés du génie de Bonaparte et prédirent qu'il exercerait une grande influence sur sa patrie. Dans cette entrevue, qui eut lieu le 5 juin 1796, Bonaparte exprima un plan très-net. Il dit que le France ne faisait la guerre à aucun

Négociations de Venise avec Bonaparte.

gouvernement et qu'elle était l'amie de tous ceux qui l'aidaient à contenir l'Autriche dans ses véritables frontières. Le château de Milan, qui livrait à Bonaparte cent cinquante pièces de canon, lui permit en outre de pousser les opérations du siége de Mantoue et de disposer d'une excellente division, qu'il dirigea sur Rome. A l'exemple de Parme et de Modène, Naples avait demandé la paix. Le pape, dès qu'Augereau eut passé le Pô, signa un armistice avec le général Vaubois. Masséna, dans le Tyrol, chassait devant lui les Impériaux. Beaulieu dut quitter l'Italie. Il laissait, nonobstant, treize mille hommes qui purent entrer dans Mantoue et fortifier la garnison. L'Autriche, qui, par une politique malheureuse, a toujours cherché hors de chez elle la raison de son existence, concentrait toute son attention sur cette place. Elle fit avancer Wurmser à la tête de soixante mille hommes au secours de Mantoue. Si cette armée s'était trouvée en face de Bonaparte, dont les troupes ne s'élevaient pas à plus de quarante mille soldats, le nombre l'eût peut-être emporté sur le génie et sur la valeur. Mais le général autrichien commit la faute de diviser son armée. Il marcha vers Mantoue avec trente-cinq mille hommes et en laissa vingt-cinq mille à Quasdanovitch, avec ordre de se porter sur Brescia. L'armée autrichienne se dédoublait d'elle-même. Bonaparte leva aussitôt le siége de Mantoue, rassembla ses forces, courut à la rencontre de Quasdanovitch, le battit à Solo et à Lonato, et le rejeta

1796.

Siége et défense de Mantoue.

1796. dans les montagnes du Tyrol. Avec la promptitude qui caractérise ses mouvements, il rebrousse chemin et poursuit Wurmser, contre lequel il remporte la mémorable bataille de Castiglione, dont Augereau fut le héros. Il passa ensuite le Mincio, et Wurmser dut fuir du côté de Trente (5 août). Vingt mille prisonniers ou tués, cinquante pièces de canon, furent le prix de cette campagne admirable, accomplie en cinq jours.

L'ennemi essuya de nouvelles défaites à Serravalle, à San Marco, à Roveredo et à Calliano. Wurmser s'efforçait, pendant ce temps, de regagner Mantoue. Bonaparte le suit et le bat encore à Bassano, à Primolano et au fort de Cevolo. Séparé pour la seconde fois de Quasdanowitch, Wurmser parvint néanmoins à entrer dans Mantoue. Le siége de cette place n'en devenait que plus important pour Bonaparte. Mais, tout en poursuivant ses opérations militaires, il ne négligeait point la politique. Il favorisa la fondation des républiques Cispadane et Transpadane, fit chasser les Anglais de la Corse, contint Gênes, Venise et le Saint-Siége, traîtres à leurs promesses.

Fondation des républiques Cispadane et Transpadane.

Après tant de victoires, il lui restait encore trente-trois mille hommes; mais l'armée du Rhin essuyait des défaites qui permettaient à l'Autriche de tenter de nouveaux efforts en Italie et de poursuivre la délivrance de Mantoue. Quarante-cinq mille Autrichiens s'avancent de nouveau contre la petite armée française, excédée par tant de glorieuses fatigues. L'Au-

triche, que la mauvaise fortune aurait dû éclairer, commit une seconde fois la faute de diviser ses forces. Alvinzi prit avec trente mille hommes la route de Mantoue par le Véronais, et Davidovitch suivit, avec le reste de l'armée, la vallée de l'Adige. Bonaparte fut encore une fois obligé de disposer de ses troupes de blocus. Il conduit son armée à Arcole, et là, après trois jours de combat (1), il remporte une de ses plus éclatantes victoires. Bonaparte fut admirablement secondé par Masséna, Lannes, Augereau, Murat, Belliard. Mais lui-même donna l'exemple du mépris de la mort, et entraîna ses soldats. Au moment où la colonne de ses grenadiers essayait de forcer le passage du pont d'Arcole, la mitraille, foudroyant ces braves, les fit un moment hésiter... Bonaparte met pied à terre, saisit un drapeau, et s'écrie: « Soldats, n'êtes-vous plus les braves de Lodi? Suivez-moi! » Le feu était épouvantable. Muiron, qui déjà avait sauvé Bonaparte à Toulon, le couvre de sa poitrine et est tué dans ses bras; Lannes est frappé d'une balle. Bonaparte se trouve entraîné dans un marais et va tomber aux mains de l'ennemi. Belliard et ses grenadiers enveloppent leur général, l'enlèvent sur leurs épaules, et l'emportent. De ce jour date la pensée de la création du corps des guides. Sans prendre de repos, Bonaparte retourne à Ronco, surprend Alvinzi, lui tue cinq mille hommes, s'empare de

1796.

Nouveaux efforts de l'Autriche.

Bonaparte au pont d'Arcole.

(1) 15, 16 et 17 novembre 1796.

1796. trente pièces de canon et fait huit mille prisonniers. Il rejette le lendemain Davidovitch dans le Tyrol, et poursuit Wurmser, qui rentre dans Mantoue.

Opérations de Moreau et de Jourdan en Allemagne.

C'en était fait de l'Autriche si les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse avaient obtenu sur le Danube des succès analogues à ceux que Bonaparte remportait sur les lignes de l'Adige et du Pô. Il n'en fut pas ainsi. Jourdan commandait l'armée de Sambre-et-Meuse, Moreau celle du Rhin. Tous deux agissaient isolément sous l'impulsion du Directoire. Jourdan couvrait le pays compris entre Mayence et Dusseldorf, Moreau celui de Mayence à Bâle. L'effectif des deux armées réunies s'élevait à environ cent cinquante mille hommes. C'était également le chiffre des forces échelonnées sous les ordres de l'archiduc Charles de Bâle à Dusseldorf. Le 4 juin, Jourdan passa le Rhin et remporta la victoire d'Altenkirchen, qui coûta quatre mille hommes et la moitié de leur artillerie. Vingt jours après, Desaix, l'un des lieutenants de Jourdan, passait à son tour le Rhin de vive force à Kehl, et Moreau, battant l'archiduc à Rastadt, le rejetait dans les montagnes Noires et le déterminait à battre en retraite jusqu'au Danube. Jourdan passa aussitôt le Rhin à Dusseldorf et à Newied. Les deux armées suivirent alors les armées impériales en descendant le Rhin et le Necker, se rapprochant ainsi des sources du Danube. Jourdan bloqua Mayence, Cassel et Ehren-Breitenstein, poursuivit sa marche avec quarante-cinq mille hommes, battit

Retraite du prince Charles sur le Danube.

l'ennemi à Friedberg et arriva devant Francfort-sur-le-Mein. Il accorda une suspension d'armes de deux jours, leva une contribution sur la ville, prit Wurtzbourg le 29 et se trouva en plein pays d'Allemagne. Au bout d'un mois, Moreau, après un heureux combat à Constadt, franchit le Necker et se trouva également sur le Danube. 1796.

L'archiduc se sentait fort. Le 11 août, il reprit l'offensive et attaqua l'armée du Rhin sur toute la ligne. Moreau se défendit avec autant de talent que d'énergie, mais le gain de la bataille demeura incertain. Le lendemain l'archiduc, laissant trente-six mille hommes devant Moreau, repassa le Danube, détruisit les ponts et partit pour se réunir au corps d'armée de Wartensleben, afin de tomber sur l'armée de Jourdan. Il rencontra vers Nemvark la division de Bernadotte, qui, devant ces forces supérieures dut se borner à résister en battant en retraite. Jourdan, prévenu par Bernadotte, fut presque aussitôt attaqué, et lui-même se vit dans la nécessité de rétrograder jusqu'à Wurtzbourg. Moreau opérait également sa retraite, et se dirigeait sur Munich. Entre Wurtzbourg et Schweinfurth, sur les rives du Mein, Jourdan livra bataille à l'ennemi. Il avait devant lui un ennemi supérieur en nombre, et la division du général Lefebvre était restée à Schweinfurth pour protéger la retraite; Jourdan dut se replier jusqu'à Arnstein, et gagner la Lahn. Le 10 septembre, les divisions de l'armée de Sambre-et-Meuse entrèrent

Retraite de Moreau et de Jourdan. — Mort de Marceau.

1796. dans le défilé d'Altenkirchen. Marceau, rappelé de Mayence par Jourdan, était placé à l'arrière-garde et protégeait ce mouvement. Ce jeune général manœuvra si habilement, que l'ennemi n'osa pas l'entamer. Au moment de se replier lui-même dans le défilé, il s'avança pour reconnaître les mouvements de l'ennemi. Un chasseur tyrolien, embusqué derrière un buisson, le frappa d'une balle. Marceau fut emporté mourant à Altenkirchen. Les généraux ennemis eux-mêmes furent affligés de sa mort et lui témoignèrent leur estime. Les deux armées devaient saluer sa tombe. Avant d'expirer, cet héroïque jeune homme put apprécier les sentiments qu'il inspirait: « Je suis trop regretté, disait-il avec sa modestie habituelle. Pourquoi me plaindre? Je suis bien heureux, puisque je meurs pour la patrie. » Marceau mourut, selon une expression célèbre, jeune d'âge et vieux de gloire; il avait vingt-sept ans. Les Autrichiens rendirent ses restes à l'armée française. Ils furent déposés au fort de Petersberg, qui prit le nom de *fort Marceau*. Marceau fit partie de cette pléiade de jeunes divisionnaires de 1793 que l'amour de la patrie fit hommes de génie à vingt-quatre ans, et qui révélèrent, au milieu des périls qui environnaient alors la France, un courage et des vertus antiques.

Jourdan rentra dans ses cantonnements. Dégoûté de l'issue de cette campagne, il donna peu après sa démission et fut provisoirement remplacé par Beurnonville dans le commandement de l'armée de Sam-

bre-et-Meuse, destiné au général Hoche. Moreau prit alors une marche plus assurée. Il livra bataille, le 2 octobre, à Biberach, à l'armée autrichienne, et lui fit quatre cents prisonniers. Moreau s'enfonça ensuite dans le val d'Enfer, dont le général Gouvion Saint-Cyr força le passage. L'armée laissa derrière elle Neustadt et Fribourg, et descendit dans la vallée du Rhin. Avant de rentrer en France, Moreau livra encore deux combats à l'ennemi. Le premier au bord de l'Elz, le 19 octobre, le second à Schliengen, le 24 du même mois. Ni l'un ni l'autre de ces combats ne furent décisifs. La campagne d'Allemagne fut bien loin d'égaler celle d'Italie. La faute en fut peut-être au Directoire, qui régla la marche des généraux. Cependant Moreau avait fait preuve de grandes qualités militaires dans sa retraite de quarante jours. 1796.

La conséquence de cette retraite fut d'anéantir le plan gigantesque de Bonaparte. N'étant plus soutenu par l'espérance de se réunir aux armées du Rhin, il sentit son isolement et réclama énergiquement du Directoire de l'argent, des soldats et la paix avec celles des puissances italiennes avec lesquelles des négociations étaient ouvertes. Les ennemis de la France comptaient les soldats de Bonaparte, et leur petit nombre commençait à dissiper la terreur qu'ils avaient inspirée. La paix avec Naples fut signée le 10 octobre. La France traita ensuite avec Gênes, et Bonaparte fut chargé d'en finir avec Rome. Mais le pape, les regards fixés sur l'Autriche, attendait l'ar-

Isolement de Bonaparte en Italie.

1796. rivée d'une nouvelle armée en Italie. Venise conservait également en faveur de l'Autriche une partialité qui devait lui coûter bien cher, puisqu'elle l'expie encore aujourd'hui. L'Espagne resta fidèle. Mais l'attitude de Venise et les hésitations traditionnelles de la Porte ne permirent pas au Directoire de réaliser le plan d'une quadruple alliance. L'Angleterre, en voyant les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse battre en retraite, et comptant en outre sur le mauvais état de nos finances, proposa la paix à des conditions qui prouvaient combien M. Pitt se rendait un compte peu exact de l'état moral de la France et de son génie militaire. Devançant l'Autriche et parlant au nom des alliés de la Grande-Bretagne, il envoya lord Malmesbury en ambassade solennelle à Paris (1) proposer la paix générale et stipulant, sans les désigner, des restitutions réciproques. Lord Malmesbury, ne pouvant produire les pouvoirs des alliés de l'Angleterre, fut éconduit. Le Directoire publia les pièces de cette courte négociation. On s'expliqua plus clairement. Le cabinet anglais demandait à la France d'évacuer l'Italie et la rive gauche du Rhin, de rendre à l'Autriche la Belgique et le Luxembourg, à la Hollande la Flandre maritime, de restaurer le sthathouder. L'Angleterre n'en gardait pas moins le Cap, et promettait seulement en retour de rendre à la France la Martinique, Sainte-Lucie, Tabago et la partie fran-

Négociations présomptueuses de lord Malmesbury au nom de l'Angleterre.

(1) 23 octobre 1796.

çaise de Saint-Domingue. Le négociateur, sommé de revêtir des formes légales ces insolentes propositions, se récria contre cet ultimatum. Le Directoire lui fit une réponse haute et ferme, et lui ordonna de quitter la France dans les quarante-huit heures. 1796.

Expédition avortée de Hoche en Irlande.

Cet incident eut pour conséquence de précipiter une expédition projetée contre l'Angleterre. Hoche fit voile pour l'Irlande avec une flotte de trente-cinq vaisseaux et cinquante bâtimens de transport. Il emmenait vingt mille hommes de troupe. L'escadre mit à la voile le 16 décembre (26 frimaire); malheureusement cette expédition, qui pouvait changer la face du monde, fut contrariée par une tempête qui dispersa les navires dans la nuit du 24 décembre (4 nivôse), au moment où elle approchait de la baie de Bautry. L'amiral Bouvet dut regagner la France. Une partie de l'escadre put arriver en Irlande; mais Hoche, voyant l'expédition impossible, leva l'ancre et parvint à échapper aux croiseurs anglais. Il fut aussitôt nommé au commandement en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, et partit avec vingt mille hommes de son ancienne armée des côtes de l'Océan.

Hoche remplace Jourdan au commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse.

L'exposé de la campagne de 1796 ne serait pas complet sans le récit des derniers événements qui en furent la conclusion. Moreau avait dû rendre Kehl le 9 janvier 1797 (20 nivôse an V), mais les lignes du Rhin n'étaient pas affaiblies. L'armée du Rhin était excellente; celle de Sambre-et-Meuse, avec un général tel que Hoche, ne demandait que de nouveaux

1797. combats. L'Autriche attaquait Huningue, mais l'Italie surtout attirait son attention. Elle employait toutes ses ressources dans un dernier effort en Italie. Elle prit l'élite de ses troupes du Rhin, fit des levées de volontaires, auxquels l'impératrice donna un drapeau brodé de ses mains, et porta à soixante mille hommes l'armée d'Alvinzi. Elle aidait le pape à organiser ses moyens de défense, promettait des secours à Wurmser; et, quoique privée de vivres, Mantoue était déterminée à la résistance. Bonaparte, épuisé, amaigri, malade de la gale, se soutenait à force de génie et de volonté. Sa volonté de fer, son courage surhumain, sa passion pour la gloire, dominaient une situation sous le poids de laquelle tout autre eût succombé. Il avait l'œil à tout, permettait à son armée les plaisirs de la vie, faisait la guerre aux dilapidateurs, demeurait sobre, chaste et laborieux au milieu de l'abondance, fondait des républiques, rançonnait les rois et les princes, menaçait le pape et remaniait la carte d'Italie.

Nouveaux efforts de l'Autriche en Italie.

Les dispositions de l'Autriche furent prises avec tant de hâte, qu'Alvinzi et Provera purent descendre du Tyrol dans le mois de janvier. Les deux généraux commandaient à quatre-vingt-cinq mille hommes. L'armée de Bonaparte, malgré les renforts qu'on lui avait envoyés, ne s'élevait qu'à quarante-cinq mille. Provera partit avec douze mille hommes pour Mantoue, afin de dégager Wurmser. Alvinzi se porta contre Joubert à Rivoli. Il se croyait si supérieur en

nombre, qu'il détacha une partie de son armée et la confia à Lusignan, avec ordre d'attaquer l'arrière-garde de l'armée française. Mais Bonaparte était derrière Joubert, et Masséna veillait sur la gauche. L'armée d'Alvinzi fut coupée de toutes parts : elle laissa deux mille prisonniers sur le plateau de Rivoli. Et quand Lusignan parut, Bonaparte et son armée s'écrièrent : « Ceux-là sont encore à nous ! » Masséna prit en effet la colonne de Lusignan. Comment de tels prodiges purent-ils s'accomplir ? On se l'explique à peine lorsqu'on songe que seize mille Français luttaient en ce moment contre plus de quarante mille Autrichiens. Joubert continua de poursuivre Alvinzi, qu'il battit à la Favorite, et auquel il fit sept mille prisonniers. Masséna, en une nuit, franchit les neuf lieues qui le séparent de Mantoue. Provera, enveloppé par Augereau, Victor, Masséna et Miollis, fut obligé de mettre bas les armes et de livrer le drapeau brodé par l'impératrice. Six mille prisonniers restèrent aux mains des Français. Serrurier, pendant ce temps, rejetait Wurmser dans Mantoue. Cette ville formidable capitula enfin. Le vieux maréchal Wurmser envoya Klenau en parlementaire auprès de Serrurier. Bonaparte assistait à l'entrevue. « Puisqu'il vous envoie, dit-il à Klenau, c'est qu'il est réduit à l'extrémité. Je respecte son âme, sa bravoure et ses malheurs. » Wurmser sortit librement de Mantoue le 14 pluviôse (2 février) avec son état-major, cinq cents hommes, deux cents cavaliers et six pièces de canon. 1797.

1797. Avec cet orgueil immense qui donnait un si puissant relief à son apparente simplicité, Bonaparte s'était dérobé à son triomphe, et ne se trouva point sur le passage de Wurmser. L'Autriche avait perdu en trois jours quarante-cinq mille hommes, dont trois mille tués, et six cents canons.

Le Directoire accepte les plans de Bonaparte.

Bonaparte apparut alors au Directoire dans toute la grandeur de son génie. Ses plans furent compris. Les secours qu'il demandait lui furent accordés. Il lui envoya Bernadotte avec une partie de l'armée du Rhin, et Delmas. Il donna ordre à Hoche et à Moreau de reprendre l'offensive. Bonaparte n'alla pas jusqu'à Rome : il se contenta d'imposer au pape le traité de Tolentino, en vertu duquel le Saint-Siége renonçait à toute prétention sur le comtat Venaissin et abandonnait la Romagne, le Bolonais et le Ferrarais. L'État de Gênes devint la république Ligurienne une et indivisible. Un traité d'alliance offensive et défensive annula le Piémont.

En arrivant en Italie, Bernadotte avait dit à ses soldats : « Soldats de l'armée du Rhin, songez que l'armée d'Italie vous regarde. » Cette noble émulation promettait de nouvelles victoires à ceux qui s'intitulaient les sans-culottes de l'armée d'Italie. L'Autriche avait perdu quatre armées en Italie ; elle détacha la meilleure partie de son armée du Rhin et l'envoya sous le commandement du prince Charles, dernier et impuissant effort qui marquait plus d'obstination que de prudence de la part de la maison d'Autriche.

Déjà Delmas et Bernadotte, franchissant le Tagliamento (1) s'emparaient de Venise, de Trieste (2), de Tarvis, Gradisca, Willach, Palma-Novo, et occupèrent toutes les routes de Vienne dans le Tyrol, le Frioul et la Carinthie. Le 11 germinal (31 mars), Bonaparte entra à Klagenfurth. Il y avait un an à pareille date qu'il partait de Nice pour prendre le commandement de l'armée d'Italie. Il sentit que sa fortune était si haute, qu'il ne pouvait alors la porter plus loin qu'en se constituant l'arbitre de la paix. L'orgueil de l'Autriche refusa de se courber sous le joug de la nécessité ; mais déjà Masséna forçait le défilé de Newmarck et d'Hemdowarck. Les généraux autrichiens comprirent qu'un moment de retard pouvait entraîner une dernière et décisive bataille. Ils se rendirent au quartier général français et obtinrent un armistice, qui fut conclu à Judenburg, le 7 avril. Les préliminaires de la paix s'ouvrirent le 15 à Léoben, et furent signés le 18. Bonaparte dominait ici, non-seulement l'Autriche, mais encore le Directoire. Il parla en maître, n'oubliant pas d'ailleurs d'y joindre la grâce souveraine et de sauver ainsi l'amour-propre du prince Charles. « Votre gouvernement, dit-il, a envoyé contre moi quatre armées sans généraux, et cette fois un général sans armée. »

1797.

Préliminaires du traité de paix de Léoben.

Pendant les négociations, Bonaparte, indigné de

(1) 10 mars 1797 (20 ventôse an V).
(2) 25 mars 1797 (3 germinal an V).

1797. l'immobilité de l'armée d'Allemagne, avait écrit au Directoire une lettre fameuse qui fut l'origine de la haine et de la jalousie que voua au vainqueur de l'Italie le général Moreau. « Quand on a bonne envie « d'entrer en campagne, il n'y a rien qui arrête, et « jamais, depuis que l'histoire nous retrace des « opérations militaires, une rivière n'a pu être un « obstacle réel; *si Moreau veut passer le Rhin, il le* « *passera*, et s'il l'avait déjà passé, nous serions dans « un état à pouvoir dicter les conditions de la paix « d'une manière impérieuse et sans courir aucune « chance; *mais qui craint de perdre sa gloire est sûr* « *de la perdre.* J'ai passé les Alpes Juliennes et les « Alpes Noriques sur trois pieds de glace; j'ai fait « passer mon artillerie par des chemins où jamais « chariot n'a passé, et tout le monde croyait la chose « impossible. Si je n'eusse vu que la tranquillité de « l'armée *et son intérêt particulier*, je me serais « arrêté au delà d'Isonzo; je me suis précipité dans « l'Allemagne pour dégager les armées du Rhin et « empêcher l'ennemi d'y prendre l'offensive; je suis « aux portes de Vienne, et cette cour insolente et or- « gueilleuse a ses plénipotentiaires à mon quartier « général. *Il faut que les armées du Rhin n'aient point* « *de sang dans les veines si elles me laissent seul :* « *alors je m'en retournerai en Italie;* l'Europe en- « tière jugera la différence de conduite des deux « armées. »

Lettre de Bonaparte au Directoire.

Le 30 germinal, après la signature des prélimi-

naires de Léoben, Bonaparte envoya au Directoire Masséna, qu'il avait surnommé l'*Invincible*. Des courriers portaient en même temps des dépêches à l'armée d'Allemagne; mais, lorsqu'ils arrivèrent, Hoche avait passé le Rhin à Newied, Desaix le franchissait au-dessous de Strasbourg et Championnet à Dusseldorf. Les Autrichiens, repoussés, avaient déjà essuyé des pertes assez grandes. Dans sa dépêche du 18 avril, Bonaparte expliquait au Directoire les motifs de sa conduite et l'initiative qu'il avait cru devoir prendre. « Dans la position des choses, disait-il, les « préliminaires de la paix, même avec l'empereur, « sont devenus une opération militaire. Cela sera un « monument de la gloire de la République française « et un présage infaillible qu'elle peut, en deux « campagnes, soumettre le continent de l'Europe. Je « n'ai pas en Allemagne levé une seule contribution, « il n'y a pas eu une seule plainte contre nous. « J'agirai de même en évacuant, et, sans être pro- « phète, je sens que le temps viendra où nous tire- « rons parti de cette sage conduite; quant à moi, je « vous demande du repos; j'ai justifié la confiance « dont vous m'avez investi; je ne me suis jamais con- « sidéré pour rien dans toutes les opérations et je « me suis lancé aujourd'hui sur Vienne, *ayant ac- « quis plus de gloire qu'il n'en faut pour être heu- « reux*, et ayant derrière moi les superbes plaines « d'Italie, comme j'avais fait au commencement de « la campagne dernière, *en cherchant du pain pour*

1797.

1797. « *l'armée que la République ne pouvait plus nourrir.* »

Le Directoire dissimula la profondeur du ressentiment que lui inspirait ce langage. Il se borna à faire observer au vainqueur de l'Italie que l'exercice du pouvoir suprême est l'apanage des premiers magistrats. Une contestation s'éleva au sujet de la reddition de Mantoue. Les avis furent partagés. Rewbell, Barras et Lareveillère-Lepeaux n'admettaient pas que Pizzighitone fût une compensation suffisante.

Carnot proposa de donner Venise à l'Autriche. Un événement, aussi odieux qu'épouvantable, mit fin à ces dissidences. Tandis que Bonaparte franchissait les défilés de la Carinthie, l'État de Venise, à l'instigation de l'aristocratie du Livre d'or et du clergé, organisa une conspiration contre la France. Tandis qu'on levait des troupes pour fermer à Bonaparte le chemin de l'Italie, les prêtres, du haut de la chaire, prêchaient l'assassinat des Français. Un égorgement en masse eut lieu le jour de la seconde fête de Pâques. Le tocsin en donna le signal. Vérone, Padoue, Vicence, devinrent le théâtre de ces massacres. On tua les blessés eux-mêmes et les malades des hôpitaux. Le nom de *Pâques vénitiennes* signalera ce forfait à la postérité, et, comme celui des *Vêpres siciliennes*, vivra tant que l'humanité aura une légende. Bonaparte accourt; les nobles fuient; le doge abdique et le gouvernement démocratique est rétabli après cinq siècles d'oppression.

Les Pâques vénitiennes. — Abolition du gouvernement oligarchique à Venise.

Le nom de *Libérateur de l'Italie* est donné à ce jeune conquérant sous les pas duquel s'écroulent les trônes et naissent les républiques. Chiaramonte lui-même, pris d'un tardif enthousiasme, s'écrie : « Mes frères, soyez bons chrétiens, vous serez bons démocrates. » Les factions, pendant ce temps, continuaient de diviser le gouvernement et le pays. Le Directoire allait perdre la majorité dans les conseils. Né d'un mouvement militaire, il devait chercher un appui dans le principe de son origine. On tombe toujours par où l'on penche, dit un axiome vulgaire. Et, quoique l'instinct de sa propre conservation l'eût jusqu'alors poussé à éloigner du gouvernement les hommes de guerre, la nécessité allait bientôt obliger le Directoire à rechercher leur concours. 1797.

Situation du Directoire en 1797.

La société vit d'ailleurs en vertu de lois supérieures aux calculs mesquins des ambitions individuelles. La force est la loi des sociétés comme elle est dans la nature la loi des éléments et des êtres. Le gouvernement, quelles que soient les entraves légales, appartient toujours au plus fort, parce que la force est souvent la meilleure garantie de l'ordre, de la conservation et du progrès lui-même. Quand le pouvoir civil, par le génie de ceux qui le représentent, domine la situation, il règne sans que nul ne songe à le déposséder, cet état de choses étant le plus désirable et le plus conforme aux besoins de la société. Mais lorsque ce pouvoir n'est plus à la hauteur de sa mission, la société cherche son salut dans la force

1797. militaire, quelque répugnance qu'elle éprouve à chercher ses destinées en dehors des voies que lui indique le génie de la liberté. L'anarchie, née de la révolution, les longues guerres qui en furent la conséquence, devaient engendrer à la fois un grave affaiblissement du pouvoir civil et une supériorité notable de l'élément militaire. Le seul génie de Bonaparte, qui venait de montrer autant d'habileté dans les négociations que dans les armes, déplaçait le pouvoir. L'opinion se tournait vers lui et la gloire de nos armées absorbait les imaginations. Le Directoire ne pouvait échapper aux conséquences de son infériorité et de l'enchaînement historique qui entraînait la Révolution dans une phase nouvelle, sans laquelle il lui eût été impossible d'assurer ses conquêtes, d'anéantir à jamais le vieux monde et d'imposer à l'Europe des principes en harmonie avec ceux de sa propre existence. Cette période guerrière de la Révolution devait la sauver. Elle n'eût été, sans cela, qu'une passagère anarchie, une crise éphémère vouée à l'exécration de l'humanité par tant de crimes restés sans compensation, et elle n'eût laissé qu'une page sanglante de plus dans l'histoire de la société française.

Une doctrine devenue vulgaire dans la démocratie française, doctrine qui consiste à sacrifier l'individualité des grands hommes à un sentiment d'égalité jalouse qui annihile le génie individuel au profit des principes, recevait alors un éclatant démenti.

Bonaparte n'enlevait rien sans doute à l'ensemble 1797.
des idées émanées de la Révolution française, mais il est certain qu'il entraînait ce grand fleuve de notions civilisatrices dans le lit que lui creusait la puissance de sa volonté. La Révolution se faisait homme, si l'on peut ainsi s'exprimer. Elle s'incarnait et se résumait en un individu colossal, qui, pendant quinze ans, allait la personnifier, comme César personnifia le monde romain au siècle de son plus vaste épanouissement.

LIVRE XXVI

Condamnation et mort de Babeuf. — Conspirations royalistes. — Manœuvres de Pichegru. — Élections de l'an V. — La majorité du Directoire recherche l'appui d'un chef militaire. — Opposition des Conseils contre le Directoire. — Remaniement ministériel. — Réorganisation de la garde nationale. — Adresses des armées au Directoire. — Préparatifs de coup d'État. — Coup d'État du 18 fructidor. — Mesures révolutionnaires du Conseil des Cinq-Cents. — Transportation de ministres, de députés et de journalistes. — Les exilés de Sinnamari. — Déceptions d'Augereau. — Nomination de deux nouveaux directeurs. — Mort du général Hoche. — Conseils inutiles de Bonaparte au Directoire. — Abus des mesures prévôtales. — Le tiers consolidé. — Loi contre les nobles. — Rupture des conférences de Lille. — Traité de Campo-Formio. — Bonaparte quitte l'Italie. — Passage de Bonaparte à Rastadt. — Arrivée de Bonaparte à Paris. — Fête triomphale offerte à Bonaparte par le Directoire. — Attitude de Bonaparte pendant la fête du Luxembourg. — Discours de M. de Talleyrand. — Réplique de Bonaparte. — Flatteries insidieuses de Barras. — Ovations de la société parisienne à Bonaparte. — Bonaparte visite les côtes de l'Océan. — Bonaparte conçoit le projet de l'expédition d'Égypte. — Les rapports du Directoire avec Bonaparte s'aigrissent. — Affaires de Suisse et de Rome. — Départ du Pape. — République romaine. — Violentes altercations entre Bonaparte et le Directoire. — Fête anniversaire du 21 janvier.

Préparatifs de l'expédition d'Égypte. — Nouveaux dissentiments avec l'Autriche. — Grandeur politique de l'expédition d'Égypte. — Bonaparte quitte Paris. — Son arrivée à Toulon. — La flotte lève l'ancre. 1797

Le Directoire n'avait plus rien à craindre du parti révolutionnaire. La conspiration de Babeuf et les deux tentatives avortées qui la suivirent marquèrent le dernier effort de cette faction chargée à la fois de crimes et de gloire, qui avait sauvé la patrie, mais qui l'eût perdue en survivant à ses périls. Babeuf et ses complices furent envoyés, aux termes de la Constitution de l'an III, devant la haute cour réunie à Vendôme. Les débats s'ouvrirent le 20 février 1797 (2 ventôse an V). Soixante-cinq prévenus comparurent devant ce tribunal exceptionnel. Babeuf refusa de nommer ses complices. Il montra, ainsi que ses compagnons, le fanatisme et la fermeté d'âme dont ils avaient déjà donné des preuves. Les femmes des accusés assistaient aux débats, qui se prolongèrent jusqu'au 5 prairial. Au début et à la fin de chaque séance les accusés entonnaient des chants patriotiques, notamment la complainte de Goujon. Tous nièrent la conspiration. Le jury inclinait en leur faveur ; il déclara qu'il n'y avait pas de complot, mais il ajouta que postérieurement au 21 germinal an IV, il y avait eu provocation au rétablissement de la Constitution de 1793. Babeuf et Darthé, reconnus coupables sur cette seconde question, furent condamnés à la peine de mort ; six autres accusés profitèrent du bénéfice des circonstan-

Condamnation et mort de Babeuf.

1797. ces atténuantes. On les condamna à la déportation. Babeuf et Darthé se frappèrent tous deux d'un stylet; ces armes trop faibles se brisèrent. On les emporta sanglants, et on les exécuta le lendemain. Babeuf écrivit, avant de se frapper, ses adieux à sa famille. « Une telle mort est glorieuse, loin d'être déshonorée, » disait-il. Il terminait sa lettre par cette phrase, tout à fait conforme au langage des conspirateurs du temps : « Je m'enveloppe dans le sein d'un sommeil vertueux. »

Conspirations royalistes; manœuvres de Pichegru.

Quand le parti révolutionnaire exalté succomba, le parti royaliste, ne trouvant plus de contre-poids, n'en devint que plus audacieux. Les princes entretinrent, dans l'hiver de 1797, plusieurs centaines d'agents à Paris. L'abbé Brottier, Lavilleheurnoy et Duverne de Presles dirigeaient ces agents. Le club de Clichy cachait à peine ses projets de rétablissement de la monarchie. La conspiration faisait chaque jour de nouveaux progrès. Elle avait des ramifications dans les Conseils. Constitué en comité secret à l'instar de la conspiration des Égaux, elle entretenait une agence à Paris, une autre à Lyon sous les ordres de Précy. Puisaye était caché en Bretagne. Pichegru, retiré à Arbois, avait refusé l'ambassade de Suède et continuait de correspondre avec le prince de Condé et avec les Autrichiens, recevant leur argent ainsi que celui de l'Angleterre. Le gouvernement n'ignorait point les crimes de cet homme, qui avait, à prix d'or et moyennant des promesses débattues par l'entremise de M. Fauche Borel, fait battre ses troupes

et cherché tous les moyens possibles d'ouvrir l'Alsace à l'ennemi. Moreau s'était enfin décidé à remettre au Directoire la correspondance du prétendant avec ses agents, trouvée dans les fourgons du général Klinglin. Sous le Comité de salut public, Pichegru eût expié son forfait sur l'échafaud; le Directoire se borna à lui faire comprendre qu'il connaissait sa trahison et à le surveiller. 1797.

Dans cette situation, Pichegru se gardait bien d'agir; mais il entretenait les espérances des princes et de l'étranger, correspondant directement avec le prétendant, recevant de toutes mains, promettant d'entrer au Conseil des Cinq-Cents et d'organiser la contre-révolution. Les royalistes comptaient en effet sur les élections de l'an V pour faire renouveler entièrement le Corps législatif et y envoyer des députés qui mettraient aux voix le rétablissement de la monarchie. Des associations formées dans ce but s'établirent. M. de Wickam, l'agent britannique, et le régent, retiré dans le Brunswick, à Blakenbourg, approuvaient et dirigeaient ces plans et se flattaient de conduire les élections. Fauche Borel vint à Arbois et vit Pichegru, qui lui parla dans le même sens. Le Directoire se montrait d'une faiblesse telle que l'abbé Brottier, Duverne de Presles et Berthelot de la Villeheurnoy ayant été pris en flagrant délit de conspiration par le ministre de la police Cochon de l'Apparent, et envoyés le 8 avril 1797 devant une commission militaire, en furent quittes, les deux

1797. premiers pour dix années de réclusion, et le dernier pour une année, en récompense de ses révélations. Les papiers saisis établirent la complicité morale d'un certain nombre de membres des Conseils, parmi lesquels figuraient Portalis, Siméon, Barbé-Marbois, Boissy-d'Anglas.

Élections de l'an V.

Les élections pour le renouvellement du second tiers des Conseils se firent du 21 mars au 19 avril. Elles eurent pour résultat de donner la majorité aux royalistes. Parmi les nouveaux élus on distinguait Quatremère de Quincy, Maine de Biran, Camille Jordan, Royer-Collard et Pichegru. Les révolutionnaires nommèrent Barrère, qui s'était évadé des prisons de Saintes, mais son élection fut brisée. Les Cinq-Cents portèrent Pichegru à la présidence. La composition du bureau fut entièrement royaliste. Barbé-Marbois fut nommé président du Conseil des Anciens. Le renouvellement d'un des cinq directeurs amena un résultat analogue. Les Conseils nommèrent, en remplacement de Letourneur, qu'une convention secrète déguisée sous l'apparence d'une décision du sort désigna, le royaliste modéré Barthélemy, neveu de l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*.

La division se mit aussitôt dans le sein du Directoire. Carnot inclina du côté de Barthélemy; Barras, Rewbell et Lareveillère-Lepeaux formèrent un groupe déterminé à lutter contre les envahissements du parti royaliste. Ils comptaient s'appuyer sur les débris du parti révolutionnaire; mais après la condamnation

1797.

de Babeuf ce parti n'était pas dans des dispositions conciliantes. Presque détruit d'ailleurs, disséminé, il eût fallu d'abord l'aider à se reconstituer. Dans cette détresse du pouvoir, Barras conçut l'idée, repoussée jusqu'alors, de rechercher l'appui d'un chef militaire. Trois noms s'offraient à l'esprit de Barras et de ses deux collègues : Moreau, Hoche et Bonaparte. Le premier était suspect d'attachement au royalisme et d'une certaine connivence avec Pichegru. Hoche, auquel on fit des ouvertures, promit son appui à la République contre la conspiration royaliste. Il offrit de détacher vingt mille hommes de son armée du Rhin; et, sous prétexte de renforcer l'armée des côtes de l'Océan pour une nouvelle expédition en Irlande, ces troupes devaient marcher sur Paris. Le Directoire envoya également un émissaire auprès de Bonaparte. L'envoyé s'expliqua sans détour. Il exposa que le Directoire, tout en redoutant la présence du vainqueur de l'Italie, avait besoin de son assentiment et de son nom et était prêt à accepter toutes ses conditions. Le général n'en dicta aucune et promit d'envoyer Augereau avec trois millions et des papiers saisis sur M. d'Entraigues, constatant la trahison de Pichegru. Barras ne négligea rien non plus pour se ménager des appuis dans les salons. Madame de Staël, qui était rentrée en France et s'efforçait pour la seconde fois d'y jouer un rôle important, donna au Directoire deux de ses amis, Talleyrand de Périgord, qui venait d'être rayé de la liste des émigrés, et

La majorité du Directoire recherche l'appui d'un chef militaire.

—

Opposition des Conseils contre le Directoire.

1797. un publiciste remarquable, le jeune Benjamin Constant de Rebecque, Génevois d'origine, qui se fit naturaliser Français.

Les Conseils, pendant ce temps, continuaient d'accabler le Directoire de tous les coups que peut porter à un gouvernement une majorité parlementaire hostile. Les malheurs de la guerre, la détresse des finances lui étaient chaque jour reprochés. L'opposition avait, en outre, soin de maintenir à l'ordre du jour le principe de la liberté absolue de la presse.

Les journaux en usaient sans réserve. Stipendiés presque tous par les comités royalistes, ils attaquaient avec fureur le Directoire et le parti conventionnel. Une personnalité cynique, odieuse, se mêlait à cette polémique. Les Conseils ne s'arrêtaient pas un instant, graciant les émigrés et les prêtres réfractaires. Les plus exaltés parmi les partisans du clergé demandaient l'abolition du serment civique. Camille Jordan, jeune député lyonnais, réclama, entre autres pratiques extérieures du culte, le rétablissement de l'usage des cloches. Ces deux propositions étaient prématurées; elles échouèrent. Le club de Clichy secondait la presse et les Conseils. Le Directoire lui opposa le club de Salm, qui s'ouvrit sous la présidence du Girondin Riouffe. Les deux partis s'y exprimaient fort librement et manifestaient le désir de se déporter réciproquement. L'idée de la déportation, préconisée par M. de Talleyrand, fit de grands progrès. Depuis le Directoire elle a été mise en pratique

en France par les partis victorieux, et leur a permis 1797.
de décimer leurs ennemis vaincus par un moyen moins odieux que la guillotine.

La crise approchait. Le Directoire étant en mesure de se défendre, les Conseils s'alarmèrent et cherchèrent un moyen de désorganiser le gouvernement en s'emparant du ministère. Ils proposèrent un moyen de rapprochement qui consistait à éliminer du ministère Merlin de Douai, Lacroix et Ramel, et de maintenir Petiet, Benezech et Cochon. Le Directoire vit le piége qu'on lui tendait et fit exactement le contraire de ce qui lui était demandé. Il conserva les trois ministres dont on lui demandait le renvoi et remplaça les trois derniers par François de Neufchâteau, Hoche et Lenoir-Laroche. Les Conseils, alarmés, voulurent alors se créer l'appui d'une force armée en réorganisant la garde nationale. Cette dernière mesure pouvait être motivée par les bruits qui circulaient sur la prochaine arrivée d'un corps de troupes à Paris. Delahaye, député de Seine-et-Marne, dénonça le fait et demanda la réorganisation de la garde nationale. Camille Jordan l'appuya et fit remarquer que cette marche inconstitutionnelle des troupes coïncidait avec le renvoi des trois ministres qui avaient la confiance du Corps législatif. Les principaux agitateurs des Conseils, Dumolard, Villot, Aubry, Desmolières et les commissions des inspecteurs de salle, formèrent avec Pichegru une sorte de gouvernement en expectative. Les attributions des

1797. inspecteurs de salle furent étendues de manière à leur permettre au besoin de commander la garde. Les Conseils décrétèrent, en outre, la fermeture de toutes les réunions politiques. C'était anéantir le club de Clichy; mais il importait surtout aux conspirateurs de fermer les cercles constitutionnels. Hoche, pendant ce temps, arrivait à Paris. Son âge ne lui permettant pas d'exercer les fonctions de ministre, il fut remplacé par Scherer. Carnot, qui, par respect de la légalité ou par une fausse appréciation de la situation, se séparait de ses collègues relativement aux projets de coups d'État, réprimanda le général Hoche, qui repartit pour son quartier aussi mécontent que surpris des divisions du gouvernement.

Adresses des armées au Directoire. — Préparatifs de coup d'État.

Barras, Rewbell et Lareveillère-Lepeaux n'avaient donc plus d'espoir que dans Bonaparte. Le vainqueur de l'Italie saisit l'occasion de la fête anniversaire du 14 juillet pour préparer ses troupes à soutenir la République contre les conspirateurs royalistes. «Soldats, s'écriait-il dans sa proclamation, je sais que vous êtes profondément affectés des malheurs qui menacent la patrie... Jurons par les mânes des héros qui sont morts à côté de nous pour la liberté; jurons sur nos drapeaux guerre implacable aux ennemis de la République et de la Constitution de l'an III. » Les armées n'avaient point participé aux crimes de la Révolution; par contre, elles n'avaient pas suivi le mouvement d'opinion qui entraînait déjà une partie de la nation vers la monarchie. Restées républicaines,

elles manifestèrent énergiquement leurs sentiments 1797.
dans des adresses enflammées qu'elles envoyaient au Directoire. La division d'Augereau se distingua par la véhémence de son langage. Elle se terminait ainsi : « Des hommes couverts d'ignominie, avides de vengeance, saturés de crimes s'agitent et complotent au milieu de Paris, quand nous avons triomphé aux portes de Vienne... Vous qui avez fait du mépris, de l'infamie, de l'outrage et de la mort le partage des défenseurs de la République, ô conspirateurs, tremblez! De l'Adige au Rhin et à la Seine il n'y a qu'un pas, tremblez! Vos iniquités sont comptées et le prix est au bout de nos baïonnettes! » Augereau partit pour Paris. Il apportait les drapeaux conquis à Venise. Un aide de camp de confiance du général Bonaparte, M. Lavalette, était déjà parti avec la mission de se rendre un compte exact de la situation, d'agir en conséquence et au besoin de remettre au Directoire les sommes nécessaires à l'accomplissement du coup d'État. Augereau arriva comme un orage. Le Directoire lui confia le commandement de la dix-septième division, dans laquelle Paris se trouvait compris. Il ne manquait donc ni argent ni troupes pour le coup d'État. Barras essaya d'attirer Pichegru dans le parti du Directoire et lui envoya un négociateur; mais Pichegru, retournant la proposition, fit à Barras, au nom du parti monarchique, des offres analogues. Ces deux hommes se comprenaient trop bien pour se tromper. Quant à Carnot, il per-

1797. sistait à rester dans la légalité entre le royaliste Barthélemy et ses trois collègues. Cette attitude marquait plus d'honnêteté que de prudence et de perspicacité.

Chacun sentait que le jour de la lutte n'était pas éloigné. Les Conseils prirent leurs dernières dispositions. Le Conseil des Cinq-Cents nomma le 19 août Pichegru, Vaublanc, Thibaudeau et Emmery inspecteurs de la salle. Il fut convenu qu'en cas d'attaque les royalistes élèveraient des barricades, s'empareraient des buttes Montmartre et des télégraphes, inviteraient Barthélemy et Carnot à se réunir au Corps législatif, tandis que celui-ci mettrait hors la loi Barras, Rewbell et Lareveillère-Lepeaux. Les journaux annonçaient hautement la catastrophe et en fixaient la date. Les personnes timorées fuyaient Paris. Au fond, les conspirateurs des Conseils étaient pleins de trouble et d'effroi. Les découvertes de leurs agents ne faisaient qu'aggraver leurs terreurs. Pichegru, l'homme d'action du parti, était paralysé par Barras, qui lui faisait espérer qu'il se réunirait à lui. Barras sut faire pressentir à Pichegru que le coup d'État n'aurait lieu que le 20 fructidor. Les Conseils résolurent d'agir le 19. Une révélation en informa Barras, qui fixa l'exécution du coup d'État au 18 fructidor.

La journée du 17 fructidor (3 septembre) se passa sans autre incident que le décret sur la formation de la garde nationale. La séance du Conseil des Cinq-

Cents fut même plus calme qu'elle ne l'était ordinairement. Les généraux Pichegru et Villot devaient passer la nuit dans la salle des inspecteurs. Thibaudeau reçut le soir, au spectacle, une communication secrète des placards que le Directoire devait afficher le lendemain. La trahison de Pichegru y était dénoncée, prouvée. Ne voulant pas se mêler dans ces débats, Thibaudeau garda son secret et se mit en sûreté. A une heure du matin Scherer, ministre de la guerre, fit appeler Ramel, adjudant général qui commandait la garde des Cinq-Cents. Des troupes entraient en même temps dans Paris et prenaient position autour du palais des Tuileries, à l'Hôtel de Ville et sur les quais. Ramel fit prévenir Siméon, président des Cinq-Cents, et Lafond-Ladebat, président des Anciens. A cinq heures et demie, Ramel reçut d'Augereau l'ordre de se porter au quai d'Orsay avec les grenadiers du Corps législatif. Il refusa d'obéir et rangea en bataille les huit cents grenadiers de sa réserve. Mais un grand nombre d'entre eux étaient gagnés. Augereau arriva à six heures du matin, suivi d'un état-major d'environ quatre cents officiers. Les grenadiers crièrent : « Vive le Directoire ! vive Augereau ! » Il interpella sévèrement Ramel, lui demandant compte de sa désobéissance et lui ordonnant de se rendre aux arrêts. Presque en même temps Ramel fut arrêté avec une telle brutalité qu'Augereau dut s'interposer. Pendant ce temps, un officier arrêtait les inspecteurs de

1797.

Coup d'État du 18 fructidor.

1797. la salle et les conduisait au Temple. Il n'y eut d'abord que vingt-cinq personnes d'arrêtées. On en relâcha dix. Carnot s'échappa. Les trois directeurs en furent charmés; ils offrirent à Barthélemy de faciliter sa fuite; mais celui-ci ne voulut y consentir qu'à la condition qu'on lui donnerait un passe-port pour Hambourg, sous son véritable nom et avec faculté de sortir en plein jour. On dut l'arrêter. À sept heures du matin les Parisiens apprirent le coup d'État et purent lire sur les murs des placards contenant une lettre du général Moreau, dans laquelle ce général exposait le complot de Pichegru et une lettre du prince de Condé à Imbert-Colomès.

Les Cinq-Cents se réunirent à l'Odéon, les Anciens à l'École de médecine. Le Directoire leur adressa aussitôt un message pour leur expliquer les motifs des mesures qu'il venait de prendre. Les Conseils se déclarèrent en permanence. Les Cinq-Cents proposèrent la nomination d'une commission de cinq membres destinée à proposer une série de décrets protecteurs de l'ordre public. Chazal, Villers, Sieyès, Boulay (de la Meurthe) et Poullain-Grandpré furent élus. Le soir même, Boulay, dans un rapport de la commission, demande l'exclusion de cinq députés royalistes rappelés en prairial, l'interdiction des droits électoraux pour les parents d'émigrés, la déportation de soixante-dix personnes, l'exil des émigrés dans la quinzaine, l'abrogation de la loi qui rappelait les prêtres déportés, l'expulsion des Bour-

Mesures révolutionnaires du Conseil des Cinq-Cents.

bons, y compris la veuve de Philippe-Égalité, la confiscation de leurs biens, l'abrogation de la loi sur la garde nationale, la soumission des journaux à l'administration de la police pendant un an, le rétablissement des sociétés politiques, sous réserve du proit de les interdire par simple mesure administrative, l'annulation des élections de quarante-huit départements. Le soir même toutes ces propositions furent votées. Pendant ce temps, les arrestations continuaient. Elles atteignaient les journalistes et les députés, Paris et la province. Quarante-deux journaux furent supprimés. On remit en vigueur un certain nombre de lois révolutionnaires, qui accrurent la puissance dictatoriale du Directoire. 1797.

Le nombre des personnes condamnées à la déportation s'éleva à un chiffre considérable. Il ne comprit pas moins de quarante et un membres du Conseil des Cinq-Cents, de treize députés du Conseil des Anciens, de deux directeurs, Carnot et Barthélemy. On y ajouta les rédacteurs et éditeurs de trente-cinq journaux et une foule d'autres personnes, parmi lesquelles nous citerons : l'abbé Brottier, Berthelot de Lavilleheurnoy, Ramel, Miranda, Morgan, Mailhe, de la Convention; Dunan et Cochon; anciens ministres, Dossonville, agent de Cochon, Suard, journaliste célèbre, etc. La plupart des condamnés furent laissés à l'île de Ré. Mais, le jour même de leur arrestation, quinze condamnés furent extraits de la prison du Temple, entassés brutalement dans des chariots

1797. fermés aux deux bouts par des barreaux de fer, conduits à Rochefort et embarqués pour la Guyane, dont le climat passait alors pour mortel et le fut, en effet, pour quelques-uns des proscrits. Ces exilés étaient Barthélemy, Pichegru, Villot, Aubry, Rovère, Bourdon (de l'Oise), Ramel, Dossonville, Murivois, Delarue, Lafond-Ladebat, Tronçon-Ducoudray, Barbé-Marbois, Brottier et Berthelot de Lavilleheurnoy. En arrivant à Sinnamari, un homme, ou plutôt un des spectres de la Terreur leur apparut. Ils reconnurent avec horreur Billaud-Varennes. Collot-d'Herbois, son compagnon de crimes et de misère, avait déjà succombé. Certes, parmi les nouveaux exilés, s'il y avait des innocents, il se trouvait aussi des coupables plus odieux que l'ex-membre du Comité de salut public : Rovère, qui fut féroce révolutionnaire et plus tard royaliste sans croyances et par le seul appât du gain ; Pichegru qui, pour de l'or et à des conditions stipulées à l'avance, fit tuer une partie de ses troupes et tenta de livrer sa patrie à l'étranger, crime monstrueux que n'eussent point commis les hommes qui, en se couvrant de sang, purent encore plaider devant le tribunal de la postérité cette circonstance atténuante qu'ils croyaient, par de tels moyens, sauver

Les exilés de Sinnamari.

la patrie en danger. Billaud-Varennes n'en fut par moins proscrit parmi les proscrits de Cayenne. L'abbé Brottier seul se fit l'ami de cet homme, qui pendant vingt années devait voir s'élever et s'écrouler des trônes, sans que ces vicissitudes de la fortune

changeassent rien à la sienne. Il n'y eut point de crime politique si grand qui, dans cette période de temps, ne fut amnistié. Pichegru lui-même devait revoir le sol de la patrie et conspirer une seconde fois sa perte. Pour Billaud-Varennes et pour la plupart de ceux que 1793 marqua de son signe sanglant, il n'y eut jamais de pardon; tant la haine qui poursuivait et poursuivra longtemps encore la Révolution française devait mettre de côté toute pudeur et confondre les notions de l'impartialité la plus élémentaire qui mesure les degrés du châtiment à la grandeur du crime. La peur a été trop longtemps l'Égérie des gouvernements et la muse de l'histoire. Pichegru et ses pareils n'effrayèrent point les intérêts pour qui la patrie n'est qu'un mot. Les hommes de la Terreur firent au contraire trembler au seul souvenir de leur nom. Ces générations firent comme le mauvais juge qui amnistierait le parricide et n'accorderait pas même un sursis au meurtrier vulgaire. La postérité ne s'est pas aperçue qu'elle marquait ainsi plus de sollicitude pour les personnes et pour les biens que pour le salut de la patrie. 1797.

Déceptions d'Augereau. — Nomination de deux nouveaux Directeurs.

Délivrée de ses anciens adversaires, la majorité du Directoire se hâta de demander au Corps législatif de nommer deux nouveaux directeurs en remplacement de Carnot et de Barthélemy. Ce fut pour Augereau le réveil des songes. Ce brave général, enfant du peuple de Paris, s'était laissé prendre aux promesses de Barras. Le pouvoir l'avait ébloui. Il eût

1797. fermés aux deux bouts par des b
conduits à Rochefort et embarqués p
dont le climat passait alors pour m
en effet, pour quelques-uns des pros
étaient Barthélemy, Pichegru, Villot,
Bourdon (de l'Oise), Ramel, Dosson
Delarue, Lafond-Ladebat, Tronçon-Du
Marbois, Brottier et Berthelot de
En arrivant à Sinnamari, un homme,
spectres de la Terreur leur apparut.
avec horreur Billaud-Varennes. Co
son compagnon de crimes et de mis
succombé. Certes, parmi les nouvea
avait des innocents, il se trouvait auss
plus odieux que l'ex-membre du C
public: Rovère, qui fut féroce révolut
tard royaliste sans croyances et par l
gain; Pichegru qui, pour de l'or et à
stipulées à l'avance, fit tuer une parti
et tenta de livrer sa patrie à l'étrang
strueux que n'eussent point commis l
en se couvrant de sang, purent encore
le tribunal de la postérité cette cir
nuante qu'ils croyaient, par de tels
Les exilés de Sinnamari. la patrie en danger. Billaud-Varenne
moins proscrit parmi les proscrit
L'abbé Brottier seul se fit l'ami de
pendant vingt années devait voir s'
ler des trônes, sans que ces vicissitu

1797. voulu qu'en récompense de ses services au 18 fructidor, les trois directeurs le fissent siéger parmi eux, et de leur propre autorité. La Constitution ne permettait pas qu'il en fût ainsi. Le Corps législatif ne plaça Augereau qu'après Masséna, et au quatrième rang sur sa liste. Merlin (de Douai) et François de Neufchâteau furent nommés directeurs et remplacés, le premier au ministère de la justice, le second à l'intérieur, par Lambrechts et Letourneur, administrateurs pris dans les départements. Une circonstance douloureuse permit bientôt au Directoire d'offrir une compensation à Augereau. Hoche venait d'être placé à la tête des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin réunies, lorsqu'un mal inexplicable lui enleva la vie. Hoche mourut après quarante-huit heures d'atroces douleurs, le 27 septembre. Il souffrait depuis son expédition d'Irlande. L'autopsie révéla des indices suspects qui établirent la conviction qu'il était mort empoisonné; mais il fut impossible de remonter à l'origine du crime, et l'opinion flotta entre diverses conjectures plus ou moins invraisemblables. Hoche fut une des gloires les plus pures de la République. Il mourut dans sa vingt-neuvième année, à la fleur de l'âge et du génie, emportant les regrets de la France et une mémoire sans tache. Le Directoire nomma Augereau, en remplacement de Hoche, au commandement des armées réunies du Rhin et de Sambre-et-Meuse. Moreau tomba au contraire dans la disgrâce, pour la lenteur qu'il avait mise à révéler

la trahison de Pichegru. Il fut rappelé à Paris et mis en disponibilité. 1797.

Conseils inutiles de Bonaparte au Directoire. — Abus des mesures prévôtales.

Le Directoire, par cela seul qu'il avait au moyen d'un coup d'État triomphé d'une conspiration royaliste, devait rentrer dans le gouvernement révolutionnaire. La sagesse eût été de s'arrêter sur cette pente. Bonaparte, dans des lettres impatiemment attendues et adressées à Augereau et à François de Neufchâteau, avait donné le conseil de ne pas faire la bascule. Ce conseil ne fut pas suivi. On abusa inutilement des mesures prévôtales. L'abus de la victoire, lorsqu'elle est le résultat d'une violation des lois, rend le pouvoir odieux. La modération peut seule absoudre et justifier les coups d'État; mais la modération est l'apanage de la force. Le Directoire était trop faible et trop méprisé pour ne pas tomber dans les excès de la dictature. Il se rendait odieux et préparait sa perte par les moyens mêmes dont il venait de créer le précédent.

Une des premières mesures révolutionnaires du Directoire fut de réduire la dette au niveau des ressources. Les revenus de l'an VI s'élevaient à cent seize millions, les dépenses à cinq cent trente, la dette à deux cent cinquante-huit. En n'en payant que le tiers, la balance était égale. Ce tiers fut converti en rente perpétuelle, inscrite au grand-livre. Le reste fut remboursé en bons de biens nationaux qui perdaient plus de quatre-vingts pour cent de leur valeur. On murmura beaucoup contre cette mesure. Il n'y en

1797. avait aucune autre réalisable. C'était la troisième fois, depuis l'abbé Terray, que la France se voyait obligée de recourir à de telles extrémités. Une loi qui considérait les nobles comme étrangers et les obligeait à solliciter la naturalisation suivit cette mesure financière. Cette loi fit scandale. On la mitigea en exceptant de cette vexation les nobles qui, soit dans les armées, soit dans les fonctions ou les assemblées, avaient servi la République.

Les actes diplomatiques du Directoire se ressentirent également de son nouveau système politique. Des négociations avec l'Angleterre avaient été reprises à Lille depuis le 17 juillet. Malmesbury portait la parole pour l'Angleterre, Maret et l'ancien directeur Letourneur représentaient le gouvernement français; mais ce fut Maret qui en réalité conduisit l'affaire. Le Portugal conclut, sur ces entrefaites, un traité avec la France. L'Angleterre, modérant ses prétentions, se bornait à demander des sacrifices à l'Espagne et à la Hollande. La France ne pouvait faire connaître ses intentions sans consulter ces deux puissances. Le coup d'État de fructidor changea brusquement la face des choses. Maret fut rappelé et remplacé par Bonnier et Treilhard. Leurs instructions étaient rigoureuses. Ils devaient exiger des Anglais la restitution de tout ce qu'ils avaient pu prendre aux États alliés à la République. C'était rompre les conférences.

Rupture des conférences de Lille.

Bonaparte, qui continuait à Udine l'œuvre de pacifi-

cation commencée à Léoben, se contentait de la limite de l'Oglio. Le Directoire lui enjoignit d'imposer à l'Autriche la limite de l'Isonzo. Mais Bonaparte se sentait maître de la situation et n'entendait pas céder à d'imprudentes exigences. Il formula sa volonté d'une manière qui n'admettait ni réplique ni atermoiement. M. de Cobentzel, négociateur de la cour de Vienne, reçut avis de la reprise des hostilités dans les vingt-quatre heures, à moins que l'Autriche n'acceptât une combinaison qui donnait le Rhin, Mayence et les îles Ioniennes à la France, l'Adige et Mantoue à la république Cisalpine, et concédait Venise à l'Autriche. Un traité fut conclu sur ces bases à Campo-Formio, le 17 octobre. Venise, par ce traité, fut injustement cédée à l'Autriche, et de cette époque datent ses malheurs et son asservissement. Les Pâques vénitiennes méritaient une expiation; mais l'injustice change un coupable en martyr. La faute de Venise fut d'incliner vers l'Autriche quand la France apportait la liberté en Italie. Le peuple vénitien devait-il être responsable de la politique de son détestable gouvernement? Bonaparte introduisit dans le traité de Campo-Formio une clause qui honore ses sentiments: il stipula l'élargissement de M. de la Fayette et de ses compagnons, détenus depuis cinq années dans les prisons d'Olmutz. Les conventions pour l'évacuation des troupes furent signées le 1er décembre.

1797.

Traité de Campo-Formio. Bonaparte quitte l'Italie. — Passage de Bonaparte à Rastadt.

La paix signée, Bonaparte retombait en quelque sorte de tout le poids de son génie et de sa dévorante

1797. activité sur le Directoire. Il était indispensable, mais difficile, de trouver un commandement à la hauteur d'une telle renommée. Le Directoire offrit à Bonaparte le commandement de l'armée des côtes de l'Océan, qui devait combattre contre l'Angleterre. Quelques historiens ont voulu voir dans cette distinction un leurre que le Directoire offrait à l'ambition de Bonaparte. Après la signature de la paix générale, excepté avec l'Angleterre, le commandement de l'armée des côtes de l'Océan était pourtant le seul commandement qui eût quelque chance de ne pas rester oisif. Bonaparte ne refusa pas d'ailleurs. Il avait besoin de voir la France pour prendre un parti. Mais, au moment de quitter Milan, le gouvernement lui envoya l'ordre de se rendre au congrès de Rastadt pour y présider, en qualité de plénipotentiaire, la légation de la République française. Bonaparte, avant de partir, régla les dernières affaires de la Cisalpine, que le Saint-Siége dut reconnaître officiellement, et laissa le commandement des troupes à Berthier. Dans une courte proclamation il recommanda aux Italiens l'ordre, la modération, l'amour de la liberté, et leur promit l'appui de la France jusqu'au jour, non éloigné, où ils auraient pris des mœurs militaires. Il traversa le Piémont et la Suisse. Sur son passage le canon tonnait et les peuples, entraînés par l'enthousiasme et l'irrésistible curiosité qu'inspirent les hommes extraordinaires, se ruaient à sa rencontre. Les Vaudois lui devaient leur déli-

vrance; ils lui offrirent des couronnes. A Rastadt, Bonaparte trouva une cour de princes allemands. Il n'y passa que deux jours, mais dans ces deux jours il trouva une occasion de faire respecter la révolution française, en refusant de recevoir M. de Fersen, envoyé de la Suède, et qui, on ne l'a pas oublié, avait favorisé la fuite de la famille royale au fatal voyage de Varennes. 1797.

Arrivée de Bonaparte à Paris. — Fête triomphale offerte à Bonaparte par le Directoire.

Bonaparte traversa la France incognito, arriva à Paris le 15 frimaire an VI (5 décembre 1797), et se reposa dans une petite maison qu'il avait achetée, rue Chantereine. M. de Talleyrand se présenta le soir même; mais le général s'excusa et ne le reçut point, le lendemain matin Bonaparte lui rendit sa visite. Une foule des hauts personnages affluait au ministère des affaires étrangères. Paris, informé du retour du héros de l'armée d'Italie, avait hâte de le contempler. L'objet de cette admiration et de cette curiosité restait silencieux et réservé. Talleyrand le présenta aux directeurs. Ceux-ci, dissimulant leurs sentiments, l'accueillirent avec les apparences de la plus vive satisfaction. Par les ordres du Directoire, une fête magnifique fut préparée dans la cour du palais du Luxembourg, où s'éleva un autel de la Patrie surmonté des statues de la Liberté, de l'Égalité et de la Paix. Cette fête devait être offerte le 20 frimaire an VI (10 décembre 1797) au général Bonaparte. Ce fut un triomphe auquel tout Paris voulut assister. Les ambassadeurs de la plupart des

1797. peuples de l'Europe et les corps constitués avaient pris place sur un amphithéâtre. L'élite de la société parisienne se pressait aux galeries. Assis en costume romain au pied de l'autel de la Patrie, les cinq directeurs attendaient le triomphateur. Tout à coup le canon gronda, l'hymme à la liberté, de Chénier, retentit, chanté par cent voix harmonieuses, un cri : Vive Bonaparte! s'éleva. Il entra calme, pâle comme toujours, vêtu avec cette savante simplicité qui, à elle seule, était un trait de génie. Il portait l'habit qu'il avait au pont d'Arcole. Talleyrand le conduisait avec la grâce et le sourire d'un courtisan accompli. Derrière Bonaparte, Joubert et Andréossy portaient un magnifique drapeau chargé d'inscriptions en lettres d'or où l'histoire de l'armée d'Italie était tracée tout entière en ces quelques mots : « L'armée d'Italie a fait cent cinquante mille prisonniers. Elle a pris cent soixante-dix drapeaux, cinq cent cinquante pièces d'artillerie de siége, six cents pièces de campagne, cinq équipages de pont, neuf vaisseaux, douze frégates, douze corvettes, dix-huit galères. — Armistice avec les rois de Sardaigne, de Naples, le Pape, les ducs de Parme, de Modène, préliminaires de Léoben. — Convention de Montebello avec la république de Gênes. — Traité de paix de Tolentino, de Campo-Formio. — Donné la liberté aux peuples de Bologne, de Ferrare, de Modène, de Massa-Carrara, de la Romagne, de la Lombardie, de Brescia, de Bergame, de Man-

toue, de Crémone, d'une partie du Véronais, de Chiavenna, de Bormio et de la Valteline, aux peuples de Gênes, aux fiefs impériaux, au peuple des départements de Corcyre, de la mer Égée en Ithaque. — Envoyé à Paris les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, du Guerchin, du Titien, de Paul Véronèse, du Corrége, de l'Albane, des Carrache, de Raphaël, de Léonard de Vinci, etc. — Triomphé en dix-huit batailles rangées : *Montenotte*, *Mondovi*, *Lodi*, *Borghetto*, *Lonato*, *Castiglione*, *Roveredo*, *Bassano*, *Saint-Georges*, *Fontanavina*, *Caldiero*, *Arcole*, *Rivoli*, *la Favorite*, *le Tagliamento*, *Tarwis*, *Newmarckt*. — Livré soixante-sept combats. » 1797.

Attitude de Bonaparte à la fête du Luxembourg. — Discours de Talleyrand.

M. de Talleyrand présenta Bonaparte aux directeurs. Ce rôle lui appartenait en sa qualité de ministre des relations extérieures, puisqu'il s'agissait en ce moment du négociateur plus que du général. Comme César aux fêtes lupercales, le général s'enveloppa dans une rigoureuse modestie; il fallait un héros modeste et magnanime à cette république ombrageuse qui déjà souhaitait un maître, le prouvait par ses adorations, mais qui ne voulait pas que ce maître possédât les attributions et les signes extérieurs de la souveraineté. Les discours et la physionomie de la fête se modelèrent sur cette forme conventionnelle. Talleyrand parla d'abord, et quoiqu'il eût alors un désir très-sincère d'être agréable à Bonaparte, son discours, lu à soixante ans de distance, ressemble à un chef d'œuvre de persiflage.

1797. Le côté faux de la situation y apparaît aussi clairement que dans les événements eux-mêmes. Après un préambule adulateur, Talleyrand s'exprimait ainsi : « On doit remarquer, et peut-être avec quelque surprise, tous mes efforts pour expliquer, pour atténuer presque la gloire de Bonaparte; il ne s'en offensera pas. Le dirai-je? J'ai craint un instant pour lui l'ombrageuse inquiétude qui, dans une république naissante, s'alarme de tout ce qui peut porter une atteinte quelconque à l'égalité; mais je m'abusais : la grandeur personnelle, loin de blesser l'égalité, en est le plus beau triomphe, et, dans cette journée même, les républicains français doivent tous se trouver plus grands.

« Et quand je pense à tout ce qu'il fait pour se faire pardonner cette gloire; à ce goût antique de la simplicité qui le distingue; à son amour pour les sciences abstraites; à ces lectures favorites, à ce sublime Ossian qui semble le détacher de la terre; quand personne n'ignore son mépris profond pour l'éclat, pour le luxe, pour le faste, ces méprisables ambitions des âmes communes; ah! loin de redouter ce qu'on voudrait appeler son ambition, je sens qu'il nous faudra peut-être le solliciter un jour pour l'arracher aux douceurs de sa studieuse retraite. La France entière sera libre; peut-être lui ne le sera jamais; telle est sa destinée. Dans ce moment un nouvel ennemi l'appelle; un ennemi célèbre par sa haine profonde contre les Français et par son insolente

tyrannie envers tous les peuples de la terre. Que, par le génie de Bonaparte, il expie promptement l'une et l'autre, et qu'enfin une paix digne de toute la gloire de la République soit imposée à ces tyrans des mers; qu'elle venge la France et qu'elle rassure le monde! 1797.

« Mais, entraîné par le plaisir de parler de vous, général, je m'aperçois trop tard que le public immense qui vous entoure est impatient de vous entendre; vous aussi devez me reprocher de retarder le plaisir que vous aurez à écouter celui qui a le droit de vous parler au nom de la France entière et la douceur de vous parler encore au nom d'une ancienne amitié. »

Réplique de Bonaparte.

Bonaparte répondit sur ce ton bref et énergique dont Tacite a commencé ses immortelles *Annales* : « Citoyens directeurs, le peuple français pour être libre avait les rois à combattre; pour obtenir une constitution fondée sur la raison, il avait dix-huit siècles de préjugés à vaincre : la Constitution de l'an III et vous avez triomphé de tous les obstacles. La religion, la féodalité et le royalisme ont successivement, depuis vingt siècles, gouverné l'Europe; mais de la paix que vous venez de conclure date l'ère des gouvernements représentatifs. Vous êtes parvenus à organiser la grande nation, dont le vaste territoire n'est circonscrit que parce que la nature en a posé elle-même les limites.

« Vous avez fait plus : les deux plus belles parties de l'Europe jadis si célèbres par les arts, les sciences

1797. et les grands hommes dont elles furent le berceau, voient, avec les plus grandes espérances, le génie de la liberté sortir du tombeau de leurs ancêtres. Ce sont deux piédestaux sur lesquels les destinées vont placer deux puissantes nations.

« J'ai l'honneur de vous remettre le traité signé à Campo-Formio et ratifié par Sa Majesté l'empereur.

« La paix assure la liberté, la prospérité et la gloire de la République.

« Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur les meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre. »

Barras prit à son tour la parole. Il fit déborder la coupe des flatteries dans l'espoir de dissimuler à celui auquel il la versait l'amertume de la lie qui se trouvait au fond. Il compara Bonaparte à un phénomène précurseur d'une ère nouvelle, dépassant les héros de l'antiquité, secouant le joug des parallèles, effaçant les conquérants les plus illustres, méditant des conquêtes avec la pensée de Socrate, réconciliant l'homme avec la guerre. « Couronnez, dit-il, citoyen général, une si belle vie par une conquête que la grande nation doit à sa dignité outragée. Allez, par le châtiment du cabinet de Londres, effrayer les gouvernements insensés qui tenteraient encore de méconnaître la puissance d'un peuple libre...» Bonaparte sentit que là était la pensée du Directoire. On voulait l'arracher à l'admiration et à l'amour de la multitude, l'éloigner du foyer des affaires publiques.

D'une nomination à un poste militaire qui par la paix devenait le seul actif, on faisait un exil. On n'attendait pas, pour congédier le héros, que la fête fût terminée. Mais cette impression que dut ressentir Bonaparte, et dont le souvenir devait lui rester, sembla, en quelque sorte, ensevelie sous la pompe du triomphe et n'occupa même pas l'attention publique. 1797.

Ovations de la société parisienne à Bonaparte.

L'admiration électrisait d'ailleurs tous ceux qui assistèrent à ce grand et curieux spectacle. Quand Barras s'avança pour embrasser Bonaparte, les autres directeurs obéirent à un mouvement spontané et suivirent son exemple. L'enthousiasme du peuple fut immense et sans mélange. Les fêtes se succédèrent les unes aux autres. L'entraînement était irrésistible. Les savants et les artistes devenaient naïfs devant ce sublime modèle, comme des enfants et des soldats. Jamais mortel ne fut comblé de plus d'hommages. Les opinions s'effaçaient. On rapporte que M. de Bonald lui offrit son livre et que David, l'ami et le peintre de Marat, voulut le représenter s'élançant sur le pont d'Arcole. Mais lui refusa. Il ne voulait même pas être confondu avec l'armée. Il avait en lui l'aspiration qui est le dernier trait de l'ambition, l'aspiration à la solitude. Il répondit au peintre par cette parole d'un sentiment artistique si profond : « Représentez-moi tranquille sur un cheval fougueux. »

Mais ce repos n'était pas en lui, et lorsqu'au sortir de ces fêtes éclatantes il rentrait dans sa petite mai-

1797.

son de la rue Chantereine, qu'on venait de nommer rue de la Victoire, il se souvenait des paroles de Barras, il les éclairait de toutes ses observations du jour, il en pesait la portée. Un matin, dégoûté des louanges suspectes du Directoire, sentant le besoin de méditer et de se recueillir, il partit pour inspecter son armée destinée à combattre l'Angleterre. Longtemps il visita les côtes, conçut l'idée du canal de Saint-Quentin, étudia Anvers et Boulogne. Mais voyant partout la mer devant lui, songeant à l'Angleterre si bien gardée, il lui vient une pensée digne de celles qui entraînaient les conquérants romains et les grands navigateurs du quinzième siècle. L'idée d'aller combattre l'Anglais en Égypte ou de ruiner son commerce en Asie s'était emparée de son esprit. L'Inde est au fond de la pensée de tous les conquérants. Nous la retrouverons plus d'une fois dans celle de Bonaparte. Déjà cette idée l'avait obsédé à Milan et il l'avait confiée au Directoire. Elle allait devenir le refuge de sa gloire, que le repos et les intrigues politiques eussent découronnée de son auréole épique. Il avait déjà jeté dans l'âme de ses soldats quelques-unes de ces paroles qui fermentaient comme le levain de futures batailles. Il avait parlé de liberté des mers, de régions éloignées, s'emparant ainsi de l'imagination des directeurs en même temps qu'il flattait leurs secrets desseins d'écarter le grand homme qui leur portait ombrage.

Bonaparte visite les côtes de l'Océan. — Il conçoit le projet de l'expédition d'Égypte.

Aigreur des rapports du Directoire avec Bonaparte.

De retour à Paris, Bonaparte parla au Directoire

surpris de la route de l'Inde et de l'occupation de l'Égypte. Cette fois ce n'était plus l'éclair perdu d'une pensée qui projetait partout ses rayons; c'était une parole nette, claire, positive. Rien ne pouvait causer plus de plaisir au Directoire. Les rapports avec le vainqueur de l'Italie devenaient de jour en jour plus aigres. Le Directoire avait ratifié le traité de Campo-Formio, mais cette infraction à ses ordres était restée comme une insulte dans son souvenir. Il se hâta de faire voter un emprunt de quatre-vingts millions pour les frais d'une descente sur les côtes britanniques et fit saisir dans les ports et sur le territoire les navires et les marchandises sortis de l'Angleterre. C'était rendre impossible tout espoir de pacifiction. Malgré les conférences de Rastadt, une armée soutenait en Suisse les prétentions du pays de Vaud, une autre armée marchait à Rome. Le général Duphot y avait été assassiné par la populace. Ce crime méritait une punition exemplaire. Mais le but réel de l'expédition était de chasser le pape, que Bonaparte avait d'abord épargné, mais que Lareveillère-Lepeaux poursuivait avec une ardeur de sectaire. Le pape dut en effet quitter Rome et se réfugier à Florence. Berthier fit proclamer la république romaine. Le duché d'Urbin fut réuni à la Cisalpine. Pendant ce temps le général Schauenbourg et le général Brune s'avançaient contre l'avoyer de Berne, Steyger, qui avait réuni trente mille hommes. Steyger fut battu. Le pays de Vaud fut constitué en république indépendante. Mulhau-

1797.

Affaires de Suisse et de Rome. — Départ du Pape. — République romaine.

1797. sen fut définitivement réunie à la France. La Suisse adopta la Constitution de l'an III. Rewbell la mit littéralement au pillage par les mains de son beau-frère Rapinat. La résistance de Berne coûta à ce peuple vingt millions et la perte d'un riche arsenal. Le 26 avril, la république de Genève se réunit à la France et prit le nom de département du Léman.

L'ensemble de ces actes n'était pas de nature à cimenter la paix conclue à Campo-Formio. Et, quoique les délégués de l'Empire réunis à Rastadt eussent reconnu pour frontière de la France la rive gauche du Rhin, le Directoire persistait à occuper la rive droite jusqu'à la pacification de l'Allemagne. Il était évident que le Directoire s'engageait dans une politique entièrement opposée aux vues de Bonaparte. Le vainqueur de l'Italie s'en irritait. Ses rapports avec les cinq directeurs devenaient chaque jour plus difficiles. Le génie du grand homme que la Providence venait de susciter portait ombrage à ces personnalités inférieures. Et lui, de son côté, dissimulait mal l'impatience et le mépris qu'il éprouvait en face d'un roué comme Barras, d'un ivrogne et d'un dilapidateur comme Rewbell, d'un idéologue comme Lareveillère-Lepeaux, d'un avocat politique comme Merlin (de Douai) et d'un poëte comme François de Neufchâteau. Ces amertumes réciproques dégénérèrent bientôt en altercations d'une telle vivacité, qu'un jour Bonaparte menaça de donner sa démission, Barras, Lareveillère-Lepeaux, Fran-

Violentes altercations entre Bonaparte et les Directeurs.

çois de Neufchâteau et Merlin restèrent silencieux. Mais Rewbell, s'avançant avec sa brusquerie alsacienne, lui présenta une plume et lui dit : « Signez-la, général. » Bonaparte, étonné de cette audace, ne répondit rien. Il s'absenta de Paris pendant quelque temps et revint à Paris au commencement de ventôse an VI. Le Directoire se disposait à célébrer le 21 janvier, anniversaire de la mort du roi. La présence de Bonaparte les embarrassait. Ils craignaient que cette fête ne devînt le signal d'une ovation nouvelle pour le vainqueur d'Italie. Bonaparte venait d'être nommé membre de l'Institut en remplacement de Carnot. Le Directoire lui proposa d'assister à la cérémonie dans le simple costume des membres de l'Institut et confondu avec ce corps savant. Rien ne pouvait être plus agréable à Bonaparte, qui, aspirant au suprême pouvoir, devait considérer la fête barbare du 21 janvier comme une négation de ce même pouvoir. Il lui convenait donc, à tous égards, de s'effacer dans une pareille circonstance. Ces détails ne sont point inutiles à l'histoire, ils peignent le personnage qui déjà dominait en France la scène de la vie publique et montrent la finesse et la profondeur des instincts de cette ambition, vaste comme le monde.

1797.

La pensée du Directoire à l'égard de Bonaparte se trahissait dans tous ses actes. En même temps qu'il cherchait à le dérober aux regards du peuple, il se hâtait de seconder ses projets d'expédition lointaine. Il dirigea quarante mille hommes et dix mille ma-

1797.

Préparatifs de l'expédition d'Égypte.

rins vers la Méditerranée. Les arsenaux de Toulon furent mis dans une activité extraordinaire. Il s'agissait d'équiper quatre cents bâtiments de transport et d'armer treize vaisseaux de ligne et quatorze frégates. Le public ignorait vers quel point du globe allait se diriger cette armée. On savait seulement que Bonaparte devait en prendre le commandement, qu'il emmenait avec lui un état-major d'élite dans les rangs duquel figuraient son frère Louis, son beau-fils Eugène de Beauharnais, Duroc, etc. Kléber, Lannes, Murat, Berthier, Desaix, Andréossy, Menou et plusieurs autres généraux illustres allaient commander les divisions de cette armée. L'amiral Brueys et les quatre contre-amiraux Villeneuve, Duchayla, Decrès et Gantheaume devaient diriger la flotte. Comme s'il se fût agi de découvrir un monde et d'y fonder une société nouvelle, Bonaparte avait adjoint à l'état-major de l'expédition des savants et des artistes. Il avait choisi lui-même, parmi les classes de l'Institut, les hommes qui pouvaient le mieux seconder ses vues : Bertholet, Monge, Le Père, Castaz, Caffarelli-Dufalga, Dutertre, Fourier, Dolomieu, Desgenettes, Larrey, Dubois. Talleyrand devait, disait-on, être envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire près de la Sublime Porte. Il était donc évident que l'Orient était le but de l'expédition.

Un incident retarda encore le départ de Bonaparte. Bernadotte, ambassadeur à Vienne, ayant arboré le drapeau tricolore au-dessus du palais de France, fut

outragé et quitta l'Autriche. Il fallut que Bonaparte, qui était devenu l'organe de la France près le cabinet autrichien, s'en aperçût en lisant la correspondance du jeune général avec M. de Cobentzel. Bonaparte voulut retourner à Rastadt; le Directoire ne le permit pas et pressa son départ. Déjà, d'ailleurs, la pensée de Bonaparte appartenait tout entière à l'expédition qu'il allait entreprendre. Ce n'était plus une descente en Angleterre qu'il méditait; il voulait s'établir en Égypte, frapper l'Anglais dans la source de sa vie, le commerce; s'emparer de la route de l'Inde, diriger vers la France ces grands courants commerciaux qui de l'Afrique et de l'Asie aboutissent au Caire, et faire de la Méditerranée un lac français. La seule pensée de cette expédition fut une marque de génie politique. Napoléon n'a rien conçu de plus grand dans sa prodigieuse carrière. En même temps qu'il fit preuve en cette circonstance d'une élévation et d'une profondeur de vue hors de proportion avec tout ce que les souverains français du dix-huitième siècle avaient pu concevoir, il franchit d'un seul bond les sphères les plus hautes qu'ait envahies l'ambition de la gloire. L'Orient, berceau des religions, patrie du soleil, est aussi le point mystérieux où s'accomplit le baptême des renommées immortelles.

1797.

Nouveaux dissentiments avec l'Autriche.

Grandeur politique de l'expédition d'Égypte.

Cependant la commission pour l'armement des côtes de la Méditerranée achevait ses préparatifs, dont elle-même ignorait le but, et qu'on destinait officiellement à former l'aile gauche de l'armée

1798. d'Angleterre. Pitt, inquiet, suivait du regard ces mystérieuses dispositions ; mais son esprit perspicace, mis en défaut cette fois, s'absorba dans l'idée fixe que le point important à garder était le détroit de Gibraltar. Lord Saint-Vincent en eut la garde, tandis que Nelson poussait, avec trois navires, une reconnaissance dans la Méditerranée. Laissant en bonne voie et à peu près réglés les points les plus délicats des négociations avec l'Autriche, Bonaparte partit enfin pour Toulon. Il y arriva le 20 floréal an VI (9 mai 1798). Il y retrouva son armée d'Italie, qui tressaillit de joie et d'enthousiasme en revoyant son chef. Celui-ci la salua d'une harangue ainsi conçue : « Soldats, « vous êtes une des ailes de l'armée d'Angleterre. « Vous avez fait la guerre de montagnes, de plaines, « de siéges ; il vous reste à faire la guerre maritime.

Bonaparte quitte Paris. — Son arrivée à Toulon.

« Les légions romaines, que vous avez quelquefois « imitées, mais pas encore égalées, combattaient « Carthage tour à tour sur cette mer, aux plaines de « Zama. La victoire ne les abandonna jamais, parce « que constamment elles furent braves, patientes à « supporter la fatigue, disciplinées et unies entre « elles.

« Soldats, l'Europe a les yeux sur vous ! Vous avez « de grandes destinées à remplir, des batailles à li- « vrer, des dangers, des fatigues à vaincre ; vous ferez « plus que vous n'avez fait pour la prospérité de la « patrie, le bonheur des hommes, et votre propre « gloire.

« Soldats, matelots, fantassins, canonniers, cava- 1798.
« liers, soyez unis; souvenez-vous que le jour d'une « bataille vous avez besoin les uns des autres. — Sol- « dats, matelots, vous avez été jusqu'ici négligés; « aujourd'hui la plus grande sollicitude de la Répu- « blique est pour vous : vous serez dignes de l'armée « dont vous faites partie.

« Le génie de la liberté, qui a rendu dès sa nais- « sance la République l'arbitre de l'Europe, veut « qu'elle le soit des mers et des nations les plus loin- « taines. »

Il y avait dans ces paroles un mystère, un inconnu qui entraînait et soutenait les imaginations. Ainsi Bonaparte partait, et l'armée qui le suivait ignorait où il la conduisait, mais elle l'eût suivi à l'autre extrémité du monde. Il partait, et quand, le 20 floréal, son vaisseau-amiral *l'Orient* se détacha du port de Toulon, entraînant la flotte et l'armée, la France ne savait point vers quelle contrée se dirigeait le héros, mais toutes les imaginations suivaient sur les flots le sillage de son navire et se répétaient ces paroles d'une puissance magique : Où se dirige-t-il ? Quelles grandes choses va-t-il accomplir?

La flotte lève l'ancre.

Le prestige de Bonaparte, au moment où l'escadre commandée par l'amiral Brueys sortit de Toulon, dépassait tout ce que l'imagination concevrait aujourd'hui. Il y avait encore en France, à cette époque, ce que l'on pourrait nommer le génie de l'enthousiasme, génie fécond et créateur qui ne fait pas

1798. les grands hommes, mais qui les saisit au plus épais des foules, les tire en quelque sorte du néant de l'obscurité et les place sur le piédestal de l'histoire. Bonaparte était déjà un général illustre. La campagne d'Égypte allait en faire un de ces personnages extraordinaires qui servent à reconstruire, à travers les siècles, la légende de l'humanité.

LIVRE XXVII

—

Attaque et prise de Malte. — Débarquement de la flotte française en Égypte. — Prise d'Alexandrie. — Allocution de Bonaparte aux peuples de l'Égypte. — Départ de l'armée pour le Caire. — Le désert. — Le Nil. — Bataille des Pyramides. — Entrée de l'armée française au Caire. — Organisation administrative de l'Égypte. — Destruction de la flotte française à Aboukir. — Proclamation de Bonaparte à ses soldats. — Causes de la haine des Égyptiens contre les Français. — Manifeste du divan de Constantinople contre Bonaparte. — Révolte comprimée au Caire. — Bonaparte explore l'isthme de Suez. — Formation d'une nouvelle coalition contre la France. — Continuation des Conférences de Rastadt. — Loi sur la conscription. — Affaires d'Italie. — Abdication du roi de Piémont. — Fuite du roi de Naples en Sicile. — Prise de Naples par Championnet. — Expédition manquée en Irlande. — Situation du Directoire. — État des armées. — Plaintes de l'Italie. — Mesures administratives du Directoire pour la perception des impôts dans les pays conquis. — Résistance de Championnet, de Joubert et de Bonaparte aux mesures du Directoire. — Opérations militaires. — Massacre des plénipotentiaires français par les hussards autrichiens. — Échecs des armées françaises en Allemagne, en Suisse, en Italie et en Hollande. — Bataille de Novi. — Mort de Joubert. — Accusation contre le Directoire. — Élections de l'an VII. — Sieyès remplace Rewbell au Directoire. — Le Directoire se déclare en permanence. — Gohier remplace Treilhard au Directoire. — Révolution du 30 prairial. — Retraite honorable de Lareveillère-Lepeaux. — Nomi-

1798. *nation de Roger-Ducos et de Moulins au Directoire. — Emprunt forcé. — Loi des otages. — Dissolution de la Société du Manége. — Arrestation de onze journalistes. — Intrigues et modifications ministérielles. — La France se souvient de Bonaparte. — Fin de la campagne de 1799. — Défaite de Souwaroff et des Austro-Russes. — Masséna sauve la France. — Expédition de Bonaparte en Syrie. — Prise d'El-Arish et de Jaffa. — La peste, — Bataille du Mont-Thabor. — Siége de Saint-Jean d'Acre. — Bataille d'Aboukir. — Bonaparte apprend la situation de la France. — Bonaparte quitte l'Égypte. — Confiance inaltérable de Bonaparte dans sa destinée. — Arrivée de Bonaparte en Corse. — Bonaparte débarque à Fréjus. — Bonaparte arrive incognito à Paris. — Entrevue de Bonaparte et des directeurs. — Attitude de Bonaparte pendant les préliminaires du 18 brumaire; ses fréquentations. — Malencontreux propos de Barras contre Bonaparte. — Alliance de Sieyès et de Bonaparte. — Banquet offert par les Conseils au général Bonaparte dans l'église Saint-Sulpice. — Dernières dispositions des conjurés. — Journée du 18 brumaire. — Séance du Conseil des Anciens. — Décret qui transfère le Corps législatif à Saint-Cloud. — Discours de Bonaparte au Conseil des Anciens. — Démission de Barras. — Allocution de Bonaparte aux troupes. — Gohier et Moulins refusent leur démission et s'échappent du Luxembourg. — Conciliabule dans la nuit du 18 au 19 brumaire. — Journée du 19 brumaire. — Séance du Conseil des Cinq-Cents à Saint-Cloud. — Bonaparte se rend au Conseil des Anciens. — Discours de Bonaparte. — Interruptions et interpellations. — Entrée de Bonaparte au Conseil des Cinq-Cents. — Menaces furieuses des députés. — Les grenadiers enlèvent Bonaparte. — Harangue de Lucien Bonaparte aux troupes. — Les grenadiers envahissent la salle du Conseil des Cinq-Cents et expulsent les députés. — Réunion des députés chez Lucien Bonaparte. — Nomination des consuls. — Ajournement des Conseils. — Organisation ministérielle. — Dispersion des derniers débris des Jacobins. — Mot de Sieyès sur Bonaparte.*

La flotte passa devant Gênes, Ajaccio et Civita-Vecchia pour rallier les convois qui devaient l'escorter, et, forte de cinq cents voiles, elle se dirigea vers Malte. Il entrait dans la pensée de Bonaparte

de s'emparer de ce point important de la Méditerranée. L'île était, depuis Charles-Quint, au pouvoir des chevaliers de Malte, ordre à la fois religieux et militaire, dont la mission était de protéger les chrétiens contre les infidèles. Mais, comme les autres institutions du moyen âge, cet ordre avait perdu l'esprit des anciens jours. Les chevaliers de Malte, gorgés de richesses, couraient le monde, vivant dans l'opulence et la galanterie. Ceux d'entre eux qui habitaient l'île y végétaient dans l'oisiveté. La vue de la flotte, qui apparut le vingtième jour après son départ de Toulon, jeta l'île dans l'épouvante. Les chevaliers, inquiets, dépossédés de leurs biens en France et en Italie, et voyant le développement de la domination française dans la Méditerranée, s'étaient mis sous la protection de Paul Ier. Bonaparte demanda au grand maître l'entrée du port pour prendre de l'eau. Sur le refus qui lui fut fait, il ordonna le débarquement. Les chevaliers résistèrent à peine. Le grand maître, Ferdinand de Hompesch, capitula moyennant certains avantages pour lui et pour les débris de son ordre, que Bonaparte voulut bien stipuler. Il avait des intelligences dans la place, dont quelques chevaliers de la langue de France favorisèrent la reddition. Une sérieuse résistance eût certainement sauvé l'indépendance de l'île, protégée par des fortifications admirables. Vaubois et Regnault de Saint-Jean-d'Angely restèrent dans l'île avec trois mille hommes.

1798.

Attaque et prise de Malte.

1798. Au bout de dix jours, c'est-à-dire le 1er messidor (19 juin), la flotte quitta Malte. Rien n'arrêta sa marche. Par un concours de circonstances providentiel, toutes les manœuvres de Nelson furent si mal combinées, qu'un doute est resté dans l'histoire sur leur but réel. On supposa que cet amiral, agissant d'après les ordres de son gouvernement, dirigea sa marche de manière à ne point rencontrer une flotte qui emportait vers un exil d'une durée indéterminée l'élite des généraux et des hommes supérieurs dont la présence excitait les craintes et la jalousie du Directoire. En secondant ces calculs, aussi bas qu'imprudents, l'Angleterre eût prêté les mains à l'affaiblissement de la France. Mais tout porte à croire que le machiavélisme du cabinet britannique n'alla point jusque-là. La source de la prépondérance anglaise en Orient et de ses intérêts commerciaux l'eût empêchée de favoriser une pareille perfidie. Dans le cas contraire, ignorant le but de l'expédition, on pouvait, à Londres, la croire dirigée contre la Grande-Bretagne ; et le comte Saint-Vincent garda trop bien le détroit de Gibraltar pour qu'il soit possible de conserver un doute sérieux sur les intentions de l'Angleterre. Un coup de vent avait forcé Nelson de faire radouber ses navires en Sardaigne, et lorsqu'il arriva dans les eaux de Toulon, la flotte était déjà partie. Lord Saint-Vincent envoya à Nelson dix vaisseaux de ligne et quelques frégates que lui amena le capitaine Towbridge. Nelson passa devant Messine,

Malte et Alexandrie. La flotte était invisible. Mais à peine Nelson avait-il repris la direction de la Sicile, que la flotte française, séparée des Anglais de quelques lieues, arriva elle-même devant Alexandrie. Pendant toute la durée de la traversée, on s'était préparé à la rencontre des Anglais. Le consul français apprit à Bonaparte la récente et courte apparition de Nelson. Une voile fut signalée. Bonaparte frémit. « Fortune, m'abandonnerais-tu? s'écria-t-il; quoi, pas seulement cinq jours! » Mais la voile signalée était la frégate française *la Justice*. La mer était mauvaise. Le port d'Alexandrie, dont les minarets étincelaient au loin, pouvait tenter une résistance. Le général ordonna de débarquer sur la côte, à cinq lieues de la ville, au milieu des vagues et des rochers. Cinq mille hommes prirent terre dans la nuit du 13 au 14 messidor (1er juillet). On marcha dans les sables; l'assaut fut donné; Kléber fut frappé d'une balle à la tête, mais sa blessure était légère. Déjà les Turcs demandaient à capituler.

1798.

Débarquement de la flotte française en Égypte. Prise d'Alexandrie.

Bonaparte possédait la science des conquêtes. Il savait au suprême degré l'art d'apparaître aux nations vaincues en libérateur plutôt qu'en maître; et il est juste d'ajouter que partout où il porta le drapeau tricolore, ce drapeau fut un signe de délivrance. L'Égypte était placée sous la suzeraineté du sultan. Elle était gouvernée par un pacha impatient du joug de la Porte et qui opprimait le pays à l'aide d'une milice d'esclaves circassiens, nommés mame-

1798. luks, que commandaient vingt-quatre beys orgueilleux et indisciplinés comme des barons féodaux. Flatter la race opprimée, ménager la Porte, écraser les beys et les mameluks, tel fut le plan politique de Bonaparte. Son génie le mit aussitôt au niveau de la situation et lui donna en quelque sorte l'intuition du langage qu'il fallait parler à ces hommes si nouveaux pour lui. Il jura de respecter le Coran et le sultan, et invita publiquement le pacha à venir l'aider dans son œuvre. Il adressa en même temps au peuple égyptien une allocution que les historiens, nos devanciers, s'accordent à considérer comme un modèle d'éloquence et d'habileté digne des plus grands capitaines. Bonaparte exposait dans les termes suivants le but de l'expédition : « Depuis trop longtemps les beys qui gouvernent l'Égypte insultent à la nation française, et couvrent ses négociants d'avanies. L'heure de leur châtiment est arrivée. Depuis trop longtemps ce ramassis d'esclaves, achetés dans le Caucase et dans la Géorgie, tyrannise la plus belle partie du monde; mais Dieu, de qui dépend tout, a ordonné que leur règne finît. Peuple de l'Égypte, on vous dira que je viens pour détruire votre religion, ne le croyez pas. Répondez que je viens vous restituer vos droits, punir vos usurpateurs, et que je respecte, plus que les mameluks, Dieu, son prophète et le Coran. Dites-leur que tous les hommes sont égaux devant Dieu. La sagesse, les talents et les vertus mettent seuls la différence

Allocution de Bonaparte aux peuples de l'Egypte.

entre eux. » Il flétrissait ensuite le despotisme égoïste 1798.
des mameluks, qui s'appropriaient les plus belles esclaves, les plus beaux chevaux, les plus belles maisons, et qui traitaient l'Égypte comme une ferme. « Dieu est juste et miséricordieux, ajouta-t-il, il a ordonné que l'empire des mameluks finît. » Et, poussant aux dernières limites l'insinuation et la menace, il dit en terminant : « Kadhys, sheiks, imans, dites au peuple que nous sommes aussi de vrais musulmans. N'est-ce pas nous qui avons détruit le pape, qui disait qu'il fallait faire la guerre aux musulmans? N'est-ce pas nous qui avons détruit les chevaliers de Malte, parce que ces insensés croyaient que Dieu voulait qu'ils fissent la guerre aux musulmans? Trois fois heureux ceux qui seront avec nous! ils prospéreront dans leur fortune et leur rang. Heureux ceux qui seront neutres! ils auront le temps de nous connaître et ils se rangeront avec nous. Mais malheur! trois fois malheur à ceux qui s'armeront pour les mameluks et combattront contre nous! Il n'y aura pas d'espérance pour eux; ils périront. » Dans une proclamation à ses soldats, il leur montra la grandeur de l'œuvre qu'ils allaient accomplir, leur en donna le sens politique en leur désignant l'Angleterre et son commerce. Leur parlant ensuite du peuple conquis, il les adjura de respecter leurs croyances, leurs mœurs, leurs prêtres, leurs femmes. Il avait promis que chacun d'eux rapporterait de quoi acheter un champ de six

1798. arpents, de sorte qu'il les entraînait en même temps par l'intérêt, par l'orgueil, par la foi dans leur chef.

Départ de l'armée pour le Caire.

Bonaparte s'occupa aussitôt d'organiser la police et l'administration d'Alexandrie, forma un divan, et laissant la ville à la garde de trois mille hommes, sous les ordres de Kléber blessé, la fit fortifier, mit la flotte à l'abri dans la rade d'Aboukir et partit pour le Caire avec une armée de trente mille hommes. Une flottille chargée de vivres et de munitions remontait le Nil et devait l'attendre à Ramanieh. Bonaparte s'engagea aussitôt dans le désert. Le cœur de ces soldats de l'Occident faiblit sous ce ciel de feu, au milieu de cet océan de sable. La colère s'empara d'eux. Bonaparte, comme Christophe Colomb en face de son équipage mutiné, restait stoïque et impassible. La gaieté française reprit le dessus. On était parti le 18 messidor (6 juillet), le 22, après quatre jours de marche et de souffrances, l'armée ravie aperçut le Nil; mais en même temps les mameluks se montrèrent. Desaix, qui marchait à l'avant-garde, les dispersa. L'armée put se reposer trois jours en attendant la flottille. Elle arriva, mais une flottille ennemie la poursuivait. Entraînée par le vent, elle dut soutenir un combat acharné. Perée, qui la commandait, triompha, malgré le feu de quatre mille mameluks, Arabes et fellahs, ayant à leur tête le vaillant Mourad-Bey. Bonaparte arriva au bruit du canon; la bataille eut lieu devant le

Le Désert. Le Nil.

village de Chebreiss. Les soldats français oublièrent leurs fatigues et furent admirables. On se remit en marche après la victoire, en longeant la rive du Nil. Le Caire n'apparaissait pas et les soldats, s'en prenant aux savants qui accompagnaient l'expédition, les accusaient de tromper le général. Le 3 thermidor (22 juillet), l'armée, qui s'était mise en marche la nuit, aperçut au jour, de l'autre côté du Nil, les minarets du Caire, et dans le désert inondé de soleil le sommet des pyramides. Le prestige de l'inconnu, le charme de la nouveauté soutenaient ces soldats du Nord que le soleil d'Afrique dévorait de ses rayons. Ils se sentaient en quelque sorte les héros d'un poëme immortel, et, dans ces contrées lointaines, l'orgueil national et militaire soutenait leur courage. Après une si longue marche, un peu de repos leur eût été nécessaire. Le repos fut sacrifié. Mourad-Bey et ses dix mille mameluks, couverts d'armes étincelantes, se déployaient dans la plaine. Vingt-quatre mille hommes défendaient le village d'Embabé. Des Arabes pillards, montés sur des chevaux rapides, erraient en tourbillons comme des oiseaux de proie qui tournoient au-dessus d'un champ de bataille. 1798.

Bonaparte se hâta de former son plan de combat. Il disposa son armée en cinq carrés, recommandant le sang-froid à ces soldats français toujours prêts à l'attaque. Parcourant le front de ses troupes, et leur montrant les pyramides. « Soldats, s'écria-t-il, songez que du haut de ces monuments quarante siècles Bataille des Pyramides.

1798. vous contemplent. » Il était impossible d'exalter plus haut la puissance morale de l'homme. Jamais avant lui capitaine n'associa ainsi ses soldats à la grandeur de l'histoire dans laquelle il leur traçait par avance une page impérissable. L'armée fut à la hauteur d'un tel langage, et les mameluks se brisèrent comme de folles vagues contre ces rochers humain Foudroyés, dispersés, ils prirent la fuite, brûlant leurs bateaux de transports. Ils s'enfoncèrent dans les solitudes de la haute Égypte, laissant trois mille cadavres sur le terrain. Le pacha du Caire, qui assistait à ce désastre, s'enfuit vers la Syrie. L'armée française fit un butin considérable de chevaux, de chameaux, d'or et de vivres. Elle avait à peine perdu une centaine d'hommes. Des négociants français du Caire vinrent à Giseh remettre le sort de la capitale entre les mains du vainqueur. L'armée entra joyeuse au Caire, et y prit position.

Entrée de l'armée française au Caire.

Bonaparte déploya aussitôt le génie politique et civilisateur dont il fit toujours preuve dans ses conquêtes. A l'instar des grands voyageurs qui ont découvert des mondes et fondé des sociétés nouvelles, il savait, avec une admirable souplesse, plier sa haute et forte intelligence aux croyances et aux mœurs des peuples qu'il prétendait soumettre. La religion et la pudeur, les deux choses les plus profondes et les plus délicates de la vie sociale, le préoccupèrent avant tout. Il fit respecter les femmes et obtint une sorte de sanction religieuse de ses projets par une proclamation

publique des scheiks de la mosquée de Jemil-Azar. 1798.
Il s'occupa ensuite des intérêts communaux, forma un divan, qui, réuni aux députés des divans provinciaux, devint en même temps une assemblée nationale. Avec le concours des savants qu'il avait attachés à son expédition, il créa un Institut d'Égypte, divisé en quatre classes, et qui eut pour mission de réunir les éléments artistiques qui pouvaient contribuer à la gloire du pays, et de résoudre les problèmes de son amélioration matérielle. L'Institut s'occupa aussitôt d'un calendrier cophte, égyptien et européen, et d'un vocabulaire arabe. Deux journaux, *la Décade égyptienne* et *le Courrier d'Égypte*, furent publiés au Caire. Bonaparte protégea en même temps le commerce, en veillant à la sécurité des caravanes et des pèlerins, et s'efforça de rassurer le gouvernement de la Sublime-Porte sur les intentions de la France. Mais l'orgueil des Turcs ne pouvait pardonner l'envahissement d'un territoire où son autorité était pourtant si affaiblie. Bonaparte essaya de marier les fêtes nationales de la France aux fêtes religieuses et symboliques du pays. Il célébra ainsi la fête du Nil et celle de la République française, il exalta les vertus du Prophète et les bienfaits de l'ère des gouvernements constitutionnels. L'armée semblait s'être donné le mot pour seconder son chef. Le général Menou prit l'habit musulman et épousa la fille d'un baigneur du Caire. Bonaparte se donna le nom d'Ali.

Organisation administrative de l'Egypte.

Au milieu de ces travaux et de ces réjouissances,

1798. Bonaparte reçut une nouvelle terrible. L'amiral Brueys, surpris par Nelson dans la rade d'Aboukir, dut accepter la bataille dans les conditions les plus désavantageuses. La droite et le centre se trouvèrent placés entre deux feux. Blessé, mais continuant de donner des ordres, le brave Brueys fut emporté par un boulet de canon. Le vaisseau amiral *l'Orient*, qui portait cent-vingt canons, sauta. Le capitaine Dupetit-Thouars eut deux membres emportés et ne voulut pas quitter son poste. Villeneuve, qui commandait la droite, crut devoir battre en retraite. Il se réfugia vers Malte, ayant perdu trois vaisseaux, qui furent poussés à la côte. Après un combat de quinze heures, la flotte avait été détruite. A la nouvelle de ce désastre, Bonaparte ne fut point atterré. Son caractère, comme son génie, avait atteint son dernier degré de hauteur dans cette campagne, où ses regards embrassèrent le monde. Il vivait dans la Bible et le Coran. Sésostris, Alexandre, l'Inde enflammaient son esprit. Monarque par anticipation, il fut surtout frappé de l'aspect de ces monuments qui lui révélaient la profondeur du principe d'autorité, sous l'aspect double et un de la politique et de la religion. Plus grand que l'adversité qui semblait l'enfermer en Égypte, comme dans une prison, il s'écria spontanément : « Eh bien ! il faut mourir ici ou en sortir grands comme les anciens ! » Et relevant aussitôt le moral de ses troupes un moment atterrées par cette fatale nouvelle, il fit célébrer le 1er vendémiaire la fondation de la République, et

Destruction de la flotte française à Aboukir.

le premier jour de l'an VII. Mais de toutes les magnificences qui furent déployées dans cette cérémonie, aucune ne produisit plus d'impression sur l'armée et sur la population que ces magnifiques paroles qu'il adressa à ses soldats : « Il y a cinq ans, l'indépendance du peuple français était menacée : vous prîtes Toulon ; ce fut le présage de la ruine de vos « ennemis. Un an après, vous battiez les Autrichiens « à Dégo ; l'année suivante, vous étiez sur le sommet « des Alpes. Vous luttiez contre Mantoue, il y a deux « ans, et nous remportions la célèbre bataille de « Saint-Georges : l'an passé, vous étiez aux sources « de la Drave et de l'Isonzo, de retour de l'Allemagne. « Qui eût dit alors que vous seriez sur les bords du Nil, « au centre de l'ancien continent? Depuis l'Anglais, « célèbre dans les arts et le commerce, jusqu'au hideux et féroce Bédouin, vous fixez les regards du « monde. Soldats, votre destinée est belle, etc. Dans « ce jour quarante millions de citoyens célèbrent l'ère « des gouvernements représentatifs, quarante mil« lions de citoyens pensent à vous, » etc. Les conquérants trouvent toujours des poëtes. On chantait dans la grande mosquée du Caire : « ..... Réjouissez-vous, ô « fils des hommes, de ce que le grand Allah n'est plus « irrité contre vous. Réjouissez-vous de ce que sa mi« séricorde a amené les braves de l'Occident pour vous « délivrer du joug des mameluks. Que le grand Allah « bénisse le favori de la victoire! Que le grand Allah « fasse prospérer l'armée des braves de l'Occident! »

1798.

Proclamation de Bonaparte à ses soldats.

1798. Avec cette dissimulation particulière aux peuples courbés sous un despotisme séculaire, les musulmans affectaient un respect et une admiration sans bornes pour Bonaparte. La grande mosquée du Caire retentissait du bruit des louanges que lui adressaient les Scheiks. « Réjouissez-vous, ô fils des hommes, s'écriaient-ils, de ce que le grand Allah n'est plus irrité contre nous! Réjouissez-vous de ce que sa miséricorde a amené les braves de l'Occident pour vous délivrer du joug des Mameluks! Que le grand Allah bénisse le favori de la victoire! Que le grand Allah fasse prospérer l'armée des braves de l'Occident! »

Cause de la haine des Égyptiens contre les Français.

Deux causes radicales excitaient la haine des musulmans contre le vainqueur : ils ne croyaient point à la sincérité de ces démonstrations de respect pour leur culte et ne pouvaient souffrir le système d'impositions qu'il avait jugé à propos de substituer aux réquisitions militaires. Mourad et Ibrahim excitaient contre les étrangers le fanatisme religieux, si puissant parmi ces peuples. L'agitation commença dans les provinces. Elle éclata bientôt au Caire. Les mécontents profitèrent d'un moment où Bonaparte se trouvait au vieux Caire pour organiser la révolte. Ils massacrèrent le général de brigade Dupuis et le Polonais Salkowski, aide de camp du général en chef. Le signal de l'extermination partit des mosquées. Bonaparte fut obligé de rentrer par la porte de Boulak. Le soulèvement s'étendit dans toute l'Égypte et les Anglais attaquèrent les ports. Le divan de Constanti-

nople publia, de son côté, le manifeste suivant : « Le peuple français (Dieu veuille détruire leur pays de fond en comble et couvrir d'ignominie leurs drapeaux!) est une nation d'infidèles obstinés, et de scélérats sans frein... Ils regardent le Coran, l'Ancien Testament et l'Évangile comme des fables... O vous, défenseur de l'islamisme! O vous, héros protecteurs de la foi! O vous, adorateurs d'un seul Dieu! qui croyez à la mission de Mahomet, fils d'Abdallah, réunissez-vous et marchez au combat sous la protection du Très-Haut... Grâce au ciel, vos sabres sont tranchants, vos flèches sont aiguës, vos lances sont perçantes, vos canons ressemblent à la foudre... Dans peu, des troupes aussi nombreuses que redoutables s'avanceront par terre, en même temps que des vaisseaux aussi hauts que des montagnes couvriront la surface des mers... Il vous est, s'il plaît à Dieu, réservé de présider à leur entière destruction. Comme la poussière que les vents dispersent, il ne restera plus aucun vestige de ces infidèles : car la promesse de Dieu est formelle. L'espoir des méchants sera trompé, et les méchants périront. Gloire au Seigneur des mondes! » La Porte faisait ainsi cause commune avec l'Angleterre et avec la Russie blessée de la prise de Malte dont les chevaliers étaient ses protégés. Il existait sans doute sans cette déclaration de guerre une intrigue diplomatique, car Bonaparte avait lieu de croire en partant pour l'Égypte que M. de Talleyrand

1798.

Manifeste du Divan de Constantinople contre Bonaparte.

1798. aurait su lui ménager les sympathies de la Sublime Porte.

Révolte comprimée au Caire.

Il fallait agir. Bonaparte avait expérimenté en Italie le péril des révoltes. Il réprima celle du Caire avec son indomptable énergie, offrit ensuite quartier aux insurgés réfugiés dans la grande mosquée et ne pouvant les ramener par la persuasion les couvrit de mitraille. Les grondements de la foudre se joignirent soudain à ceux du canon. Les orages sont rares dans ces contrées. Les Scheiks attribuèrent à cette tempête un sens superstitieux. Ils se rendirent. Mais Bonaparte, repoussant ce tardif repentir, répondit : « L'heure de la clémence est passée; vous avez commencé, c'est à moi d'en finir. » Il fit massacrer ces révoltés, qui s'étaient souillés du sang français. Quelques exécutions eurent lieu après le combat, et le divan fut remplacé par une commission militaire. Dans une proclamation qui fut placardée dans la ville, Bonaparte répliqua aux insultes et aux menaces du sultan. Il terminait par ces paroles : « Le plus religieux des prophètes a dit : La sédition est endormie, maudit soit celui qui la réveillera. » Mourad-Bey, poursuivi par Desaix à la tête d'une colonne de deux mille hommes, fut rejeté dans le désert, quoique son armée fût encore forte de quatre mille mameluks et de douze mille fantassins. Bonaparte, apaisé, forma un nouveau divan, et partit suivi de Berthollet, Monge, Le Père, Costaz et Caffarelli-Dufalga, pour reconnaître les traces du canal de Sésostris, qui unissait autre-

fois la Méditerranée à la mer Rouge. Son imagination était alors remplie de pensées gigantesques. Il rêvait à se rendre maître de l'Euphrate comme il était maître du Nil, à augmenter son armée de soldats indigènes, à marcher sur Constantinople et à faire la conquête de l'Inde après celle de l'empire ottoman. Dans cette exploration scientifique, il traversa la mer Rouge à gué et alla visiter les sources de Moïse. La mort faillit l'enlever à ses hautes destinées dans cette traversée. L'heure de la marée fut mal calculée. Bonaparte dut la vie à un guide qui l'emporta sur ses épaules.

1798. Bonaparte explore l'isthme de Suez.

Le général Bonaparte acheva au milieu de ses recherches et de ses travaux scientifiques l'année 1798. La pensée de la France le suivait. La prise en trois jours de l'île de Malte que l'on considérait comme impossible à forcer, le débarquement en Égypte, la conquête d'Alexandrie et du Caire étonnèrent et remplirent les esprits. Jamais effet calculé ne fut plus exactement produit. Les ennemis de la France étaient atterrés. Leurs espérances se réveillèrent à la nouvelle de la défaite d'Aboukir et de la perte de notre flotte. L'influence britannique reprit aussitôt une prépondérance considérable en Orient; et la Porte, dont toute la politique consiste depuis si longtemps à incliner toujours du côté du plus fort, écouta les suggestions du cabinet anglais. Elle déclara le 4 septembre la guerre à la France, et prépara une expédition en Égypte. Une nouvelle coalition se forma avec une rapidité ter-

1798. rible. Naples déchira les traités contractés avec la France, et accueillit avec transport Nelson, revenu d'Aboukir. On agita le Piémont. Toutes les puissances, l'Autriche, la Prusse, l'Empire germanique, furent activement sollicitées. Paul Ier, qui aspirait à une sorte de souveraineté aristocratique sur toute la noblesse d'Europe, entra en fureur à la prise de Malte, dont l'ordre s'était placé sous sa protection. Ce prince, que les malheurs de sa jeunesse semblaient avoir frappé de folie, se jeta dans le projet de coalition avec la violence et la mobilité de son caractère. L'Autriche adopta avec quelque réserve les vues de l'Angleterre, de la Russie et de la Porte; jeta de l'aigreur dans les conférences de Rastadt, et proposa une conférence à Seltz. François de Neufchâteau y exigea une réparation quelconque de l'insulte faite à Bernadotte. M. de Cobentzel demanda que les lignes autrichiennes s'étendissent jusqu'aux rives de l'Adda et du Pô. C'était détruire la Cisalpine. On se sépara sans rien conclure. Les parties se tournèrent alors vers la Prusse. Le Directoire y envoya Sieyès, la Russie M. de Repnin, l'Autriche M. Cobentzel. Le roi de Prusse ne prit point de décision. La neutralité semble être le rôle prédestiné de cette puissance.

Formation d'une nouvelle coalition contre la France.

Continuation des conférences de Rastadt.

Pendant ce temps, le plan de la coalition prenait de la consistance, et les conférences de Rastadt continuaient en s'aigrissant. Jean Debry et Roberjot avaient remplacé Bonaparte et Treilhard, nommé directeur. En réalité, le Directoire croyait ne pouvoir

se soutenir que par la guerre, et le langage de ses envoyés se ressentit de ces dispositions. Les députés de l'Empire proposèrent comme délimitation de frontière le milieu du principal bras navigable du Rhin. Les détails de cette affaire furent infinis, et l'année 1798 s'écoula sans conclusion. Pendant ce temps, les cinq républiques créées par la France étaient pleines de troubles. Elles n'avaient pas en quelque sorte de vie propre, et ne pouvaient se soutenir que par une impulsion et une inspiration permanentes de la France. La Hollande eut son coup d'État militaire dirigé contre les démocrates, devenus trop puissants, et qu'il fallut renverser du pouvoir. Il résulta du moins des troubles de la Suisse un traité d'alliance offensive et défensive avec cette république, et la jouissance des deux grandes routes militaires de la Souabe et de la Cisalpine. 1798.

Loi sur la conscription.

Le Directoire usait dans ces conflits continuels le reste de sa vie politique. Loin de fuir le péril, il semblait le rechercher comme l'excitant qui seul soutenait sa fiévreuse existence. L'Angleterre, l'Empire ottoman, la Russie, l'Autriche et Naples prenaient les armes. Il fallait, malgré les embarras des finances, trouver des ressources. Le Directoire était trop faible pour ordonner des réquisitions. Il eut l'idée de les transformer en une loi qui constitue aujourd'hui l'une des plus puissantes institutions de la France : la loi de la conscription. Jourdan en fut le rapporteur (1).

(1) Décrets des 9 et 23 septembre 1798.

1798. Deux cent mille conscrits devaient obéir à ce premier appel régulier de la loi imposant à tous l'impôt du sang. Les conseils votèrent la vente de cent vingt-cinq millions de biens nationaux pour armer ces troupes et pour réparer les pertes de notre marine.

Cependant le Directoire, gouvernement de transition, incapable de trouver son assiette, poussait jusqu'à l'extrême le système de propagande armée. Il est vrai que l'attitude des puissances coalisées, dont les troupes venaient, disait-on, de se mettre en marche, ne lui permettait pas de rester inactif. Les hostilités allaient éclater de toutes parts. Le roi de Naples et sa cour insensée n'attendaient pas les secours de l'Autriche. Il faisait avancer ses troupes sur Rome. Le roi obéissait aux conjurations de la reine, qui était elle-même gouvernée par son favori Acton, et qui, par les charmes de la courtisane Emma, disposait du vieux Nelson. La cocarde anglaise fut arborée à Naples, et Nelson fit tous ses efforts pour soulever le pape, le Piémont et la Toscane contre l'armée d'Italie. Le pape, réfugié à San-Cassiano, près de Florence, fut conduit par un agent du Directoire à Briançon, près de Grenoble, puis à Valence, où il expira, le 29 août 1799. Le Piémont, harcelé par la République ligurienne, qui ne pouvait souffrir le voisinage d'une monarchie, n'eut pas à se féliciter d'avoir répondu à l'appel de la coalition. Joubert s'empara de la citadelle de Turin et de dix-huit cents pièces de canon qu'elle contenait. Novare, Alexan-

Affaires d'Italie

drie, Suze et Chevasso tombèrent aux mains du parti patriote. Le roi de Piémont dut se résoudre à l'abdication et à la fuite. Il abdiqua entre les mains de Joubert, et se retira dans l'île de Sardaigne (1). 1799. Abdication du roi de Piémont.

L'Autriche, avant de se mettre en campagne, avait pendant ce temps envoyé le général Mack au roi de Naples, dont il commandait les troupes. Mack disposait de soixante mille hommes. Il en prit quarante mille dont il forma six colonnes, et marcha contre Championnet qui défendait le territoire romain avec une petite armée de quinze mille hommes. Mais ce général, aidé de Macdonald et de Rey, tira un habile parti de ces soldats aguerris. Il ne laissa que huit cents hommes au fort Saint-Ange, permit à Mack d'entrer dans Rome, et, concentrant ses forces, il battit en détail les troupes napolitaines, malgré leur supériorité numérique, et rentra dans Rome au bout de dix-sept jours. Mais ne bornant pas là sa campagne, il poursuivit les Napolitains, prit Gaëte et Capoue, et contraignit le général Mack à accepter un armistice et à payer huit millions de contributions. Les lazzaroni, furieux et maîtres de la ville de Naples, essayèrent de résister. Ils commirent tant d'excès que le roi lui-même abandonna sa propre cause, et se réfugia, le 21 janvier 1799, en Sicile, après avoir signé un traité avec la Porte. Championnet prit Naples d'assaut après une courte défense des lazzaroni. Les Fuite du roi de Naples en Sicile.

(1) 10 décembre 1798.

1799.

Prise de Naples par Championnet.

crimes de ces misérables avaient à ce point excité l'indignation des honnêtes gens, que les bourgeois se tournèrent contre eux, et ouvrirent, le 23 janvier, les portes du fort Saint-Elme au général français.

Le Directoire se préparait à entamer la guerre générale, mais avant de l'entreprendre, il essaya de donner suite au projet de descente en Irlande que Hoche avait vainement tenté, et que le départ de Bonaparte pour l'Égypte, avait fait ajourner. L'expédition fut confiée à un général aventureux et hardi qui s'était distingué en Vendée. Humbert partit de Rochefort avec trois frégates et douze ou quinze cents hommes. On devait lui envoyer du renfort. Mais l'escadre qui portait ces nouvelles troupes ne put quitter Brest que le 16 octobre. Elle fut rencontrée par une division anglaise, et perdit sept navires. Humbert, débarqué en Irlande, avait tenu pendant seize jours contre l'armée entière de lord Cornwalis. Le renfort n'arrivant point, il fut enveloppé et contraint de se rendre le 8 septembre. Enhardis par ce succès, les Anglais tentèrent un débarquement à Ostende, et laissèrent deux mille prisonniers entre nos mains. La frégate anglaise *l'Embuscade* fut prise à l'abordage le 14 décembre par la corvette *la Bayonnaise*, lieutenant Richer.

Expédition manquée en Irlande.

Au moment de soutenir une nouvelle lutte contre l'Europe coalisée, la République était dans une situation qui eût arrêté un gouvernement moins confiant en lui-même. La faiblesse et l'audace furent

deux traits distinctifs du Directoire. Aux embarras financiers se joignaient les tracasseries d'une opposition très-active de la part des patriotes et des modérés, et les troubles incessants des Républiques, qui prolongeaient au dehors le système directorial. A ces difficultés déjà si insurmontables il faut ajouter celles qui naissaient de l'état de guerre presque perpétuel dans lequel vivait la France depuis 1792. La guerre donnait aux militaires, et aux administrations plus ou moins improvisées qu'elle engendre, une importance considérable. Nos armées savaient alors remporter des victoires, mais elles n'avaient point encore acquis cet ordre admirable, et ces mœurs qui la distinguent aujourd'hui. La tutelle de l'État était insuffisante à contenir ces troupes commandées par des généraux trop semblables souvent à des chefs de bandes ou à des chefs de partis. Pour que l'armée devînt une véritable institution, il fallait d'abord qu'elle fût courbée sous la discipline d'un chef unique, que la conscription passât dans les habitudes autant que dans les lois, et que l'État, par une administration rigoureuse et régulière, en fît un instrument docile et véritablement subordonné au pouvoir civil. Chaque général en renom, se livrait aisément aux inspirations de son génie, et s'abandonnait aux passions de la conquête. Les fournisseurs et les états-majors dévoraient la substance du soldat, qui, à son tour, cherchait une compensation au détriment des pays conquis. Cette époque

1799.

Situation du Directoire.

État des armées.

est encore trop rapprochée de nous, pour que l'histoire puisse dire toute sa pensée sur ce sujet, et flétrir les hommes qui seront flétris un jour. La justice, par son immixtion récente encore dans ces matières, ferme la bouche à la conscience de l'histoire. Mais sans nommer personne, il est permis de dire que du Directoire, datent en France, une multitude de fortunes dont l'origine fut le vol et la malversation. L'Italie fut non moins pillée et dévastée que délivrée. Barras seul chef politique du Directoire, toléra ces excès dont il donnait l'exemple. Ses collègues furent impuissants à les réprimer. Merlin et Treilhard étaient deux avocats, titre qui commençait à sonner faux aux oreilles d'une époque militaire. Lareveillère, honnête homme, mais idéologue manquait d'autorité. Rewbell trop mêlé aux hommes d'expédient, décrié, n'inspirait nulle confiance. La conduite de son beau-père Rapinat, en Suisse, achevait de le perdre dans l'opinion. Avec un nom tel que celui de Rapinat, il eût fallu déployer une probité austère pour échapper à la satire, et Rapinat ne fut ni plus ni moins qu'un homme de son temps, et du milieu dans lequel la fortune le jeta. Les quatre collègues de Barras essayèrent pourtant de couper le mal dans la racine, et d'étouffer les plaintes qui s'élevaient comme un seul cri de toutes les grandes villes de L'Italie. Sur la proposition de Lareveillère, un décret créa des commissions civiles et financières chargées de rece-

Plaintes de l'Italie. Mesures administratives du Directoire pour la perception des impots dans les pays conquis.

voir les contributions à l'étranger, et d'organiser les fournitures. Les généraux perdaient par ce décret le maniement des fonds, quoiqu'on leur laissât le droit de disposer à leur gré de ceux qui leur étaient remis à leur demande, n'ayant à en rendre compte qu'aux chefs du gouvernement. Le vieux Scherer enlevé au ministère de la guerre et placé à la tête de l'armée d'Italie, fut averti de cette mesure, et on le rendit responsable de son exécution. Les généraux accueillirent le décret comme une insulte. Championnet chassa de Naples Faypoult et les autres commissaires du gouvernement. Le Directoire se conduisit avec fermeté. Il destitua Championnet, et le livra à une commission militaire. Joubert indigné donna sa démission. Bernadotte nommé à sa place refusa. 1799.

Résistance de Championnet, de Joubert et de Bernadotte aux mesures du Directoire.

Ce fut au milieu de ces entraves que le Directoire dut organiser une ligne offensive qui s'étendait du golfe de Tarente à la Hollande. L'Autriche comptait deux cent vingt-cinq mille soldats, et Souvarow entrait en Allemagne avec soixante mille hommes. Les plans du Directoire furent mal conçus. Pour embrasser une aussi vaste ligne, il lui eût fallu des forces immenses et la tête d'un homme de génie. Il n'avait à sa disposition que Moreau devenu suspect. On le laissa général de division sous les ordres de Scherer. Macdonald remplaça Championnet. Masséna, à la tête de trente mille hommes, commanda l'armée helvétique, Jourdan eut celle du Danube qui était de quarante mille hommes. On laissa dix mille hommes en Hol-

1799. lande. En attendant les recrues, les armées répandues sur cette immense ligne s'élevaient au plus à soixante-dix mille hommes. Le plan des coalisés ne fut pas mieux conçu. Il consistait à s'emparer des montagnes, considérées comme moyen de rester maître de la plaine. De part et d'autre on se préparait à une lutte stérile. L'archiduc Charles occupait la Bavière avec soixante-dix-huit mille hommes, le général Hotze commandait vingt-six mille hommes dans le Voralberg, Bellegarde quarante-six mille dans le Tyrol, Kray soixante-quinze mille sur l'Adige. Jourdan et la plupart de nos généraux en chef sentirent la faiblesse de ce plan en même temps que leur infériorité numérique. Ils s'en plaignirent. Le Directoire répondit qu'après les élections il enverrait les vieux bataillons et les conscrits. Et poussant l'audace jusqu'à l'outrecuidance il ordonna à Masséna de sommer les Autrichiens d'évacuer les Grisons. Adressant en outre une note au délégué de Rastadt et à l'Empereur, il leur donna huit jours pour faire rétrograder l'armée russe, et fit de la non-exécution de cette injonction, un *casus belli*. A cette note il ne fut fait aucune réponse. L'irritation était si vive, que des misérables appartenant à un corps des hussards de Szecklers, assassinèrent dans leur voiture Bonnier et Robergeot, plénipotentiaires français, qui avaient quitté Rastadt le 28 avril et se rendaient à Strasbourg. Jean de Bry échappa au massacre. Le 12 mars, les conseils avaient ratifié la déclaration de guerre du Directoire,

Opérations militaires.

Massacre des plénipotentiaires français par les hussards autrichiens.

mais cette déclaration ne pouvait motiver un crime aussi abominable. Le but réel de cet assassinat, ordonné par le cabinet autrichien, fut d'ailleurs de s'emparer des papiers de nos ministres, afin d'enlever toute trace des articles secrets dans lesquels l'Autriche, traitant avec Bonaparte, avait trahi l'Empire. Le cabinet de Vienne espérait aussi découvrir les noms des princes allemands qui pouvaient avoir fait quelque convention avec la France. L'Allemagne, révoltée de cet acte sauvage, protesta contre la conduite de l'Autriche. 1799.

Les forces de la république n'étaient pas égales à celles de la coalition. Jourdan, qui avait passé le Rhin le 1er mars, fut battu par le prince Charles à Pfallendorf et à Stokach, et dut se retirer sur le Rhin. Le général Saint-Cyr commandait l'aile gauche. Il illustra cette défaite par des avantages qui ne purent cependant arrêter la retraite. Masséna, plus heureux, expulsa les Autrichiens des Grisons; aidé de Lecourbe et de Dessales, il fut également victorieux dans la Valteline. Scherer, trop faible pour lutter contre le général Kray, fut défait le 25 et le 30 sous Vérone, et perdit une troisième bataille le 5 avril à Magnano. Moreau, investi du commandement en remplacement de Scherer, fut vaincu à Cassano. Il n'avait que trente mille hommes à opposer à quatre-vingt mille soldats qui formaient l'armée de Souvarow. Serrurier, qui ne disposait que de trois mille hommes, faute de moyens de retraite dut capituler. Bien-

Échecs des armées françaises en Allemagne, en Suisse, en Italie et en Hollande.

1799. tôt Souvarow, maître de Brescia, de Peschiera et de Pizzighitone, malgré un échec qu'il essuyait contre Moreau, le 12 mai, à Bussignano, put investir Milan. Il y entra le 28 mai. Masséna, Soult, Lecourbe et Ney ne purent empêcher le prince Charles d'entrer à Zurich. Masséna, dont rien n'ébranlait le courage, se maintenait nonobstant dans les montagnes. L'Italie était en feu. Catholiques et orthodoxes se liguaient contre la philosophie représentée par les armées de la révolution. Macdonald quitta Naples et les États romains, et se dirigea à marches forcées vers le nord de la Péninsule, dans l'espoir de faire jonction avec Moreau. Il rencontra les Austro-Russes à Modène et les battit. Mais les 17, 18 et 19 juin, trop inférieur en nombre, il fut écrasé sur la Trebbia. Il ne put rejoindre Moreau que le 27, à Gênes. Turin s'était rendu à Souvarow, Bellegarde entrait le 22 juillet à Alexandrie, Kray s'emparait de Mantoue le 30, après soixante-douze jours de siége. Enfin, le 15 août, les deux armées, réunies sous le commandement de Joubert, livraient à Novi une bataille dans laquelle Français et Austro-Russes laissèrent chacun vingt mille combattants. Le nombre l'emportait décidément sur la valeur, et Joubert périt dans cette lutte suprême. Il avait dit à ses soldats : « La République nous ordonne de vaincre. » Une balle l'atteignit au cœur. « En avant! mes amis, s'écria-t-il, marchez toujours! » Il dit au colonel Drave de couvrir son corps et de prendre son épée, afin que les Russes ne

s'aperçussent pas de sa mort. Joubert avait épousé six jours auparavant mademoiselle de Montholon. Au moment où le combat devint plus acharné, il prit le portrait de sa jeune femme et dit en le contemplant : « Je vaincrai ou je mourrai. Je l'ai promis à la République et à elle. » La mort de ces jeunes généraux sans pareils dans l'histoire affaiblissait la République autant que les armées. Nous n'étions pas plus favorisés de la fortune en Hollande, où le duc d'York débarqua à la tête de quarante mille Austro-Russes. Il était temps que la Révolution trouvât un vengeur et un sauveur. 1799. Bataille de Novi. — Mort de Joubert.

Le Directoire subissait les conséquences de son incapacité, de son imprévoyante audace et de ses mesquines passions. Les patriotes et les royalistes l'accusèrent violemment. On lui demanda compte de l'exil de Bonaparte et des illustres généraux qui l'avaient suivi en Égypte. Jourdan, exaspéré, quitta son armée et vint à Paris joindre ses reproches à ceux de l'opposition. Les autres généraux écrivirent dans le même sens. Pourquoi le Directoire avait-il provoqué la guerre et si mal pris ses mesures pour la soutenir? Les directeurs, qualifiés avec mépris du surnom d'*avocats*, méritaient bon nombre de ces reproches, dont quelques-uns pourtant étaient exagérés. Barras, le plus coupable de tous, sut pourtant conserver quelque crédit et faire tourner contre ses collègues la défaveur générale. Les élections de floréal an VII (mai 1799) s'accomplirent sous l'impression de ce mécontentement général. Elles furent favorables aux Accusations contre le Directoire. — Élections de l'an VII.

1799. républicains et enhardirent l'opposition. Barras, par sa conduite sourdement hostile à ses collègues et par des avances intéressées faites à Sieyès, groupait une partie des mécontents. Les autres se rattachaient à Sieyès, qui venait d'entrer au Directoire en remplacement de Rewbell. Depuis son retour de l'ambassade de Berlin, Sieyès passait non-seulement pour un profond penseur, mais encore pour un homme d'État d'une grande aptitude aux affaires. La Prusse, qui sera toujours le premier des neutres, n'était point entrée dans la coalition. Cette abstention calculée, si conforme d'ailleurs à la position géographique et politique de la Prusse, fut attribuée à l'habileté de Sieyès. Lareveillère, Merlin et Treilhard devinrent dès lors l'objet de l'animadvertion publique, et portèrent tout le poids des fautes du gouvernement. Sieyès, dur et frondeur, blâmait les trois directeurs qui formaient la majorité, mais ne leur apportait aucun concours. Les conseils, surtout celui des Cinq-Cents, accusaient le Directoire d'avoir étouffé, par la dictature fructidorienne, l'expansion de la vie publique en comprimant la presse et les clubs. Sur ce point, royalistes et républicains tombaient d'accord. Les constitutionnels eux-mêmes condamnaient la conduite du Directoire.

Sieyès remplace Rewbell au Directoire.

Dès le commencement de prairial, ce mécontentement général prit des proportions menaçantes. Tous les moyens à l'usage des assemblées furent mis en usage pour renverser le gouvernement. La com-

1799.

mission des dépenses, des fonds et de la guerre demanda, par l'organe de Boulay (de la Meurthe), des éclaircissements sur la situation intérieure et extérieure de la République. Le Directoire en était réduit aux explications. Il se déclara en permanence. La majorité directoriale, à peu près livrée à elle-même, sans appui, essaya vainement de résister. Les conseils l'attaquèrent d'abord dans la personne de Treilhard. Avec l'impudeur des partis et l'injustice si commune en politique, ils firent valoir contre le seul Treilhard un argument qui eût dû frapper également Sieyès. Il fallait, pour être élu directeur, avoir depuis une année révolue quitté les conseils. Il manquait quatre jours à Treilhard. On s'en aperçut le jour où on voulut le renverser. Il fut remplacé par un magistrat patriote de Rennes, Gohier, honnête homme étranger aux affaires. Il entra au Directoire le 29 prairial. Une vive agitation régnait dans Paris. Les conseils firent menacer Merlin et Lareveillère de mise en accusation s'ils ne se retiraient pas. Sieyès consentit à se charger de cette ouverture délicate, et leur demanda leur démission. Barras, le vrai coupable, assistait silencieux à cette scène de haute comédie. Les accusés ne répondirent point. Barras envoya la nuit Bergamy près de Lareveillère; mais le philosophe, malgré la douceur de son caractère et son peu de goût pour le pouvoir, se roidit contre ces tentatives d'exclusion. Barras commençait à trembler; car, si Lareveillère et Merlin restaient au pou-

Le Directoire se déclare en permanence.

1796. voir, les conseils mettaient la lumière dans les actes du Directoire, et cette lumière éclairait le vrai coupable. Il fit donc le lendemain une nouvelle tentative près de Lareveillère. Ayant échoué, il attaqua furieusement Merlin ; mais Lareveillère prit la défense de son collègue, et Barras, ayant eu l'imprudence de parler de l'emploi de la force, reçut de Lareveillère une réplique d'un mépris foudroyant. Gohier s'interposa. Dans cette crise, le doux Lareveillère déploya une énergie singulière. Il fléchit enfin devant les supplications d'une députation des conseils, qui vint le trouver dans la nuit du 30 prairial. Il se borna à prédire les périls qui attendait la République, et, croyant qu'il serait impuissant à la sauver, il dit noblement : « Je cède, puisque je reste seul. » Cet utopiste, difforme comme Ésope, amant de la nature, dédaigneux des grandeurs et de l'opulence, refusa le carrosse et les cent mille francs qu'une convention, réglée entre les cinq directeurs, lui permettait d'emporter. Il se retira, fier et pauvre, comme un Romain des grands jours de l'antiquité, dans sa petite maison des champs, à Andilly, près de Montmorency.

Révolution du 30 prairial.

Retraite honorable de Lareveillère-Lepeaux.

Ni les partis, ni Sieyès, qui était alors l'homme d'État du Directoire, ne songeaient à former un gouvernement solide. La Constitution de l'an III était usée. Chacun en avait conscience. On nomma donc ; pour remplacer les deux directeurs démissionnaires, deux hommes médiocres et intègres ; Roger-Ducos,

républicain modéré, entièrement dévoué à Sieyès, et Moulins, ancien général de Vendée, créature des patriotes. Le Directoire se divisa en deux partis : Sieyès et Ducos, qui regardaient la Constitution comme un instrument usé ; Moulins et Gohier, qui voulaient la maintenir en l'interprétant dans le sens du parti avancé. Barras garda la neutralité et prolongea ainsi la durée de son éphémère influence. Le parti qui prétendait créer une constitution nouvelle chercha un chef militaire et choisit Joubert, qui devait, comme on l'a vu, périr peu de temps après à la bataille de Novi. Championnet fût rendu à la liberté et mis à la tête d'une armée des Alpes, alors en formation. On appela Bernadotte au ministère de la guerre, Robert Lindet aux finances, en remplacement de Ramel. Talleyrand, trop habile pour servir un gouvernement intérimaire, donna sa démission et désigna pour lui succéder un diplomate wurtembergeois, rompu aux affaires internationales, Reinhardt. Cambacérès remplaça Lambrect à la justice, et Bourguignon devint ministre de la police. Fouché, destitué, fut envoyé à la Haye.

1799.

Nomination de Roger-Ducos et de Moulins au Directoire.

Le gouvernement s'occupa ensuite d'appeler sous les drapeaux les jeunes soldats de la conscription et fit décréter un emprunt forcé de cent millions, remboursable en biens nationaux. Les conseils promulguèrent ensuite une loi dite des otages, destinée à réprimer les brigandages de la chouannerie en Vendée. Cette loi d'urgence consistait à rendre responsa-

Emprunt forcé. Loi des otages.

1799. bles des troubles les parents d'émigrés et les ci-devant nobles. Ils étaient punis d'incarcération ou de déportation, selon l'importance des troubles et la nature des crimes. Ces mesures révolutionnaires n'eurent pas l'effet qu'on en attendait. La presse était restée libre, elle poussa la liberté jusqu'à la licence. Les clubs devinrent menaçants. Les conseils, divisés en deux partis, les *modérés* et les *politiques*, se liguèrent contre les débris des Jacobins, qui se réunissaient dans la *salle du manége*. Cette salle appartenait au palais des Anciens qui la firent fermer. Les Jacobins louèrent un local rue du Bac, mais leur exaltation inspira des craintes à Sieyès et à son parti. Fouché, rappelé à la police par suite de l'insuffisance de Bourguignon, conseilla de dissoudre cette dangereuse réunion. Et malgré l'opposition de Gohier et de Moulins, la fermeture de la salle des Jacobins fut résolue. Informés de cette décision, ils profitèrent de la fête commémorative du 10 août pour manifester leur mécontentement, et interrompirent par des huées le discours de Sieyès. Le lendemain, la Société fut dissoute, et Fouché fit nommer le général Lefebvre au commandement de la place de Paris, en remplacement de Marbot.

Dissolution de la Société du Manége.

Les Jacobins n'opposèrent pas de résistance ; mais ils essayèrent de continuer l'agitation dans la presse. La plus violente des feuilles de cette faction, le *Journal des hommes libres*, dénonça le parti de Sieyès, l'accusant de vouloir livrer la République à la Prusse. La

majorité du Directoire se défendit en torturant un texte de loi datant de la Convention, et fit arrêter onze journalistes. Une explication entre les modérés, les politiques et les patriotes suivit ce petit coup d'État. Elle eut lieu chez Barras, et demeura sans résultat. Jourdan proposa, pour trancher les difficultés de la situation, de déclarer la patrie en danger. Bernadotte soutenait cette proposition, appuyée des patriotes et combattue des chefs du parti modéré, parmi lesquels figuraient Lucien Bonaparte et Boulay (de la Meurthe). La majorité du Directoire essaya de renverser Bernadotte, et, prenant texte de son désir de commander une armée, feignit de regarder ce désir comme l'offre de sa démission. Il lui en fut donné acte par lettre. Bernadotte, indigné, demanda sa retraite. Gohier et Moulins protestèrent, déclarant qu'ils étaient absents quand la majorité du Directoire avait pris une si grave décision. La démission de Bernadotte ne fut pas moins maintenue, et le conseil des Cinq-Cents écarta la proposition de Jourdan. On appela Dubois-Crancé au ministère de la guerre, à la place de Bernadotte.

1799.

Arrestation de onze journalistes.

Intrigues et modifications ministérielles.

Pour sortir d'une telle confusion, Sieyès déclarait à qui voulait l'entendre qu'il ne fallait plus de bavards, qu'il fallait *une tête et une épée*. Le nom de Bonaparte était au fond de tous les esprits. On prétend, mais le fait est resté contestable, qu'une lettre de rappel lui fut adressée par le Directoire. Il est certain que l'anarchie au dedans et nos désastres à

La France se souvient de Bonaparte.

1799. l'extérieur expliqueraient suffisamment cette démarche. Il n'est pas moins vrai que la France entière, excédée d'une si longue suite de mauvais gouvernements et des souffrances qu'ils engendraient, répétait d'une voix unanime : « Où est Bonaparte? » Avant de partir pour l'Égypte, à ceux qui lui conseillaient de monter à cheval et de s'emparer du pouvoir; Bonaparte avait, dit-on, répondu : « La France n'est pas encore assez malheureuse, la poire n'est pas mûre. » Hélas! elle ne l'était que trop en 1799. Le fruit pourrissait sur l'arbre, et l'invasion arrivait, prête à le dévorer. La fin de la campagne de 1799 fut cependant moins désastreuse que le commencement. Tandis que l'archiduc Charles marchait sur le Rhin, Souvarow marchait sur la Suisse. Il y rencontra Masséna et cette pléiade de généraux illustres qui combattirent sous ses ordres : Mortier, Soult, Oudinot, Molitor, Lecourbe, Foy, Humbert, etc. L'ennemi espérait se concentrer en Suisse : Souvarow avec dix-huit mille hommes, Hotze avec vingt-cinq, Gortschakoff avec trente. Une attaque générale contre la France devait suivre ces opérations. Mais Gortschakoff, poussé dans Zurich, enfermé en quelque sorte par Masséna, fut écrasé par les Français et perdit la moitié de son armée. Hotze ne fut pas plus heureux. Il perdit la vie et trois mille hommes sur la Lint. Souvarow, en arrivant, comptait trouver soixante mille hommes; ils avaient rétrogradé bien au delà de la ligne du Rhin. En arrivant au Saint-Gothard, il fut reçu par la

Fin de la campagne de 1799.

division Lecourbe, qui lui tua beaucoup de monde, battit ensuite en retraite, rompit le pont du diable et décima jusqu'à Altorf cette armée inhabile à la guerre des montagnes. Après une suite de combats livrés dans les rochers et parmi des routes semées d'abîmes, Souvarow malgré, son orgueil sauvage, put à peine se sauver avec dix mille hommes qui lui restaient, maudissant les Autrichiens et rompant le pacte de la coalition. Masséna, qué Napoléon nommait en Italie l'*enfant chéri de la victoire*, reçut le nom d'*invincible*. Il avait conquis une palme immortelle. La patrie, sauvée de l'invasion par cette campagne éclatante et imprévue, conservera éternellement dans son cœur le nom de Masséna. La fortune sourit encore à nos drapeaux. Brune en Hollande avait forcé les Anglo-Russes à capituler. Ils évacuèrent la Hollande et nous rendirent sans échange huit mille prisonniers. Sans doute nous n'en étions plus au lendemain de Campo-Formio; mais les périls qui nous menaçaient au midi n'étaient rien en comparaison de ceux auxquels nous venions d'échapper.

1799.

Défaite de Souwaroff et des Austro-Russes.

Masséna sauve la France.

Cependant Bonaparte, qu'appelaient si ardemment les vœux de la France, ne revenait pas. On ne savait ni ce qu'il faisait, ni l'époque de son retour. Sa femme, ses parents, ses amis, lui écrivaient et ne recevaient nulle réponse. La réalité est qu'aucune de ces lettres ne lui était parvenue. A son retour de l'expédition scientifique de Suez, il apprit que Djedzzar, pacha de Syrie, avait poussé son avant-garde

Expédition de Bonaparte en Syrie.

1799. jusqu'au fort d'El-Arisch, aux frontières d'Égypte. Il décida aussitôt l'expédition de Syrie. Un régiment de dromadaires fut immédiatement formé. Regnier, qui commandait l'avant-garde, se trouva bientôt devant El-Arisch, défit les mameluks et s'empara de la ville. Le lendemain, Bonaparte arrivait et en deux jours, forçait le château à capituler. Après soixante lieues de marche dans le désert, nos troupes arrivèrent en Syrie, chassèrent les Turcs et les Arabes de Gaza, et arrivèrent le 7 mars devant Jaffa. La ville, fortifiée de tours et d'épaisses murailles, était défendue par quatre mille soldats, dont douze cents artilleurs turcs. Le commandant, sommé de se rendre, fit trancher la tête au parlementaire. La ville fut prise d'assaut et livrée à trente heures de pillage. Tout ce qui résistait fut tué; et Bonaparte, qui avait reçu des Arabes le nom de *sultan de feu*, montra, par une barbarie qui n'était pas dans son caractère, qu'il commençait à subir l'influence politique et militaire de l'Orient. Il fit passer au fil de l'épée plusieurs milliers de prisonniers qu'il ne pouvait envoyer en Égypte. Mais sur ce terrain tout devait prendre un caractère biblique. La peste vengea les victimes de cette immolation. Djedzzar s'était réfugié à Saint-Jean d'Acre, autrefois Ptolémaïs, avec le gros de ses troupes. Il attendait l'arrivée de l'armée turque par Damas, et par mer les navires de Sidney-Smith. Bonaparte essaya d'enlever la place. Il manquait d'artillerie de siége. Les Anglais avaient pris les navires qui la transportaient.

Prise d'El-Arisch et de Jaffa.

La peste.

Faute de boulets, on fut obligé de ramasser ceux de l'ennemi. La tranchée, la mine, restèrent impuissantes à nous ouvrir la ville. L'armée turque approchait. Pendant qu'on poursuivait le siége, Kléber marcha à sa rencontre. Junot, avec cinq cents hommes formés en carré, inquiéta la marche de l'ennemi. Djedzzar, instruit de l'arrivée des Turcs, voulut faire une sortie. Bonaparte l'écrasa et, prenant aussitôt trois mille hommes, marcha au secours de Kléber, qui, avec trois mille soldats de ligne, venait de livrer bataille devant le mont Thabor à l'armée turque, forte de vingt-cinq mille hommes, dont douze mille cavaliers. Kléber avait formé sa division en carré, et avec ce sang-froid des vieilles troupes de la République, il attendait l'ennemi et le foudroyait à bout portant. Il couvrit pendant six heures la terre de morts et de blessés. Mais il eût à la fin succombé sous le nombre, quand Bonaparte, paraissant aux défilés du mont Thabor, forma silencieusement sa division en deux carrés, enveloppa l'armée ennemie dans un triangle, et commença le feu. L'armée turque fut broyée. Murat poursuivit le sabre aux reins les débris qui fuyaient aux rives du Jourdain. Quatre cents chameaux et un butin considérable restèrent aux mains de nos soldats.

1799.

Bataille du mont Thabor.

Au retour de Bonaparte devant Saint-Jean d'Acre, on signala, le 18 floréal (7 mai), l'arrivée d'une escadre, conduite par Sidney-Smith, qui amenait aux assiégés douze mille hommes de renfort. Le débar-

Siége de Saint-Jean d'Acre.

[illegible] quelques heures. [illegible] Il eut lieu la [illegible] ants pénétrè- [illegible] de Sidney- [illegible] se trou- [illegible] avec tant [illegible] courage, Sid- [illegible] honorable. [illegible] et le brave Caf- [illegible] depuis deux [illegible] un nou- [illegible] grand homme [illegible] causa une [illegible] dans son [illegible] arrivée prochaine [illegible] aux bou- [illegible] différer son [illegible] son artillerie, et [illegible] sur son passage. Il [illegible] relevait [illegible] sédition, et [illegible] expédition. [illegible] à son [illegible] ni espoir de [illegible] Bo- [illegible] mais il voulait [illegible] armée turque. Elle [illegible] dont elle [illegible] Mourad-

Bey et les mameluks. Murat courut à sa rencontre et le rejeta dans le désert. Marmont, qui occupait Alexandrie, ne se sentit pas de force à empêcher le débarquement. Mais Bonaparte arrivait à marche forcée, ordonnant à ses lieutenants de se concentrer entre Alexandrie et Aboukir. Cette bataille fut une des plus terribles dont l'histoire ait gardé la mémoire. Lannes, Murat, Destaing, exécutèrent avec tant d'intelligence et de valeur le plan de bataille de Bonaparte, que douze mille Turcs furent noyés dans les flots de la rade où avait péri notre flotte. Trois mille autres moururent sur le champ de bataille. L'armée fut entièrement détruite. Murat, blessé, peu grièvement d'ailleurs, par Mustapha-Pacha, le fit prisonnier. Kléber arriva vers la nuit, et, transporté d'admiration, il serra Bonaparte sur sa poitrine en s'écriant : « Général, vous êtes grand comme le monde! » Bonaparte rentra triomphalement dans Alexandrie. Ayant fait en Afrique et en Asie tout ce qu'il pouvait faire avec une armée réduite à vingt-cinq mille hommes, sa pensée se reporta avec plus de persistance vers la France.

1799.

Bataille d'Aboukir

Une circonstance imprévue vint tout à coup lui apporter la nouvelle de la déplorable situation politique et militaire dans laquelle était tombée la patrie depuis l'époque de son départ. Ce fut Sidney-Smith qui, dans une intention perfide, joua dans cette circonstance le rôle de la Providence. Il remit à un parlementaire envoyé par Bonaparte à la flotte turque

Bonaparte apprend la situation de la France.

1799. taient peu. Le second, cinq jours après son retour, avait été nommé président du Conseil des Cinq-cents. Redouté des républicains, quoiqu'il les honorât, et des gens de mauvaises mœurs et de rapines, qu'il désignait sous le nom de *pourris*, il n'avait d'appui réel que chez les modérés, et dans le peuple et dans l'armée.

Sieyès avait trop d'ambition personnelle pour servir du premier coup les projets de Bonaparte; mais son orgueil lui inspira un moment l'idée de le dominer. Quant à Barras, il espérait follement écarter ce formidable rival. Un propos calomnieux et inconsidéré qu'il tint sur son compte lui montra bientôt à quel homme il avait affaire. On agitait au Directoire la question de donner à Bonaparte le commandement de l'armée d'Italie. « Le petit caporal, dit-il, y a trop bien fait ses affaires pour avoir envie d'y retourner.» Bonaparte, informé de ces paroles, flétrit Barras en face du Directoire par une menaçante allusion à ses dilapidations. Fouché, qui sentait bien de quel côté soufflait le vent de la fortune, aspirait à se rallier à Bonaparte et essaya de réconcilier son protecteur Barras avec le général. Barras invita Bonaparte à dîner le 8 brumaire (30 octobre). Mais il eut la maladresse, tout en affectant une grande lassitude du pouvoir, de proposer pour son successeur au Directoire un obscur honnête homme, le général Hédouville. Il laissait en même temps entendre à Bonaparte que sa place était à la tête des armées. Or

Malencontreux propos de Barras contre Bonaparte.

Bey et les mameluks. Murat courut à sa rencontre et le rejeta dans le désert. Marmont, qui occupait Alexandrie, ne se sentit pas de force à empêcher le débarquement. Mais Bonaparte arrivait à marche forcée, ordonnant à ses lieutenants de se concentrer entre Alexandrie et Aboukir. Cette bataille fut une des plus terribles dont l'histoire ait gardé la mémoire. Lannes, Murat, Destaing, exécutèrent avec tant d'intelligence et de valeur le plan de bataille de Bonaparte, que douze mille Turcs furent noyés dans les flots de la rade où avait péri notre flotte. Trois mille autres moururent sur le champ de bataille. L'armée fut entièrement détruite. Murat, blessé, peu grièvement d'ailleurs, par Mustapha-Pacha, le fit prisonnier. Kléber arriva vers la nuit, et, transporté d'admiration, il serra Bonaparte sur sa poitrine en s'écriant : « Général, vous êtes grand comme le monde! » Bonaparte rentra triomphalement dans Alexandrie. Ayant fait en Afrique et en Asie tout ce qu'il pouvait faire avec une armée réduite à vingt-cinq mille hommes, sa pensée se reporta avec plus de persistance vers la France.

1799.

Bataille d'Aboukir

Une circonstance imprévue vint tout à coup lui apporter la nouvelle de la déplorable situation politique et militaire dans laquelle était tombée la patrie depuis l'époque de son départ. Ce fut Sidney-Smith qui, dans une intention perfide, joua dans cette circonstance le rôle de la Providence. Il remit à un parlementaire envoyé par Bonaparte à la flotte turque

Bonaparte apprend la situation de la France.

1799. pour y traiter de l'échange des prisonniers un paquet de journaux d'Europe. Ces journaux ne contenaient que le récit de nos défaites et rien de nos derniers succès. Bonaparte les lut avidement pendant une nuit entière. Au jour, sa résolution était prise. Il ne la communiqua à personne. Il fit seulement venir l'amiral Gantheaume, lui ordonna de disposer les frégates *le Muiron* et *la Carrère* pour un voyage immédiat. Il partit ensuite pour le Caire, rendit la liberté à Mustapha-Pacha, le renvoya au sultan en offrant de renoncer à l'Orient s'il acceptait l'alliance de la France. Il rédigea ensuite des instructions qui furent cachetées et adressées à Kléber, auquel il donnait rendez-vous le 7 fructidor à Rosette. Ces dispositions terminées, il retourna le 1er fructidor à Alexandrie, annonçant l'intention de parcourir le delta; mais le 5 du même mois, vers la fin du jour, escorté seulement d'un petit détachement de guides et accompagné de Monge, Berthollet, Denou, Lavalette son aide de camp, Bourienne son secrétaire, Berthier, Lannes, Murat, Marmont, Andreossy, il se rendit au bord de la mer, dans un lieu absolument désert. Des canots l'y attendaient et le transportèrent avec ses compagnons à bord du *Muiron* et de *la Carrère*. Les deux frégates, escortées des chebecks *la Revanche* et *la Fortune* levèrent l'ancre et disparurent dans la nuit.

Bonaparte quitte l'Égypte.

Le lendemain l'armée d'Égypte lisait avec surprise et avec douleur la proclamation suivante: « Soldats!

des nouvelles d'Europe m'ont décidé à partir pour la France; je laisse le commandement de l'armée au général Kléber : l'armée aura bientôt de mes nouvelles; je ne puis en dire davantage. Il me coûte de quitter des soldats auxquels je suis le plus attaché, mais ce ne sera que momentanément, et le général que je vous laisse a la confiance du gouvernement et la mienne. » Cette résolution subite de Bonaparte et ce départ secret ont été sévèrement jugés. La postérité plus impartiale ne verra dans le départ de Bonaparte ni une désertion, ni un lâche abandon de son armée. Les périls qu'il allait affronter étaient plus grands que ceux qu'il laissait derrière lui. Quant au reproche d'abandon, c'est faire bien peu de cas de la dignité humaine que de supposer qu'un homme aussi grand qu'il puisse être soit indispensable à vingt-cinq mille de ses semblables. Un père de famille est plus indispensable au foyer qu'un grand homme ne l'est à une nation. Et quand le père de famille lui-même est enlevé à sa maison, la force des choses pourvoit au classement des existences individuelles. 1799.

Cependant le navire qui portait le plus grand capitaine des temps modernes et ses hautes destinées s'avançait, guidé par la fortune, sur cette mer couverte de vaisseaux anglais. Un moment le calme sembla l'enchaîner aux contrées de l'Orient. Une voile anglaise apparut dans la direction d'Alexandrie. Les officiers qui accompagnaient Bonaparte frémirent. « Ne craignez rien, leur dit-il avec ce

Confiance inaltérable de Bonaparte dans sa destinée.

1799. calme et cette confiance qui lui donnait tant d'empire sur les hommes, la fortune ne nous trahira pas. Nous arriverons en dépit des Anglais. » Pendant trente-trois jours, en effet, il navigua malgré les vents contraires. De temps en temps on apercevait des voiles anglaises qu'il fallait éviter. Pendant cette traversée, le regard de Bonaparte se portait tour à tour vers les contrées qu'il venait de quitter et vers la France qu'il lui tardait de revoir. Il lisait, dit-on, la Bible et le Coran, comme s'il eût voulu chercher dans ces deux livres, sources de deux civilisations, des principes pour gouverner la patrie qu'il aspirait soumettre à ses lois.

Il eût voulu débarquer en Languedoc, le vent le jeta vers cette île de Corse où il avait reçu le jour. L'insulaire ainsi ramené vers son humble berceau put en quelque sorte mesurer les gigantesques étapes de son héroïque carrière, et, par le chemin qu'il avait fait, prendre confiance en lui-même pour celui qui lui restait à faire. Les vents contraires le retinrent pendant sept jours à Ajaccio. Il les employa à s'éclairer sur la situation de la France et de l'Europe. Il partit le 8 octobre, se dirigeant sur Toulon. A la fin du jour, en approchant des côtes de France, un spectacle inattendu, effrayant, frappa les regards de la flottille, trente voiles anglaises apparurent distinctes et blanches dans la pourpre du couchant. Gautheaume épouvanté voulut retourner en Corse. « Non, lui dit Bonaparte, cette manœuvre nous conduirait en An-

Arrivée de Bonaparte en Corse.

gleterre, et je veux arriver en France. » La nuit couvrit bientôt la mer de ses ombres, et le lendemain, 7 vendémiaire an VIII (9 octobre 1799), aux premiers rayons de l'aube, les quatre navires partis d'Alexandrie entraient dans le golfe Juan. Avant que Bonaparte eût franchi le port de Fréjus, la mer s'était couverte de canots. La multitude envahit les navires, et les lois sanitaires furent violées; avec un enthousiasme impossible à dépeindre, les populations se précipitaient au-devant de Bonaparte l'Égyptien. Deux mobiles irrésistibles entraînaient vers lui la multitude : le merveilleux et l'intérêt. Chez les populations expansives du Midi, alors menacées par l'Autriche, la joie tint du délire. En quelques heures la France connut par le télégraphe le retour de celui qu'on nommait le *sauveur*, le *vengeur*. La France entière illumina; tous ses tambours battirent; toutes ses cloches sonnèrent. On cite un député qui mourut de joie. Dans les rues on s'embrassait. Dans les théâtres on jouait *le Retour du héros*. Dans les villes et les campagnes on improvisait des fêtes. Le Directoire, qui songeait à organiser une journée, et, qui à défaut de Joubert, mort à Novi, jetait les yeux sur Moreau, reçut de ce général la réponse suivante : « Vous n'avez plus besoin de moi, voilà l'homme qu'il vous faut pour un *mouvement ;* adressez-vous à lui. »

1799.

Bonaparte débarque à Fréjus.

Avec sa rapidité ordinaire et avec le mystère qu'il aimait à mettre dans ses actes, Bonaparte traversa Aix, Avignon, Valence, Lyon, et, trompant ses

Bonaparte arrive incognito à Paris.

1799. courriers, il évita la rencontre de madame Bonaparte, de ses frères et de ses amis, qui étaient allés au-devant de lui par la route de Bourgogne. Il arriva incognito le 16 octobre à sept heures du matin dans son petit hôtel de la rue de la Victoire. Les directeurs, pleins de trouble, d'inquiétude et de jalousie, l'attendaient. Ils le virent arriver le soir même au Luxembourg, accompagné de Monge. La garde l'ayant reconnu, l'avait salué du cri de : « Vive Bonaparte! » Gohier, qui présidait le Directoire, le reçut. L'entrevue fut caractéristique. « Les nouvelles qui nous sont parvenues en Égypte, dit Bonaparte, étaient tellement alarmantes, que je n'ai pas balancé à quitter mon armée pour venir partager vos périls. — Général, ils étaient grands, répliqua Gohier, mais nous en sommes glorieusement sortis. Vous arrivez à propos pour célébrer avec nous les nombreux triomphes de vos compagnons d'armes et nous consoler de la perte du jeune guerrier qui, près de vous, apprit à combattre et à vaincre. » L'audience officielle eut lieu le lendemain. Bonaparte prêta le serment militaire de fidélité à la République. Malgré les excitations de son triomphe populaire, Bonaparte se retira dans une solitude relative, à laquelle il donna pour prétexte l'état de sa santé affaiblie, disait-il, par son séjour en Égypte. En réalité, il voulait éviter d'entrer dans aucune des intrigues du Directoire, sonder le terrain, reconnaître ses vrais partisans. Il ne fréquentait, en apparence, que des amis, des savants et des gens de

Entrevue de Bonaparte et des Directeurs.

lettres, et affectait de porter le costume de membre de l'Institut. Le désintéressement des sciences, le respect qu'elles inspirent, ont de tout temps offert aux hommes de haute et profonde ambition le masque le plus sûr. Mais derrière les lettrés se tenaient les généraux et les hommes d'État, qui déjà formaient le conseil de Bonaparte, sans pourtant qu'il eût entièrement dévoilé ses projets. On distinguait, parmi ce groupe de mécontents ou d'hommes qui aspiraient à un plus vaste avenir, Lannes, Murat, Berthier, Jourdan, Augereau, Macdonald, Beurnonville, Leclerc, Lefebvre, Marbot, Regnault de Saint-Jean d'Angely, Moreau lui-même, qui vint grossir cette cour anticipée, et parmi les hommes d'État et les savants, Rœderer, l'ancien procureur-syndic de la Commune de Paris, et M. de Talleyrand, auquel Bonaparte pardonna de n'être point allé en Orient, Bruix, Boulay (de la Meurthe), Cabanis, Chénier, Cornudet, Lemercier, Daunou, etc. Dans le gouvernement, il eut des relations avec Sieyès, Moulins, Gohier, Roger-Ducos, Barras, ainsi qu'avec Dubois-Crancé, ministre de la guerre, Fouché, ministre de la police, Cambacérès, ministre de la justice, Réal, etc. Mais avec ces derniers il se tenait sur une grande réserve. Son ton était sec et froid. Sa redingote grise, ses longs cheveux, son teint pâle et bruni par le soleil d'Égypte, lui donnaient cette physionomie si éminemment originale dont l'art s'est tant de fois inspiré. Joseph et Lucien, ses frères, le quit-

1799.

Attitude de Bonaparte pendant les préliminaires du 18 brumaire; ses fréquentations

1799. taient peu. Le second, cinq jours après son retour, avait été nommé président du Conseil des Cinq-cents. Redouté des républicains, quoiqu'il les honorât, et des gens de mauvaises mœurs et de rapines, qu'il désignait sous le nom de *pourris*, il n'avait d'appui réel que chez les modérés, et dans le peuple et dans l'armée.

Sieyès avait trop d'ambition personnelle pour servir du premier coup les projets de Bonaparte; mais son orgueil lui inspira un moment l'idée de le dominer. Quant à Barras, il espérait follement écarter ce formidable rival. Un propos calomnieux et inconsidéré qu'il tint sur son compte lui montra bientôt à quel homme il avait affaire. On agitait au Directoire la question de donner à Bonaparte le commandement de l'armée d'Italie. « Le petit caporal, dit-il, y a trop bien fait ses affaires pour avoir envie d'y retourner.» Bonaparte, informé de ces paroles, flétrit Barras en face du Directoire par une menaçante allusion à ses dilapidations. Fouché, qui sentait bien de quel côté soufflait le vent de la fortune, aspirait à se rallier à Bonaparte et essaya de réconcilier son protecteur Barras avec le général. Barras invita Bonaparte à dîner le 8 brumaire (30 octobre). Mais il eut la maladresse, tout en affectant une grande lassitude du pouvoir, de proposer pour son successeur au Directoire un obscur honnête homme, le général Hédouville. Il laissait en même temps entendre à Bonaparte que sa place était à la tête des armées. Or

Malencontreux propos de Barras contre Bonaparte.

Bonaparte avait eu un moment la pensée d'entrer au Directoire. Il fixa sur Barras son regard noir et profond et se retira sans prononcer un mot. A dater de ce jour, sa résolution fut prise de s'allier avec Sieyès. Rœderer, Lucien et Cabanis se chargèrent des négociations. Elles furent longues et délicates, selon l'expression de Joséphine. Sieyès était la bête noire de Bonaparte, qui détestait en lui le philosophe, l'idéologue et surtout l'orgueilleux qui se croyait le premier homme de la République. « Si vous n'y prenez garde, avait dit Bonaparte à Gohier, ce prêtre artificieux vous livrera à l'étranger. » L'aversion était réciproque. Le prêtre détestait celui qu'il nommait « un petit insolent qu'on aurait dû faire fusiller pour avoir quitté son armée. » Sieyès comprenait d'ailleurs que le coup d'État devenu indispensable était impossible sans Bonaparte. Trop perspicace pour se dissimuler absolument le rôle subalterne que lui réservait l'avenir, caressant peut-être les dernières espérances que pouvaient lui suggérer les préoccupations militaires du héros de l'Italie et de l'Égypte, il se résigna à cette indispensable alliance. Fouché, désolé de la maladresse de Barras, essaya de réparer le mal, et celui-ci, comprenant trop tard sa légèreté, courut offrir ses services à Bonaparte. L'accueil qu'il en reçut lui montra qu'il était réellement usé, comme il l'avait dit lui-même. Fouché, précieux par sa position au ministère de la police, et trop lâche pour reculer devant aucune bassesse, sut rester en grâce.

1799.

Alliance de Sieyès et de Bonaparte.

1799. A mesure que le moment du coup d'État approchait, Bonaparte redoublait d'apparente indifférence, de dégoût pour les hommes et les affaires, et se plaignait de l'état de sa santé, qui devait, disait-il, l'obliger de quitter Paris. Il tenait ainsi ses partisans douteux en suspens. Comme Henri IV aspirant au trône, il enveloppait sa pensée d'un triple voile. Cependant le coup d'État était mûr et le rôle de ses chefs militaires et civils commençait à se dessiner. Fouché pressait l'exécution. Le public pressentait les événements et s'étonnait que Bonaparte fût de retour depuis quinze jours sans que le vengeur eût accompli la mission que la France attendait évidemment de lui. Le 15 brumaire, les conseils offrirent un banquet à Bonaparte dans l'église Saint-Sulpice, alors décorée du titre de temple de la Victoire. Ce fut le dernier banquet de la République, et les conseils et le Directoire y assistèrent mornes comme à des funérailles, non par amour de la République et du Directoire, mais parce que la préoccupation de l'avenir serrait les cœurs. Plus sombre que tous les convives, Bonaparte ne toucha à aucun mets. Un de ses aides de camp lui apporta un petit pain et une bouteille de vin. Il remplit son verre et porta un toast à l'union de tous les Français. Ces hommes sentaient un maître, mais n'étaient pas encore devenus courtisans. Quelle que soit la lassitude des esprits, on ne passe pas de la République à la souveraineté individuelle sans qu'un sentiment ne tienne l'âme en suspens par la

Banquet offert par les Comités au général Bonaparte dans l'église Saint-Sulpice.

conscience d'une sorte d'abdication. Les convives restèrent froids et silencieux. Bonaparte, suivi de Berthier, fit le tour des tables, et, comme s'il eût sondé la secrète pensée de cette assemblée, il adressa à chacun de ceux qu'il connaissait des paroles gracieuses et se retira. 1799.

Il se rendit ensuite chez Sieyès, avec lequel il arrêta les dernières dispositions du complot. Il fut décidé que le Directoire serait remplacé par le Consulat et exercé par trois consuls : Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos. Les conseils seraient suspendus pendant trois mois, nécessaires aux dictateurs pour élaborer une Constitution. Toutes les fois qu'il est question d'un coup d'État, le parti avancé devient à la fois la victime et le prétexte des mesures administratives et militaires indispensables à la réussite de la conjuration. On fit courir le bruit que les Jacobins méditaient une insurrection. Sieyès, tout-puissant au Conseil des Anciens, devait s'appuyer sur ces considérations pour obtenir un décret qui vu le péril de la patrie, transférât le Corps législatif à Saint-Cloud sous la garde du général Bonaparte, investi du commandement de la force armée. Le coup d'État fut fixé au 18 brumaire (9 novembre). En attendant, M. de Talleyrand, assisté de MM. Rœderer, Réal, Regnault de Saint-Jean d'Angely et Arnault, préparèrent les proclamations, discours, placards, pamphlets, chansons populaires et autres moyens à l'aide desquels on excite la multitude et l'on parvient quelquefois à

Dernières dispositions des conjurés.

1799. lui faire croire qu'une révolution s'est accomplie par sa propre initiative. Fouché favorisa ces manœuvres avec la prudence cauteleuse qui le caractérisait. Sieyès ne négligea rien de son côté pour gagner le suffrage du Conseil des Anciens.

Journée du 18 brumaire.

Bonaparte considérait ces préparatifs avec le dédain d'un chef d'armée sûr de ses généraux et de ses soldats. Le secret fut d'ailleurs assez bien gardé pour que Barras, Gohier et Moulins ne pussent se mettre en mesure de résister ou de devancer la conspiration. Cependant Dubois-Crancé, ministre de la guerre, informé du mouvement d'opinion qui se préparait dans les casernes en faveur de Bonaparte, donna l'alarme à la majorité du Directoire. Il offrit d'arrêter le général le 18 brumaire. Fouché rassurait les directeurs; ils refusèrent l'offre de Dubois-Crancé. Celui-ci consigna les troupes dans leurs casernes; mais les officiers de la garde nationale et de l'armée, convoqués rue de la Victoire, à six heures du matin, le 18 brumaire, n'en furent pas moins exacts au rendez-vous. La cour et les salons de l'hôtel du général Bonaparte étaient encombrés. Tous n'étaient pas venus dans les mêmes sentiments. Quelques-uns, étonnés et irrités de voir les ordres du ministre de la guerre ouvertement enfreints, venaient demander des explications à Bonaparte. Le général Lefebvre arriva fort irrité. Mais Bonaparte le calma d'un mot, le traitant de « colonne de la République » et l'invitant à l'aider à délivrer la France des avocats. « Les avocats,

1799.

répliqua Lefebvre, oui, il faut les chasser. Vous pouvez compter sur moi. » Bernadotte vint en habit de ville, prédit à Bonaparte qu'il ne réussirait pas. « Je vais ailleurs, dit-il, où peut-être je suis destiné à vous sauver. » Cet homme d'un esprit si audacieux et si perspicace se trompait. Le nombre des généraux qui venaient se grouper autour de Bonaparte augmentait de moment en moment. Moreau, Macdonald, Beurnonville, Serrurier, Bessières, Lannes, Murat, Marmont, Berthier, l'entouraient. On délibérait pendant ce temps au Conseil des Anciens, convoqué la veille par les soins de Sieyès, qui avait eu la précaution de ne pas faire adresser de lettres à ceux de ses collègues qu'il jugeait hostiles au coup d'État. La séance fut ouverte à sept heures, et presque sur-le-champ on vota un décret qui transférait le Corps législatif à Saint-Cloud et chargeait de l'exécution de ce décret le général Bonaparte. Les troupes de la garde nationale et de la ligne étaient en conséquence placées sous ses ordres. Une proclamation suivait ce décret, engageait le peuple au calme et rendait hommage à sa souveraineté. Les députés Cornet et Baraillon vinrent à huit heures apporter ces précieuses pièces au général Bonaparte. Le général descendit alors dans la cour, et, annonçant aux officiers qui l'entouraient le décret qui l'investissait du commandement, il fit appel à leur dévouement. Tous tirèrent leurs épées et lui jurèrent obéissance. Bonaparte ordonna ensuite aux quarante-huit adjudants

Séance du Conseil des Anciens. Décret qui transfère le Corps législatif à Saint-Cloud.

1799. de battre la générale et de publier le décret. Il monta immédiatement à cheval, et, suivi d'un état-major considérable et des dragons du colonel Sébastiani, il partit pour le palais des Tuileries, acclamé à son passage par le peuple et les soldats. A dix heures on l'introduisit dans la salle des séances, et lorsque, sur l'ordre du président, il lui eut été donné lecture du décret, Bonaparte s'exprima ainsi : « Citoyens repré-

Discours de Bonaparte au Conseil des Anciens.

sentants, dit-il en paraissant dans l'assemblée, la République périssait ; vous l'avez vu, et votre décret vient de la sauver. Malheur à ceux qui voudraient le trouble et le désordre ! je les arrêterai, aidé des généraux Berthier, Lefebvre, et de tous mes compagnons d'armes. Qu'on ne cherche pas dans le passé des exemples qui pourraient retarder votre marche ; rien dans l'histoire ne ressemble à la fin du dix-huitième siècle ; rien dans le dix-huitième siècle ne ressemble au moment actuel. Votre sagesse a rendu ce décret ; nos bras sauront l'exécuter. Nous voulons une république fondée sur la vraie liberté civile, sur la représentation nationale. Nous l'aurons, je le jure, je le jure en mon nom et en celui de mes compagnons d'armes. »

Dans ce discours, Bonaparte eut soin d'éluder le serment légal de fidélité à la Constitution de l'an III. Garat en fit l'observation. Mais déjà Bonaparte et son état-major étaient installés dans la salle des inspecteurs.

Bonaparte remonta bientôt à cheval et passa la re-

vue des troupes au Carrousel. Les soldats étaient encore alors attachés à la République, et l'on comptait assez de généraux jacobins pour craindre que l'accueil des troupes fût mauvais. Mais les acclamations des dragons de Sébastiani furent aussitôt suivies de celles des autres régiments. La foule partageait cet enthousiasme. L'opinion publique était évidemment du côté de Bonaparte. En rentrant à la salle des inspecteurs, il divisa les commandements. Augereau, l'un des chefs les plus ardents de la Société du manége, se présenta. « Quoi! général, s'écria-t-il, vous n'avez pas appelé Augereau? » Bonaparte l'invita, ainsi que Jourdan, à ne se mêler de rien, et à éviter de se compromettre. Ainsi qu'il avait été convenu, Sieyès et Roger-Ducos envoyèrent leur démission. Gohier avait été invité à déjeuner par madame Bonaparte : il envoya sa femme, et, alarmé par le décret du Conseil des Anciens, il convoqua ses collègues. Mais l'indolent Barras était au bain, et, sur le conseil de Talleyrand, il venait d'envoyer sa démission en demandant seulement qu'on respectât sa liberté et sa fortune. Son secrétaire Bottot fut chargé de porter ce message. Il trouva Bonaparte haranguant les troupes : « Qu'avez-vous fait, disait-il, de cette France que j'avais rendue si brillante? Je vous ai laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers; je vous ai laissé les millions de l'Italie, j'ai retrouvé des lois spoliatrices et partout la misère. Que sont devenus cent mille hommes qui ont disparu du sol français? Ils sont morts, et

1799.

Démission de Barras.

Allocution de Bonaparte aux troupes.

1799. c'étaient mes compagnons d'armes! Un tel état de choses ne peut durer; avant trois ans, il nous mènerait au despotisme par l'anarchie. Nous voulons la République, assise sur les bases de l'égalité, de la morale, de la liberté civile, de la tolérance politique. A entendre quelques factieux, nous serions les ennemis de la République, nous qui l'avons arrosée de notre sang! Nous ne voulons pas des gens qui sont plus patriotes que ceux qui se sont fait mutiler pour le service de la République. »

Ces paroles s'adressaient aux troupes et non au secrétaire de Barras, comme le prétendit *le Moniteur* du lendemain. Barras, pendant ce temps, était, sur sa demande, conduit par des dragons à sa maison de Grosbois. Gohier et Moulins ne voulaient pas donner leur démission. Le dernier proposait même de faire fusiller Bonaparte. Ils se rendirent près du général. Une discussion assez vive s'engagea entre Bonaparte et les deux directeurs. Il les pressait de donner leur démission et de suivre le mouvement. Tous deux refusèrent. Le général avertit Moulins que si son ami Santerre agitait le faubourg, il le ferait fusiller. Moulins défendit Santerre. Ils se séparèrent fort irrités. En retournant au Luxembourg, Gohier fut gardé à vue par Moreau; Moulins parvint à s'échapper et se cacha.

Gohier et Moulins refusent leur démission et s'échappent du Luxembourg.

Le soir les conjurés se réunirent et se concertèrent. Sieyès proposait d'arrêter quarante députés hostiles. Bonaparte rejeta cette mesure, ne voulant

pas qu'on le prît pour un factieux. Aucun plan ne fut donc arrêté. Flattant l'orgueil de Sieyès et des représentants, il leur laissa le soin de régler les formes constitutionnelles du nouveau gouvernement. Sieyès et Fouché avaient trop de pénétration pour se méprendre sur la portée de cette apparente déférence. Mais ils devaient se résigner au fait accompli. Bonaparte, dans sa discussion avec Moulins et Gohier, avait articulé le mot qui résume toute dictature : « La République est en danger; il faut la sauver, JE LE VEUX. » Il n'existait pas encore de gouvernement, mais il y avait un maître. 1799.

La nuit fut pleine de trouble et d'agitation pour les chefs des deux partis qui allaient le lendemain se livrer un suprême combat. Les membres des conseils, qu'un sentiment de dignité personnelle, des vues particulières ou des convictions arrêtées attachaient à la Constitution, se réunirent chez le député corse Salicetti. Ils essayèrent de former un plan de contre-révolution, et choisirent pour chef militaire le général Bernadotte. Ce général accepta la garde du Conseil des Cinq-Cents. Son ambition mit en défaut sa haute sagacité. Il crut à la prédominance de la force légale sur la force militaire, fait caractéristique qui, de la part d'un soldat, dénotait d'ailleurs un instinct politique supérieur. Mais il avait pour adversaire un homme dont le génie politique était trop profond et trop délié pour ne pas s'assurer à lui-même le bénéfice d'une sanction légale. Bonaparte avait déjà pourvu

Conciliabules dans la nuit du 18 au 19 brumaire.

1799. à la garde du Conseil des Cinq-Cents. Fouché se chargeait de contenir Paris au besoin. Évidemment le terrain de la lutte allait être circonscrit dans l'enceinte du Corps législatif, à Saint-Cloud. Salicetti abandonna d'ailleurs son projet de résistance, et dévoila le matin même du 18 brumaire, au général Bonaparte, le plan de la contre-révolution.

Journée du 19 brumaire.

Les Conseils se réunirent à une heure. Les Cinq-Cents occupaient l'orangerie de Saint-Cloud, les Anciens la galerie du château. La fortune et la vie de l'homme de génie que la Providence appelait à servir de médiateur entre l'ancienne et la nouvelle société allaient se trouver un moment aux prises avec la destinée. Les chefs parlementaires et les généraux étaient à leur poste. Comme au temps de Hugues Capet, des masses de soldats sous les armes environnaient le lieu des délibérations. Murat veillait. Le peuple errait dans Paris et sur les routes. Le spectre de la peur planait sur les deux partis. Sieyès s'était fait garder comme un otage. Une voiture à quatre chevaux l'attendait en cas d'insuccès. Il se tenait avec Bonaparte dans une salle voisine du lieu des séances.

Séance du Conseil des Cinq-Cents à Saint-Cloud.

Aux Cinq-Cents, le député Gaudin prit le premier la parole. Il demanda qu'avant toute délibération une commission fît un rapport sur la situation de la République. A peine eut-il parlé, que des cris, qui rappelaient les jours orageux de la Convention, éclatèrent : « Vive la Constitution ! La Constitution ou la mort ! A bas les dictateurs ! » Un député, Delbrel, se

leva, et dit : « Jurons fidélité à la Constitution. » Le cri de : « Vive la République ! » retentit une fois encore. On demanda l'appel nominal. Les Anciens, moins agités, votèrent néanmoins, malgré la présence de Sieyès, le remplacement des directeurs, dont on venait faussement d'annoncer la démission. Le danger fut tel pour Bonaparte qu'Augereau, le croyant perdu, l'aborda en costume de ville et lui dit : « Te voilà dans une fâcheuse position. » Bonaparte lui répondit avec calme : « Souviens-toi d'Arcole. » Et, traversant le salon de Mars suivi de son état-major, il entra résolûment à la barre du Conseil des Anciens. Sa face était troublée, irritée. Il parla par phrases entrecoupées, souvent inachevées, tantôt avec amertume, tantôt d'un ton menaçant. Ses adversaires l'interrompaient. Mais les interruptions, lorsqu'elles n'étouffent pas la voix d'un orateur, ne font qu'exciter sa verve. Le général n'était point doué de l'éloquence publique ; mais ses répliques offraient presque toujours un inimitable caractère de grandeur.

1799.

Bonaparte se rend au Conseil des Anciens.

« Représentants du peuple, dit-il, vous n'êtes point dans des circonstances ordinaires ; vous êtes sur un volcan. Permettez-moi de vous parler avec la franchise du soldat, avec celle d'un citoyen zélé pour le bien de son pays... On parle d'un nouveau César, d'un nouveau Cromwell ; on répand que je veux établir un gouvernement militaire... Représentants du peuple, si j'avais voulu supprimer la liberté de mon pays, si j'avais voulu usurper l'autorité suprême, je

Discours de Bonaparte.

1799. et suivi de quelques généraux. L'assemblée entière se leva. Indignée, furieuse, elle faisait entendre ces cris : « Des baïonnettes ! des sabres ici ! qu'est-ce que cela ? Hors la loi le dictateur ! » Les plus irrités s'étaient élancés vers Bonaparte : « Que faites-vous, téméraire ! s'écria Digonnet. — Est-ce pour cela que tu as vaincu ? » lui dit Destrem. On l'entourait, on le poussait ; quelques-uns l'avaient saisi au collet. On prétend même qu'un poignard fut dirigé contre son sein ; mais le fait est resté démenti. Cabanis, Boulay (de la Meurthe), Chazal, Gaudin, Lucien et les principaux chefs du complot sont atterrés. « Sauvons le général ! » s'écrient les grenadiers. Lefebvre vient à leur aide. Ils enlèvent Bonaparte et s'éloignent.

Entrée de Bonaparte au Conseil des Cinq-Cents. Menaces furieuses des députés. Les grenadiers enlèvent Bonaparte.

Hors de la salle, Bonaparte donna aussitôt l'ordre aux grenadiers d'amener son frère. Lucien essayait de justifier Bonaparte ; mais comme les interruptions et les cris couvraient sa voix, il déposa sa toque, sa toge et son écharpe, et se replia vers les grenadiers, qui l'emmenèrent au nom du général. Le Conseil des Cinq-Cents n'avait plus de président. Cependant Bonaparte était fortement impressionné de l'espèce de lutte corps à corps qu'il venait de soutenir. Sieyès, qui possédait une vieille expérience des mouvements révolutionnaires, connaissait le prix du temps. Le temps avait perdu les Girondins, le temps avait perdu Robespierre. Il engagea le général à employer la force. Bonaparte monta aussitôt à cheval, et Lucien vint le rejoindre dans la cour, où se tenaient Murat

et ses grenadiers. Lucien monta à cheval, et, quoique dépouillé de ses insignes, il harangua les troupes : « Citoyens soldats, leur dit-il, le président du Conseil des Cinq-Cents vous déclare que l'immense majorité de ce Conseil est dans ce moment sous la terreur de quelques représentants à stylets qui assiégent la tribune, présentent la mort à leurs collègues et enlèvent les délibérations les plus affreuses ! Je vous déclare que ces audacieux brigands, sans doute soldés par l'Angleterre, se sont mis en rébellion contre le Conseil des Anciens, et ont osé parler de mettre hors la loi le général chargé de l'exécution de son décret, comme si nous étions encore à ce temps affreux de leur règne où ce mot « hors la loi » suffisait pour faire tomber les têtes les plus chères à la patrie... Au nom de ce peuple qui depuis tant d'années est le jouet de ces misérables enfants de la Terreur, je confie aux guerriers le soin de délivrer la majorité de leurs représentants, afin que, délivrés des stylets par les baïonnettes, elle puisse délibérer sur le sort de la République. 1799.

Harangue de Lucien Bonaparte aux troupes.

« Général, et vous, soldats, et vous tous, citoyens, vous ne reconnaîtrez pour législateurs de la France que ceux qui vont se rendre auprès de moi ! Quant à ceux qui resteraient dans l'orangerie, que la force les expulse !... Ces brigands ne sont plus les représentants du peuple, mais les représentants du poignard ! Que ce titre leur reste ! qu'il les suive partout ! et lorsqu'ils oseront se montrer au peuple,

1799. que tous les doigts les désignent sous ce nom mérité de représentants du poignard! »

L'exagération de ce discours, où la vérité était immolée au salut des conjurés placés entre le succès et la mort, exalta les troupes. Toute hésitation disparut. Les cris de « Vive Bonaparte! » retentirent. Murat vint prendre les ordres du général. Bonaparte donna l'ordre d'entrer dans la salle. Les grenadiers s'élancèrent au pas de charge. Le colonel qui les commandait s'arrêta d'abord sur le seuil et invita les représentants du peuple à se retirer, ne répondant plus de la sûreté du Conseil. On lui répondit par les cris de : « Vive la République! » Les grenadiers traversèrent la salle. Le colonel renouvela son invitation, et comme les représentants ne quittaient point leur place, il s'écria : « Grenadiers, en avant! » Le tambour battit la charge, et les soldats croisèrent la baïonnette. La force l'emporta sur la légalité. Les représentants furent contraints de prendre la fuite, les uns par les portes, les autres par les fenêtres. Il n'y eut d'ailleurs aucune effusion de sang. Bonaparte triomphait, et la multitude allait bientôt applaudir comme elle applaudit à Rome quand César franchit le Rubicon. La France fit cette expérience, que la raison des masses n'est pas conforme au droit écrit. On conspua ces députés, qui pourtant s'étaient conduits avec dignité et n'avaient cédé qu'à la force. Où était le temps où Mirabeau forçait de sa voix tonnante l'envoyé du roi de sortir à reculons!

Les grenadiers envahissent la salle du Conseil des Cinq-Cents et expulsent les députés.

1799.

Réunion de députés chez Lucien Bonaparte. Nomination des consuls. Ajournement des Conseils. Réorgaisation ministérielle.

Lucien réunit dans la soirée un groupe de députés du Conseil des Cinq-Cents, qui grossit promptement des défections qui attendent toujours les partis vaincus. Cette réunion vota que le général Bonaparte et ses compagnons d'armes avaient bien mérité de la patrie. Elle décerna le titre de consuls à Sieyès, à à Roger-Ducos et à Bonaparte. Une commission fut nommée et rédigea immédiatement sur la nécessité de réformer la Constitution. Boulay (de la Meurthe) en fut le rapporteur. Soixante et un députés, parmi lesquels figuraient le Corse Aréna, qu'on accusait sourdement d'avoir voulu assassiner Bonaparte, le général Jourdan, Digonnet, Delbrel, etc., furent éliminés des Conseils. On ajourna le Corps législatif au 1er ventôse. Chacun des deux Conseils élut dans la même séance une commission de vingt-cinq membres. Celle des Cinq-Cents devait exercer l'initiative, celle des Anciens l'approbation. Lucien Bonaparte présida la première, Lebrun la seconde. La réorganisation des ministères eut lieu ensuite. Les consuls conservèrent Fouché à la police et Cambacérès à la justice. M. de Talleyrand reprit le portefeuille des relations extérieures. Berthier fut placé à la guerre, M. Gaudin aux finances, M. Forfait à la marine, M. de la Place à l'intérieur. M. Maret fut nommé secrétaire général des trois consuls. Les vainqueurs n'exercèrent point de grandes rigueurs contre les vaincus. On expulsa seulement trente-sept individus, parmi lesquels figuraient les débris du jacobinisme.

1799. Une partie d'entre eux dut quitter la France, les autres furent internés dans la Charente-Inférieure. Cette mesure, plus comminatoire que violente, suffit pour contenir les mécontents, et ne pesa réellement que sur un petit nombre des individus désignés. Une partie d'entre eux se rallia au nouveau gouvernement, qui fit d'ailleurs preuve de clémence et de modération en abolissant la loi des otages et l'emprunt forcé converti en centimes additionnels. On rappela également les déportés de fructidor. Les trois consuls s'établirent au palais du Luxembourg. On rapporte qu'à la première séance, Sieyès demanda : « Qui de nous présidera? — Vous voyez bien, répondit Roger-Ducos, que c'est le général qui préside. » Sieyès comprit que sa carrière était finie. Il dit à ses amis : « A présent vous avez un maître ; il sait tout, il fait tout et il peut tout. »

Dispersion des derniers débris des Jacobins.

Mot de Sieyès sur Bonaparte.

L'acte du 18 brumaire a été jugé avec une grande sévérité. S'il ne fallait y voir que la violence d'une ambition impatiente de se satisfaire, même aux dépens des lois, l'histoire ne saurait trop le flétrir. Mais l'ambition de Bonaparte fut conforme au vœu national. Elle exprima réellement les aspirations du pays. Le sentiment populaire désignait Bonaparte pour le pouvoir suprême. Les intérêts nouveaux avaient besoin d'une garantie qu'ils ne pouvaient trouver ni dans le système conventionnel, ni dans le système directorial. La démocratie allait essayer une dernière

forme républicaine avant que le suffrage de la nation 1799.
ne lui cherchât dans la fondation d'une dynastie nouvelle une base moins instable et plus conforme sans doute au génie de la nation française.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

